

Tchéchénie : le Kremlin accuse « Le Monde » de « mensonges »

LA PRÉSIDENTIE russe a annoncé, jeudi 17 février, la désignation de Vladimir Kalamanov comme « représentant du président [Vladimir Poutine] chargé de faire respecter les droits de l'homme et les libertés en Tchétchénie ». Cette nomination intervient alors que les témoignages se multiplient sur les exactions auxquelles se livrent les troupes russes contre la population tchéchène. Sur place, les forces russes poursuivent bombardements et razzias. Par la voix de son porte-parole spécial pour la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembski, le Kremlin s'en est pris au Monde, qualifiant de « bobards » et « d'exemple même du mensonge » les informations de nos envoyés spéciaux sur les camps de filtration.

Lire page 2 et notre éditorial page 11

Un autre équilibre pour la France

LES ÉLECTIONS municipales de mars 2001 pourraient modifier le visage de la France politique, en raison de l'application de la parité et du durcissement des règles sur le cumul des mandats, qui s'ajoutent aux difficultés de recrutement des partis, notamment à droite. L'un des enjeux de ce scrutin devrait être la décentralisation. Laboratoire d'idées, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) lance un programme prospectif pour tenter d'identifier les « avenir probables » de la France à l'horizon 2020. A la place d'une France centralisée, les experts de la Datar imaginent un équilibre plus harmonieux, avec des villes en réseau et de grandes aires urbaines, elles-mêmes polycentriques.

Lire pages 5 et 9

Axa renonce



CLAUDE BÉBÉAR

MÊME s'il a annoncé sa décision d'abandonner la présidence du directoire d'Axa le 3 mai, Claude Bébéar gère encore directement le premier groupe d'assurances mondial. Face au tollé, il annonce, dans un entretien au Monde, qu'il a décidé de suspendre pour l'année 2000 les hausses de tarifs de contrats d'assurance-vie pour les parents d'enfants handicapés.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 219 - 7,50 F



L'islam à la française, selon Chevènement

● Le ministre de l'intérieur estime que « l'islam modéré est un élément de stabilité » ● Dans un entretien au « Monde », il encourage les élus locaux à construire des mosquées ● Il souhaite la création d'une organisation représentative des quatre millions de musulmans de France

DANS un entretien au Monde, le ministre de l'intérieur, qui est chargé des cultes, dessine les contours d'un islam à la française. Pour Jean-Pierre Chevènement, le dialogue engagé, en novembre 1999, avec la communauté musulmane afin de créer une organisation représentative de l'islam est une « marque de considération à l'égard des quatre millions de Français et d'étrangers qui habitent notre pays et qui sont de tradition musulmane ».

« L'organisation de la communauté musulmane est l'affaire des musulmans eux-mêmes, mais je pense qu'il appartient aux pouvoirs publics de faciliter leur effort, souligne-t-il. (...) Ce que nous avons entrepris constitue une grande "première" à bien des égards. D'abord, parce que cette organisation de l'islam se fait dans le cadre d'une République laïque. Ensuite, parce que l'organisation d'une confession minoritaire, dans le cadre des lois françaises, peut constituer une expérience intéressante et bénéfique pour l'islam lui-même. » Pour M. Chevènement, cette organisation représentative pourrait être une « instance légère, vraisemblablement collégiale, peut-être avec des responsabilités tournantes ».



Le ministre, qui rappelle que la « République doit assurer le libre exercice du culte à chacun », encourage les élus locaux à créer des lieux de culte. « En matière de construction de mosquées, seules doivent s'appliquer les règles d'urbanisme nationales et locales. Aucune autre considération n'est fondée à justifier une décision administrative de refus qui serait, dans ces conditions, irrégulière » affirme-t-il. Le ministre de l'intérieur se dit favorable pour les élections locales, au droit de vote des étrangers présents depuis au moins dix ans en France. « C'est une position qui n'engage que moi, qui n'engage pas le gouvernement », précise-t-il cependant.

Lire page 7



ENQUÊTE

L'autre Autriche

Manifestations en Europe

Dans toutes les capitales d'Europe de l'ouest, des manifestations auront lieu samedi 19 février. A Vienne, ils devaient être des milliers à défilier pour montrer le visage de « l'autre Autriche », celle qui ne se reconnaît pas dans les positions du parti de Jörg Haider. p. 10, le point de vue de l'ambassadeur d'Autriche en France p. 11, nos informations p. 3

Les sectes s'infiltrent dans le football brésilien

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Vitrine, au même titre que le carnaval, du « Brésil métis », le futebol fut jadis promu au rang de religion d'Etat par la propagande nationaliste de la dictature militaire (1964-1985), qui fit ériger, dans toutes les villes importantes, des stades géants dédiés à l'adoration des idoles chaussées de crampons. Culte parfaitement oecuménique, ignorant le credo et le statut social de ses millions de pratiquants, la passion des Brésiliens pour le sport-roi va-t-elle devenir un instrument du prosélytisme sectaire dans un pays réputé jusqu'ici pour sa tolérance religieuse exemplaire ? Depuis que deux gourous mondialement célèbres ont décidé d'y créer leur propre club, pareille dérive n'est malheureusement plus à exclure.

Le « révérend » sud-coréen Sun Myung Moon, fondateur messianique de l'Eglise de l'unification, a su profiter de la complaisance de plusieurs anciens caudillos latino-américains - dont Augusto Pinochet - pour étendre, dans les années 70, ses tentacules dans le sous-continent. Mais ce n'est qu'en 1995 qu'il est parvenu à prendre pied au Brésil, plus pré-

cisément dans l'Etat du Mato Grosso do Sul, limitrophe du Paraguay et de la Bolivie. En quelques années, il a accumulé un patrimoine estimé à 35 millions de dollars (à peu près autant d'euros), englobant 55 000 hectares de terres agricoles, des hôtels et un parc aquatique installé dans le sanctuaire écologique du Pantanal.

Poursuivant sa « stratégie d'occupation », régulièrement attaquée au Congrès de Brasília par un député fédéral de la région, la secte vient de porter sur les fonts baptismaux le Centro Esportivo Nova Esperança, dont l'emblème - un cheval ailé - est le même que celui de l'équipe qu'elle a montée en Corée du Sud. Les dirigeants de la nouvelle formation, basée dans la petite ville de Jardim, affichent leur ambition de remporter, dès cette année, le tournoi régional, et de se qualifier du même coup pour le championnat national de troisième division. Afin de brûler les étapes, ils ont débouché, grâce à des contrats séduisants, l'entraîneur de l'Ubiratan de Dourados (sacré championne de l'Etat en 1998 et 1999), ainsi que les meilleurs joueurs évoluant dans le Mato Grosso do Sul.

« Evêque-chef » autoproclamé de l'Eglise universelle du royaume de Dieu, la plus prospère des sectes évangéliques nées au Brésil (implantée dans soixante-dix pays, dont la France, elle revendique en tout quatre millions d'adeptes), Edir Macedo s'est, lui aussi, laissé tenter par l'aventure du ballon rond. Etabli à Jacarepaga, dans la banlieue de Rio, l'Universal Esporte Clube fera, dans quelques semaines, ses débuts en championnat de deuxième division de l'Etat de Rio.

Bien que son entraîneur soit pour l'heure - sans doute par souci d'alléger un côté sectaire un peu trop marqué - un catholique bon teint, l'Universal, strictement composée de joueurs dévots de l'« évêque-chef », recrutera ses supporters parmi les militants religieux les plus fanatiques du Brésil. Pour eux, les adeptes des religions afro-brésiliennes sont des suppôts de Satan et les catholiques des idolâtres impénitents.

Temple suprême du futebol, le stade Maracana risque de devenir bientôt le théâtre d'affrontements confessionnels.

Jean-Jacques Sévilla



RUGBY

Deuxième test pour le XV de France

Après sa victoire au pays de Galles (39-3), en ouverture du Tournoi des six nations, la France rencontre l'Angleterre, samedi 19 février, au Stade de France. Même s'ils ont bien débuté, les joueurs de Bernard Laporte ne cèdent pas à l'euphorie. « On a de quoi leur faire des misères », affirme cependant leur entraîneur. Les deux autres matches opposeront le pays de Galles à l'Italie et l'Irlande à l'Ecosse. p. 19

Retraites : sortir du débat statistique

NI Jean-Michel Charpin ni René Teulade ! Sous forme de slogan, tel pourrait être le mot d'ordre de ceux - et ils sont nombreux - qui voudraient renvoyer dos à dos les deux rapports sur les retraites du commissaire général au Plan et de l'ancien ministre socialiste, finalement adopté par le Conseil économique et social. Et ils auraient raison.

Opposés dans leurs conclusions, ces deux rapports souffrent d'un même défaut. Ils s'appuient l'un et l'autre sur une même démarche, comptable, voire statistique, sans réaliser que le monde a changé, sans tenir compte du fait que le travail, la retraite et le loisir ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier.

Compte tenu des perspectives économiques et démographiques des quarante prochaines années, Jean-Michel Charpin, prudent, conclut à la nécessité de porter la durée de cotisation des salariés français à 42,5 ans, une mesure extrêmement peu populaire que Lionel Jospin, futur candidat à l'élection présidentielle, ne souhaite pas prendre à son compte. Euphorique, le second, René Teulade, retient l'hypothèse que

la France connaîtra au cours des quarante prochaines années une croissance de 3,5 % - ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire du pays - et que, donc, il ne serait pas nécessaire de changer notre système de retraites.

On peut s'interroger sur le bien-fondé d'un débat qui se limite à une querelle de chiffres. Faut-il que des extrapolations macroéconomiques viennent trancher un sujet de société ? La question des retraites ne saurait aujourd'hui se réduire à une polémique entre prévisions actuelles divergentes, comme le disent les assureurs pour évaluer une prime en fonction du risque.

Au-delà des raisonnements mécanistes, les rapports jusqu'ici volontiers binaires entre l'emploi et la retraite sont en passe d'être bouleversés. Sous la pression de phénomènes d'ordre démographique, sociologique, technologique ou liés à la mutation du travail, des frontières autrefois étanches deviennent poreuses. Et c'est de cela qu'il faudrait maintenant tenir compte.

Alain Lebaube

Lire la suite page 11



REPORTAGE

Chili : espoirs d'artistes

La communauté artistique chilienne s'est fortement engagée dans la campagne qui a abouti, le 16 janvier, à l'élection du socialiste Ricardo Lagos à la présidence de la République. Elle a placé beaucoup d'espoirs dans cette victoire. Toutefois, les artistes chiliens s'interrogent sur la capacité d'innovation culturelle du gouvernement. p. 23

International	2	Aujourd'hui	19
France	5	Météorologie	22
Société	7	Jeux	22
Régions	9	Culture	23
Horizons	10	Guide culturel	25
Entreprises	13	Carnet	26
Communication	15	Abonnements	26
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	27

RUSSIE Confronté à des témoignages de plus en plus nombreux et concordants sur les massacres, tortures et exactions à l'encontre de la population tchétchène, Moscou a

désigné hier un « représentant du président pour les droits de l'homme » dans la République indépendantiste. ● LA RUSSIE refuse cependant toujours d'accepter une

médiation de l'OSCE pour mettre en terme à la guerre et l'envoi d'observateurs indépendants internationaux. ● UNE TRENTAINE de médias russes ont dénoncé les « atteintes

croissantes à la liberté de la presse » en Russie. ● LE PORTE-PAROLE du président Poutine a virulemment pris à partie *Le Monde*, jeudi 17 février, accusant ses correspondants

en Russie et ses envoyés spéciaux de « mensonges » et de diffuser des « bobards » quant au sort réel fait à la population civile tchétchène. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Moscou nomme un représentant spécial aux droits de l'homme en Tchétchénie

Vladimir Kalamanov sera « le représentant du président chargé de faire respecter les droits de l'homme et les libertés » dans la République indépendantiste. Sergueï Iastrjembki, porte-parole du Kremlin, s'en est pris au « Monde », accusant ses correspondants et ses envoyés spéciaux de « mensonges »

MOSCOU

de notre correspondant

Les autorités russes ont contre-attaqué, jeudi 17 février, pour tenter de désamorcer le scandale international grandissant, après la révélation des exactions commises par leurs troupes en Tchétchénie. Alors que les critiques se font de plus en plus vives, Vladimir Poutine a nommé un représentant spécial « chargé de faire respecter les droits de l'homme et les libertés en Tchétchénie ». Le poste a été confié à un fonctionnaire, Vladimir Kalamanov, sans réputation particulière en la matière. M. Kalamanov dirige le service fédéral des migrations, qui supervise, avec le ministère de l'intérieur et le FSB (ex-KGB), l'arrivée et l'enregistrement des civils tchétchènes réfugiés en Ingouchie.

Ce service a été mis en cause ces derniers mois, pour sa gestion des postes-frontières par où transitent les réfugiés. Ses chiffres, faisant état d'un retour en Tchétchénie de plus de 100 000 réfugiés, sont contestés par le président ingouche, Rouslan Aouchev. L'oukase de M. Poutine

précise que ce représentant aux droits de l'homme va « coopérer avec les organisations internationales et les ONG étrangères, afin d'élaborer une démarche commune ».

Cette nomination apparaît comme un geste minimum consenti par Moscou face aux critiques internationales. Mercredi, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, avait affirmé qu'après avoir rencontré Vladimir Poutine, la Russie acceptait « la nomination d'une personnalité internationale d'autorité reconnue qui enquêtera sur les violations des droits de l'homme ». Ayant toujours refusé les propositions de médiation politique faites par l'OSCE, Moscou a finalement écarté une telle hypothèse.

L'association russe Memorial, qui a recueilli plusieurs témoignages sur les exactions commises dans le camp de filtration de Tchernokozovo, au nord de la Tchétchénie, où sont « triés » des civils tchétchènes, dont des femmes, des enfants et des vieillards, a accueilli avec scepticisme cette nomination. « Elle est en grande partie symbolique mais don-



nera peut-être la possibilité aux organisations de défense des droits de l'homme de travailler en Tchétchénie », estime un de ses responsables, Alexandre Tcherkassov. Citée par l'AFP, une porte-parole d'Amnesty International a jugé que « nous n'avons aucune raison de croire que cette nomination aboutira à des poursuites contre ceux qui violent les droits de l'homme parmi l'armée russe ». La demande faite par le secrétaire général de l'OTAN d'envoyer des observateurs étrangers en Tchétchénie n'a pas été retenue.

De leur côté, les Etats-Unis ont demandé, jeudi, aux autorités russes « d'enquêter rapidement sur les nombreuses informations crédibles faisant état de meurtres de civils et de la mauvaise conduite de ses soldats ». Alvaro Gil-Robles, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a annoncé

qu'il se rendrait le 25 février à Moscou et qu'il avait demandé de pouvoir aller à Grozny.

La multiplication des critiques, émises également par le Parlement européen, la France, la Belgique, le Comité international de la Croix-Rouge, le commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Mary Robinson, a incité les responsables russes à dénoncer la « campagne de désinformation » menée par certains médias occidentaux.

NOUVEAUX TÉMOIGNAGES

Hier, de nouveaux témoignages ont été recueillis par l'Agence France Presse – ils font état de pillages à Grozny, décrétée « ville fermée » par les généraux russes – et par l'agence Reuters Télévision, sur les tortures commises au camp de filtration de Tchernokozovo.

Le Monde avait publié dès la semaine dernière plusieurs témoi-

gnages, recueillis par notre envoyée spéciale en Ingouchie, Sophie Shihab, faisant état de meurtres, de viols et de tortures dans ce camp (nos éditions des 12, 15 et 16 février). Jeudi 17 février, Sergueï Iastrjembki, porte-parole du Kremlin sur le conflit tchétchène, a vivement pris à partie, lors d'une conférence de presse, notre journal. Dans une intervention de près de dix minutes, dont de larges extraits ont été le soir même diffusés par les deux chaînes de télévision publique ORT et RTR et par la chaîne privée NTV, M. Iastrjembki a estimé que « ce journal, pour lequel nous avons traditionnellement eu le plus grand respect, est en train de désinformer l'opinion publique française ».

Détaillant les articles de notre envoyée spéciale et ceux réalisés par le bureau de Moscou, le porte-parole a déclaré : « Je pense qu'aujourd'hui *Le Monde* est devenu synonyme de bobard, il est devenu l'exemple même du mensonge ». Citant les reportages, M. Iastrjembki a estimé qu'« il n'y a aucun fait sur lequel vous vous appuyez, mais que des rumeurs et des fantômes. Tous les clichés sont là, les Cosaques masqués, la violence, la vodka, il ne manque que les ours ! » « Nous savons d'où viennent ces rumeurs, du site Internet Kavkaz.org, tenu par le bandit Oudougov (...). Des émissaires sont spécialement envoyés en Ingouchie pour faire ce travail de désinformation. »

Le porte-parole a qualifié en bloc de « mensonges » les informations publiées. « Il n'y a pas eu, il n'y a pas et il n'y aura pas de Cosaques venus de Rostov-sur-le-Don à Tchernokozovo (...), il n'y a pas un seul mineur dans ce camp. Tout cela sont des mensonges que vous gardez sur votre conscience. (...) Contrairement à vos affirmations, jamais les personnes libérées de Tchernokozovo n'ont été contraintes de signer des dé-

clarations affirmant qu'elles avaient été bien traitées et qu'elles ne diraient jamais autre chose. »

Enfin, M. Iastrjembki a conclu par cette interpellation : « Vous oubliez sans doute ce que vous avez commis pendant la guerre d'Algérie ». Interrogé par *Le Monde* sur la déclaration, la veille, de Mary Ro-

Jirinovski interdit de candidature à la présidentielle

La commission centrale électorale de Russie a rejeté, jeudi 17 février, la candidature de Poultrationaliste et allié du Kremlin Vladimir Jirinovski à l'élection présidentielle, prévue pour le 26 mars, au motif que sa déclaration concernant ses avoirs était incomplète. Les candidats doivent fournir à la commission une déclaration concernant leurs biens et ceux des membres de leur famille. La commission a reproché à M. Jirinovski d'avoir omis de signaler un petit appartement détenu par son fils à Moscou. « Ainsi, je déclarerais 99 % de mes avoirs et en omettrais 1 % dans le seul but de me nuire à moi-même, alors que j'aspire à occuper la plus haute fonction du pays ! », a rétorqué M. Jirinovski, qui a décidé de faire appel.

binson, estimant que « les preuves s'accumulent » de violations massives des droits de l'homme, le porte-parole a répondu que « *Le Monde* et ses mensonges influencent l'establishment ; Mme Robinson a peut-être trop lu votre journal ».

François Bonnet

Bombardements intensifs au sud de la Tchétchénie

Les forces russes continuaient, mercredi 17 février, à bombarder de façon intensive les localités du sud de la Tchétchénie, où, depuis la chute de Grozny, 8 000 rebelles se sont regroupés. Les avions y larguent des bombes de forte puissance (1,5 tonne) et les villages (Itoum-Kale et Douba-Iourt, Makhketi) sont pilonnés à l'artillerie. Les militaires russes auraient déployé des unités de parachutistes dans les gorges de Vedeno, où ils attaquent les Tchétchènes depuis les hauteurs, selon Oleg Koussov, le correspondant de Radio-Svoboda dans le Caucase du Nord. D'après un Tchétchène émigré aux Pays-Bas, originaire de Makhketi, Borzali Ismailov, qui a pu entrer en contact téléphonique avec des gens de sa région, les militaires russes ont refusé dans les villages du Sud de créer des « corridors de sécurité » pour permettre aux civils de fuir.

Les villages du sud de la Tchétchénie ont vu, dès les débuts de la guerre en octobre 1999, leur population doubler sous l'afflux des réfugiés, mais très peu d'informations filtrent sur la région où aucun observateur indépendant ne s'est risqué. – (AP, Radio-Svoboda.)

COMME EN ALGÉRIE...

CES DERNIÈRES semaines, *Le Monde* est devenu un acteur de la scène politique et médiatique moscovite. Parce qu'il fait son travail, tout simplement. Parce que ses envoyés spéciaux en Ingouchie – Natalie Nougayrède hier, Sophie Shihab aujourd'hui –, son bureau à Moscou – François Bonnet, assisté d'Agathe Duparc – s'efforcent courageusement de raconter ce que le Kremlin cache au peuple russe : une guerre sale dont l'enjeu dépasse la seule question du séparatisme tchétchène, une guerre contre un peuple, son gouvernement et ses civils, une guerre coloniale avec son cortège de tortures et d'exécutions, ses camps et ses disparus.

Emporté par sa philippique

contre *Le Monde*, Sergueï Iastrjembki l'a paradoxalement reconnu lui-même, jeudi 18 février. Accusant, lors de sa conférence de presse, notre journal d'être devenu « synonyme de bobard », « l'exemple même du mensonge », le porte-parole de Vladimir Poutine sur ce conflit a conclu, à l'adresse de notre correspondant François Bonnet : « Vous avez sans doute oublié ce que vous avez commis lors de la guerre d'Algérie ! » Non, nous n'avons pas oublié. Nous nous souvenons fort bien de la torture au cœur la République, des camps de détention hors de toute légalité, de la censure contre les journaux qui refusaient d'être aux ordres de la propagande, des journalistes indépendants accusés d'être des agents des indépendantistes.

C'est Moscou qui, aujourd'hui, se comporte comme Paris hier. Et c'est

Le Monde qui reste fidèle à sa vocation. Saisi une vingtaine de fois durant la guerre d'Algérie, il révéla alors plusieurs rapports sur la torture. Prudentes, méticuleuses, recoupées par diverses ONG, ses révélations récentes sur la Tchétchénie sont, hélas, du même ordre. Il faut donc croire qu'elles dérangent beaucoup à Moscou, comme ont dérangé aussi nos informations sur les divers scandales visant le Kremlin. Menaces, pressions et intimidations : nos collaborateurs en payent déjà le prix, tout comme d'autres journalistes indépendants.

Décidément, l'ère Poutine commence mal. S'ils ne s'en étaient pas aperçus, nos dirigeants, MM. Chirac, Jospin et Védrine, doivent savoir que *Le Monde* considère d'ores et déjà que, là-bas, ses journalistes sont menacés.

J.-M. C.

Une trentaine de médias russes dénoncent les « atteintes à la liberté de la presse »

UNE TRENTAINE de médias russes ont publié, mercredi 16 février, un numéro spécial consacré à la disparition du correspondant de Radio Svoboda, Andreï Babitski, arrêté le 16 janvier par les Russes à sa sortie de Grozny, et dont on est sans nouvelles depuis. Plus largement, les auteurs du texte attirent l'attention sur les atteintes croissantes à la liberté de la presse en Russie. Le quotidien *Obchtchaïa Gazeta* (littéralement « Journal commun ») a tiré cette édition spéciale à 30 000 exemplaires, qui ont été distribués gratuitement à Mos-

« Le pouvoir ne peut pas rester impuni ! », « Nous exigeons une en-

quête transparente [sur la disparition de Babitski] », protestent les auteurs du texte. A la « une » de l'édition, l'Union des journalistes de Russie alerte : « Pour la première fois depuis des années, la liberté de parole commence à être systématiquement attaquée » ; « Nous considérons que ce qui s'est passé avec (...) Andreï Babitski n'est pas un épisode isolé de la vie d'aujourd'hui, mais représente plutôt un tournant dans la bataille pour une presse servant la société et non les autorités ».

La publication a été cosignée notamment par la chaîne de télévision privée NTV (de l'oligarque Vladimir Goussinski) et par les quotidiens *Segodnia* (courant libé-

ral) et *Sovetskaïa Rossiia* (nationalo-communiste). En revanche, les grands quotidiens *Izvestia* (financé par le groupe Interros de l'oligarque Vladimir Potanine) et par le groupe pétrolier Lukoil), *Nezavissimaïa Gazeta* (du sulfureux milliardaire Boris Berezovski) ou *Troud* (financé par le géant du gaz russe Gazprom) se sont abstenus. Le rédacteur en chef de *Nezavissimaïa Gazeta*, Vitali Tretiakov, a déclaré mercredi au quotidien anglophone *Moscow Times* que les sponsors de cette action étaient ceux qui formaient « un front commun » contre le président russe par intérim, Vladimir Poutine. Le ministre russe de la presse et de l'information, Mikhaïl Lessine, a pour sa part fait savoir qu'il n'avait « pas spécialement remarqué que la pression autour de la presse s'était accrue récemment ».

C'est la quatrième fois en dix ans que les journalistes russes s'unissent pour publier une édition commune en guise de protestation. La première édition remonte à août 1991. Les médias soviétiques avaient alors dénoncé en cœur le muselage des médias instauré par les auteurs du coup d'Etat avorté contre le président de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev. En 1993, la même initiative visait à protester contre la censure instaurée au lendemain du jour où Boris Eltsine fit tirer au canon sur son Parlement ; enfin, en novembre 1994, lors de l'assassinat (au colis piégé) du journaliste Dmitri Kholodov, qui enquêtait sur la corruption dans l'armée, un mois avant le déclenchement du premier conflit tchétchène. Ses auteurs viennent tout juste d'être jugés par un tribunal de Moscou : il s'agissait de militaires, selon toute vraisemblance des lampistes du ministère de la défense.

Babette Stern

Marie Jégo

Bank of New York : comment détourner 7 milliards de dollars

LE VOILE se lève peu à peu sur ce qui pourrait être la plus vaste de toutes les opérations de détournement de fonds russes. Lucy Edwards, ancienne vice-présidente de la Bank of New York, et son mari, Peter Berlin, ont avoué mercredi 16 février aux autorités fédérales américaines avoir servi de plaque tournante à des hommes d'affaires russes pour favoriser la fuite illé-

gale de Russie de quelque 7 milliards de dollars (autant d'euros environ).

Le système mis en place a parfaitement fonctionné entre 1996 et 1999, grâce à ce couple complaisant, qui a touché 1,8 milliard de dollars pour sa peine. Ils s'étaient réparti la tâche : responsable du développement des activités de la banque en Europe de l'Est, M^{me} Edwards, qui a été licenciée en septembre 1999, ouvrait des comptes au nom de sociétés écrans que contrôlait son mari. De là, l'argent était transféré dans des comptes off-shore.

Selon le témoignage du couple, le montage, imaginé par des banquiers russes, avait trois grands objectifs : favoriser l'évasion fiscale sur des activités légales en Russie ; éviter les taxes russes à l'importation et blanchir de l'argent d'origine criminelle au travers de banques ayant pignon sur rue. C'est ainsi qu'a pu être blanchi le montant de la rançon (300 000 dol-

lars) exigée pour la libération d'un homme d'affaires russe qui avait été kidnappé. La confession de Lucy Edwards et de Peter Berlin, qui se sont rendus volontairement à New York pour faire leur déposition, fournit les premiers détails d'une opération de détournement sur laquelle les autorités fédérales enquêtent depuis 1998.

SOCIÉTÉ ÉCRAN

M^{me} Edwards a révélé qu'elle avait été approchée fin 1995 par un représentant d'une banque russe, la DKB, qui lui avait clairement fait comprendre qu'il souhaitait utiliser la Bank of New York pour servir illégalement des fonds de Russie. M. Berlin, 45 ans, a de son côté avoué qu'il avait ouvert des comptes au nom de trois entreprises qu'il contrôlait, Benex, Bess et Lowland (*Le Monde* du 3 janvier 2000), pour le compte de correspondants à Moscou. Ces entreprises étaient dirigées par des employés de la DKB et M^{me} Edwards a

aidé à installer un système informatique dans le bureau de la Benex, de manière à transférer les fonds électroniquement.

Le réseau s'est agrandi fin 1998 lorsque les responsables de la DKB ont signalé au couple l'acquisition en Russie d'une nouvelle banque, du nom de Flamingo, et fait savoir qu'ils souhaitaient qu'une société écran soit créée, de manière à pouvoir transférer des fonds de cette banque via la Bank of New York. M. Berlin s'est exécuté en créant la société Lowland. Selon des audits confidentiels cités par le *New York Times*, une grande banque moscovite, SBS Agro, contrôlée par Alexandre Smolenski, détendrait une participation importante dans Flamingo. SBS Agro, qui a fait faillite à la suite de la crise russe de 1998, fait partie de l'empire financier et pétrolier contrôlé par Alexandre Smolenski, Boris Berezovski et Roman Abramovitch, deux autres oligarques, tous proches de la famille Eltsine.

Les aveux du couple, qui espère que sa coopération lui vaudra la clémence de la justice américaine, permet de démonter le vaste réseau mafieux mis en place au milieu des années 90. Si la Bank of New York n'est pour l'instant pas soupçonnée d'avoir participé activement à ce vaste réseau de blanchiment, la justice fédérale n'exclut pas qu'il y ait eu des complications au sein de la banque : « On ne détourne pas 7 milliards de dollars sans que personne ne le sache », a estimé un enquêteur. De fait, à partir de 1996, après le retour du couple à Londres, c'est une employée de la banque, Svetlana Kudriavtseva, qui a permis de faire tourner « la petite entreprise », contre un versement de 500 dollars par mois.

Lucy Edwards et Peter Berlin risquent dix ans de prison lorsqu'ils comparaitront devant la cour, le 3 mai prochain.

SIGNE D'HOSPITALITÉ



Tel : 01 55 04 90 10 - www.aeromexico.com

A Mitrovica, au Kosovo, l'espoir s'est évanoui de faire vivre ensemble Albanais et Serbes

Les contacts politiques entre les deux communautés et l'ONU sont rompus depuis deux semaines

Mitrovica est coupée en deux par une « ligne de front » matérialisée par la rivière Ibar. Au nord vivent 60 000 Serbes et au sud les Albanais. La

ville est régulièrement le théâtre d'explosions de violence. Environ 1 500 à 2 000 soldats – français pour la plupart, mais aussi belges, alle-

mands, italiens, danois, britanniques et grecs – y patrouillent en permanence sans pouvoir éviter les affrontements.

KOSOVSKA MITROVICA

de notre envoyé spécial

Deux roquettes ont été tirées, mercredi 16 février, sur les quartiers nord, à majorité serbe, de la ville divisée de Kosovska Mitrovica (Mitrovica en albanais), sans faire de

REPORTAGE

Dans une ville chaque jour plus divisée, la KFOR fait figure de bouc émissaire

victimes. Les deux projectiles ont explosé à une demi-heure d'intervalle : l'un peu avant et l'autre peu après le début du couvre-feu en vigueur, la nuit, depuis le 4 février pour tenter de mettre un terme aux affrontements meurtriers entre les communautés serbe et albanaise de la ville. Malgré tout, la nuit a été qualifiée de « calme » par le service de presse de la KFOR (Force internationale de maintien de la paix au Kosovo). La veille, elle avait intercepté une ambulance bourrée d'armes à l'entrée de la ville.

Depuis son arrivée, le 14 juin, dans cette ville minière du nord du Kosovo, la KFOR est sur les dents. Mitrovica est en effet coupée en deux par une « ligne de front » matérialisée par la rivière Ibar. Au nord et à l'ouest vivent environ 60 000 Kosovars serbes, dans une zone qui s'étend jusqu'à la limite administrative du Kosovo avec la Serbie. Au Sud commence « l'autre Kosovo », où vivent plus de 1 million de Kosovars, presque tous albanais à l'exception de quelques rares enclaves serbes (Lipjan, Gnjilane, Orahovac). Zone urbaine de contact entre les deux communautés, Mitrovica est régulièrement le théâtre d'explosions de violence. C'est le cas depuis le début du mois de février.

Au nord, surtout, chacun redoute

la pire. Les contacts politiques – tenus – qu'entretenaient les représentants serbes et albanais ont été suspendus depuis deux semaines, lorsqu'un bus du HCR transportant des Serbes a été touché par une roquette. « Les Albanais multiplient les provocations en espérant nous pousser à réagir violemment et nous discréditer auprès de la communauté internationale », explique Oliver Ivanovic, leader des Serbes de Mitrovica. Tout en vantant la « modération » de sa communauté, il affirme ne pas savoir « combien de temps encore nous allons pouvoir maintenir le calme ».

Ce « calme » est très relatif. A l'origine des incidents de dimanche 13 février, une grenade lancée à proximité d'une boulangerie dans le quartier de la « Petite Bosnie », une zone non serbe (La Monde du 15 février). Signe de ces tensions : sur les 4 500 Albanais qui vivaient encore en juin dans les quartiers Nord, il ne reste plus aujourd'hui que quelques centaines d'irréductibles, terrorisés et regroupés dans le quartier dit de la « Petite Bosnie ». Les autres sont partis. Et l'hémorragie n'est pas stoppée. « Mais à Pristina, nous étions 40 000, à la même époque, contre 324 maintenant », se défend Oliver Ivanovic. « Les Albanais veulent récupérer maintenant leurs maisons dans le nord de la ville. Nous aussi avons été chassés, du sud, mais nous, nous savons que ce n'est pas le moment d'exiger notre retour ». « De toute façon, les relations entre nos deux communautés sont mauvaises depuis plus de vingt ans », affirme-t-il. « C'est donc impossible de nous imposer de vivre ensemble », ponctue cet ancien professeur de karaté.

La communauté internationale a, temporairement du moins, renoncé à cet objectif. Les quelques tentatives de relogement entreprises cet automne à l'initiative du Haut-

Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se sont soldées par un fiasco. Dans l'immédiat, la réponse de la communauté internationale est donc militaire. Environ 1 500 à 2 000 soldats – français pour la plupart mais aussi belges, allemands, italiens, danois ainsi que britanniques et grecs, depuis peu – patrouillent, à pied et en véhicules blindés, les rues escarpées, boueuses et défoncées.

Dans les quartiers sud, c'est un fourmillement d'enfants et l'activité des chantiers de reconstruction. Au nord domine l'impression d'une citadelle assiégée, avec ses rues quasiment vides et des regards inquiets.

VEU PIEUX

Mais de part et d'autre de l'Ibar, dès que le soir tombe, le couvre-feu efface jusqu'au petit matin les ombres fantomatiques des passants qui se dessinent le jour, dans la grisaille de l'hiver, sur les multiples façades des maisons incendiées par les forces serbes l'année dernière. Entrées et sorties de la ville sont contrôlées par des barrages de la KFOR. Les véhicules sont fouillés. L'œil noir des canons de blindés surveille les principaux carrefours. Les bâtiments officiels sont entourés de barbelés. Le déploiement des forces de la KFOR est impressionnant. « Le problème, c'est que l'on ne sait pas si c'est vraiment efficace contre une guérilla », se demande un soldat.

« Je ne vois pas comment la situation pourrait évoluer favorablement à court terme », reconnaît d'ailleurs Hysni Ahmeti, « commandant adjoint », pour la zone de Mitrovica, du Corps de protection du Kosovo (TMK), cette organisation de défense civile créée en septembre pour « recycler » pacifiquement une partie des anciens combattants de l'UCK (Armée de libération du

après les affrontements, que « c'est un petit nombre de gens, au Kosovo, qui sont inspirés par l'esprit de meurtre, de terrorisme et de vengeance », et donc qu'« il ne faut pas blâmer la population pour les brutalités commises, sans grand courage, par quelques criminels ». Face à « cette minorité criminelle », ajoute-t-il en privé, la KFOR garantit « la survie » de la population. Il se dit « très satisfait », depuis son arrivée à Pristina en octobre 1999, « du travail et du calme » du contingent français, dont l'attitude, notamment sur le pont ouest, qui enjambe la rivière Ibar à Mitrovica, est critiquée depuis les derniers attentats interethniques.

Du reste, à son état-major, on ne

Des policiers et des gendarmes français pour l'ONU

Au ministère de la défense, on se dit prêt à envoyer des gendarmes français supplémentaires dans la force de police qui dépend de la Minuk (administration de l'ONU) au Kosovo. Mais on souhaite que les policiers fassent, de leur côté, le même effort. Actuellement, on compte quelque 220 gendarmes déployés – dont 80 servent dans la police civile en zone nord contrôlée par les Français à Mitrovica – pour le maintien de l'ordre, les investigations et les enquêtes judiciaires, et pour la surveillance du territoire au profit de la KFOR.

La France s'était engagée à fournir 200 policiers et gendarmes, en deux contingents égaux, à la force de police civile de la Minuk. Le ministère de l'intérieur, qui a détaché une vingtaine de cadres à l'école de police locale, a été accusé par Bernard Kouchner de ne pas respecter sa parole. Pour tenir les engagements, les deux ministères étudient le déploiement d'une cinquantaine de nouveaux policiers et d'autant de gendarmes pour compléter l'actuel dispositif.

cache pas que chacune des cinq zones où des brigades multinationales de maintien de la paix ont été déployées connaît son talon d'Achille – sa « verrue », concède un spécialiste du renseignement. Ainsi, dans la zone de Pristina, confiée aux forces armées britanniques, le taux de criminalité – assassinats, pillages, rapt et incendies volontaires – est le plus élevé du Kosovo. De même, en zone sud, sous responsabilité allemande, le sort de l'enclave d'Orahovac, où se sont regroupés près de 1 200 Serbes, demeure préoccupant. De même encore, en zone ouest, sous contrôle italien, les trafics de toute nature avec l'Albanie et les activités

mafieuses ont pris leur essor. Les Américains, qui surveillent la zone est, doivent faire face, eux aussi, à une recrudescence des violences interethniques. Le conseil de l'Alliance atlantique s'en est ému. Dans cette zone, où vivent 60 000 à 80 000 Albanais, sont même apparus, en tenue et portant l'écusson UCPMB, des commandos d'extrémistes albanais – probablement des anciens de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo officiellement dissoute en septembre 1999 – qui franchissent la limite administrative entre le Kosovo oriental et le sud de la Serbie et qui mènent des actions de harcèlement contre des symboles de la souveraineté serbe. Cet écusson entend saluer, à sa ma-

communautés, comme aux premiers temps, alors que la criminalité s'était jusque-là cantonnée à des violences de droit commun et à des règlements de comptes dans chaque communauté.

« Stratégie d'attentats », « stratégie de pré-guérilla urbaine », selon les responsables militaires français de la zone, peu importe l'appellation : les lance-roquettes RPG-7, les grenades défensives – sans doute les plus meurtrières – et les tireurs embusqués sont entrés en action.

La recrudescence des affrontements est telle que le représentant de l'ONU sur place, Bernard Kouchner, a dû déléguer la sécurité de Mitrovica à un préfet de police, Svend-Erik Larsen. Assimilant son travail à la mise hors d'état de nuire d'« un ramassis de démons et de mauvais garçons », le policier danois se dit sans état d'âme, en dépit du défi que sa nomination signifie face à la logique guerrière en place et compte tenu du manque d'hommes qualifiés et de moyens sous ses ordres.

Composée de contingents disparates, en termes de professionnalisme sur le terrain, et protégée par des statuts sur mesure, du fait que certains des détachements nationaux bénéficient de dérogations pour leur emploi grâce à des conventions spécialement conclues entre les gouvernements et l'OTAN, la KFOR apparaît comme un grand caravansérail de trente-trois nations différentes qui a du mal à s'imposer dans un Etat de non-droit comme, aujourd'hui, le Kosovo. Ses chefs, du moins les plus diserts, en conviennent, évoquant « la confusion des missions » et « l'improvisation des décideurs ». Ils mettent en cause les responsables politiques qui, disent-ils, leur font assumer un rôle, pour lequel les armées ne sont pas préparées, dans une réconciliation interethnique qui, faute d'un accord au sommet, faute de mécanismes judiciaires réguliers et faute d'un essor de la vie économique, risque d'aboutir à la partition.

Jacques Isnard

M. Jospin fixe sa ligne face aux ministres autrichiens

Des manifestations anti-Haider sont organisées samedi 19 février à Vienne, à Paris et dans plusieurs villes européennes

EN SIGNE de soutien à la grande manifestation organisée samedi 19 février à Vienne pour protester contre la coalition formée par la droite autrichienne avec l'extrême droite populiste de Jörg Haider, des rassemblements auront lieu également dans plusieurs villes européennes. A Paris notamment, un défilé est prévu à partir de Saint-Germain-des-Prés, en début d'après-midi, à l'initiative du Comité national de vigilance contre l'extrême droite : « Citoyens d'Europe avec les démocrates autrichiens » en sera le mot d'ordre.

La politique à l'égard de l'Autriche a été abordée lors de la traditionnelle réunion de ministres du jeudi à l'Hôtel Matignon par le premier ministre. Lionel Jospin souhaitait mettre un terme à la sourde opposition au sein du gouvernement sur l'attitude à adopter lors du travail au sein des institutions européennes.

UN PRINCIPE ET DES NUANCES

Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, partisan d'une position souple afin de ne pas isoler l'Autriche, n'est pas sur la même ligne que le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, qui défend au contraire une position très dure. Dans une note adressée fin janvier à Lionel Jospin, M. Moscovici avait plaidé en ce sens, en affirmant notamment qu'il revenait à l'Europe de faire peser une pression maximale sur l'Autriche et non pas l'inverse.

C'est en l'absence des deux hommes – M. Védrine étant en voyage en Inde et M. Moscovici étant retenu devant le Parlement européen – que la discussion s'est engagée, jeudi. Les ministres présents, dont plusieurs sont confrontés à des homologues membres du parti d'extrême droite de Jörg Hai-

der, ont largement approuvé Martine Aubry qui avait symboliquement quitté la salle du conseil informel de Lisbonne lorsque la ministre des affaires sociales autrichienne, Elisabeth Sickl, membre du parti de M. Haider, avait pris la parole. La ministre des sports, Marie-George Buffet, et le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, ont plaidé en faveur de cette « jurisprudence Aubry ». Ils ont également soumis à leurs collègues des propositions d'actions symboliques pour marquer leur hostilité à la coalition autrichienne et soutenir les sociaux-démocrates.

Le premier ministre, qui s'est d'abord félicité de l'attitude « en pointe » des « autorités françaises », a ensuite distribué à ses ministres une feuille de route forte d'un principe... et d'autant de nuances. Après avoir encouragé les ministres à « marquer leur distance et leur réprobation » à l'occasion de chacune des réunions européennes informelles auxquelles participent les Autrichiens, il a explicitement laissé le choix du geste à leur « libre-arbitre », en leur recommandant d'avoir une attitude « juste ». La palette est large, qui peut convenir à la fois à la prudence diplomatique de M. Védrine et à l'attitude plus militante souhaitée par de nombreux ministres.

Pascal Robert-Diard

■ Le Parti social-démocrate autrichien (SPÖ) a élu, jeudi 17 février, un nouveau président, Alfred Gusenbauer, pour remplacer l'ancien chancelier Viktor Klima, démissionnaire. Agé de quarante ans, secrétaire général du parti depuis le mois dernier, il appartient à l'aile gauche. Il a également dirigé le groupe parlementaire social-démocrate au Parlement.

Polémique entre Rome et Berlin à propos de l'extrême droite

ROME et BERLIN

de nos correspondants

« Haider ne doit pas devenir un problème allemand : le dommage diplomatique et commercial serait gigantesque. C'est ainsi : l'étranger, nos partenaires européens, sont très sensibles à la réaction allemande dans l'affaire Haider. Notre histoire est encore très présente », s'est inquiété le chancelier Gerhard Schröder dans un entretien publié, jeudi 17 février, par l'hebdomadaire Die Zeit. Car le chancelier et son ministre des affaires étrangères Joschka Fischer (Verts) ont beau être à l'unisson avec leurs partenaires européens sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Autriche, les deux hommes sont très isolés sur la scène intérieure, le boycott diplomatique du nouveau gouvernement autrichien étant rejeté, selon un sondage, par les trois quarts des Allemands.

Selon un sondage Forsa publié jeudi 18 février par l'hebdomadaire Die Woche, 12 % des Allemands s'imaginent pouvoir voter pour un parti comme celui de Jörg Haider s'il existait en Allemagne, 20 % répondent « peut-être », soit au total 32 % des électeurs.

Se lançant sur la vague, le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, a déclenché une véritable croisade pour défendre les Autrichiens. Président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), celui-ci cherche à s'affirmer comme le leader de l'opposition, profitant de la crise dans laquelle la CDU est plongée avec l'affaire de ses « caisses noires ». M. Stoiber s'est ainsi violemment opposé sur le sujet au ministre des affaires étrangères, mercredi, au Bundestag.

« La politique de Stoiber vis-à-vis du nouveau gouvernement autrichien est au-delà du bien et du mal. Si on le suivait, l'Allemagne serait isolée internationalement », réaffirme dans Die Zeit le chancelier, qui défend le principe d'ingérence politique en Europe. « Nous autres, Al-

lemans, ne nous sommes pas plaints lorsqu'il y a eu une critique massive de l'étranger à l'encontre des [partis d'extrême-droite] Republikaner et DVU. L'immixtion est un processus tout à fait normal entre partenaires ; c'est l'expression d'une politique intérieure européenne », dit-il.

Déclenchant un tollé à Rome, le chancelier a expliqué que, contrairement à ce qui s'était passé en 1994, l'Union « devrait [intervenir en Italie] s'il y avait de nouveau des néofascistes à la table du gouvernement. Nous ne pouvons pas et ne devons pas revenir en arrière sur les standards que nous nous sommes fixés ».

INITIATIVE DIPLOMATIQUE

Le président du Conseil italien, l'ex-communiste Massimo D'Alema, a dû intervenir à la chambre des députés pour réfuter l'amalgame entre l'Alliance nationale (AN) de Gianfranco Fini (ex-néofasciste) et le parti de M. Haider. Il a fait remarquer que « les déclarations du chancelier dénotent une connaissance limitée de l'évolution de nos partis politiques. Aucune des forces politiques appartenant au Pôle de la liberté [opposition] ne professe d'idéologie néofasciste et non démocratique. Il s'agit de forces qui n'ont rien en commun avec les idées exprimées par Haider. Il est donc souhaitable que le chancelier reconsidère ses déclarations ». M. D'Alema a fait savoir qu'une initiative diplomatique serait prise en ce sens.

Fait assez rare, Massimo D'Alema a été applaudi à la chambre sur les bancs de la droite. Gianfranco Fini a estimé que le chancelier avait commis « un grave dérapage ». Le président d'AN s'était dissocié du parti néo-fasciste (MSI, Mouvement social italien) lors du congrès de Fuggi, en 1995, pour fonder l'Alliance nationale. Il récusait toute parenté avec les formations de MM. Le Pen ou Haider.

Michel Bôle-Richard et Arnaud Leparentier

Le mélange du religieux et du politique est contesté par de nombreux Iraniens

Pour le grand ayatollah Makarem Chirazi, les deux sont « jumeaux »

Les Iraniens se sont rendus aux urnes, vendredi 18 février, pour élire les 290 députés qui formeront le sixième Parlement de la République isla-

mique. Les médias officiels ont exhorté la population à voter en rediffusant des déclarations de l'ayatollah Rouhollah Khomeini, fondateur de la

république, et d'autres dignitaires religieux au sujet de l'importance des élections. Les résultats seront connus au mieux samedi.

QOM

de notre envoyée spéciale

Les Iraniens sont de plus en plus irrévérencieux envers les mollahs, qu'ils raillent avec délectation. Non qu'ils résistent à la religion. Ce serait même le contraire. La grande majorité d'entre eux sont fiers de leur appartenance à l'islam et de leurs villes saintes – dont Qom – et respectueux de la haute hiérarchie religieuse. Leurs sarcasmes traduisent la lassitude de voir le clergé s'obstiner à gérer le pays au nom de la religion, ou plutôt de la version la plus conservatrice de cette dernière, alors qu'à leurs yeux c'est de « gestionnaires », d'« experts » de « personnels rationnels » et « compétents » que le pays a besoin.

La bataille qui, dès janvier, et dans la perspective des législatives du 18 février, a opposé réformateurs et conservateurs à coups de déclarations, d'échanges d'accusations et d'éditoriaux, n'a pas épargné le clergé. Ainsi, le dessinateur du quotidien *Azad*, diffusé sur l'île de Quish, a-t-il publié deux dessins dont les allusions n'ont échappé à personne. Un chef religieux, l'ayatollah Mesbah Sanéi, ayant accusé les partisans du changement d'avoir été infiltrés par la CIA, et la presse réformatrice d'avoir été payée par la centrale de renseignements américaine, *Azad* lui a renvoyé l'accusation sous les traits d'un crocodile (en iranien : *temseh*, phonétiquement proche de *Mesbah*) pleurant sur son sort, sous la

menace d'écrivains « mercenaires ». Le lendemain, le caricaturiste enfonçait le clou, en mettant en scène un intègre à la panse remplie de billets verts, sommant un homme de plume au ventre creu d'avouer ce qu'il a fait des dollars.

Il n'en a pas fallu plus pour que des centaines d'étudiants des écoles religieuses de Qom se mettent en grève pour dénoncer l'offense et réclamer la démission du ministre de la culture, Ataollah Mohadjari, qui est à la pointe du combat pour les libertés, et que ces étudiants tiennent pour responsable de ce qu'ils considèrent être une dissolution des mœurs. C'est à la demande du Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, qu'ils ont cessé leur mouvement. Le caricaturiste a été conduit en prison et le directeur responsable du journal, Mohamad Reza Yazdanpanah, traduit en justice, bien qu'il ait présenté de justes excuses à qui-conque a été « involontairement » offensé.

CANDIDATS RÉFORMATEURS

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la ville de Qom, qui abrite le tombeau de Fatima, la sœur de l'imam Ali Reza, une grande université et une multitude d'écoles religieuses, n'est pas entièrement acquise au camp conservateur. C'est là, du reste, qu'est maintenu en résidence surveillée l'un des plus éminents ayatollahs dissidents, Hossein Ali Montazeri. Et la liste des candidats réformateurs

aux législatives y est conduite par un autre ayatollah, Sayed Mohsen Mousavi-Tabrizi. Ici peut-être plus qu'ailleurs, des clercs se sont portés candidats sur toutes les listes électorales. Le plus célèbre d'entre eux à l'échelle nationale est candidat à Téhéran. Il s'agit de l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, qui, malgré son rang religieux et ses états de service politiques – ou plutôt à cause de ces derniers –, en a pris pour son grade de la part de certains éditorialistes réformateurs.

« DES RÉFORMES S'IMPOSENT »

Cette mixtion du temporel avec toutes ses vicissitudes et du spirituel est au cœur d'un débat au sein de la hiérarchie religieuse, tous niveaux confondus, et entre penseurs. Pour Makarem Chirazi, l'un des rares « grands ayatollahs » (*marjaa taqlid*, c'est-à-dire source d'imitation pour les musulmans chiites), le mélange des genres ne risque pas de nuire à la religion. « Si la politique est guidée par les valeurs humaines et religieuses, alors elle ne concurrence ni ne contredit la religion », a-t-il déclaré au Monde, dans sa *hozeh* (école religieuse) de Qom. Et « si les politiques suivent la voie des valeurs humaines et morales, ils ne nuisent pas [à la religion]. Au contraire, ils la purifient », assure-t-il. « La politique en islam n'est pas assimilable à celle [qui se pratique en] Occident. (...) Celle-ci est fondée sur les [valeurs] matérielles et nuit à la religion. »

En tant que république, dit-il encore, l'Etat iranien doit « se fonder sur l'avis des gens et les élections », et c'est la raison pour laquelle il incite les Iraniens à exercer leur droit de vote. Mais, « en tant qu'islamique », l'Etat iranien « doit être guidé par un expert connaisseur de l'islam ». D'où le principe du *vali-faqih*, c'est-à-dire de la suprématie du Guide, premier personnage de l'Etat. Ce principe est à la base de la Constitution de la république, mais il ne fait pas l'unanimité au sein de la hiérarchie religieuse, encore moins parmi les laïcs. Mais, explique le grand ayatollah Makarem Chirazi, « la culture musulmane, la religion et le gouvernement sont jumeaux ». « Les gens doivent être consultés, mais à la lumière des valeurs islamiques. En Occident, la démocratie est un concept politique laïc. En République islamique, (...) elle est conforme » aux principes de base de la religion.

Pour toutes ces raisons, « rien, dit-il, n'interdit aux hommes de religion d'occuper des fonctions politiques ». Mais aucun gouvernement au monde n'étant parfait, « des réformes s'imposent constamment ». Pour ce qui est de l'Iran, « la priorité doit être accordée aux réformes économiques, parce que les gens souffrent du chômage, de la cherté de la vie, etc. ». Il n'en faut pas moins « des réformes dans le domaine des libertés, (...) toujours dans le respect des valeurs religieuses et islamiques ».

Mouna Naïm

M. Milosevic réélu à la tête du Parti socialiste de Serbie

BELGRADE. Le président yougoslave Slobodan Milosevic a été reconduit à l'unanimité à la tête de son Parti socialiste de Serbie (SPS) réuni en congrès jeudi à Belgrade. Sur les 2 309 délégués, 2 308 ont voté pour la reconduction de Milosevic au poste de président du SPS, un bulletin étant non valide, a annoncé Gorica Gajevic, secrétaire générale du parti.

M. Milosevic, qui a fondé le SPS en 1990 à la suite de l'éclatement de la Ligue des communistes de Yougoslavie (SKJ), était l'unique candidat à sa propre succession. Il s'est ensuite adressé aux délégués en affirmant : « En Serbie, nous n'avons pas d'opposition, nous avons un groupe de mauviettes soudoyées et de spéculateurs et voleurs soumis au chantage. » M. Milosevic a enfin affirmé que la mission civile et militaire internationale au Kosovo a subi « un fiasco total » et souhaité qu'elle parte « au plus vite ». – (AFP)

Les démarches se multiplient à propos du jeune naufragé cubain

WASHINGTON. Les Etats-Unis sont en train d'étudier une demande de La Havane qui souhaiterait que des diplomates cubains puissent rencontrer le petit naufragé Elian Gonzalez, a déclaré jeudi le département d'Etat. « Nous nous attendons à ce qu'une décision soit prise sous peu », a déclaré jeudi 17 février le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. M. Rubin a précisé toutefois que c'était aux services d'immigration américains (INS) de prendre une décision. Par ailleurs, selon une autre source, le père du petit naufragé cubain Elian Gonzalez, Juan Miguel Gonzalez, pourrait se rendre aux Etats-Unis pour tenter de rapatrier son fils et une décision en ce sens pourrait être prise d'ici une semaine. « C'est peut-être une affaire d'une semaine », avant que M. Gonzalez a, déclaré Joan Campbell, ancienne secrétaire générale du Conseil national des Eglises, une organisation oecuménique qui avait fait venir le mois dernier aux Etats-Unis les grands-mères cubaines d'Elian. « Sa présence ferait la différence », a-t-elle estimé à Washington lors d'une conférence de presse à laquelle participaient également des représentants américains favorables au retour à Cuba d'Elian. – (AFP)

Kofi Annan « révolté » par l'ampleur des dévastations au Timor-Oriental

DILI (Timor-Oriental). Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a quitté, vendredi 18 février, le Timor-Oriental pour l'Australie en déclarant qu'il ne s'attendait pas à une pareille dévastation de l'ancienne province indonésienne qui est désormais sous administration des Nations unies. « Les dévastations que j'ai pu observer sont bien plus graves que ce que j'avais imaginé d'après la presse et que ce que j'ai vu à la télévision. La reconstruction est une immense tâche », a déclaré M. Annan devant 4 000 personnes rassemblées à Dili, capitale du Timor-Oriental, avant son départ. « Je veux exprimer ma profonde révolte devant les meurtres, les exactions et la destruction de septembre dernier. J'aurais souhaité que nous ayons pu empêcher ou limiter cela », a encore dit le secrétaire général de l'ONU.

M. Annan avait prévenu mercredi à Djakarta que si l'Indonésie ne jugeait pas les responsables des atrocités et violences commises au Timor-Oriental, la mise en place d'un tribunal international restait toujours une possibilité. Une commission indonésienne a cependant recommandé l'ouverture d'une procédure judiciaire contre 33 personnalités civiles et militaires, nommément identifiées, dont l'ancien ministre de la défense, le général Wiranto et cinq de ses collègues. – (AFP)

Lockerbie : démission du procureur général d'Ecosse

EDIMBOURG. Le procureur général (*Lord Advocate*) d'Ecosse, Lord Hardie, a remis mercredi soir 16 février sa démission, un geste qui risque de nuire au procès des auteurs présumés de l'attentat de Lockerbie. Le procès doit s'ouvrir en mai prochain. Mené par trois magistrats écossais, il aura lieu dans un pays neutre, les Pays-Bas. De source proche de l'affaire, on indique jeudi que le départ de Lord Hardie, qui n'a en soi rien d'exceptionnel, souligne néanmoins la faiblesse du dossier instruit contre les deux suspects, deux ressortissants libyens. Abdel Basset Al Megrahi et Al Amin Khalifa Fahima sont soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat du 20 décembre 1988 contre un avion de la PanAm qui fit 270 morts dans la ville écossaise de Lockerbie. Le successeur de Lord Hardie n'a pas été désigné mais, selon la pratique écossaise, son poste devrait vraisemblablement être repris par son numéro deux, le conseil (*Solicitor General*) Colin Boyd. – (Reuters)

Elèves tunisiens en jugement

SFAX. Trente-trois élèves vont être jugés à El Hamma et à Sfax (sud) pour « atteinte aux biens privés et publics » après avoir été interpellés suite à des actes de violence, ont indiqué jeudi soir 17 février les autorités judiciaires. Des sources tunisiennes à Paris et Tunis avaient affirmé jeudi que soixante-six lycéens allaient être jugés suite à plusieurs journées de manifestations parfois violentes à El Hamma et Sfax. La Ligue tunisienne des droits de l'homme a estimé que ces manifestations ont été provoquées par l'augmentation du prix du gaz et des rumeurs sur une éventuelle hausse de 50 % du prix du pain. – (AFP)

Cinq ans de prison pour avoir dénoncé la corruption dans l'armée marocaine

RABAT. Le capitaine Mustapha Adib, 31 ans, a été condamné jeudi 17 février à cinq ans de prison par le tribunal militaire permanent de Rabat pour avoir dénoncé la corruption dans l'armée marocaine auprès d'un journaliste étranger. Son avocat, M^e Abderrahim Jamaï, a dénoncé « toute une série de violations des droits de la défense et des règles les plus élémentaires de procédures ». Il s'est notamment élevé contre le principe du huis clos, le fait qu'un des juges était, selon lui, « juge et partie » puisque son client avait porté plainte contre lui pour sanctions abusives, et le refus du tribunal d'entendre tous les témoins de la défense.

De son côté, M^e Abderrahim Berrada, l'avocat d'Abraham Serfaty qui assistait au procès malgré le huis clos en tant qu'observateur, a déclaré qu'il avait été « choqué par la façon ubuesque » dont il s'était déroulé, « en contre-sens de ce nouveau Maroc dont on parle ». « Est-il d'ailleurs vraiment nouveau, je commence à en douter », a-t-il ajouté. Mustapha Adib avait accepté fin novembre 1999 de rencontrer un journaliste du Monde et d'être cité dans un article dans lequel des officiers dénonçaient la corruption dans l'armée marocaine. – (AFP)

La police réprime une manifestation anti-américaine à Beyrouth

UNE MANIFESTATION anti-américaine a été vivement réprimée par la police à Beyrouth, jeudi 17 février. Environ 2 000 jeunes gens ont marché contre l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre le soutien exprimé par Washington à Israël lors des derniers bombardements de représailles contre le Hezbollah libanais. Ils ont riposté par des jets de pierres aux tirs de grenades lacrymogènes et aux charges à la matraque de la police anti-émeutes. Les étudiants, qui réclament depuis plusieurs jours le départ de l'ambassadeur américain, David Satterfield, devaient organiser vendredi un sit-in devant les locaux de la

chaîne américaine CNN, accusée de partialité. La plupart des protestataires sont des étudiants de l'Université américaine de Beyrouth et de l'Université libanaise. Le mouvement a reçu le soutien du Hezbollah chiite.

Les incidents à Beyrouth sont survenus après la décision du cabinet restreint israélien, mercredi, d'autoriser le premier ministre Ehoud Barak et deux autres ministres à donner le feu vert à des représailles immédiates à toute attaque de soldats israéliens au Liban, y compris par des frappes contre des objectifs civils. Jusqu'alors, ces opérations exigeaient l'approbation de l'ensemble du gouvernement.

Washington, tout en critiquant les opérations du Hezbollah, a condamné cette décision. « Nous ne pensons pas que les attaques israéliennes contre des infrastructures civiles et des zones habitées résolvent le problème. De telles actions ne font qu'ajouter aux souffrances du peuple libanais », a expliqué James Rubin, porte-parole du département d'Etat. Enfin, une réunion prévue le 5 mars, à Charm El-Cheikh, en Egypte, entre les présidents des Parlements égyptien, jordanien, israélien et italien, a été annulée à cause des raids israéliens contre le Liban, a déclaré jeudi Fathi Sourour, président du Parlement égyptien. – (AFP, Reuters)

Mouna Naïm

Au long de la Tisza, on pleure le poisson disparu et les touristes

BUDAPEST

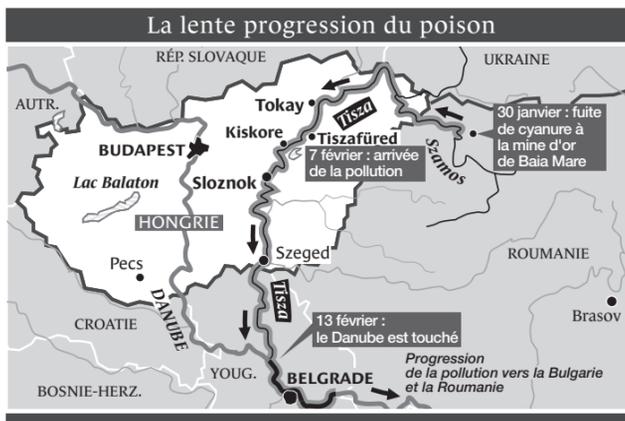
de notre envoyé spécial

« Au début, il y a eu une masse solide de cadavres, comme un tapis continu. Les poissons, morts ou ago-

REPORTAGE

La pollution partie de Roumanie est une catastrophe pour la Hongrie

nisant, couvraient toute la largeur du fleuve. Puis ils étaient groupés en tâches, qui n'ont pas cessé de passer, pendant toute la journée, et encore le lendemain, et le surlendemain. » Akos Harka, professeur de biologie à Tiszafüred, dans l'est de la Hongrie, n'oubliera pas ce jour noir du lundi 7 février, lorsque la pollution au cyanure provoquée une semaine auparavant par une fuite à la mine d'or de Baia Mare, en Roumanie, a atteint la ville. Tous les habitants de ce bourg collé à la Tisza étaient sur le pont qui enjambe le fleuve, et regardaient le spectacle bouleversant d'un défilé de poissons morts. « On était tous des hommes, et on soupirait



comme si l'on était au cimetière », raconte-t-il.

Ces témoignages d'émotion incoercible, on les retrouve tout au long d'un fleuve dont les dizaines d'espèces de poissons – sandre, carpe, brochet, goujon, silure, brème, etc. – sont à la fois la source de vie et le symbole. A Kiskore, quelques kilomètres plus au sud, le pêcheur Reszô Lenart s'en souvient aussi comme d'un jour de larmes : « Tous les pêcheurs qui ont vu ça de leurs propres yeux ont pleuré. Une partie de notre vie a disparu à jamais. » Engoncée dans son haut-de-chaussure de caoutchouc sous la pluie froide, au bord du lac de Kiskore que traverse la Tisza, il décrit les énormes poissons blancs qui barraient toute la largeur du fleuve, et qu'il a ramassés, avec son copain Sandor Pocs, par quintaux. Dans la ville de Szolnok, à quarante kilomètres au sud, Istvan Hafra, le directeur régional de l'environnement, conserve l'image du cortège mortuaire qui a traversé la ville pendant dix heures, masse si compacte que

« l'air ambiant prenait une lumière argentée ».

Mais dix jours après le drame, tout l'effort des autorités est maintenant d'essayer d'atténuer la mauvaise publicité faite à cette région pauvre de l'est de la Hongrie, et dont le tourisme est le principal atout. Face au barrage de Kiskore, dans un bâtiment moderne et sans saveur, une brochette d'élus sont réunis en conférence de presse. Le maire de Szolnok tance les journalistes : « Vous ne devez pas répandre d'informations incorrectes », avant de rassurer : « Dès cet été, on pourra à nouveau pêcher dans le lac, qui est à 80 % indemne. » Le député Mihály Babak renchérit : « Avec du travail et du marketing, nous pouvons rétablir la situation touristique. »

LES PÊCHEURS PESSIMISTES

Il n'empêche : la masse d'eau cyanurée a poussé toute la vie du nord au sud de la Tisza comme un piston sans pitié, et si le mot « espoir » revient comme un leitmotiv, la destruction écologique est cer-

SYMBOLE DE SERVICE



Tél : 01 55 04 90 10 - www.aeromexico.com

Hervé Kempf

MAIRES Les élections municipales, qui auront lieu en mars 2001, seront la première mise à l'épreuve de la loi sur la parité et du futur texte renforçant les règles sur le cumul

des mandats. Après l'éclatement de l'extrême droite en 1999, ce scrutin permettra aussi de mesurer ce qu'il reste de l'audience et de la « capacité de nuisance » électorale du Front

national et du Mouvement national républicain de Bruno Mégret. ● JACK LANG attend la semaine prochaine pour annoncer sa décision d'être ou non candidat à la candida-

ture auprès des militants socialistes de Paris. ● À BORDEAUX, les socialistes n'ont pas encore arrêté leur stratégie ni l'identité de leur chef de file face au maire sortant, Alain Jup-

pé (RPR). ● À LILLE, la droite est toujours aussi affaiblie par ses divisions et ne parvient pas à se mettre d'accord sur le nom d'un concurrent solide face à Martine Aubry.

Les nouveaux paramètres des élections municipales de 2001

La loi sur la parité et le durcissement attendu des règles sur le cumul des mandats obligent tous les partis à renouveler leurs candidats. A la « crise des vocations » s'ajoutent les incertitudes politiques, concernant notamment le poids de l'extrême droite, un an avant les législatives

PARIS et, presque aussi tapageusement, Lyon occupent, depuis de nombreux mois déjà, la chronique de la préparation des élections municipales de mars 2001. A lui seul, le sort de la capitale est un enjeu suffisamment important pour justifier ce traitement à part : la conquête par la gauche du donjon de la « chiraquie » serait, pour la droite, une calamité à un an des élections législatives et présidentielles. Pourtant, l'enjeu des municipales dépasse largement ces deux cas particuliers, aussi symboliques soient-ils. Non seulement ce scrutin – couplé avec les cantonales – pèsera sur les rendez-vous de 2002, mais il devrait contribuer à modifier en profondeur le visage de la France politique.

● **La part des femmes.** C'est un casse-tête majeur : pour la première fois, les partis et les candidats seront soumis à des contraintes juridiques pour la composition des listes. Conformément à la loi, encore en discussion, sur la parité, les listes dans les communes comptant plus de 2 000 habitants – dans l'état actuel du texte – devront compter 50 % de femmes. Pour remplir cette obligation, la droite reconnaît qu'elle est handicapée par rapport à la gauche, déjà bien à la peine. Campagnes de prospection, envois spéciaux dans les départements, chargés de trouver des

femmes volontaires, réunions « *Tupperware* » pour convaincre des hésitantes... chaque formation s'efforce, à sa manière, de combler son retard.

C'est pour les maires sortants désireux de se représenter que cette contrainte est la plus rigoureuse. Trouver des femmes, c'est, en plus, écarter des hommes, adjoints ou conseillers municipaux, qui, selon la formule consacrée, « n'ont pas démérité ». Et qui dit sortant écarté dit, bien souvent, listes dissidentes suscitées. Ce risque préoccupe particulièrement les partis de droite : le RPR, mais aussi l'UDF et DL redoutent que l'existence du RPF de Charles Pasqua et Philippe de Villiers ne soit un encouragement à la dissidence. Certains d'y trouver une famille d'accueil, les sortants écartés seront tentés de se présenter sous ces couleurs contre l'équipe dont ils auront été écartés.

● **Un peu moins de cumul.** Bien sûr, le Sénat fait obstacle à ce qu'un parlementaire ne puisse plus être aussi maire. Pourtant, le durcissement des règles sur le cumul imposera à nombre d'élus d'abandonner un mandat. Déjà, certains députés qui sont aussi maires et conseillers généraux (ou régionaux), désormais contraints de choisir, se demandent s'ils ne vont pas préférer le confort et les indemnités de leur conseil général



plutôt que de solliciter un nouveau mandat de maire, astreignant et généralement mal indemnisé. Les maires qui sont aussi conseillers généraux et régionaux sont confrontés au même dilemme. Les députés européens qui envisagent d'être maires seront contraints, en cas de succès, de quitter Strasbourg. Les nouvelles règles sur le cumul provoqueront immanquablement un renouvellement, en dépit de la résistance du Sénat.

● **La crise des vocations à droite.** C'était en février 1999, et le RPR faisait alors des projets. Philippe Séguin était encore président du mouvement, Nicolas Sarkozy son secrétaire général et Charles Pasqua un de ses membres fondateurs. Les élections européennes n'avaient pas encore eu lieu, mais, déjà, les chefs de la famille gaulliste se penchaient sur la préparation des lointaines municipales, Jacques Chirac le premier. En ce

mois de février, un détail tracasait l'ancien président du RPR : à deux ans des municipales et des cantonales, la carte de l'implantation politique de la droite présente d'inquiétantes zones aveugles. Face à un maillage rose-rouge-vert qui s'est étoffé, rajeuni et féminisé aux législatives de 1997, le bleu se morcelle et, par endroits, se sclérise. Or, des municipales, il n'y aura plus qu'un pas aux législatives et à la présidentielle : il est temps de réagir.

Le chef de l'Etat imagine alors de rééditer, trente-quatre ans plus tard, l'opération connue sous le nom de code de « *serment de Solignac* » : aux élections législatives de 1967, le mouvement gaulliste avait lancé à l'assaut du Sud-Ouest « rouge » une vague de jeunes et ambitieux candidats, au nombre desquels M. Chirac. Devenu président de la République, celui-ci imagine, par exemple, Eric Raoult se lancer à la reconquête de Lille, et d'autres responsables en mal d'implantation se propulser à Nantes, Rennes, Montpellier, Strasbourg et autres capitales régionales détenues par la gauche.

Si l'opération a fait long feu, après la déroute des élections européennes, le diagnostic reste d'actualité : la droite subit une grave crise des vocations qui la handicape pour mettre à exécution ses projets de renouvellement et de rajeunissement des cadres, et donc des listes. De manière encore plus voyante, dans nombre de villes détenues par la gauche mais où une reconquête est envisageable, au moins à terme, l'opposition ne dispose pas de chef de file qui s'impose. La division de la droite, qui ne se dément pas, ajoute parfois les querelles à l'effacement, comme à Lille (*lire ci-dessous*).

● **Renouveler les cadres à gauche.** Les partis de la majorité n'avouent pas une même crise des recrutements. Cela n'empêche pas le Parti socialiste de s'efforcer de faire émerger de nouveaux « talents » à l'occasion de ces élections. C'est d'ailleurs la mission confiée par Lionel Jospin à François Hollande. Les socialistes sont notamment confrontés à l'usure de certains artisans de la « vague rose » qui, aux élections municipales de 1977, avait permis à quarante nouveaux élus d'enlever à la droite des villes de plus de 30 000 habitants.

● **Le niveau de l'extrême**

droite. C'est une des inconnues du scrutin. L'éclatement du Front national en 1999 a été vécu comme une véritable libération par l'opposition. Pour la première fois depuis dix ans, elle entrevoit la fin des triangulaires qui lui ont fait perdre des circonscriptions et des villes contre la gauche. Le scrutin municipal lui permettra de mesurer ce qu'il reste aujourd'hui du « pouvoir de nuisance » de l'extrême droite, et donc de savoir autrement que par des sondages ce à

Le calendrier de l'UDF pour Lyon

Au terme d'une réunion avec les responsables locaux de l'UDF, François Bayrou a annoncé, jeudi 17 février, à Lyon, que le candidat de son parti pour les élections municipales serait choisi le 30 avril lors d'un vote des militants. Cette procédure de sélection sera précédée par le dépôt des déclarations de candidature, entre le 15 et le 30 mars, puis par une réflexion fondée sur des études d'opinion. Elle revient à accorder un délai de réflexion supplémentaire au président du conseil général du Rhône, le sénateur Michel Mercier, président de la fédération UDF du Rhône, alors que le premier adjoint au maire de Lyon, Christian Philip, s'est déjà déclaré candidat.

Lors d'une étape à Saint-Etienne, le président de l'UDF a jugé « absurde » et « nuisible » la division de la droite locale : le maire sortant, Michel Thiollière (UDF), est contesté par son premier adjoint, le député (RPR) Christian Cabal.

quoil elle peut s'attendre aux élections législatives de 2002. Pour autant, les municipales demeurent, pour les deux partis de l'extrême droite – Front national (FN) et Mouvement national républicain (MNR) –, un scrutin à leur portée, dans la mesure où il suffit d'obtenir 10 % des suffrages exprimés pour se maintenir au second tour de ce scrutin. Après le choc des municipales 1995, à l'occasion desquelles l'extrême droite, alors unie, avait conquis trois villes, celles de 2001 pourraient être un nouveau tournant.

Cécile Chambraud

Jack Lang s'est « pratiquement » convaincu de devoir se faire violence

JACK LANG voyage et réfléchit. Entre deux avions, entre deux missions, l'infatigable commis voyageur des grandes causes pèse et repèse sa décision : être ou ne pas être candidat à la Mairie de Paris. Mercredi 16 février, il était à Huntsville (Texas) au chevet du condamné à mort américain Odell Barnes. Une pause à Paris, puis à Blois, et il pourrait repartir pour Vienne, samedi, pour participer au rassemblement européen contre l'extrême droite dans la capitale autrichienne.

Paris et la bataille pour les municipales de mars 2001 ? La prise de l'Hôtel de Ville et la compétition annoncée contre l'autre candidat socialiste déjà inscrit dans la course, Bertrand Delanoë ? L'ancien ministre de la culture entretient le mystère sur sa candidature. Il dit et fait savoir qu'il réfléchit encore, que quitter le Loir-et-Cher, abandonner Blois, la ville dont il est le maire depuis 1989, lui pose un vrai problème. Pourtant, ses partisans comme, désormais, ses détracteurs le donnent « partant à 95 % ».

Ils seront fixés au plus tôt lundi 21, au plus tard vendredi 25 février, conformément à la

procédure arrêtée par la fédération du PS de Paris. Lui aurait bien aimé retarder l'échéance pour, pendant quelques semaines encore, prendre le pouls des militants. Ses partisans, eux, souhaitent qu'il se déclare vite. Le silence de M. Lang, expliquent-ils aujourd'hui, est le gage du sérieux qu'il attache à cet engagement. Trop long, il deviendrait pesant, tournerait à la coquetterie...

Lèvera-t-il le suspense lundi ? Mardi ? Mercredi, mardi soir, au Cirque d'Hiver, où la fédération socialiste de Paris a invité les Parisiens à « dialoguer » ? Fera-t-il le tour jusqu'à vendredi ? Peu importe, s'il a pris le parti d'« aller », se rassurent ses partisans. Encore hésitant il y a peu, mal à l'aise, voire « *tétanisé* » à l'idée de devoir se frotter, le 30 mars, au vote des militants, il serait « *quasi décidé* ». Ses consultations répétées ces dernières semaines, plusieurs plongées au sein de quelques sections parisiennes, les sondages, enfin, l'auraient « *pratiquement* » convaincu qu'il était le seul capable de faire basculer la capitale à gauche.

A soixante et un ans, M. Lang n'a pas

grand-chose à perdre. Etiqueté « *fabiensien* », tenu en lisière par Lionel Jospin, il a pour capital essentiel sa notoriété, quasi inentamée. Ce qui, justement, manque le plus cruellement à M. Delanoë. « *Le militant moyen aime bien Delanoë*, résume un secrétaire de section. *Mais il a, surtout, très envie de gagner.* » Pour convaincre les réticents, M. Lang se serait, en outre, acheté une nouvelle conduite. Cette campagne, il la jouerait *soft*, moins flamboyant, plus modeste, « *sans barnum ni paillettes* ». Offensif, aussi, puisqu'il se présenterait dans le 12^e arrondissement, jugé gagnable par la gauche en raison des déchirements internes de la droite locale et de son effritement lors des dernières échéances électorales. Gagnable, mais loin d'être gagné.

Dans ces conditions, les militants socialistes se feront une douce violence en le choisissant, supputent ses partisans. S'il se décide à sauter le pas, il restera un mois à l'ancien ministre de la culture pour remiser les paillettes et étrenner son nouvel habit.

Christine Garin

Le PS n'a pas encore arrêté sa stratégie pour Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Cela fait des semaines que les socialistes girondins réfléchissent à la meilleure stratégie pour les élections municipales de 2001. Leur objectif prioritaire : obtenir la majorité des sièges, et donc la présidence, de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB). Depuis sa création en 1968, la CUB, qui regroupe vingt-sept communes, a presque toujours été présidée par le maire de Bordeaux : d'abord Jacques Chaban-Delmas puis, depuis 1995, Alain Juppé. Aujourd'hui, la majorité de droite ne tient qu'à un siège. En conquérant certaines communes, les socialistes espèrent l'en déloger. Cette nouvelle donne affaiblirait le maire de Bordeaux, enserré dans un département et une communauté urbaine de gauche. « *Si on laisse la CUB à Juppé, c'est le système Chaban qui s'installera avec un homme sectaire à sa tête qui n'aura de cesse de devenir le duc d'Aquitaine* », estime Gilles Savary, député européen et chef de file de l'opposition à Bordeaux.

De cette préparation, M. Savary est la pièce maîtresse, mais ses interrogations traduisent la difficulté qu'a la gauche, dans certains endroits, à choisir son chef de file. Ses troupes l'imaginent volontiers

sur tous les fronts, et notamment à Gradignan, ville dont les électeurs votent majoritairement à gauche à toutes les élections, sauf aux municipales : à chaque fois, René Canivenc (RPR) est réélu sans difficulté. Cette fois, il ne se représente pas. Gradignan se trouve également dans un canton – renouvelé en 2001 – et une circonscription détenus par le PS. Et Philippe Madrelle, président (PS) du conseil général, a toujours le projet de l'introniser dans le département. Mais, dans l'hypothèse de ce « parachutage », les caciques en place – Pierre Ducot, vice-président du conseil général, député et maire de Cestas, et Alain Rousset, maire de Pessac et président du conseil régional d'Aquitaine – auront sûrement leur mot à dire : ils ne souhaitent pas que la présence de M. Savary puisse un jour leur faire de l'ombre.

UN COMBAT DIFFICILE

Les militants socialistes bordelais comptent eux aussi sur leur leader. Depuis 1995, M. Savary incarne l'opposition municipale. « *S'il décide de partir vers une autre commune, cela va filer un sacré coup au moral des militants* », s'inquiète un élu proche. Ce serait une illustration de la démission du PS à Bordeaux. « *De toute façon, il*

y a très longtemps que nos camarades du reste du département ont abandonné Bordeaux, poursuit l'élu. *A la limite, ils préféreraient l'homme de droite à ce siège de peur qu'un maire socialiste soit trop puissant. En fait, on ne sent pas vraiment d'envie de leur part.* »

Si M. Savary renonce, la relève sera difficile : aucune tête d'affiche locale, régionale et encore moins nationale n'a montré d'intérêt pour un combat dont il n'y a a priori à attendre aucun gain immédiat. M. Savary ne fait pas la même analyse : « *Il y a presque surabondance de têtes de liste potentielles à Bordeaux. Il n'y aura aucune difficulté pour trouver un bon candidat* », assure-t-il. Sans citer de nom.

L'intéressé hésite donc toujours. Les fortes pressions et la future loi sur le cumul des mandats l'obligent à la prudence. S'il est élu maire, il devra choisir entre son mandat de député européen et son mandat municipal. A Bordeaux, M. Savary a peur de ne pas être suffisamment soutenu : « *Je veux être un candidat de combat, pas de témoignage, et si Bordeaux est à prendre, c'est maintenant et pas dans six ans. Après, on ne verra plus que le dossard de Juppé.* »

Claudia Courtois

La cacophonie de l'opposition de droite à Lille

LILLE

de notre correspondante

A treize mois des élections municipales, dire que la droite peine à trouver un prétendant solide à la succession de Pierre Mauroy (PS) est un doux euphémisme. A Lille, l'opposition offre jour après jour le spectacle de ses déchirements. A l'heure où le Parti socialiste fait bloc derrière Martine Aubry, elle ne parvient pas à faire émerger un chef de file consensuel. Pis, le RPR, l'UDF et DL se livrent plus que jamais à une lutte meurtrière.

La situation n'est pas nouvelle. Depuis la démission du conseil municipal, au lendemain des élections de 1995, du RPR Alex Türk, l'opposition souffre de l'absence d'une personnalité capable de fédérer. Les tensions sont vives entre le RPR et l'UDF, mais aussi au sein même du RPR. La campagne des régionales de 1998 avait ainsi donné lieu à une incroyable cacophonie, au terme de laquelle Jacques Donnay, patron de la fédération du conseil général, a rejoint le RPF de Charles Pasqua, suivi par Alain Bienvenue, ancien trésorier de la fédération, qui a annoncé qu'il conduira une liste RPF aux municipales. Depuis, bon nombre des responsables exclus par Philippe Séguin ont réintégré le RPR.

Le mouvement gaulliste s'est même mis d'accord sur un candidat. Il s'agit de Christian Decock, réintégré à l'automne 1999, bien implanté à Lille puisqu'il cumule les mandats de conseiller municipal, conseiller régional et conseiller général. M. Decock reconnaît qu'il n'a pas la notoriété de M^{me} Aubry. Il n'empêche : l'homme, jovial, volontiers goguenard, dispose d'un capital de sympathie à Lille. Du côté de l'UDF, en revanche, on assure qu'il est un leader de « *seconde division* » et qu'« *il ne tiendrait pas dix minutes à la radio face à Martine Aubry* ». M. Decock est tout de même celui, à droite, qui a accepté d'« *aller à la bataille* » à l'heure où beaucoup d'autres avaient décidé de ne pas se lancer dans un combat considéré comme « *perdu d'avance* ».

LE CHAUD ET LE FROID

Pourtant, Lille offre des possibilités à l'opposition. « *Bien sûr les socialistes ont toujours réussi à garder Lille, qui apparaît du coup comme une forteresse*, reconnaît Bernard Masset, directeur de cabinet de Pierre Mauroy, mais la gauche n'y a jamais réalisé de véritable *raz-de-marée*. Une opposition unie autour d'un candidat crédible aurait ses chances. » En 1995, M. Mauroy ne l'avait emporté au

second tour, dans le cadre d'une triangulaire, qu'avec 48,52 % des voix, contre 41,74 % à M. Türk. Le rattachement de Lomme, petite ville de 26 000 habitants fortement ancrée à gauche, à Lille, l'an passé, a été décidément une initiative opportune pour la gauche nordiste.

Pour l'instant, les cartes demeurent donc extrêmement brouillées à droite. Les rumeurs d'un parachutage – on a parlé de Jacques Toubon, puis de Jean-Paul Delevoye – commencent certes à s'estomper. Pourtant, même si chaque formation, Marc-Philippe Daubresse, maire de Lambersart et responsable de l'UDF inclus, proclame haut et fort sa volonté de constituer une liste d'union, les tensions sont toujours vives. La dernière querelle en date, provoquée par une élection cantonale partielle, a mis aux prises M. Decock et Jacques Richir (UDF), qui fut un temps son rival dans la course au *leadership* de l'opposition lilloise. Depuis, l'UDF brandit la menace d'une liste séparée, sans avancer, cependant, de tête de liste possible. M. Richir ne souhaitant pas se présenter. Quant à M. Daubresse, il dément toute rumeur sur sa candidature. La situation n'est décidément pas clarifiée à droite.

Nadia Lemaire

Le député Didier Migaud (PS) contrôle « sur place » à Bercy les comptes budgétaires de 1999

Le ministère des finances juge « normale » la démarche du rapporteur général du budget

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, le fabiusien Didier Migaud, a fait, jeudi 17 février, comme la loi l'y autorise, un

« contrôle sur pièces et sur place » au ministère des finances. Même s'il assure qu'il ne s'agit pas d'une « marque de défiance » à l'encontre du

gouvernement, sa démarche est révélatrice du doute qui persiste sur la sincérité des comptes budgétaires.

L'INTÉRESSÉ souhaitait rester discret mais son initiative a fait grand bruit aux sommets du pouvoir : Didier Migaud, rapporteur général du budget (PS, Isère) à l'Assemblée nationale, est venu, jeudi 17 février dans la matinée dans un service du ministère des finances pour faire, comme la loi l'y autorise, un contrôle « sur pièces et sur place » de l'exécution du budget de 1999. Ce dernier rebondissement dans l'affaire de la « cagnotte » en dit long sur le doute que de nombreux experts, y compris dans la majorité, éprouvent sur la sincérité des comptes publics.

Au ministère, on tente de minimiser l'affaire. Dans l'entourage de Christian Sautter, on se borne à admettre que M. Migaud est effectivement venu mais seulement pour obtenir des « explications techniques auprès des services ». On fait de plus valoir que la démarche est « normale » puisque le ministre, lui-même, a plusieurs fois répété ces derniers jours que les portes du ministère étaient na-

tuellement ouvertes aux parlementaires souhaitant venir y chercher des informations.

Cette version officielle mérite pourtant d'être précisée. Le plus souvent, les responsables des commissions des finances du Parlement et en particulier les rapporteurs généraux du budget ou les rapporteurs spéciaux se bornent à exploiter, pour leurs rapports, les chiffres que les services du ministère veulent bien leur communiquer. Et ils utilisent peu le pouvoir d'investigation que la loi leur donne. Une ordonnance de 1958 précise, en effet, qu'ils « suivent et contrôlent de façon permanente, sur pièce et sur place », les budgets qui les concernent.

C'est de ce droit dont M. Migaud a usé. Après avoir adressé, au préalable, un long questionnaire à M. Sautter, il est venu dans un service du ministère pour y mener ses investigations. Il est ainsi longuement resté à l'Agence comptable centrale du Trésor. Cette administration, qui relève de la direction générale de la comptabilité pu-

blique, est celle qui émet tous les titres de paiement ou d'encaissement du budget de l'Etat. C'est donc elle qui a la vision la plus complète, en temps réel, des mouvements comptables de l'Etat. Interrogé par *Le Monde*, le rapporteur général du budget a admis qu'il a « pu voir les pièces » qu'il souhaitait consulter. Ces recherches portaient effectivement sur l'exécution du budget de 1999, qui a suscité de si longues controverses, et en particulier sur la période dite « complémentaire », qui donne lieu, fréquemment, à des jeux d'écriture critiqués par la Cour des comptes.

LA DROITE PRISE DE COURT

M. Migaud, lui-même, tient à souligner que sa démarche n'a rien d'exceptionnel et il ne veut pas qu'elle soit interprétée comme « une initiative spectaculaire » ou une « marque de défiance ». Selon lui, il a juste effectué le travail qui est le sien, celui de rapporteur général, qui l'amène fréquemment dans les services du ministère ou

dans des centres d'impôt. Rien donc que de très banal...

Même si ce n'est pas l'intention affichée par M. Migaud, son initiative risque, pourtant, de faire des vagues. D'abord, on ne manquera pas de relever que le rapporteur général est de sensibilité fabiusienne et que son mentor, le président de l'Assemblée, multiplie les critiques contre la politique budgétaire et fiscale du gouvernement. De plus, c'est la droite, ces dernières semaines, qui évoquait l'hypothèse d'un contrôle sur place, dans le cadre des prérogatives de la commission des finances du Sénat, ou dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire. Même s'il s'en défend, le rapporteur général lui a ainsi brûlé la politesse.

Voici un an, le sénateur Jean Arthuis était venu, avec fracas, à Bercy, pour y obtenir un document confidentiel sur les 35 heures. En quelque sorte, M. Migaud a fait de même, mais plus discrètement...

Laurent Mauduit

Dans la fonction publique, la perspective d'un accord sur les 35 heures s'éloigne

Après FO, la CGC juge le texte « inacceptable »

Y AURA-T-IL un accord-cadre sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique ? Rien ne semble moins sûr, à mesure que se rapproche l'échéance du 28 février, date à laquelle le ministère de la fonction publique attend la réponse des sept fédérations syndicales de fonctionnaires (CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, CFTC et CFE-CGC) sur le texte qui leur a été remis le 9 février. Après FO, qui a déjà annoncé, le 13 février, par la voix de son secrétaire général Marc Blondel, qu'elle ne signerait pas l'accord, la CFE-CGC s'est à son tour opposée, jeudi 17 février, à l'approbation d'un accord « inacceptable en l'état ». « On ne demandait pas la lune, mais un minimum de garanties pour que les cadres de la fonction publique puissent bénéficier des 35 heures », explique Charles Bonissol, le président de la fédération CGC.

Tandis que les cinq autres organisations poursuivent la consultation de leurs adhérents, certaines, comme la CGT, première organisation de fonctionnaires, observent

déjà des « remontées pas très positives ». « De toute évidence, on ne se dirige pas vers un accord », regrette Bernard Lhubert, secrétaire général de la fédération CGT, dont l'organisation doit se prononcer le 25 février. L'UNSA, la CFDT et la CFTC se déclarant plutôt favorables au texte, la signature d'un accord majoritaire repose donc sur la position de la FSU, qui attend la réponse de ses 200 000 adhérents, consultés individuellement jusqu'au 6 mars. Or, à quelques jours de la grève intersyndicale du 16 mars pour l'emploi et contre la précarité dans l'éducation nationale, on voit mal ce qui pourrait les inciter à signer un texte dont leur secrétaire générale, Monique Vauillat, continue à déplorer le « blocage important » sur les créations d'emplois. La FSU a d'ailleurs répondu favorablement, comme FO et la CGC, à l'invitation de la CGT sur « les initiatives à mettre en place pour garantir l'unité de la fonction publique en l'absence d'accord-cadre ».

Alexandre Garcia

Jacques Chirac appelle à un « renouvellement » du service public

LORS de la réception annuelle du corps préfectoral, le président de la République a estimé, jeudi 17 février, que d'importantes économies d'effectifs et de moyens pouvaient être réalisées dans la fonction publique. En présence du premier ministre, Lionel Jospin, et de plusieurs membres du gouvernement, Jacques Chirac a affirmé que « les possibilités de réussir la modernisation de l'Etat sont plus grandes que jamais ». Le chef de l'Etat s'est interrogé « sur l'opportunité pour l'administration de conserver certaines tâches de gestion » et il a jugé que la mise en commun des services de l'Etat et l'utilisation des nouvelles technologies « devraient permettre dans ce domaine de réaliser des économies d'effectifs et de nos moyens ». « L'usager et le citoyen ont tout à gagner à ce que les emplois ainsi libérés soient redéployés vers l'accueil du public et vers d'autres missions opérationnelles », a ajouté M. Chirac.

Rappelant que près de la moitié des effectifs de la fonction publique seraient à la retraite d'ici dix ou douze ans, le président a souligné que, si cette évolution démographique pouvait aggraver « les difficultés de financement des pensions », elle pouvait aussi créer « les conditions d'un renouvellement en profondeur du service public ».

« ANTICIPER LES BESOINS DES FRANÇAIS »

« Dans ce contexte, a-t-il ajouté, la gestion prévisionnelle des effectifs devient une nécessité. Il faut dès maintenant, avec les agents et leurs représentants, réfléchir aux moyens de tirer le meilleur parti de ces marges de manœuvre, avec le souci d'anticiper les besoins des Français dans dix ans ».

En matière de sécurité, M. Chirac a invité les préfets à ne « pas laisser s'installer une culture de l'incivilité, de la violence et de l'indifférence ».

« Là où la violence s'installe, il n'y a plus de liberté, mais une insécurité qui paralyse la vie en commun. Il n'y a plus d'égalité, mais une fatalité qui condamne les jeunes à rester hors jeu, s'ils n'habitent pas le bon quartier ou ne fréquentent pas la bonne école. Il n'y a plus de fraternité, mais une fragmentation de l'espace social, qui laisse la place à toutes les dérives communautaristes », a affirmé M. Chirac, avant d'ajouter : « Chacun commence à comprendre que le laxisme qui excuse est aussi le laxisme qui exclut. » M. Chirac a aussi dénoncé « la violence qui sévit sur les routes », qu'il a qualifiée de « phénomène barbare » et de « honte pour notre pays ».

Enfin, en présence de la veuve du préfet Claude Erignac, M. Chirac a évoqué la situation en Corse, en rappelant qu'« il revient au préfet de veiller partout à l'exacte application de la loi, garante de l'indivisibilité de la République et de l'égalité des citoyens ».

Laurent Mauduit

M. Blondel (FO) conseille à M. Jospin d'être prudent sur les retraites

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de Force ouvrière, Marc Blondel, estime que le premier ministre, Lionel Jospin, « ne tirera pas contre son électoral » en matière de retraites, dans un entretien à *La Croix* publié vendredi 18 février. « Sauf à jouer à l'apprenti sorcier », M. Jospin « ne touchera pas à la garantie par l'Etat des pensions de retraite des fonctionnaires : les pensions resteront intégrées dans le budget et non gérées dans une caisse particulière », prédit M. Blondel. « Il ne touchera pas non plus aux régimes spéciaux », ajoute-t-il, en estimant que M. Jospin « pourrait mettre en place une sorte de comité de surveillance où siègeront les partenaires sociaux » pour « cautionner un certain nombre de mesures ». Mais, selon M. Blondel, « tout cela ne se fera pas avant l'élection présidentielle ».

Le secrétaire général de FO estime en outre qu'il « manquera 400 milliards [de francs] pour les retraites » en 2015. Pour résoudre cette situation, il affirme n'être « pas opposé à ce qu'on augmente les cotisations sur les salaires ou même qu'on augmente le taux de TVA d'un point ».

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : la cote de popularité de Lionel Jospin chute de 7 points, selon le dernier sondage réalisé par Ipsos, les 11 et 12 février auprès d'un échantillon de 932 personnes et publié par *Le Point* (daté 18 février). Le premier ministre recueille 57 % d'opinions favorables, tandis que 35 % des personnes interrogées (en hausse de 7 points) portent sur lui un jugement négatif. C'est, pour le chef du gouvernement, le moins bon résultat depuis un an. De son côté, la cote de popularité de Jacques Chirac est en baisse de 3 points (à 59 % d'opinions favorables, contre 31 % d'opinions négatives).

■ **EMPLOI** : l'emploi des jeunes de 15 à 29 ans s'est stabilisé depuis quatre ans mais il reste encore inférieur au niveau atteint en 1990 : 38 % travaillaient en 1999, contre 43 % au début de la décennie, selon une étude de l'Insee publiée vendredi 18 février. Par ailleurs, 9,5 % des jeunes étaient au chômage en janvier 1999, un chiffre stable par rapport à 1995, mais qui révèle une aggravation par rapport à 1990, où 8 % des jeunes étaient inscrits à l'ANPE, précise l'étude.

■ **PCF** : Georges Hage a critiqué l'abandon par Robert Hue du traditionnel « bilan de mandat » pour le 30^e congrès du PCF. Interrogé, jeudi 17 février sur LCI, le député du Nord espère démontrer la montée en puissance des opposants à la direction du Parti communiste lors d'un meeting qui se tiendra le samedi 26 février à la salle de la Mutualité, à Paris. M. Hage a exclu de quitter le parti au moment où M. Hue parle de refondre les équipes de direction et de donner toute sa place à une nouvelle génération. « Ce n'est pas quand la direction du parti quitte le communisme que je vais quitter le communisme », a-t-il dit.

Jean-Pierre Dupont, préfet d'Ile-de-France, président de l'Association du corps préfectoral « L'imperium » du préfet s'est un peu estompé »

« Le préfet a été « inventé » il y a deux cents ans. Cette fonction correspond-elle à la société d'aujourd'hui ?

– On pourrait dire du préfet, comme on l'a dit de la République, qu'il est immuable et changeant. Ce qui ne change pas, c'est sa charge, qui est d'incarner, localement, les responsabilités de l'Etat, d'assurer la coordination des services dont les citoyens ont besoin. C'est à lui, aussi, qu'il revient de prendre en charge la gestion des crises : on l'a vu lors des inondations de l'Aude ou lors des tempêtes de la fin décembre.

» Ce qui a changé, c'est qu'avant les lois de décentralisation le représentant de l'Etat contrôlait les collectivités locales.

Aujourd'hui, il n'exerce plus cette tutelle. Certains membres du corps préfectoral, qui ont connu la période antérieure, ressentent encore la situation actuelle comme une perte de pouvoir insupportable. Je ne suis pas sûr, pourtant, que le préfet avait davantage de pouvoir lorsqu'il préparait les délibérations du conseil général qu'aujourd'hui, où il lui revient, par exemple, de négocier les contrats de plan entre l'Etat et la région.

– **En période de crise, c'est lui qui prend les commandes. Hors de ces périodes, n'a-t-il pas un rôle beaucoup moins gratifiant ?**

– L'imperium du préfet s'est un peu estompé, mais était-ce l'aspect le plus intéressant de la fonction ? Je n'en suis pas sûr. Protocolairement, d'ailleurs, il reste le premier personnage du département. Surtout, le préfet est celui qui peut réunir à sa table – de travail ou d'hôte... – tous les partenaires, publics ou privés, d'une action à engager, d'un problème à résoudre, d'un projet à élaborer, etc.

» Ce qui est vrai, c'est qu'en période de crise tout le monde marche au canon ; on ne s'occupe plus des rivalités entre élus ou entre services, des susceptibilités, des intérêts électoraux ou politiques. Le préfet redevient ainsi, pour un temps, le « patron du département » qu'il était censé être sans partage autrefois. Mais l'était-il vraiment ?

– **Par rapport aux administrations centrales, à Paris, le préfet a-t-il les moyens d'être réellement, dans le département, le chef des services de l'Etat ?**

– C'est une conquête de tous les jours. Il faut des hommes et des femmes ayant une capacité réelle à faire travailler ensemble des services qui peuvent toujours être tentés par des stratégies tournées



JEAN-PIERRE DUPONT

vers leurs administrations centrales...

– **Dont dépendent les carrières ?**

– Oui, encore que les chefs de services départementaux sont notés par les préfets... Il peut arriver que des logiques ministérielles s'opposent, au niveau central, et qu'on en retrouve la traduction au niveau local. Un des éléments essentiels, dans ce domaine, est la communication des administrations centrales avec leurs services déconcentrés. Le fait que leurs courriers doivent être adressés au préfet a été une conquête. Aujourd'hui, cette question est dépassée par l'informatique. Un des enjeux principaux du plan d'action gouvernemental pour la société de l'informatique est que toute l'information soit organisée autour d'un point central qui est la préfecture.

– **Pourquoi les préfets réagissent-ils si mal à la mise en cause de leur responsabilité en cas de défaillance des services qu'ils dirigent ?**

– Le problème est de distinguer faute intentionnelle et faute non intentionnelle. En outre, dans notre cas, la mise en cause de la collectivité – la faute pénale de la collectivité en tant que telle – soulèverait une grande difficulté, puisque cela conduirait à mettre en cause la responsabilité pénale de l'Etat.

– **Le fait que la responsabilité de préfets ait été mise en cause dans plusieurs affaires, ces dernières années, pèse-t-il sur leur façon de travailler ?**

– Oui et non. Le « symptôme Furiani » a existé : je crois que, dans le cadre d'une commission départementale ou communale de sécurité, personne ne prendra le risque d'autoriser une structure, destinée à l'accueil du public, sans vérifier autant de fois que nécessaire, plus une, qu'elle présente bien toutes les garanties de solidité ! Cela dit, en 1995, préfet de Seine-Saint-Denis, j'avais été mis en cause par la presse parce que je n'avais pas suivi la commission communale de sécurité, qui faisait des réserves sur les conditions de la tenue du dernier meeting d'Edouard Balladur avant le premier tour de l'élection présidentielle, organisé au Bourget. Je n'étais pas tranquille, c'est sûr. Mais vous voyez un préfet interdire le dernier meeting de campagne d'un candidat à la présidentielle ?

– **Votre association et vous-même aviez pris la défense de Bernard Bonnet, l'ancien préfet de Corse, lors de l'affaire des « paillotes ». Un préfet est-il, selon vous, intouchable ?**

– Nous avons dit un certain nombre de choses, que nous ne sommes pas les seuls à penser et à dire, au sujet de la détention provisoire. Au-delà, les rapports, dans une procédure judiciaire, entre le préfet et le procureur de la République sont un sujet qui mérite qu'on y réfléchisse. Les préfets ne sont pas au-dessus de la loi, mais, si l'on met un préfet en examen, il faut avoir à l'esprit que c'est le représentant de l'Etat qu'on met en examen. »

Propos recueillis par Gérard Courtois et Patrick Jarreau

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

PROFIL DE CONQUÊTE

AEROMEXICO

Tél : 01 55 04 90 10 - www.aeromexico.com

RELIGION Dans un entretien au *Monde*, le ministre de l'intérieur et des cultes, Jean-Pierre Chevènement, estime que la consultation engagée en novembre 1999 avec la

communauté musulmane est « une marque de considération à l'égard des 4 millions de musulmans » de France. L'enjeu est de créer une organisation représentative pour la

deuxième religion de France. ● LE MINISTRE souhaite que les élus locaux s'engagent dans la construction de mosquées et envisage la création d'une « fondation » afin

de financer l'islam. « La République doit assurer le libre exercice du culte à chacun. » ● CRÉATION DE LIEUX DE CULTE, formation des imams, organisation des « carrés

musulmans » dans les cimetières, écoles musulmanes sous contrat ou aumôneries : pour résoudre ces questions, une organisation nationale de l'islam est nécessaire.

Jean-Pierre Chevènement dessine les contours d'un islam à la française

Dans un entretien au « Monde », le ministre des cultes estime que les discussions sur l'organisation de l'islam sont le signe d'une « démarche d'intégration ». Il incite les élus locaux à construire des mosquées afin que la République « assure le libre exercice du culte à chacun »

« Par quelles convictions personnelles faut-il expliquer l'effort que vous avez engagé pour organiser l'islam en France ?

— La France compte 4 millions de personnes de tradition musulmane et j'ai toujours été choqué qu'elles ne puissent pas pratiquer leur culte dans des conditions d'égale dignité avec les autres confessions. Pour moi, toute démarche d'intégration à la République doit prendre en compte l'homme dans toutes ses dimensions. Et la République doit assurer le libre exercice du culte à chacun, à plus forte raison quand il s'agit de la deuxième religion de France.

» L'organisation de la communauté musulmane est l'affaire des musulmans eux-mêmes, mais je pense qu'il appartient aux pouvoirs publics de faciliter leur effort. La consultation que j'ai engagée est d'abord une marque de considération à l'égard des 4 millions de Français et d'étrangers qui habitent notre pays et qui sont de tradition musulmane. Ce que nous avons entrepris constitue une grande « première » à bien des égards. D'abord parce que cette organisation de l'islam se fait dans le cadre d'une République laïque. Ensuite parce que l'organisation d'une confession minoritaire, dans le cadre des lois françaises, peut constituer une expérience intéressante et bénéfique pour l'islam lui-même. C'était l'intuition de l'orientaliste Jacques Berque, qui a été mon ami et reste pour moi un maître à penser.

— Vous avez tenu à faire précéder ce processus par la signature d'un document fixant « les principes et fondements juridiques » des rapports entre l'Etat et le culte musulman en France. Pourquoi ?

— Parce qu'un tel dialogue ne peut pas se nouer en l'air. Ce document est un rappel de principe de l'état du droit positif concernant la laïcité, une photographie en quelque sorte du cadre juridique dans lequel doit s'inscrire en France l'organisation des cultes, et particulièrement du culte musulman. L'islam est à l'heure actuelle la seule grande religion dont le culte reste, en France, sans organisation d'ensemble. C'est pourquoi le moment était venu de lui présenter un tableau du cadre juridique dans lequel les musulmans pourront déci-

der librement eux-mêmes de l'organisation de leur culte. Ce document a fait l'objet de concertations, en particulier avec les fédérations d'associations musulmanes. A cette occasion, je me suis aperçu combien les musulmans ignoraient bien des possibilités qui leur étaient offertes par le droit français pour faciliter la pratique de leur culte, y compris pour construire des mosquées. Je suis sûr que les élus locaux aussi trouveront intérêt à la lecture d'un tel texte. Les mentalités concernant l'islam dans notre pays doivent bouger. Ce document, rendu largement public, y contribuera.

— A terme, quelle forme pourrait prendre une instance représentative de l'islam de France ?

— C'est aux musulmans de le dire, pas au ministre de l'intérieur et des cultes. Mais si je peux me permettre de leur donner un conseil, je leur suggérerais de mettre sur pied une instance légère, vraisemblablement collégiale, peut-être avec des responsabilités tournantes. Et puis il leur faudra trouver le bon rythme. Une assemblée générale des partenaires de cette consultation se réunira de nouveau le 20 avril. Nous avons déjà pris rendez-vous : c'est un calendrier pour se revoir, pas pour aboutir.

« L'islam modéré, que j'ai appris à connaître depuis longtemps, peut être aussi un élément de stabilité dans la société française »

— Sur le papier, le processus semble prometteur. Mais les conflits de personnes dans la communauté musulmane ne risquent-ils pas de freiner ?

— Ces conflits sont inévitables. Ils existent d'ailleurs dans toutes les religions. La diversité de l'islam, tel qu'il s'est développé en France, conduira probablement les musulmans à se donner des structures plutôt souples, point trop diffé-



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

rentes peut-être de celles de la Fédération protestante. Elles ne peuvent être évidemment celles de l'Eglise catholique, pour des raisons que je n'ai pas besoin de développer : il n'existe pas de clergé en islam. Le modèle retenu ne peut pas être non plus une organisation consistoriale telle que Napoléon l'avait mise sur pied à une époque où la séparation des Eglises et de l'Etat n'existait pas. La démarche sera donc de nature fédérale, ou plutôt confédérale, et le ministre des cultes n'y jouera que le rôle de témoin de bonne foi. Il faut faire confiance au mouvement, au dialogue entre les sensibilités.

— Le dossier de la construction de mosquées est l'un des plus urgents. Comment le faire avancer ?

— Les élus locaux doivent savoir que les possibilités qui s'offrent à eux sont nombreuses. Les collectivités locales peuvent garantir des emprunts contractés pour la construction d'édifices de culte, mettre à disposition par bail emphytéotique des terrains communaux, louer des locaux communaux aux communautés religieuses dans les mêmes conditions qu'aux partis politiques, aux syndicats et aux associations. Des possibilités existent donc et, si les musulmans font l'effort non seulement de respecter nos lois, mais aussi d'intégrer la construction de leurs mosquées au paysage de nos villes, les élus ne pourront pas refuser d'accorder le permis de construire. Le document sur les principes juridiques qui doivent s'appliquer à l'islam de France rappelle qu'en matière de construction de mosquées seules doivent s'appliquer les règles d'urbanisme nationales et locales. Aucune autre considération n'est fondée à justifier une décision administrative de refus qui

serait, dans ces conditions, irrégulière. Tout est donc affaire de dialogue et donc, d'abord, de confiance partagée.

— A quels besoins précis répond l'Institut d'études sur l'islam que vous venez de créer avec Claude Allègre ?

— Claude Allègre a confié à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) le soin de mettre sur pied un Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman. Cet institut à caractère laïque, à l'intérieur de l'Université, devrait être un institut de recherche, éventuellement aussi une université ouverte. Mais en aucun cas il ne pourra former des imams. La formation des imams est de la responsabilité des instituts de théologie musulmane, existants, à créer ou à recréer. Il s'agit de former ces imams dans un esprit accordé à nos principes et à nos lois. La majorité au moins devraient être de nationalité française. Il serait bon aussi qu'ils soient francophones. Ce serait un signe d'intégration.

— Pensez-vous qu'accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales pourrait faire avancer la cause de l'islam auprès des collectivités locales ?

— J'ai toujours été partisan de rendre les naturalisations plus faciles et de permettre aux jeunes nés en France d'être reconnus comme citoyens français. Depuis que les étrangers communautaires ont le droit de voter aux élections municipales, je vois mal pourquoi et comment on pourrait tenir écartés de ces scrutins les étrangers non communautaires, c'est-à-dire pour l'essentiel maghrébins, qui ont avec la France une histoire commune très forte. J'ai proposé qu'à partir du renouvellement de la carte de séjour de dix ans ils puissent participer aux élections locales. C'est une position qui n'engage que moi, qui n'engage pas le gouvernement. Elle est un peu la conséquence de Maastricht : ce qu'on fait pour les uns, il faut le faire pour les autres. De toute façon, il faudrait que cette idée soit d'abord bien comprise, car je ne veux absolument pas ressortir un brûlot. Je ne veux pas ranimer des passions malsaines sur un sujet où j'ai cherché au contraire à les calmer.

— La difficulté majeure de-

meure celle du financement de cette communauté, de ses instances de culte et de formation, que vos prédécesseurs avaient tenté de résoudre. Comment envisagez-vous la question de l'indépendance de l'islam de France par rapport aux bailleurs de fonds étrangers ?

— Les démarches de Pierre Joxe et de Charles Pasqua étaient méritoires. Elles ont frayé le chemin de l'organisation de l'islam de France. Nous savons ce qui ne peut pas réussir : une solution autoritaire, imposée d'en haut, ou une solution partielle qui exclurait des sensibili-

« L'organisation de la communauté musulmane est l'affaire des musulmans eux-mêmes, mais il appartient aux pouvoirs publics de faciliter leur effort »

tés importantes. Pour résoudre cette question de l'indépendance financière de l'islam de France, peut-être pourra-t-on envisager la création d'une « fondation » qui puisse bénéficier de financements de sources privées. Ou aussi imaginer que la taxe d'abattage sur la viande halal puisse permettre de contribuer au financement de mosquées. Mais je crois qu'il est trop tôt pour en parler. Les musulmans eux-mêmes doivent d'abord en débattre entre eux. Chaque chose doit venir à son heure.

— Cette reconnaissance et cette organisation de l'islam que vous mettez en œuvre se heurtent à des objections de caractère politique liées aux développements de l'islamisme. Que leur répondez-vous ?

— Cette reconnaissance n'implique évidemment aucune tolérance envers les islamistes. Je ne confonds pas islam et islamisme et il appartient d'abord aux musulmans de ne pas laisser détourner

leur religion à des fins politiques. Le cas échéant, je suis aussi responsable de l'ordre public. Je ne crois pas que mon parcours me rende particulièrement suspect de complaisance envers l'islamisme ou l'intégrisme islamiste. J'ai été l'un des rares hommes politiques français à se rendre en Algérie en 1993, en pleine vague du FIS.

» Pour prendre en compte toutes les données de ce problème, il faut une vision d'avenir. Cette vision d'avenir, en France, c'est l'intégration dans une République une et indivisible, laïque, sociale, mais naturellement pluriethnique. Dans le monde musulman, c'est la nécessaire modernisation, c'est-à-dire la conciliation de l'islam et du monde moderne, dans l'intérêt même des musulmans. Je pense que l'islam modéré, que j'ai appris à connaître depuis longtemps, peut être aussi un élément de stabilité dans la société française. Des inquiétudes demeurent, mais, globalement, l'initiative du gouvernement à l'égard de la communauté musulmane peut être mieux accueillie qu'elle ne l'aurait été encore il y a deux ou trois ans.

» Il fallait au préalable que le gouvernement définisse une politique responsable sur l'entrée et le séjour des travailleurs immigrés. A partir de telles prémisses, beaucoup de Français qui étaient inquiets ont été rassurés. Cette politique, qui bénéficie d'un fort soutien de la part de l'opinion publique, permet aujourd'hui d'avancer sur la voie de l'accès à la citoyenneté des jeunes nés des dernières vagues de l'immigration : l'action des commissions départementales d'accès à la citoyenneté a ouvert le chemin à la tenue d'Assises nationales de la citoyenneté prévues à l'arche de la Défense le 18 mars et qui seront conclues par le premier ministre. Parallèlement, nous avançons sur la voie de l'organisation d'un islam de France. Sur cette politique d'intégration de nos concitoyens de tradition musulmane fondée sur les principes de la République, je suis convaincu que toutes les sensibilités politiques françaises peuvent se retrouver, à l'exception, bien évidemment, des courants xénophobes. »

Propos recueillis par Xavier Ternisien et Henri Tincq

Les dossiers prioritaires, des mosquées à la formation des imams

VOILÀ plus de dix ans que les pouvoirs publics tentent d'organiser le culte musulman en France. Les ministres de l'intérieur et des cultes qui se sont succédé depuis 1988 ont tenté, chacun à sa manière, de faire émerger des interlocuteurs qui soient à la fois représentatifs de la diversité musulmane et respectueux des principes de laïcité. Ces tentatives ayant échoué, les conditions d'exercice du culte musulman n'ont guère évolué et restent marquées par un retard d'organisation si on les compare aux confessions religieuses anciennement implantées en France comme le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme.

Le dossier le plus urgent est celui des mosquées. On estime à 1 600 le nombre de lieux de culte musulmans en France. Il vaudrait mieux parler de « salles de prière », car la plupart sont de petite taille et n'ont pas été construites pour cette fonction : il s'agit en général d'entrepôts, de hangars ou de salles mises à disposition. On est encore loin d'une véritable inscription de l'islam dans le paysage urbain. Pour 4 millions de musulmans, il n'existe que 8 mosquées de plus de 1 000 places. A titre comparatif, comme le souligne le sociologue Frank Frégoni, « les 45 millions de catholiques ont à leur disposition plus de 40 000 édifices cultuels (cathédrales, églises, chapelles) ; les 900 000 protestants disposent de 957 temples ; quant aux

500 000 israélites, ils ont 82 synagogues et oratoires » (*Esprit*, janvier 1998). Des projets de construction de grande mosquée sont à l'étude dans des grandes villes comme Marseille ou Strasbourg. Ils butent souvent sur les divisions internes à la communauté musulmane, parfois sur la mauvaise volonté des élus.

La question des lieux de culte est directement liée à l'existence de cadres religieux, capables de diriger la prière et de prêcher. Ce rôle est dévolu aux imams, qui ne constituent pas à proprement parler un « clergé » : ils ne sont ni ordonnés ni organisés en hiérarchie, mais simplement choisis en fonction de leurs compétences religieuses. Selon une récente enquête du ministère de l'intérieur, sur 500 imams recensés en France, seuls 4 % seraient de nationalité française. La grande majorité d'entre eux ne sont ni francophones ni adaptés à la culture du pays où ils prêchent.

Jusqu'à une date récente, il existait trois centres de formation d'imams en France. Le premier a ouvert ses portes en 1992, à Bouteville, dans la Nièvre, à l'initiative de l'Union des organisations islamiques de France. En 1993, la Mosquée de Paris a créé à son tour un centre de formation dans ses locaux. La même année, un institut islamique a vu le jour à Paris sous l'impulsion d'un enseignant, Didier

Ali Bourg. Aujourd'hui, il semble que seul le premier de ces trois centres ait encore une activité réelle.

Dans l'Education nationale, l'islam ne bénéficie pas encore d'une présence reconnue comparable à celle des autres confessions. A ce jour, il n'existe en France qu'une seule école musulmane privée sous contrat : elle se trouve à Saint-Denis de la Réunion. Dans l'enseignement public, aucune aumônerie musulmane n'a été créée à l'intérieur des établissements du second degré. La loi de 1905 prévoit pourtant qu'il suffit, pour ouvrir une aumônerie, que quelques familles en fassent la demande et en assurent la charge financière.

TAXE SUR LA VIANDE HALAL

La situation est comparable dans l'armée française : il existe bien des aumôneries catholiques, protestantes, israélites mais aucun aumônerie musulman. En ce qui concerne les prisons, une dizaine d'aumôneries musulmanes sont mis à la disposition de l'administration pénitentiaire par la Mosquée de Paris et par celle d'Evry, mais leur nombre ne suffit pas à couvrir les besoins.

Aucun service d'aumônerie n'est prévu dans les hôpitaux, à l'exception notable de l'hôpital franco-musulman Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Pourtant, rappelle l'historien Alain Boyer, la composante religieuse tient un rôle

important dans l'accompagnement des mourants : « La mort dans l'islam est encadrée par un rituel précis. [...] Tout cela devient bien sûr difficile en milieu hospitalier, en l'absence d'imam, et rend la mort, pour le musulman et ses proches, plus douloureuse et dépourvue de toute spiritualité » (*L'Islam en France*, PUF). Au cimetière, le corps du défunt doit être inhumé la tête tournée vers La Mecque. Bien qu'une loi de 1885 fasse des cimetières communaux des espaces non confessionnels, une circulaire du ministère de l'intérieur de janvier 1990 permet aux maires de créer des « carrés musulmans ».

Quelques progrès ont été réalisés sous l'impulsion des pouvoirs publics. D'autres dossiers importants ne pourront être réglés que si la communauté musulmane parvient elle-même à s'organiser. C'est le cas de l'abattage rituel des animaux pour la viande halal. Le ministère de l'agriculture peut, en principe, fournir une dérogation à un organisme religieux national, comme il le fait depuis longtemps pour la viande casher, mais un tel organisme reste à instaurer pour l'islam.

L'enjeu est de taille, puisqu'une taxe sur la viande halal fournirait à la communauté musulmane une bonne partie des ressources dont elle a besoin.

X. T.

Les dialogues précédents

● **La communauté.** La France compte entre 4 et 5 millions de musulmans, dont 2 millions sont de nationalité française, ce qui fait de l'islam la deuxième confession religieuse après le catholicisme. Selon un sondage Ifop-Le Monde de 1994, 27 % des musulmans se considèrent comme « croyants et pratiquants ».

● **Les discussions Joxe.** En 1990, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, crée un conseil de réflexion sur l'islam de France (Corif). Composé de quinze membres choisis par le ministre ou cooptés, le Corif est un organe consultatif chargé de faire des propositions au gouvernement. Il aborde plusieurs thèmes, parmi lesquels les « carrés musulmans » dans les cimetières et la nourriture halal dans les rations militaires.

● **Les discussions Pasqua.** En 1993, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, met fin de facto au Corif en choisissant de s'appuyer exclusivement sur la Grande Mosquée de Paris. Son recteur, Dalil Boubakeur, publie une charte du culte musulman. La position dominante de la Mosquée de Paris, financée par l'Algérie, est rapidement contestée au sein de la communauté.

● **Les discussions Chevènement.** En novembre 1999, Jean-Pierre Chevènement lance une « consultation des représentants des

principales sensibilités musulmanes sur l'organisation du culte islamique en France ». Un texte définissant des « principes et fondements juridiques » pour le culte musulman est soumis aux représentants de l'islam. Il est signé le 28 janvier 2000 par quatre grandes fédérations, cinq grandes mosquées indépendantes et six personnalités qualifiées.

chapitre.com
VOTRE TERRAIRE SUR INTERNET

OU trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

• 200 000 livres anciens
• Service de recherche gratuit
• 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Air France

Evaluations CE2-sixième : des résultats préoccupants dans les classes de ZEP

L'origine sociale reste déterminante

PRÊTS depuis plusieurs semaines, les résultats des évaluations effectuées à l'entrée en classe de CE2 et de sixième à la rentrée 1999 viennent seulement d'être rendus publics par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale. Ces chiffres, qui, chaque année, mesurent les performances des élèves et, par ricochet, du système éducatif, sont soumis à une lecture attentive des cabinets des deux ministres.

Cette année, ce sont les contreperformances réalisées par les élèves scolarisés dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) qui ont posé problème. L'écart des résultats entre les élèves en ZEP et hors ZEP atteint 11,5 points en français pour les CE2, 10 points en français et 13 points en mathématiques pour les élèves de 6^e. Mais, à l'heure de la relance des ZEP, le ministère prend soin de préciser que cet écart « ne nous informe évidemment pas sur l'efficacité de la politique des ZEP ». Une première version du document indiquait même que « l'évaluation [étant] faite en début d'année scolaire, les élèves [n'avaient] donc pas encore bénéficié des mesures propres aux ZEP ». Or les élèves entrant en 6^e dans un collège situé en ZEP sont en grande partie issus d'une école qui l'était également ; et les élèves arrivant dans un CE2 de ZEP ont passé, pour la plupart d'entre eux, deux années dans cette même école. De plus, les résultats affaiblis, qui prennent en compte les taux de réussite attendus en fonction des caractéristiques sociales des élèves de ZEP, demeurent préoccupants pour ces classes, même s'ils n'apparaissent pas clairement dans la note. Ainsi, alors que pour les CE2 situés en ZEP, un taux de 63 % de réussite en français était attendu, le taux observé atteint 56 %. Hors ZEP, ces chiffres sont respectivement de 67 % et 68 % : l'écart demeure de 12 points.

Globalement, les résultats de septembre 1999 laissent apparaître que les élèves entrant en CE2 ont réussi 66,6 % des exercices qui leur étaient proposés en français et en mathématiques. Les élèves qui ont réussi moins de la moitié des exercices (15,5 % cas en français et 14,8 % en maths) peuvent être considérés comme très faibles. Les filles affichent toujours de meilleurs résultats que les garçons en français ; les redoublements apparaissent assez peu efficaces : les élèves « à l'heure » réussissent 68,4 % des exercices de français contre seulement 55,4 % pour les enfants ayant un an de retard. Les disparités entre les enfants de cadres (74,2 % des exercices réussis en français) et ceux d'ouvriers (61,6 %) ou d'inactifs (58 %) de-

meurent considérables. A l'entrée en 6^e, les élèves réussissent en moyenne 66,5 % des exercices en français et 63 % des tests en mathématiques. En proie à de grandes difficultés, 13,8 % ne parviennent à effectuer que la moitié des exercices en français ; ils sont 23,4 % dans ce cas en maths. L'âge et l'origine sociale restent aussi discriminants que dans le primaire. Les résultats mettent aussi en lumière les effets relatifs du redoublement : les entrants en 6^e ont des scores supérieurs de 10 points en français et de 8 points en mathématiques à ceux des redoublants. Marquant une année de transition entre les méthodes appliquées ces dernières années et les procédures annoncées pour juin 2001 (*Le Monde* du 19 janvier), les résultats 1999 s'en tiennent donc à des « scores moyens globaux de réussite ».

Plus question de « mettre en évidence les élèves en danger », en hiérarchisant leurs compétences, comme le précisait le ministère dans son préambule aux résultats de 1998. Il insiste cette fois sur la finalité diagnostique de ces tests, dont les résultats doivent donner aux enseignants « des points de repère sur les acquis et les lacunes de leurs élèves », tout en leur fournissant « une référence nationale ». Une façon de rompre avec les comparaisons dans le temps, jugées méthodologiquement douteuses par le conseil de l'évaluation mis en place en juillet 1999. Elles étaient pourtant utilisées, y compris par le ministère, pour donner une évolution du niveau des élèves d'une année sur l'autre.

Stéphanie Le Bars

L'Italie réclame l'extradition du commandant du cargo « Yoham »

En 1996, 283 boat people avaient péri lors d'un naufrage

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence doit statuer sur une demande d'extradition émise par le parquet de Syracuse contre le commandant du cargo maltais Yoham,

soupçonné d'avoir causé la mort de 283 passagers destinés au large de la Sicile, durant la nuit de Noël 1996. Son avocat conteste la compétence de la justice italienne.

MARSEILLE

de notre correspondant

Pour la communauté Emmaüs qui l'a hébergé dans son foyer de Plan-de-Campagne, entre Marseille et Aix-en-Provence, Youssef El Hallal est un demandeur d'asile estimé. Ce quasi-clochard, dont le seul bien est une camionnette brinquebalante renfermant quelques effets personnels, vivait de secours et d'oboles. L'Eglise grecque orthodoxe de Marseille l'a aidé lorsqu'il a fait venir de Grèce sa femme et ses deux enfants. Pour la justice sicilienne, qui réclame son extradition, ce Libanais de quarante et un ans, commandant de la marine marchande échoué à Marseille depuis la mi-1997, est l'un des acteurs principaux d'un naufrage dans lequel aurait péri, le 25 décembre 1996, 283 boat people originaires d'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka. « Un des faits les plus funestes et les plus douloureux qui aient intéressé le phénomène de l'immigration clandestine en Europe », écrit le procureur de la République de Syracuse (Sicile).

Devant les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui examinaient, jeudi 17 février, son dossier d'extradition, Youssef El Hallal, incarcéré depuis le 10 décembre, a demandé à être jugé par un « tribunal international ». Il est refusé de rentrer en Italie, où il est poursuivi, ainsi que douze autres personnes, pour « homicides involontaires, association de malfaiteurs, mise en danger de la vie d'autrui et infractions à la législation sur les étrangers ». Les faits qui lui sont reprochés s'appuient sur le témoignage de rescapés du naufrage, dé-

barqués quelques jours plus tard en Grèce. Un récit ahurissant.

Au début du mois de décembre 1996, 500 passagers clandestins asiatiques avaient embarqué à Adana (Turquie) ou à Alexandrie (Egypte) à bord du *Friendship*, navire battant pavillon panaméen. Pour gagner l'Europe, chacun aurait payé 50 000 francs à un pas-

EAUX TERRITORIALES

Après des semaines d'errance en Méditerranée, les passagers avaient été transbordés, en pleine mer, dans les soutes du *Yoham*, un cargo appartenant à une société hondurienne - la Promenade Company - mais en fait propriété d'un homme d'affaires grec déjà condamné dans son pays pour des infractions liées aux stupéfiants et au trafic de main-d'œuvre clandestine. Le commandant du *Yoham* était M. El Hallal. Selon le parquet de Syracuse, la présence de garde-côtes avait empêché que le cargo n'accoste dans un port sicilien. Les témoignages des rescapés, recueillis par des magistrats de Nauplie (Grèce) - où une information judiciaire a également été ouverte - ont permis de reconstituer les circonstances du drame.

Une seconde embarcation, décrite comme une barque maltaise de 18 mètres de long, rejoignait le *Yoham*. Durant la nuit de Noël, sur une mer démontée, 300 passagers clandestins étaient contraints de passer d'un bateau à l'autre. « Pour nous faire descendre plus vite, le capitaine hurlait : "Go ! Go !" en brandissant un petit pistolet. Il nous parlait comme à des animaux », avait raconté un rescapé, dans *Le Monde*

(daté 2-3 février 1997). Les deux embarcations s'éloignaient mais le capitaine du rafiot maltais, dont les moteurs étaient noyés, appelait le *Yoham* à l'aide. C'est au cours de la manœuvre d'approche que, selon la justice italienne, le *Yoham* éprounait la barque maltaise, la coupant en deux et plongeant dans les eaux froides ses 300 passagers. Seules 17 personnes tombées à l'eau furent repêchées par les clandestins restés à bord du *Yoham*.

« Comment ces témoins ont-ils pu être miraculeusement sauvés par leurs compatriotes alors qu'ils étaient dans les soutes, je ne peux plus comprendre », s'est emporté M. El Hallal devant la chambre d'accusation. Son avocat, M^e Dany Cohen, a contesté la compétence de l'Italie pour le juger au motif que les faits se seraient produits hors des eaux territoriales italiennes. Un rescapé avait cependant affirmé avoir aperçu des lumières et des bateaux au mouillage. « Mais alors, il y a un mystère, a plaidé M^e Cohen. Si cela s'est produit dans les eaux territoriales, qu'on m'explique comment 283 personnes peuvent périr en mer, à moins de douze milles marins des côtes, et qu'on n'ait jamais retrouvé le moindre débris du bateau maltais, pas le moindre corps du moindre disparu. »

Selon le procureur de Syracuse, M. El Hallal appartierait à « une structure complexe (...) vouée au recrutement de clandestins ». Le marin avait été incarcéré deux fois en Calabre (sud de l'Italie), en 1995 et en 1997, pour des trafics de clandestins. La décision sur son extradition sera rendue le 2 mars.

Luc Leroux

« Paris-Match » accuse Elisabeth Guigou d'avoir « rétabli la censure »

« MADAME la garde des sceaux, vous nous avez trompés. » Sous ce titre incisif, le directeur de *Paris-Match*, Alain Genestar, émet, dans le numéro de l'hebdomadaire daté du 24 février, de nouvelles critiques contre le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la présomption d'innocence. Visant les deux articles de ce projet relatifs à la publication de photographies susceptibles d'attenter au droit à l'image et à la dignité des victimes de crimes ou de délits, M. Genestar s'inquiète des « menaces sur la liberté de la presse » et accuse la ministre de la justice d'avoir « rétabli en France la censure ». Le texte a été voté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 10 février. Il doit être examiné par le Sénat à la fin du mois de mars.

« La France sera le seul pays au monde, du moins dans les démocraties, où une image d'actualité pourra être punie pénalement », écrit le directeur de *Paris-Match*. En l'état, le projet prévoit des amendes allant jusqu'à 100 000 francs pour réprimer la publication d'images d'une personne portant des menottes dès lors que celle-ci « n'a pas fait l'objet d'un jugement de condamnation ». Le texte initial, qui donnait aux procureurs la

possibilité de poursuivre toute publication de ce type, a été modifié : désormais, seule la personne photographiée ou filmée pourra saisir la justice. « Nous avons voulu éviter les conséquences perverses du texte », explique-t-on à la chancellerie. La première version du texte interdisait, par exemple, la photo du syndicaliste paysan José Bové brandissant fièrement ses menottes. Serait en outre interdite - si le projet est définitivement adopté - « la reproduction des circonstances d'un crime ou d'un délit lorsque cette reproduction porte gravement atteinte à la dignité d'une victime et qu'elle est réalisée sans l'accord de cette dernière ».

DEUX ARTICLES AMENDÉS

Le « coup de gueule » de M. Genestar constitue un nouvel avatar de la polémique suscitée par le projet de loi de M^{me} Guigou. Au mois de septembre 1999, photographes de presse, groupements professionnels, journaux et agences de photos avaient signé un « Manifeste pour l'image » et un « Appel de Perpignan » - en marge du festival Visa pour l'image, rendez-vous annuel des professionnels - dans lesquels ils dé-

nonçaient une « censure de l'image ». Ces protestations avaient conduit la garde des sceaux à engager une série de consultations, au terme desquelles les deux articles ont été amendés. Ce « ravaudage », écrit M. Genestar, « ne change rien à l'esprit d'un texte qui demeure répressif, hypocrite, absurde et démagogique ». Assurant comprendre « la déception » d'une profession confrontée à de nombreuses poursuites fondées sur le droit à l'image, la chancellerie précise que la ministre « n'a jamais promis qu'elle abandonnerait ces deux articles ».

L'Association nationale des journalistes, reporters-photographes et cinéastes (ANJRPC) veut, quant à elle, faire la part des choses : « Ce projet est toujours dangereux, explique Christian Ducasse. M^{me} Guigou, en choisissant l'opinion contre les professionnels, donne au citoyen le moyen de s'extraire de l'actualité et de la société. D'un autre côté, les amendements limitent un peu les dégâts. Et puis tous ces débats depuis six mois font que les magistrats commencent à nous comprendre. »

Michel Guerrin

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : la fédération du PS de la Gironde a déposé plainte, jeudi 17 février, dans l'affaire de la caméra-espionne ayant filmé son siège bordelais à la demande d'un officier des Renseignements généraux. Ainsi que l'avait annoncé le dirigeant de la fédération, Alain Anziani, la plainte avec constitution de partie civile a été déposée contre X... auprès de la doyenne des juges d'instruction de Bordeaux (*Le Monde* du 12 février).

■ CULTURE : un protocole d'accord définitif a été signé entre l'Etat et les trois inventeurs de la grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), a annoncé jeudi 17 février le ministère de la Culture. Cet accord, qui comporte un « dispositif d'indemnisation financière », prévoit en outre que « les inventeurs soient convenablement associés à la valorisation du site » découvert en décembre 1994.

■ ÉDUCATION : pour la première année, les postes ouverts à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) ont été publiés au Bulletin officiel de l'éducation nationale le 17 février. Ces 38 demi-postes et 21 postes à temps plein concernent des détachements de quatre ans, ouverts aux enseignants des premier et second degrés et de l'enseignement supérieur.

Sept fossoyeurs de Montpellier condamnés pour vol et violation de sépulture

MONTPELLIER

de notre correspondant

Sept fossoyeurs des services funéraires du district de Montpellier ont été condamnés, mercredi 16 février, par la cour d'appel de la ville, à vingt-quatre mois de prison, dont vingt-deux avec sursis, pour avoir profané des tombes et des caveaux, de 1994 à 1997, et y avoir volé des bijoux et des prothèses dentaires au préjudice des familles de défunts. Reconnus coupables de « vol, violation de sépulture et atteinte à l'intégrité des cadavres », ils se sont vu définitivement interdire l'exercice de toute fonction publique. Un huitième fossoyeur a été relaxé au bénéfice du doute.

L'affaire remonte au 6 septembre 1997. Des policiers apprennent incidemment qu'un employé des services funéraires se livrerait au pillage de tombes. Leurs investigations aboutissent à l'arrestation de huit fossoyeurs et de deux receleurs. Ils découvrent alors qu'à Montpellier la récupération des bijoux et dents en or dans les sépultures constitue une vieille tradition. L'or ainsi trouvé est soit remis dans un récipient baptisé « boîte à sucre », permettant de financer l'amicale des fossoyeurs, soit directement vendu à des bijoutiers, qui le négocient ou le refondent pour le compte des employés municipaux. Plusieurs centaines de grammes d'or et des bijoux sont ainsi saisis au domicile de certains des prévenus.

Le 26 janvier, lors de l'audience, la plupart des fossoyeurs reconnaissent que récupérer de l'or faisait partie de leur culture : « On nous a appris le métier comme ça, explique l'un d'eux. Déjà, les anciens nous disaient : "Tiens petit, regarde s'il y n'y a pas quelque chose au fond du trou !" »

Ils nient, en revanche, avoir fracturé des sépultures et pris des objets sur des cadavres. Ils se seraient contentés de ramasser l'or dans des tas d'ossements, lors du nettoyage des terrains communs, ces emplacements réservés aux défunts dont la famille ne dispose pas d'un caveau privé. Des bières étaient parfois détruites, admettent-ils, mais c'était par accident, parce qu'un cerceuil écrasait ceux qui reposaient en dessous ou parce qu'un coup de pelle mécanique faisait parfois trop de dégâts.

COMPLICITÉ PASSIVE

L'avocate de l'un des prévenus, M^{me} Martine Figueroa, avait considéré que les objets récupérés pouvaient être considérés comme « une chose abandonnée ». M^e Jean-Robert Phung l'avait suivie sur ce terrain en demandant : « Où est la soustraction frauduleuse lorsqu'on récupère des objets qui sont destinés à finir dans un incinérateur ? »

Et la défense de pointer une éventuelle complicité passive des services funéraires de Montpellier, soulignant qu'à Toulon la ville avait réglementé la récupération de l'or en exigeant des employés qu'ils le remettent au même titre que les objets trouvés. Pour M^e Jean-Claude Barral, « ces gens qui approchent la mort depuis des années n'ont fatalement pas le même rapport à elle que nous. Ils souffrent de cette maladie qu'on pourrait appeler la paralysie des émotions. »

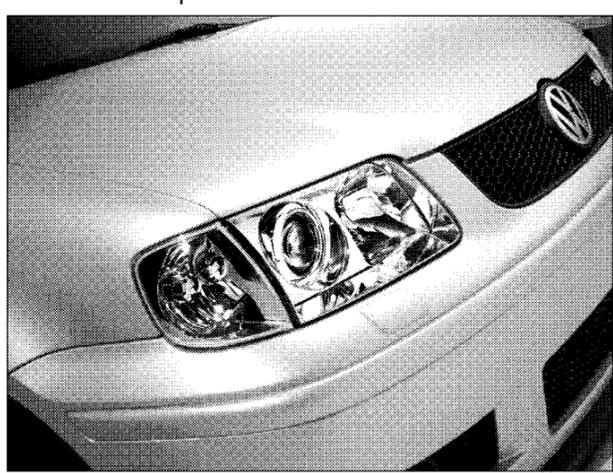
L'arrêt rendu mercredi rappelle cependant, dans ses attendus, que les prévenus, au cours de l'enquête, ont « plus ou moins accepté et reconnu les faits constitutifs de la violation de sépulture, notamment par la fouille des cerceils, par leur bris ou par l'atteinte portée aux défunts en tirant sur le squelette pour récupérer les objets qui se trouvaient soit à terre, soit dans les cerceils ». Ils ont ainsi trahi la mission de service public qui leur incombait, estime le tribunal. Et si la cour admet qu'elle « sait bien que ce délit est couramment perpétré », cela n'est pas une raison suffisante, à ses yeux, pour ne pas appliquer la loi.

Jacques Monin



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.



Mais toutes les facilités pour l'essayer.

Calandre de la nouvelle Polo GTI

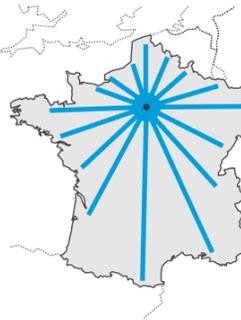
Nouvelle POLO 

Scénarios pour la France de 2020

La délégation à l'aménagement du territoire (Datar) souhaite modifier l'organisation de l'Hexagone, pour qu'elle puisse correspondre à l'échelle européenne. Mais cette réflexion bute sur la taille trop réduite des régions françaises

L'aménagement du territoire : les horizons 2020

▼ LA FRANCE CENTRALISÉE
Hiérarchie spatiale monocentrée



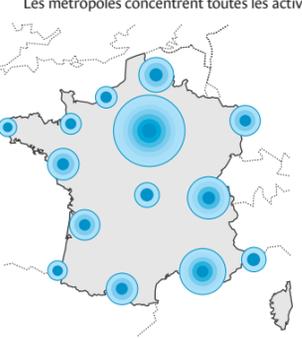
▼ LA FRANCE DIVISÉE
Selon l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille



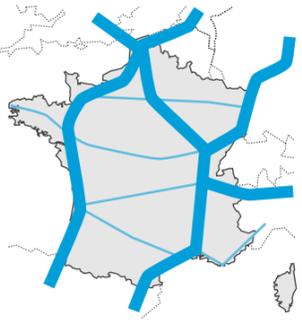
▼ LA FRANCE DE L'UNIFORMITÉ
Schéma impossible de l'équi-répartition



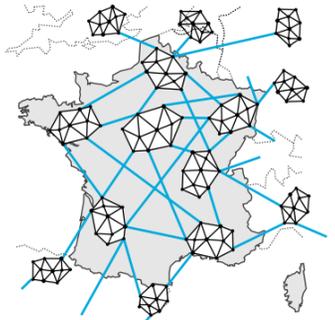
▼ LA FRANCE ÉCLATÉE
Les métropoles concentrent toutes les activités



▼ LA FRANCE INTÉGRÉE À L'EUROPE
dans ses diverses dimensions



▼ LA FRANCE MAILLÉE
par l'organisation des systèmes urbains



L'héritage

L'héritage avec lequel on veut rompre : une France en étoile dite de Légrand où tout converge vers Paris selon le schéma centralisé colbertiste.

La division de la France selon l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille créerait une « césure » porteuse d'un risque de marginalisation à l'ouest de cette ligne, mais ce scénario ne s'est pas produit.

La France de l'uniformité : le rêve longtemps poursuivi d'une répartition équitable des hommes et des richesses s'avère impossible.

La France éclatée : le scénario de grandes villes concentrant l'ensemble des activités est peu délaissé.

L'avenir ?

L'avenir : l'intégration à l'Europe passe par la notion de réseaux de villes capables d'atteindre conjointement des niveaux de compétence plus efficaces dans la compétitivité économique internationale.

Le credo de la Datar : une France équilibrée autour des grandes aires urbaines polycentriques qui contribuent le plus à la croissance démographique peut se constituer en vingt ans.

Source : Datar

LA DÉLÉGATION à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) tente de renouer avec ses origines, à savoir être un laboratoire d'idées féru de prospective. Son délégué, Jean-Louis Guigou, le souhaite. Après avoir été absent du débat, pourtant dense en 1999, sur l'aménagement du territoire, via la loi de Dominique Voynet, la Datar lance un programme prospectif pour identifier ce qu'il nomme « les avenirs probables » de la France à l'horizon 2020.

Pour ce faire, la Datar a mis en place, le 20 mai 1999, un conseil scientifique composé de dix-huit membres qui regroupe, sous la houlette d'Armand Frémont, ancien directeur, des géographes et des économistes venus pour l'essentiel de l'université. A charge pour eux de remettre les avis de leurs travaux à la Datar avec régularité. But de l'opération : mettre sur pied, en collaboration avec l'Insee, un observa-

toire des territoires à l'échelon européen. Cette réflexion intervient dans le contexte de l'adoption du schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC) et à la veille du moment où la France se prépare à prendre la présidence de l'Union européenne, au deuxième trimestre 2000.

TENTATIVES HÉSITANTES

Pour Jean-Louis Guigou, il est clair que la Datar, qui a déjà constitué en son sein dix groupes de travail, a pour mission de réfléchir dès à présent au rôle que joueront les vingt-deux régions. Cela pour répondre aux « grands ensembles interrégionaux en train de se modeler ». Des ensembles qui « préfigurent les grandes régions économiques et culturelles de demain à l'échelle du continent européen ». Mais la France, à forte tradition jacobine, est-elle mûre pour ce remodelage ?

La question s'est déjà posée. « A l'origine, en 1990, rappelle le délégué de la Datar, il y a eu la peur de la "banane bleue" [l'axe Londres-Bruxelles-Milan] et la peur de la continentalisation [élargissement] du développement à l'Est. » Pour M. Guigou, ces peurs ont « réveillé les fantasmes de "Paris et le désert français" avec une "banane" qui concentrerait la quasi-totalité de la production de richesses et de pouvoirs, et une périphérie laissée à l'abandon ». Cette crainte d'être à la périphérie d'un axe de développement a fait notamment réagir les élus de l'arc atlantique. Constitués en lobby, de Glasgow à Porto, ne parlent-ils pas de « Finistère de l'Europe », à propos de leurs régions, à chacune de leur rencontre ?

En réaction à ce sentiment d'abandon, on a assisté à l'amorce d'un mouvement de recombinaison des régions sous forme d'une timide coopération : c'est la région Bre-

tagne et la région Pays de la Loire qui ont récemment affiché leur intention de s'associer pour défendre leurs intérêts face à Paris ; c'est la Lorraine et la Champagne-Ardenne qui dialoguent.

Les observateurs de l'aménagement du territoire notent cependant que nous sommes loin, à partir de ces tentatives hésitantes de développement polycentrique français, du regroupement fonctionnel des régions tel qu'il est pratiqué en Allemagne : tout en préservant ses seize Länder historiques, ce pays a défini six grandes régions fonctionnelles s'articulant, notamment, autour de six aéroports internationaux. En Italie, l'idée de passer de vingt-deux régions politiques à douze régions techniques et opérationnelles a été émise. « En France, ce changement d'échelle n'a pas débordé le cénacle des initiés », reconnaît un chargé de mission de la Datar. Un géographe universitaire parle de « dessin sur un

coin de table ». En réponse, et afin de « mieux articuler la France au sein du continent européen », l'avenir « probable » que la Datar rêve de voir se dessiner tourne autour de « grands systèmes urbains polycentriques » inspirés du système rhénan.

CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Afin de contrer la monocentralisation de Paris et de l'Île-de-France, elle souhaite voir les grandes zones de peuplement que constituent Metz-Nancy-Strasbourg, Lyon-Saint-Etienne - Grenoble, Marseille-Toulon-Nice, Toulouse-Bordeaux, Rennes-Nantes-Angers, Caen-Rouen - Le Havre coopérer et se développer ensemble le long des grands axes fluviaux, des littoraux, des plaines.

Elle fonde aussi beaucoup d'espoirs sur les grands équipements de dimension européenne pour tirer l'interrégionalité vers le haut. Parmi

ceux-ci : la connexion du couloir rhénan et du couloir rhodanien ; l'autoroute des estuaires sur la façade ouest ; le contournement nord de l'Île-de-France à partir du Havre ; la route Centre Europe Atlantique (RCEA) ; le TGV de l'entre-deux-mers reliant Bordeaux-Toulouse à Barcelone ; la liaison Lyon-Turin ou la traversée du Puymorens par le transport combiné.

Enfin, le changement d'échelle passe aussi par la présence, en 2020, de six aéroports internationaux dotés de « hubs » (plate-forme de correspondance).

Reste une hypothèque de taille : cette France anticipée peut-elle s'appuyer sur les régions existantes ? Les prospectivistes de l'aménagement du territoire parient sur six grandes régions. Cela afin de « rendre possible ce qui paraît souhaitable ».

Jean Menanteau

La technique du pompage retenue pour les cuves de l'« Erika »

LE MINISTRE de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, a indiqué vendredi 18 février que le gouvernement et Total-Fina avaient retenu la solution du pompage pour traiter la cargaison du pétrolier *Erika*, dont l'épave gît, en deux morceaux distants d'environ 6 kilomètres, par 120 mètres de fond au large de la Bretagne. Le

gouvernement a demandé que le groupe pétrolier lui soumette avant la fin février un projet de cahier des charges précis, qui permettra de lancer ensuite l'appel d'offres international. Cinq ou six entreprises ou groupes d'entreprises semblent actuellement privilégiés par les experts de la compagnie pour effectuer les travaux, qui pourraient

commencer, dans le meilleur des cas, fin avril, et continuer jusqu'à la fin de l'automne, sauf perturbations météorologiques majeures. Le coût est évalué entre 400 et 500 millions de francs (61 et 76,2 millions d'euros). Les obligations financières, techniques et juridiques du groupe pétrolier sont contenues dans un protocole conclu, fin janvier, entre Thierry Desmarest, PDG de TotalFina SA, et, pour l'Etat, Paul Roncière, secrétaire général de la mer.

Quatre types de solutions ont été étudiés par les experts. Le premier est le confinement, soit en enfouissant les morceaux du navire, soit en plaçant sur les épaves un coffre en béton préfabriqué. Mais les délais de réalisation sont longs et les risques pour l'environnement pas toujours bien maîtrisés. On peut envisager aussi la neutralisation du fioul par polymérisation, incinération ou biodégradation, mais là aussi les experts consultés sont restés très sceptiques. La troisième possibilité est celle du renflouement, c'est-à-dire la remise à flot des morceaux de navires. Mais elle ne peut être mise en œuvre que sur des épaves à peu près intactes et si les cuves sont vides. Enfin, le pompage, qui peut s'effectuer de plusieurs manières (en fluidifiant le fioul ou en le réchauffant), a déjà été expérimenté dans le passé sur plusieurs navires, par exemple le *Tanio* ou le *Bohlen*.

Les services du ministère de l'Agriculture et de la pêche ont, par ailleurs, indiqué jeudi, à l'occasion d'une réunion organisée par le Comité national de la conchyliculture, que la quasi-totalité des coquillages mis sur le marché étaient sains, notamment les moules et les huîtres. Les zones fermées pour raisons sanitaires, essentiellement dans la baie de Bourgneuf (à la frontière de la Vendée et de la Loire-Atlantique) ne représentent que 0,5 % des surfaces consacrées à la conchyliculture. Enfin, un collectif anti-marées noires a appelé, jeudi, les bénévoles à arrêter leur travail sur les plages pour inciter l'Etat à prendre ses responsabilités.

François Grosrichard

Tempêtes : M. Jospin voudrait une Europe plus solidaire

CORRÉZIENS, vosgiens, vendéens, alsaciens, lorrains, charentais, savoyards, girondins, limougeots..., venus de toutes les provinces de la France balaftrée par les tempêtes des 26 et 27 décembre 1999, quatorze élus étaient présents, jeudi 17 février, à la réunion de « concertation » organisée par Lionel Jospin autour du suivi des mesures de reconstruction. Emmenés par Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France (ARF), Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), et Jean Puech, président (DL) de l'Association des départements de France (ADF), ils ont retrouvé à l'Hôtel Matignon un premier ministre, accompagné de sept de ses ministres.

Lionel Jospin a d'abord écouté l'inquiétude des élus, qui se sont fait l'écho de la « nervosité », voire de la « démoralisation » des populations face à « la lenteur d'exécution » des aides financières annoncées par le gouvernement le 12 janvier et complétées le 3 février. « A la télévision, on a vu annoncer des milliards et des milliards et globalement, sur le terrain, les gens ne voient rien venir », a déploré, à la sortie, M. Raffarin, président de la région Poitou-Charentes, en évoquant « l'impatience » des sinistrés (*Le Monde* du 18 février).

AU-DELÀ DES AIDES D'URGENCE

Nombre d'élus ont plaidé pour que les aides « soient décentralisées, au plus près du terrain ». Sur ce point, ils ont reçu quelques assurances. Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, a indiqué qu'une partie des aides du Fonds d'intervention et de secours aux artisans et aux commerçants (Fisac), qui se monte à 600 millions de francs (91,4 millions d'euros) pourra être directement accordée par les préfets. De même, les ministres présents ont indiqué que certains aménagements, sur la TVA, pourraient être examinés par les services déconcentrés de l'Etat pour les filières sinistrées.

Au nom des élus vosgiens, Jackie Pierre, maire RPR de La Chapelle-aux-Bois, a déploré le manque de bras dont souffrent les sylviculteurs dans sa région. A sa demande d'un renfort de 20 000 bûcherons pour la seule forêt vosgienne, Jean Glavany,

ministre de l'agriculture, a répondu qu'un plan de recrutement de 10 000 bûcherons était en cours pour toute la France.

Au-delà des aides d'urgence, la réunion a permis d'aborder la deuxième étape de la reconstruction. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, a indiqué que le gouvernement envisageait de signer avec les régions des contrats de reconstruction régionalisés sur trois ans. Lors du comité d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), qui se tiendra à Nantes, le 28 février, a indiqué M^{me} Voynet, les préfets se verront confier des mandats de négociation avec les collectivités locales. L'enveloppe que l'Etat accordera à chaque région sera annoncée lors d'un autre Ciadt, en avril. Cette procédure contractuelle prendra la forme d'avenant aux contrats de plan entre les régions et l'Etat prévus pour la période 2000-2006.

Lionel Jospin a indiqué que ces contrats seraient abondés en « mesures financières nettes ». Elles seront

arrêtées à l'occasion d'un collectif budgétaire, au printemps. Lors de la réunion, qui s'est tenue dans un « climat constructif », selon les élus, Lionel Jospin a déploré le manque de solidarité de l'Europe. Le premier ministre a indiqué qu'il avait de nouveau écrit à Romano Prodi, président de la Commission de Bruxelles, pour lui demander une rallonge. Sans succès pour le moment.

Béatrice Jérôme

■ LA FÉDÉRATION française des sociétés d'assurances (FFSA) estime qu'elle risque de devoir réviser à la hausse son estimation du coût des tempêtes pour le marché français de l'assurance, évalué à 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) : il sera plus proche des 40 milliards (*Le Monde* du 15 février). De son côté, Groupama, 2^e assureur généraliste français, a évalué, jeudi 17 février, entre 35 et 40 milliards de francs le coût des tempêtes pour la profession.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

FRANÇOIS
HOLLANDE

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

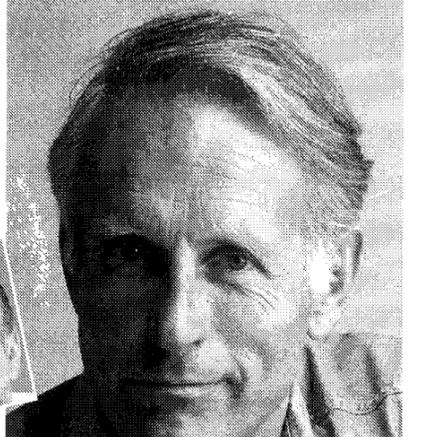
DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

CALVITIE

Des cheveux naturels
et définitifs
grâce aux techniques
médicales les plus
modernes.



CLINIQUE
MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL: 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHAUVE - www.clinique-matignon.com

L'autre Autriche

Elisabeth, la comédienne, dont les parents ont collaboré avec le nazisme, Max, le militant antiraciste de la première heure, Nora, la lycéenne, rodée aux technologies interactives, Hans, le syndicaliste décidé à en découdre : avec des dizaines de milliers d'autres, ils seront, samedi, dans les rues de Vienne, pour montrer l'autre visage de leur pays. Notre correspondante, Joëlle Stolz, les a rencontrés

Le 4 février, des milliers d'Autrichiens manifestent à Vienne devant la présidence de la République.



THOMAS COEY/AFP

Elisabeth Orth, comédienne

Les fêlures de la mémoire

JE devrais être chez moi en train d'apprendre mon texte », soupire-t-elle, une trace de culpabilité dans la voix. Mais, entre les réunions pour préparer la manifestation de l'« Offensive démocratique », les conférences de presse, les discussions enfiévrées, Elisabeth Orth n'a guère le temps de répéter son prochain rôle dans *Oncle Vania*, de Tchekhov. Le respectable Burgtheater de Vienne, dont elle est l'une des pensionnaires les plus connues, s'est transformé en quartier général de la contestation artistique et intellectuelle. Une énorme banderole « Pour la dignité humaine », frappée du sigle de SOS-Mitmenschen (l'équivalent autrichien de SOS-Racisme), flotte sur la façade fin de siècle de ce temple du théâtre, synthèse viennoise de la Comédie-Française et de l'Odéon.

« En ce moment, ce serait plutôt l'Odéon ! » sourit la comédienne. Dimanche 13 février, devant une salle bourrée jusqu'au plafond par 2 000 personnes venues assister à un débat sur la situation politique (« Partir ou rester, la liberté de l'art est-elle en danger ? »), le metteur en scène Luc Bondy a rappelé comment, en mai 1968, Jean-Louis Barrault avait ouvert les portes de son théâtre parisien à la contestation. Peu après, le public survolté huait l'acteur Franz Morak, lui aussi membre de la troupe du Burgtheater, devenu secrétaire d'Etat à la culture dans le nouveau gouvernement, symbole honni de cette frange du parti conservateur, ÖVP, qui avait juré de ne jamais collaborer avec le parti de Jörg Haider.

Certes, on est à Vienne en l'an 2000 et non pas dans le Paris de 1968. L'actuel directeur du Burgtheater, Klaus Bachler, a vite convaincu un manifestant énervé de remonter son pantalon. Il n'a pas non plus bouleversé son programme pour remettre à l'affiche, comme le lui conseillait ardemment depuis Berlin son prédécesseur, le provocateur Claus Peymann, la célèbre pièce de Thomas Bernhard *Heldenplatz*, règlement

de comptes impitoyable avec le passé nazi de l'Autriche. Mais chaque soir, après la représentation, le foyer du théâtre accueille une discussion animée par des membres de la troupe et des personnalités du monde intellectuel ou politique.

« Beaucoup d'acteurs sont pour, bien que ce ne soit pas leur travail, souligne Elisabeth Orth. Le Burgtheater est un laboratoire ouvert, un point de rencontre, et non plus le lieu d'une provocation imposée d'en haut. » L'auguste maison sert ainsi de caisse de résonance aux inquiétudes de nombreux créateurs, qui n'attendent rien de bon d'un gouvernement dont le programme politique proclame que « l'art est une affaire privée ».

Pour Elisabeth Orth en tout cas, le théâtre est une passion de famille : son père Attila Hörbinger, sa mère Paula Wessely, son oncle paternel, ses deux sœurs et même son propre fils aujourd'hui, tous ont appartenu ou appartiennent à la « tribu » du Burgtheater. A la fierté d'être membre de cette dynastie de comédiens se mêle une doulou-

reuse fêlure : monstres sacrés du théâtre et du cinéma des années 30 et 40, ses parents ont collaboré avec le nazisme. « Ce n'étaient pas des gens politisés. Beaucoup de leurs amis sont partis, ou ont dû partir, parce qu'ils étaient juifs. Eux sont restés. Ils ont été adulés par les nazis, et utilisés. Ma mère a tourné dans un film de pure propagande, Heimkehr [Retour au pays], et tous deux ont été interdits de scène après la guerre. Et puis, en 1948, le même type qui avait produit Heimkehr finance un autre film, L'Ange du jugement, dans lequel ma mère joue une jeune juive qui saute par la fenêtre quand la Gestapo vient l'arrêter », explique Elisabeth.

« Cette façon de se « purifier » du passé, dans le silence ou le non-dit, conclut-elle, est typique de cette Autriche dans laquelle j'ai grandi. Il a fallu que j'aie en Allemagne, dans les années 60, pour apprendre ce qui s'était passé. Elfriede Jelinek a même écrit une pièce sur l'histoire de mes parents : Burgtheater, créée à Bonn. A ma connaissance, elle n'a jamais été montée ici. »

Hans Sallmutter, syndicaliste

Se battre pour les retraites

IL n'y a pas longtemps, j'ai invité chez moi cinq dirigeants d'entreprise, raconte Hans Sallmutter avec un clin d'œil complice. Je les ai amenés sur ma terrasse, et je leur ai demandé ce qu'ils voyaient dans la rue. Ils ne voyaient rien de spécial. Eh bien moi, je vois des gens, et pas des « facteurs de coût », comme ils disent dans le jargon de la globalisation ! Membre de longue date du parti socialiste (SPÖ) et chef du syndicat des employés du secteur privé, le GPA, qui compte quelque 300 000 membres, Hans Sallmutter a l'air réjoui de sa petite histoire, et plutôt content de la situation

politique. Car, pour le mouvement syndical autrichien, tenu en laisse depuis trente ans par un SPÖ au gouvernement, le passage à l'opposition a un effet libérateur : enfin on va pouvoir se battre frontalement contre les plans d'austérité et la batterie de réformes annoncées par le gouvernement de droite !

« Il y a une très forte pression de la base, les gens ne comprendraient pas que nous n'appelions pas à manifester contre ce régime. Ils se font tous du souci pour le système de retraites, le meilleur de toute l'Europe. » Sallmutter vient de la même région de Styrie que le champion de l'économie de marché en

Nora Sternfeld, étudiante

Des manifs à l'e-mail

AVEC son sourire de madone, son faux air de jeune fille rangée, Nora est de toutes les manifestations de rue à Vienne depuis le début février. Et sera parmi les orateurs, triés sur le volet, qui s'exprimeront sur le podium samedi 19 février. Une célébrité inattendue pour cette fille de la bourgeoisie juive viennoise, formée au Lycée français, qui a milité dans le mouvement lycéen avant de faire des études de philosophie et de travailler à la conception artistique d'expositions, comme celle de l'Américain Bruce Naumann sur Samuel Beckett, ouverte récemment à la Kunsthalle de Vienne.

« Die Kunst der Stunde ist Widerstand » (« L'art de l'heure est la résistance »), tel est le mot d'ordre qui figure sur les banderoles accrochées depuis peu devant l'université et bientôt, espère-t-elle, sur les façades de la Kunsthalle et du Musée de la Sécession. Avec une cinquantaine d'amis, tous parfaitement rodés au maniement des technologies

interactives de l'information, elle a créé le site Internet gettoattack, une « mouvance à géométrie variable beaucoup plus qu'une organisation au sens classique du terme », qui peut répercuter très vite une masse de propositions d'actions. Cette agilité créative s'accorde bien, pour le moment, avec l'existence de forces politiques plus classiques : étudiants socialistes, trotskistes, Verts ou même le minuscule Parti communiste.

« Nous réfléchissons déjà à l'après-19 février. Nous pensons à d'autres formes d'action »

Jeunes et déterminés, les manifestants occupent tour à tour différents quartiers de la capitale et n'hésitent pas à parcourir en pleine nuit une quinzaine de kilomètres pour aller crier leur indignation devant le siège de la télévision autrichienne, au Künigberg. Des manifestations ludiques et bruyantes (les meilleurs sifflets proviennent d'Allemagne) que la police viennoise a baptisées ironiquement « Stadtwanderungen » (« Excursions urbaines »).

« Nous réfléchissons déjà à l'après-19 février, dit Nora. Les médias vont vite se fatiguer de parler des manifs, et c'est alors que la pression de la droite se fera vraiment sentir. Nous pensons à d'autres formes d'action, mettant en jeu les différents musées, les galeries, des spots cinématographiques, les écrans installés dans le métro. Pourquoi pas des gens costumés en petits Mozart, qui distribueraient des dépliantes racontant l'histoire du racisme en Autriche ? Nous aurons aussi beaucoup besoin de la solidarité des autres pays – et non de boycottage ! Ce qu'il faut surtout empêcher, c'est la normalisation, la banalisation de ce régime. »

Max Koch, président de SOS-Mitmenschen

Le « peuple de gauche »

SON portable grésille tout le temps. Ce sont les copains militants, ou la télévision française pour un entretien, ou les chefs de la police viennoise qui veulent savoir combien il attend de manifestants samedi et s'il craint des débordements. Mais Max Koch, le président de SOS-Mitmenschen, ne s'énerve pas facilement. Solide, carré, il est l'incarnation de la force tranquille qu'il veut rassembler sur l'immense Heldenplatz, la place des Héros, au cœur de la Vienne historique.

« Contre le racisme et l'extrémisme de droite. Pour une Autriche ouverte, pluraliste et sociale. Pour une Europe sans racisme ! » : tels sont les mots d'ordre choisis par la plate-forme *Offensive démocratique*. Des bus et des trains spéciaux doivent amener les manifestants de province. Quatre cortèges vont se former en étoile : les jeunes scolaires devant l'université, les travailleurs devant le Parlement, les femmes et les immigrés au pied de la cathédrale Sant-Etienne, le monde de la culture et les écologistes devant l'Opéra. Ils convergeront ensuite vers la place suivant un parcours minutieusement négocié avec les forces de l'ordre.

Le parcours de Max Koch, lui, n'est pas forcément typique de cette « autre Autriche » qui s'apprête à défilé contre l'alliance « noir-bleu » du gouvernement. « Je suis né en 1943 à Moscou, raconte-t-il, dans le fameux hôtel Lux qui abritait alors le siège du Komintern. »

Dans cet état-major de l'« internationalisme prolétarien » se retrouvaient alors des proscrits venus du monde entier, tels ses parents, sociaux-démocrates autrichiens convertis au communisme. La lutte mondiale contre le nazisme exige des sacrifices que l'on ne songe même pas à discuter : parachuté d'un avion soviétique pour tenter de créer, à Vienne, un réseau de résistance, le père de Max est aussitôt exécuté par la Gestapo. Et Max grandit dans la Vienne d'après-guerre, au milieu des enfants de sociaux-démocrates ou de juifs survivants de l'Holocauste, dans cette école de Stubenbastei qui était « une pépinière très politisée ».

Pourtant, il a gardé une méfiance viscérale envers les appareils politiques et s'est souvent heurté à celui de la social-démocratie autrichienne, même s'il a pu travailler étroitement avec la municipalité de Vienne sous l'ancien maire, Helmut Zilk. « *Thérapeute social* » indépendant, Max Koch a conduit de nombreux projets sur la réinsertion des jeunes en difficulté ou des toxicomanes et, surtout, pour l'intégration des immigrés.

En 1992 il fonde, sur le modèle français de SOS-Racisme, l'organisation SOS-Mitmenschen, « un groupe minuscule qui compte seulement trois employés à plein temps », pour riposter à l'initiative du FPÖ de Jörg Haider, alors engagé à fond dans une campagne pour durcir les lois sur l'immigration. En janvier 1993, grâce à l'engagement actif des courants chrétiens et syndicalistes, 250 000 personnes se rassemblent sur la Heldenplatz, un lumignon à la main : la « mer de lumières » fera date dans l'histoire de l'Autriche démocratique.

« Le problème, souligne Max Koch, qui a démissionné depuis du Fonds d'intégration des immigrés de la ville de Vienne, c'est que beaucoup des idées xénophobes du FPÖ ont été mises en pratique par le gouvernement socialo-conservateur, notamment par l'ancien ministre socialiste de l'intérieur, Karl Schlögl. Et ce n'est pas avec le nouveau régime que cela va s'améliorer. »

Joëlle Stolz

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Poutine et les Occidentaux

Il ne faut pas humilier les Russes. » La formule est de Jacques Chirac. Mais ce leitmotiv, entendu de Washington à Paris, résume l'attitude générale des Occidentaux à l'égard de Moscou. A l'heure où les hommes du Kremlin font écraser sous les bombes une partie de leur population, les Tchétchènes, on a plutôt envie de demander à MM. Chirac, Blair, Clinton et Schröder : « Jusqu'à quand allez-vous vous laisser humilier par les Russes ? » Car c'est bien un sentiment de profonde humiliation que l'on éprouve devant la complaisance manifestée par les Etats-Unis et l'Union européenne face à ce qui se passe en Tchétchénie.

Même en s'imposant la plus extrême prudence, il n'y a, malheureusement, guère de doutes à avoir sur les faits. Quand un gouvernement s'attache à empêcher la presse de travailler sur place, quand il fait disparaître un de ses propres ressortissants, le reporter Andréi Babitski, parce qu'il en a trop vu, quand les informations recueillies par les organisations locales de défense des droits de l'homme, Memorial, le Fonds Glasnost, corroborent les témoignages récoltés par les courageux journalistes occidentaux encore dans la région, on a quelque raison de s'inquiéter. Et de regarder la réalité en face : en Tchétchénie, les Russes massacrent des civils, détruisent des villages entiers, inernent une partie de la population dans des camps où la torture est systématique.

Timidement, les gouvernements occidentaux disent leur « préoccupation ». Mais, à l'évidence, ils ne veulent pas gêner Vladimir Poutine. « C'est un homme avec qui

on peut s'entendre (...), un homme direct, fort et efficace (...), déterminé, intelligent », disait, lundi, admiratif, le président Clinton. De retour de Moscou, les Européens, qui se sont précipités pour aller saluer le nouveau maître du Kremlin, ont rivalisé de louanges. Cette semaine encore, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, est allé « normaliser » les relations de l'Alliance avec la Russie. Les banques privées occidentales du Club de Londres viennent d'éponger 10 milliards de dollars de dettes russes : le Kremlin peut financer sa guerre.

On peut comprendre qu'Américains et Européens se félicitent qu'un homme jeune ait entrepris de restaurer l'Etat dans un pays que les années Eltsine ont laissé exsangue. Mais s'ils étaient en train de commettre une erreur monumentale sur la nature du régime que M. Poutine installe ? Les indices s'accumulent, qui ne laissent pas d'inquiéter. Des sections du FSB (ex-KGB) viennent d'être restaurées dans l'armée ; une branche du même FSB vient d'être chargée de surveiller la presse (laquelle se sent de plus en plus menacée). Comme au beau temps du stalinisme, les cours « d'éducation militaire » sont de nouveau obligatoires à l'école. Le budget de la défense est redevenu prioritaire.

Tout cela sous l'autorité d'un homme dont la montée au pouvoir est consubstantielle à la sale guerre menée en Tchétchénie. Au minimum, il y aurait de quoi prendre quelques distances avec un régime que les Occidentaux, bien loin de « l'humilier », embrassent avec un incompréhensible enthousiasme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La paix américaine est-elle possible ?

S'IL FALLAIT résumer les événements de ces huit derniers jours en une phrase, on pourrait en dire que nous venons d'assister à la réapparition dans les démocraties occidentales de l'état d'esprit de Munich. Ajoutons tout de suite que, si le qualificatif de munichois est devenu péjoratif à la suite des polémiques des dix années écoulées, nous voudrions l'employer ici dans un sens objectif : choc psychologique et effroi populaires devant la menace d'une guerre, portant à la recherche passionnée et toujours un peu irrationnelle de n'importe quelle issue vers le prolongement de la paix.

Il y a moins d'une semaine le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, en accord avec le président Truman, affirmait solennellement que la politique américaine dans la guerre froide suivrait désormais une ligne de fermeté absolue,

la force seule pouvant amener le stalinisme à freiner son expansion. Or la réaction du public américain, par l'intermédiaire des éditoriaux dans la presse et des discours au Congrès, n'a pas été celle que l'on attendait. Et la pression venant d'en bas a été telle que M. Truman a dû promettre implicitement hier qu'on accepterait de nouveau de parler avec la Russie.

L'état des forces psychologiques est donc assez analogue à Washington aujourd'hui à ce qu'il était douze ans auparavant à Paris. Il y a d'une part les dirigeants responsables qui estiment que l'affirmation de la force est probablement la meilleure chance de paix, et d'autre part l'instinct populaire, à qui ce calcul apparaît trop complexe, et qui demande des paroles de paix.

Jean-Jacques Servan-Schreiber
(19-20 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les liaisons dangereuses de l'Etat turc

DEPUIS deux mois, la Turquie est sous le choc de la découverte des charniers du Hezbollah, une organisation extrémiste islamiste active au Kurdistan turc et spécialisée dans les enlèvements crapuleux ou les assassinats d'opposants ou de personnalités gênantes. Les restes de 59 victimes ont, à ce jour, été exhumés : il s'agit, pour la plupart, d'hommes d'affaires d'origine kurde ou d'islamistes modérés.

Les arrestations de militants du Hezbollah se succèdent et, récemment, une opération de la police contre cette organisation au Kurdistan (dans la ville de Van) a fait 7 morts. La population est sous le

choc et l'armée crie à la « montée de l'intégrisme ». Mais la presse ainsi qu'une partie de la classe politique accusent l'Etat d'avoir favorisé, voire créé, le Hezbollah pour mieux lutter contre les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en lutte armée contre Ankara entre 1984 et 1999.

Les hezbollahci n'ont-ils pas été, dans les années 1990, les meilleurs pourfendeurs de la cause kurde ? Et comment ce parti extrémiste a-t-il pu voir le jour en 1980 dans la préfecture kurde de Diyarbakir à une époque - juste après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 - où « pas un oiseau ne pouvait voler » dans la région sans que

les autorités en soient averties ? « Est-ce l'Etat qui a infiltré le Hezbollah ou le contraire ? », ironisait dernièrement un homme politique turc. L'interrogation n'est pas nouvelle. En 1992, le député social-démocrate Fikri Saglar, alors ministre de la culture, allait : « Qui, sinon le haut commandement militaire, a fondé, alimenté et utilisé ce Hezbollah dans le Sud-Est anatolien ? »

Dans leur livre *Nom de code : Hezbollah*, Faik Bulut et Mehmet Farac racontent : « Ce nom commença à apparaître en 1990 lors du premier affrontement de cette organisation avec le PKK, à Idil [région kurde du sud-est de la Turquie]. C'est alors que les responsables de cette région, qui se rendaient parfaitement compte de l'inefficacité du système des gardiens de villages [une milice kurde levée, armée et nourrie par Ankara pour lutter contre le PKK], commencèrent à utiliser les gens du Hezbollah contre le PKK. » Qui étaient ces islamistes radicaux, estimés à 20 000 en 1990 ? « De très jeunes gens, pour la plupart ignares et sans travail, qui se regroupaient autour des mosquées. C'étaient de braves types mais aussi des meurtriers en puissance. »

LES MENACES DE TANSU CILLER

Les auteurs du livre rappellent comment les journalistes Halit Gungen (de l'hebdomadaire *2 000 Dogru*), Hafiz Ozdemir (du quotidien pro-kurde *Ozgür Gundem*), entre autres, furent assassinés après avoir publié des enquêtes sur l'entraînement de militants du Hezbollah dans des camps des forces spéciales turques au Kurdistan. Ces assassinats de journalistes vinrent tout au plus grossir la liste des « assassinats non élucidés » - soit 1 964 personnes éliminées entre 1989 et 1999 (à 80 % dans le « Sud-Est anatolien », les zones de peuplement kurde) selon l'Association des droits de l'homme (IDH). 1 333 assassinats sur ces 1 964 cas se sont produits à l'époque où Tansu Ciller était à la tête du gouvernement.

La « Dame de fer » turque, il est vrai, n'a jamais fait mystère de ses intentions : « Nous avons les listes de ceux qui financent le PKK et nous allons leur régler leur compte », avait-elle menacé à son arrivée à la tête du gouvernement en 1993. Avec l'affaire du Hezbollah, la voici sur la sellette. La presse soupçonne fortement que les armes saisies dans les caches du Hezbollah (443 fusils automatiques, 115 roquettes et 1 450 grenades) proviennent des stocks de l'Etat. L'ancien préfet de Batman (un des

bastions de Hezbollah), Salih Sarman, vient de reconnaître, dans les colonnes du quotidien *Hurriyet* du 11 février, avoir reçu des armes, avec le plein accord de M^{me} Ciller, pour lutter contre le terrorisme. Mais il relève : « Sur 1 800 pièces d'armement reçues, 600 ont disparu. »

SOUTIEN LOGISTIQUE

Le président Demirel concède à son tour que des failles ont pu avoir lieu dans le dispositif antiterroriste. Et de se justifier : « La haute hiérarchie turque ne s'occupe pas des affaires de routine. » Reçu par lui le 11 février, M^{me} Ciller a expliqué : « Tout est légal, mais il peut y avoir quelques noix pourries dans le sac », tout en promettant de « rendre des comptes ».

Il est permis d'en douter. En 1993, déjà, une commission a enquêté sur le Hezbollah dans la région de Batman. Un juge, Akman Akyurek, a recueilli les confessions du chef de la police de l'époque, Ozturk Yildiz, sur le soutien logistique fourni par les forces régulières à cette organisation. Mais l'enquête a tourné court, le juge a disparu dans un accident de la route et l'enregistrement est resté introuvable...

Deux ans plus tard, en 1995, une commission est créée, cette fois autour des disparitions (3 000 personnes). Sans résultat. Et que dire de la commission chargée d'enquêter sur le mystérieux « accident de la route » de Susurluk, lequel, en novembre 1996, révéla les liens de l'entourage de M^{me} Ciller - l'ancien ministre de l'intérieur, Mehmet Agar, et le député kurde Sedat Bucak - avec la mafia et les ultranationalistes ? Ses travaux furent vite enterrés. Seul le chauffeur de camion accusé d'être à l'origine de l'accident fut emprisonné et dut payer une amende...

Si plus d'un millier de hezbollahci ont été aujourd'hui mis sous les verrous, il y a peu de chances pour que la lumière soit faite prochainement sur les liens de cette organisation avec l'Etat turc. Devenue moins indispensable depuis la capture du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, et la reddition du PKK, l'organisation extrémiste islamiste vient de voir ses secrets emportés dans la tombe par son fondateur, Huseyin Velioğlu. Celui-ci, décrit comme la « boîte noire » des liaisons dangereuses de l'Etat profond avec le Hezbollah, est mort le jour de l'opération de police lancée contre lui à Istanbul, le corps criblé de trente impacts de balles.

Marie Jégo

Les gens, par Kerleroux



Retraites : sortir du débat statistique

Suite de la première page

Quand l'espérance de vie était limitée et que l'activité industrielle dominait, la retraite venait sanctionner une incapacité physique non seulement à travailler, mais à assurer les revenus indispensables à l'existence par la seule capacité productive. A l'époque, le service de la pension aux salariés trouvait vite son terme, particulièrement pour les professions les plus pénibles. Il faut se souvenir qu'un ouvrier profitait alors de sa retraite pendant quelques années seulement.

Dans le rapport (encore un) que Jean-Baptiste de Foucauld a rédigé en décembre 1998 pour le compte de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), l'ancien commissaire au Plan rappelle ce fait historique. Il poursuit en faisant observer que, désormais, la durée moyenne de retraite espérée entraîne une modification fondamentale de nature. Devenus des systèmes de financement d'un temps libre prolongé, voire d'un temps de loisirs, les régimes de retraite ont changé de raison d'être. De fait, un retraité peut actuellement compter sur vingt-trois années de prise en charge, en moyenne. Ce qui modifie la donne, et pas seulement pour des raisons financières. Parallèlement, « on est vieux de plus en plus jeune », peut-on écrire d'une formule, car la vieillesse est de moins en moins synonyme d'incapacité. Selon Jean-Baptiste de Foucauld, il devient pertinent de distinguer ce

qui s'apparente à un troisième âge relativement actif d'un quatrième âge plus ou moins dépendant.

Le travail physique est supplanté par des activités moins éprouvantes mais certainement pas moins stressantes. Les nouvelles technologies et l'automatisation en sont la cause, mais également, pour faire vite, ce qu'on appellera le développement des métiers de l'intelligence, aujourd'hui au cœur de la « nouvelle économie ». Avec l'émergence de la société informationnelle, ceux qui pratiquent un travail abstrait, conceptuel ou relationnel sont légion. Or leurs tâches ne trouvent pas de limites dans l'incapacité physique à les accomplir, mais dans l'état des neurones. Les facultés intellectuelles ne connaissent pas l'âge de la retraite.

DES SOLUTIONS ORIGINALES

A partir de là, une convergence peut s'établir entre l'espérance de vie biologique, l'évolution du travail - un certain travail - et les retraites. Sans trop forcer, il est même possible d'admettre, notamment pour les professions concernées, que l'appétence pour une vie active, selon des formes à définir, ne soit pas strictement encadrée par un âge officiel de la retraite. A condition de ne plus travailler au même rythme et de bénéficier de garanties collectives, bien des cadres d'aujourd'hui peuvent envisager de demeurer plus longtemps en activité.

Encore faut-il que la gestion de carrière tout au long de la vie, envisageable en théorie, soit rendue possible par les pratiques de gestion sociale. A quoi bon imaginer le travail sans limite d'âge, certainement acceptable pour une minorité dans un premier temps, si cela se réalise dans le contexte actuel où les fins de carrière, passé cinquante ans, ne sont plus assumées par les

entreprises ? Dominique Taddéi, qui a réalisé un rapport sur la retraite choisie progressive (RCP), avant de quitter le Conseil d'analyse économique (*Le Monde* du 2 octobre 1999), voit là une contradiction qu'il faudra résoudre.

Sinon, le pire serait que l'on en vienne à créer des « emplois vieux », comme il est des « emplois jeunes », ainsi que le redoute le sociologue et chercheur au CNRS, Xavier Gaullier, qui a évoqué cette hypothèse dans un article de la revue *Esprit* (octobre 1998). Pour éviter un tel risque, pense-t-il, il faudrait que tout adulte actif puisse, pendant sa vie professionnelle, alterner périodes de travail, de formation ou de congés sabbatiques, qui repousseraient d'autant l'âge de la retraite. Jean Boissonnat n'imaginait pas autre chose, avec son idée d'un « contrat d'activité ». Dans son propre rapport, Jean-Baptiste de Foucauld formulait une proposition voisine. Les caisses de retraite pourraient selon lui participer au financement de ces interruptions de carrière puisque celles-ci auraient pour effet économique de repousser dans le temps le versement de pensions complètes.

Sur un registre à peine différent, la mission de réflexion menée par Dominique Taddéi envisage des solutions également originales : un dispositif où le salarié pourrait, avant soixante ans et avec trente années de cotisation, réduire son travail jusqu'à un mi-temps dans le cadre d'une préretraite choisie progressive (PCP). Ses revenus d'activité pourraient alors être complétés par un apport de financement public semblable aux aides pérennisées pour les 35 heures. Le même pourrait aussi bien continuer de travailler jusqu'à soixante-dix ans et percevoir une partie de sa retraite (RCP).

Ces pistes sont totalement ab-

sentes des deux rapports qui encadrent aujourd'hui la réflexion de Lionel Jospin. Elles s'inscrivent pourtant dans le droit fil des propos d'un certain... Jean Jaurès. A la Chambre des députés, le 11 juillet 1912, celui-ci déclarait : « Je dis que la perception de la retraite n'implique nullement la cessation du travail de l'ouvrier. Pour ma part, je ne considère pas du tout comme l'idéal de la vie que tout travail soit suspendu... et je considère comme une organisation barbare l'organisation industrielle et économique d'aujourd'hui, qui fait que, jusqu'à un certain âge, jusqu'à une certaine minute, jusqu'à un certain mouvement imperceptible d'une aiguille sur une horloge, l'homme est surmené, et qu'aussitôt que l'aiguille a appuyé sur une petite marque noire, il passe dans le néant du travail, qui est comme une image anticipée et morne du néant de la vie. »

Alain Lebaube

RECTIFICATIF

LAGARDÈRE

Dans l'article intitulé « Lagardère apporte Club Internet à Deutsche Telekom » (nos éditions du jeudi 17 février), une erreur d'unité de compte a été commise. La valorisation totale de la société Club Internet est de 2,5 milliards d'euros (soit 16,4 milliards de francs) et non de 2,5 milliards de francs comme nous l'avons écrit.

PRÉCISION

PINOCHET

Le document intitulé « Le dossier médical de Pinochet », paru dans nos éditions datées du vendredi 18 février, a été traduit de l'anglais par Gilles Berton et Marie-Claude Stark.

Va-t-on enfin abolir la peine de mort aux Etats-Unis ?

par Patrick Baudouin

A Huntsville, au Texas, le centre pénitentiaire mérite incontestablement sa macabre réputation, qu'il est possible d'illustrer par quelques exemples récents. Avant d'être exécuté par injection létale, Robert West a demandé une cigarette qui lui a été refusée, car le règlement du pénitencier interdit de fumer.

Un autre condamné à mort, Larry Robison, a vu en extremis retardée de quelques mois la date d'exécution initialement fixée afin de s'assurer entre-temps qu'il était suffisamment sain d'esprit pour comprendre son châtiment.

Un citoyen canadien, Stan Faulder, détenu pendant vingt-deux ans dans les « couloirs de la mort » de Huntsville, et dont l'exécution avait été annulée à neuf reprises, n'a pas échappé à la dixième, alors que, en violation de la convention de Vienne, il n'avait pu bénéficier de l'assistance de son consulat.

Malgré une intense campagne internationale en sa faveur, une femme, Karla Tucker, pourtant métamorphosée par un véritable repentir, a été elle aussi exécutée par injection après avoir été condamnée pour un double meurtre quatorze ans auparavant.

Un nouvel épisode de ce feuilleton horrifiant se profile à brève échéance : bien qu'une contre-enquête ait mis l'accusation en pièces, et démontré l'invasemblable légèreté du procès l'ayant condamné à la peine capitale en 1991, Odell Barnes doit être exécuté à Huntsville le 1^{er} mars 2000. Pour l'instant, ni la démonstration de sa probable innocence ni la

forte mobilisation en sa faveur n'ont réussi à enrayer l'inexorable cours de la machine à exterminer.

Depuis que la Cour suprême des Etats-Unis a rétabli la peine de mort, en 1976, le Texas détient le sinistre record du tiers des exécutions capitales pratiquées dans l'ensemble du pays. Alors que les « couloirs de la mort » américains abritent 70 jeunes condamnés pour des crimes commis lorsqu'ils étaient mineurs, 30 % d'entre eux se trouvent dans les prisons du Texas. Or le gouverneur de l'Etat du Texas, qui refuse systématiquement la grâce, n'est autre que George Bush junior, actuel candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. Prônant pourtant le « conservatisme à visage humain », il utilise comme argument électoral sa fermeté dans l'application du châtiment suprême, qui lui vaut le score impressionnant de plus de 110 exécutions opérées avec sa bénédiction.

Certes, le Texas n'est qu'un des 38 Etats américains à avoir restauré la peine de mort. D'autres Etats se montrent également friands du recours à cette sanction : ainsi la Californie, qui détient le record des condamnés, soit 513, dans ses « couloirs de la mort ». Selon les derniers chiffres, ce sont plus de 3 600 personnes frappées d'une sentence de peine capitale qui sont en attente de leur sort final sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. L'année 1999 a surpassé toutes les précédentes, avec 76 exécutions, et l'année 2000, qui a commencé très fort, s'annonce encore comme un meilleur millésime si rien ne vient enrayer l'af-

freuse spirale. Comment convaincre nos amis Américains de l'urgente et absolue nécessité d'abolir une telle peine barbare, injuste, inefficace, dégradante pour l'image de leur pays ?

La cruauté de la mise à mort relève d'une brutale évidence. Après des détentions d'une durée moyenne de dix années, et pouvant aller jusqu'à vingt ans et plus, dans des conditions insupportables, après souvent plusieurs re-

voire la fusillade... Une société qui se comporte de la sorte ne fait rien d'autre que rivaliser dans l'abjection avec le criminel meurtrier en procédant à son assassinat, après l'avoir au surplus légalisé. Le recours à la peine capitale n'est jamais qu'une survivance de la loi du talion indigne d'une nation civilisée. Si, bien entendu, justice doit être rendue à la victime, et si le coupable doit être châtié, c'est en vertu de peines appropriées ex-

N'y a-t-il pas contradiction à s'autoproclamer champion de la démocratie et des libertés, voire à s'ériger en protecteur des droits de l'homme partout dans le monde, tout en se retrouvant dans le camp des non-abolitionnistes en compagnie de pays tels que l'Irak, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan, la Chine ou le Nigeria ?

ports d'exécution à la dernière minute, arrive le moment de l'épouvantable rituel, celui où la société représentée par son bourreau procède froidement, délibérément, à l'élimination physique de l'un des siens. Elle se permet même de raffiner sur le choix des moyens : ainsi l'Etat de Floride a récemment remplacé la chaise électrique par l'injection, sans oublier, en complément de ces deux « techniques » désormais les plus utilisées, l'asphyxie, la pendaison,

cluant les traitements cruels, inhumains ou dégradants que prohibent divers textes internationaux. Alors que nul ne songe à légitimer la torture au regard de cette interdiction, comment tolérer l'application de cette forme suprême de torture qu'est la peine de mort, qui porte atteinte à l'intégrité physique de l'individu jusqu'à lui supprimer la vie même ?

Le caractère injustifiable de la peine de mort, contraire aux va-

leurs universelles de dignité humaine, est encore renforcé par son allure de loterie et les inégalités criantes dans son prononcé. Ainsi un Noir est beaucoup plus exposé qu'un Blanc : alors qu'aux Etats-Unis 12,5 % seulement de la population est noire, 35 % des condamnés à mort sont de cette couleur de peau. La différence de fortune, qui se conjugue souvent avec ce phénomène lié à la naissance, constitue également un élément aussi inique que déterminant : l'accusé qui peut disposer d'un bon avocat chèrement rétribué a beaucoup plus de chances de sauver sa tête que celui défendu par un conseil non rémunéré.

Tout aussi patente est l'inefficacité de la peine de mort par rapport à son objectif de prétendue exemplarité. Toutes les enquêtes menées montrent au contraire qu'elle n'a pratiquement aucun effet dissuasif et qu'elle ne réduit pas le nombre des crimes. Elle n'arrête pas le bras de l'assassin, soit parce que celui-ci agit sous le coup d'une pulsion soudaine et incontrôlable, soit parce qu'il espère toujours échapper au châtiment. Le cas du Texas, qui demeure un Etat à criminalité forte malgré les exécutions pratiquées, en est d'ailleurs la confirmation.

Enfin chacun sait que la justice, surtout lorsqu'elle repose davantage sur une logique de vengeance que sur un souci d'équité, est loin d'être infaillible, et l'exécution d'innocents suffit à elle seule à convaincre, s'il en était besoin, de la monstruosité de la peine de mort. Sur 500 personnes exécutées aux Etats-Unis depuis 1977, des in-

terrogations sérieuses existent sur la culpabilité de 75 d'entre elles. Or de tels doutes, lorsqu'ils surgissent, ne bénéficient pas pour autant aux condamnés, et de nombreux innocents continuent à croupir dans les « couloirs de la mort ». L'un d'eux, Anthony Porter, a ainsi passé dix-sept ans dans une prison de Chicago avant d'avoir la « chance » d'être innocenté. Le gouverneur républicain de l'Etat d'Illinois, pourtant partisan de la peine capitale, et proche de George Bush, a été amené récemment à suspendre les exécutions après avoir été « troublé » par plusieurs grosses erreurs judiciaires.

Quelques signes d'espoir apparaissent avec un début de prise de conscience de hauts responsables politiques américains, avec le développement d'un vaste mouvement de protestation contre la peine de mort aux Etats-Unis, avec une pression de plus en plus forte de l'opinion publique internationale. Le moment est donc opportun pour amplifier les initiatives et les protestations, et clamer qu'il est indigne pour le peuple américain d'appartenir au dernier pays occidental à appliquer la peine de mort. Alors que tous les Etats respectueux des droits de l'homme ont banni ce châtiment de leur arsenal répressif, les Etats-Unis se retrouvent dans le camp des non-abolitionnistes en compagnie de pays tels que l'Irak, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan, la Chine ou le Nigeria. N'y a-t-il pas une contradiction manifeste à figurer aux côtés de tels « partenaires » et à se proclamer champion de la démocratie et des libertés, voire à s'ériger en protecteur des droits de l'homme et pourfendeur de la barbarie partout dans le monde ?

Il est vrai que les Etats-Unis offrent d'autres exemples de ce comportement contradictoire, et parfois scandaleux. Outre le deux poids - deux mesures de leur « interventionnisme humanitaire », on peut citer leur absence de ratification de diverses conventions internationales protectrices du droit des gens : sur les droits des enfants, sur la fabrication et l'utilisation des mines antipersonnel, et sur la création de la Cour pénale internationale.

Mais précisément, comme pour la peine de mort, tant qu'ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes les normes universelles qu'ils entendent voir imposer aux autres, leur crédibilité sera entachée, leur comportement combattu et leur image de marque ternie.

L'occasion est belle d'inverser le cours d'une dérive qui n'a que des effets négatifs : il faut obtenir par tous moyens la renonciation à l'exécution d'Odell Barnes. Alors qu'à juste titre ont été largement dénoncés les actes et propos d'un Jörg Haider en Autriche, pourquoi ne pas fustiger le comportement sanguinaire d'un George W. Bush, qui prétend à l'exercice de la magistrature suprême du plus puissant pays du monde ? Plus généralement, il faut lutter pour l'adoption de moratoires visant toutes les personnes condamnées à la peine capitale avant d'abolir celle-ci au plus vite. L'exemple français montre que la force de conviction de quelques-uns peut l'emporter sur les réticences de l'opinion publique. Bill Clinton, débarrassé de perspectives électorales personnelles, sortirait grand d'une présidence au bilan mitigé en guidant son pays dans la dignité vers l'abolition d'une peine absurde et révoltante.

Patrick Baudouin est avocat à la cour et président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.

Franz Ceska est ambassadeur d'Autriche en France.

L'Autriche contre Hitler : 1933-1938

par Franz Ceska

L'AUTRICHE est le seul pays d'Europe pour lequel la deuxième guerre mondiale avait déjà commencé en 1933, six ans plus tôt que pour les autres. Dès 1933, en effet, l'Autriche est la cible de la stratégie d'expansion européenne du III^e Reich... Dans *Mein Kampf*, Hitler parle de sa profonde haine envers l'Etat autrichien, exige son anéantissement et met à exécution ce programme.

Cinq mois après sa prise de pouvoir en Allemagne, Hitler se lance dans une guerre économique sans précédent contre ce pays, guerre assortie d'actes de terrorisme et de propagande. Le Parti national-socialiste autrichien - déclaré illégal dès 1933 - entame une guerre subversive avec l'appui actif de l'Allemagne hitlérienne. Des centaines d'attentats à la bombe - 112 rien que durant la seconde quinzaine de juin 1934! - sont perpétrés contre des usines, les transports publics, des agences gouvernementales et aussi contre des patriotes autrichiens particulièrement engagés. Le chancelier, le vice-chancelier, le ministre de la justice et d'autres dirigeants sont visés par des attentats. Simultanément, un flux continu de propagande diffamatoire en provenance de l'Allemagne se déverse sur l'Autriche, qu'on accuse d'être « le dernier pays allemand » osant encore s'opposer à la volonté du Führer.

En juillet 1934, les SS et les SA procèdent au coup d'Etat armé en Autriche. Mais l'armée autrichienne, sur laquelle avaient compté les putschistes, reste loyale. Aidée par 52 000 volontaires dans l'ensemble du pays, elle écrase le putsch au terme de plusieurs jours de combats acharnés. Les nazis restent isolés, mais le chancelier Dollfuss est sauvagé-

ment assassiné. Hitler reconnaît son échec et arrête momentanément sa politique d'affrontement contre l'Autriche.

Certes, dans sa guerre contre le nazisme, l'Autriche était elle-même scindée en deux camps hostiles ; d'un côté, la droite, qui avait mis en place un gouvernement autoritaire, une erreur fatale qui divise les Autrichiens ; de l'autre, les socialistes. L'opposition entre ces grandes forces politiques prend même la tournure d'une guerre civile en 1934, ce qui amoindrit considérablement les chances de l'Autriche de se maintenir face au nazisme.

Lorsque enfin, le 11 mars 1938, les troupes allemandes d'Hitler entrent en Autriche, c'est pour empêcher un plébiscite annoncé par le chef du gouvernement, le chancelier Schuschnigg, pour le 13 mars. Tous les historiens sérieux affirment que, dans leur grande majorité, les Autrichiens se seraient prononcés alors pour une Autriche indépendante et contre le rattachement à l'Allemagne. Si vraiment les Autrichiens avaient accueilli Hitler à bras ouverts, comme le suggère aujourd'hui une partie de la presse (reprenant ainsi inconsciemment la thèse officielle de Goebbels), le dictateur allemand n'aurait pas eu à envoyer son armée pour empêcher un référendum dont il pouvait attendre tranquillement l'issue. Le référendum organisé ensuite par les nazis après l'occupation et sous la menace s'est bien entendu soldé par 99 % de partisans de l'Anschluss à l'Allemagne. C'est un résultat classique dans toutes les tyrannies du monde.

Cet acte d'agression d'Hitler n'a d'ailleurs guère suscité de réaction de la part des puissances occidentales, qui, durant les cinq années précédentes, avaient déjà aban-

donné l'Autriche à sa lutte. Seul le Mexique a déclaré devant la Société des nations, à Genève : « *Le gouvernement mexicain exprime ses protestations les plus catégoriques contre l'attaque venant de l'extérieur dont la République d'Autriche a été la victime.* »

Déjà en 1933, l'Autriche était donc clairement désignée comme la victime du nazisme, et lorsque les Alliés, en 1943, déclarèrent à Moscou que l'Autriche était la première victime d'Hitler, ils

Les Autrichiens savent aujourd'hui qu'ils ne peuvent s'abriter derrière la fiction d'avoir été seulement des victimes de Hitler : victime, l'Autriche l'était, mais beaucoup d'Autrichiens ont été complices de l'horreur nazie

n'eurent aucune raison de faire un « cadeau immérité » à l'Autriche. En qualifiant l'Autriche de victime, ils ne faisaient que confirmer une vérité historique dont ils étaient plus proches en 1943 que ceux qui aujourd'hui attaquent ce pays à la légère.

Certes, déjà avant 1938, une partie des Autrichiens étaient des nationaux-socialistes militant dans l'illégalité. La foule enthousiaste qui accueille Hitler à l'occasion de son entrée en Autriche peut donner une impression de délire général : elle cachait les millions restés chez eux, vaincus et désespérés. L'image de l'entrée triomphale des Allemands fait oublier que, dans les jours qui suivirent le 11 mars 1938, 60 000 Autrichiens furent arrêtés par les nazis afin de couper court à toute résistance. Partout

les nazis allemands sont imposés aux postes-clés de l'administration et des entreprises industrielles.

L'enfer du III^e Reich, qui a coûté la vie à 400 000 Autrichiens, a soudé, pour la première fois depuis la disparition de la double monarchie en 1918, tous les Autrichiens autour de la conviction que la nouvelle Autriche était une entité viable et nécessaire. La reconstruction et l'histoire de l'Autriche depuis 1945 en sont la preuve.

Oui, beaucoup d'Autrichiens ont joué un rôle actif dans le régime nazi et nombre d'entre eux ont été coupables de crimes. Mais il est tout aussi vrai que, dès 1945, une dénazification importante s'est faite en Autriche. En vertu d'une loi autrichienne contre les crimes de guerre, 130 000 personnes ont été poursuivies et 23 000 verdicts prononcés, dont 13 000 condamnations.

Quarante-trois personnes ont été condamnées à la peine capitale, dont trente exécutées pour crimes nazis. Plus de 100 000 personnes ont été écartées de la fonction publique. Il se pose aujourd'hui la question de savoir si les nazis autrichiens auraient dû être poursuivis avec encore davantage de rigueur. Mais les chiffres précités prouvent au



<http://www.lemonde.fr>

Les archives en ligne : plus de 550 000 articles publiés dans *Le Monde* depuis 1987.

AUTOMOBILE Renault a annoncé, jeudi 17 février, un résultat net de 534 millions d'euros, en baisse de 60 %, pour l'exercice 1999, malgré des ventes exceptionnelles. ●LE

CONSTRUCTEUR français a provisionné 330 millions d'euros pour couvrir le coût du redressement du japonais Nissan, dont il a acquis, en 1999, 36,8 % du capital. Une internationali-

sation qui se traduit aussi dans la culture de l'entreprise. ●LES PRÉRETRAITES expliquent aussi ces résultats en baisse. Le départ d'ici cinq ans de 13 000 salariés de plus de cin-

quante-sept ans coûtera 584 millions d'euros. ●LE BÉNÉFICE d'exploitation qui a, lui, augmenté de 14,8 %, a agréablement surpris les analystes financiers. Le titre Renault a perdu

20 % en Bourse au cours des quinze dernières séances. ●LA DIRECTION a décidé de diviser par deux l'intéressement versée aux salariés, ce qui suscite des protestations.

Nissan et les préretraites font plonger le bénéfice de Renault

En 1999, le constructeur français a enregistré un résultat net de 534 millions d'euros, en chute de 60 %, malgré des ventes records. La direction a décidé de diviser par deux l'intéressement des salariés, ce qui provoque leur mécontentement

RENAULT construit pour l'avenir. Tel est le message que Louis Schweitzer, son PDG, a voulu donner pour justifier une chute de 60 % de ses bénéfices. En 1999, le constructeur automobile a réalisé 534 millions d'euros de résultat net contre 1,3 milliard d'euros (8,8 milliards de francs) l'année précédente.

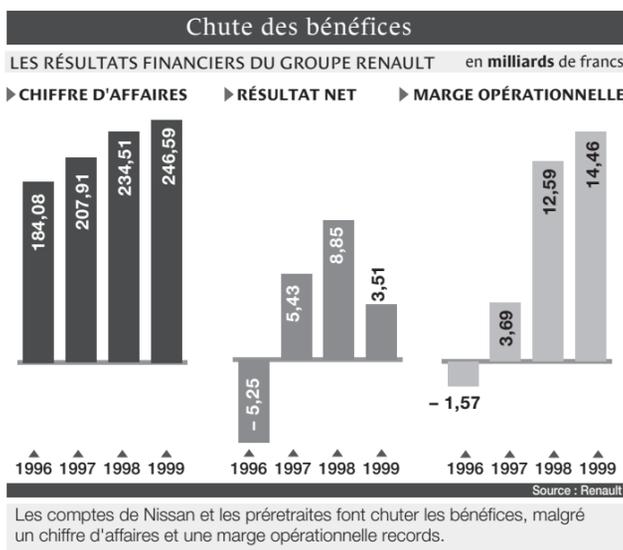
Cette chute peut sembler paradoxale au moment où Renault bat trois records : celui de son chiffre d'affaires (37,59 milliards d'euros, soit 246 milliards de francs), de ses ventes (avec 2,4 millions de véhicules commercialisés et une part de marché de 11,3 % en Europe) et surtout de sa rentabilité. La marge d'exploitation du constructeur est en hausse de 14,8 %, à 14,46 milliards de francs. « 1999 a été une année historique pour Renault »,

a résumé, jeudi 17 février, M. Schweitzer. Mais ce millésime exceptionnel a été également marqué par l'alliance avec Nissan. C'est la première explication de la chute des bénéfices.

En 1999, les 36,8 % du constructeur japonais détenus par Renault ont rogné ses bénéfices de plus de 330 millions d'euros (2 milliards de francs). Cette provision couvre à la fois les pertes financières de son partenaire, à hauteur de la participation de Renault, et l'impact du plan de restructuration de Nissan. « Cette charge n'a pas vocation à se reproduire », a tenu à préciser M. Schweitzer.

13 000 PRÉRETRAITES EN CINQ ANS

Le plan, annoncé en octobre 1999 par l'ex-directeur général de Renault, Carlos Ghosn, est en effet censé ramener Nissan aux bénéfices pour l'exercice allant de mars 2000 à mars 2001. En attendant, Renault devra encore supporter dans ses comptes 2000 les pertes liées à la deuxième partie de l'exercice fiscal de Nissan clos fin mars. « Nous espérons que celles-ci seront moins importantes que pour la première partie de l'année », confie une source proche du dossier. Une confiance dont M. Ghosn s'est fait l'écho dans un entretien accordé au quotidien *Libération* : « Je suis serein. Depuis quatre mois, nous sommes engagés dans la construc-



tion du "revival plan" [NDR : plan de résurrection]. Le chronomètre démarre le 1^{er} avril (début de l'année fiscale 2000) pour une période de trois ans avec des engagements de résultats très clairs. Toute la gestion à l'extérieur a peu d'influence sur l'intérieur. Mais sur le fond, le plan est en cours tel que prévu », affirme le directeur général de Nissan.

L'autre événement exceptionnel qui est venu obérer les comptes, ce

sont les préretraites. Renault a constitué une provision de 584 millions d'euros (3,8 milliards de francs) pour couvrir le coût du plan quinquennal de départs anticipés pour les salariés de plus de cinquante-sept ans. Ce plan, négocié par les constructeurs automobiles avec l'Etat dans le cadre des 35 heures, concerne 13 000 salariés de Renault, qui partiront dans les cinq prochaines années. « Cette provision est prise une fois pour

toutes », a précisé M. Schweitzer, grâce à ce plan nous allons pouvoir résoudre qualitativement et quantitativement nos problèmes d'effectifs. »

A ces deux charges non récurrentes, s'ajoute une troisième qui, elle, pourrait se retrouver dans les comptes des prochaines années : l'impôt sur les bénéfices, dont Renault a dû s'acquitter pour la première fois à taux plein pour un montant total de 4,1 milliards de francs.

Malgré ces charges, Renault a continué à améliorer sa rentabilité. La marge opérationnelle représente désormais 5,9 % du chiffre d'affaires, ce qui place le constructeur français « parmi les tout meilleurs mondiaux », a souligné M. Schweitzer. Cette performance s'explique par la poursuite du plan de réduction des coûts qui vise à réaliser 20 milliards de francs d'économies sur trois ans.

DIVIDENDE CONTRE INTÉRESSEMENT

Dans ce cadre, Renault reste en avance sur son programme, puisqu'avant le dernier exercice du plan, 16 milliards ont déjà été réalisés. Le groupe est en train de préparer un nouveau plan d'économies de 20 milliards sur les trois prochaines années, basées sur les synergies générées par l'alliance avec Nissan et la baisse des coûts dans la distribution. Dans ce

contexte, M. Schweitzer se montre confiant pour 2000, en prévoyant « une hausse sensible du résultat net et une marge opérationnelle qui restera à un niveau élevé ».

De quoi aiguïser les appétits des syndicats, qui ont du mal à accepter que la chute des bénéfices se traduise par une baisse significative de l'intéressement. Les salariés de Renault toucheront cette année la moitié de la prime qui leur a été accordée en 1999. « La performance de Renault lui permet d'avaloir 30 milliards de francs de prise de participation chez Nissan, sans faire appel aux actionnaires et 3,8 milliards de préretraites. Les salariés en font les frais sur l'intéressement », constate la CFDT. La CGC estime pour sa part que les résultats financiers du constructeur « reflètent l'effort exceptionnel de l'ensemble des salariés », et a demandé qu'ils bénéficient d'une « prime spéciale » destinée à compenser la baisse de la prime d'intéressement. La pilule a du mal à passer, d'autant que Renault a choisi de ne pas baisser le dividende versé aux actionnaires. Alors que la question de l'intéressement avait provoqué une grève à Flins à l'automne 1999, la CFDT et la CGT ont appelé à de nouveaux arrêts de travail pour le 22 février, jour des négociations salariales.

Stéphane Lauer

Réaction mitigée à la Bourse

L'ACTION Renault marque le pas depuis quelques semaines, après son début d'année en fanfare. Sur les quinze dernières séances, après avoir atteint un plus haut à 54,95 euros le 27 janvier, le titre a perdu 20 % tandis que l'indice CAC 40 grimpeait de 7,6 %. Vendredi 18 février, lors des premières transactions, le titre reculait de 1,49 %, à 43,5 euros.

Globalement, les résultats présentés jeudi soir par le constructeur automobile ont été conformes aux attentes de la communauté financière. « Les résultats sont pile en ligne avec nos prévisions », s'est félicité Gregory Melich, analyste à Morgan Stanley Dean Witter. Le consensus des analystes tablait sur un résultat net plus élevé que celui annoncé. Mais les boursiers s'attendaient à une marge d'exploitation moins forte. Ils ont été particulièrement satisfaits de constater qu'elle avait progressé à la fois dans la branche automobiles et dans la branche camions.

Les analystes ont été également rassurés par le niveau des charges (584 millions d'euros) passées pour le programme de pré-retraites annoncé par Louis Schweitzer, le PDG de Renault. Certains analystes s'attendaient au pire, avec des provisions de 720 millions d'euros.

ACHETEUR, MAIS...

Autre motif de satisfaction, l'impact des pertes de Nissan dans les comptes de Renault est resté limité et les analystes réunis jeudi soir ont été heureux d'entendre de la bouche de M. Schweitzer que les résultats du constructeur nippon seraient « très légèrement positifs en 2000 ».

Au total, une grande majorité d'analystes conseillent de rester acheteur sur le titre. Toutefois, à court terme, le titre Renault pourrait continuer à être malmené. « Dans sa présentation, M. Schweitzer a manié la carotte et le bâton », résume Pierre-Yves Quémener, analyste chez EIFB. « Il pourrait y avoir une petite déception en ce qui concerne les marges en 2000 », s'inquiète pour sa part M. Melich. La direction du constructeur automobile a prévu qu'elle s'établirait à 5 %, bien en dessous du niveau atteint en 1999. « Cela pourrait décevoir le marché », prévient M. Melich.

Le titre Renault pâtit aussi de la désaffection pour les valeurs de « l'ancienne économie », en dépit de l'annonce récente par le groupe d'investissements de 500 millions de francs par an pour développer la vente par Internet. De plus, l'action Renault ne bénéficie pas des rumeurs d'OPA qui dopent celles de ses rivaux : Fiat, Peugeot mais aussi... BMW. Vendredi matin, le titre du groupe allemand s'envolait de 13 % à la Bourse de Francfort.

Joël Morio

INGÉNIEUR en ergonomie chez Renault, Marie a bien failli ne pas voir son contrat à durée déterminée transformé en contrat à durée indéterminée. Bien que bilingue en espagnol, son niveau en anglais était estimé insuffisant selon le nouveau canon maison : le « Toeic », un test constitué de questionnaires à choix multiples. En dessous de 750 sur 1 000, pas question d'être embauché. Marie, elle, a été repêchée in extremis et devra suivre une formation complémentaire pour atteindre le niveau requis. Renault consacra 100 millions de francs cette année au plan de formation aux langues étrangères, cinq fois plus que les années précédentes.

Depuis plusieurs mois, la direction de Renault n'a qu'un mot en tête : « internationalisation ». Derrière ce leitmotiv, l'objectif que s'est fixé le groupe de doubler sa production annuelle à 4 millions de véhicules d'ici à 2010, dont la moitié hors d'Europe occidentale. Après des investissements en 1999 au Brésil (construction d'une usine), en Roumanie (rachat de Dacia) ou au Japon (prise de participation dans Nissan), Renault pourrait continuer

à tisser sa toile cette année en Corée (en rachetant Samsung) et au Mexique (en collaboration avec Nissan).

Mais pour réaliser ses objectifs, Renault doit accomplir une véritable révolution culturelle. « Pour schématiser, aujourd'hui Renault ce sont des Français et des Espagnols », résume Michel de Virville, secrétaire général du constructeur automobile. L'ex-régie cherche aujourd'hui à perdre l'accent banlieusard.

« MÉTHODE COUÉ »

Pour commencer, la direction a donné dans le symbolique. « Dans un premier temps, l'internationalisation tient un peu de la méthode Coué », avoue M. de Virville. Les signes du changement sont passés par plusieurs nominations emblématiques, comme celle du patron de l'usine de Douai, Guy Barra, à la direction des opérations en Russie. « Si on installe des seconds couteaux à des postes de direction internationaux, les gens n'y croient pas », souligne M. de Virville. La logique fonctionne dans les deux sens : des cadres ayant fait leurs preuves à l'international peuvent revenir au siège à des postes-clés de l'entre-

TOKYO

de notre envoyé spécial « Les premiers jours, on se retrouve analphabète. » Débarqué début octobre à Tokyo, Pierre Loing a de

PORTRAIT

Pierre Loing s'est trouvé plongé dans un univers totalement nouveau

quoi être déstabilisé. La trentaine, il est l'un des vingt-cinq cadres de Renault envoyés au Japon pour redresser Nissan. Il faisait partie des équipes du constructeur automobile français qui ont travaillé sur la fusion des deux groupes. Après cette mission, il s'est porté candidat, après avoir convaincu sa compagnie en moins de quinze jours. Chargé de développer les futurs produits du constructeur japonais, Pierre Loing s'est retrouvé plongé dans un univers totalement nouveau. A commencer par son bu-

reau. Ici, pas question d'une pièce individuelle comme à Boulogne-Billancourt. Toutes les personnes d'un même service travaillent dans une immense pièce, y compris la hiérarchie, dont les bureaux sont alignés devant les fenêtres. On s'y fait : « Ce n'est pas du tout bruyant, il existe ici une discipline collective et les gens communiquent surtout par e-mail », remarque-t-il.

Première épreuve : l'utilisation d'un ordinateur et de son logiciel en version japonaise. « Même si au début c'est très déroutant, on arrive à trouver des automatismes : les menus sont disposés de la même façon que la version occidentale », explique M. Loing. Son poste est relié au système informatique de Renault en France. Certains messages en provenance de la France sont les bienvenus. Par exemple, peu avant la visite de collègues français : « Arrivons bientôt avec fromages et saucissons ».

Le jour où Pierre Loing a pris son poste, il a dû se plier à la cérémonie traditionnelle de présentation du

prisé ; ce fut le cas de Pierre Poupel, devenu directeur de la qualité après avoir mis sur les rails le projet de la nouvelle usine Renault de Curitiba au Brésil.

Aujourd'hui, Renault veut accélérer le mouvement. Depuis le 1^{er} janvier, le groupe a mis en place un système de quotas pour ses plans de recrutement. Désormais, 20 % des cadres embauchés doivent avoir un profil international, c'est-à-dire avoir déjà travaillé dans un pays différent de sa nationalité d'origine. En 2000, une centaine de cadres (sur 2 000 recrutements) devraient remplir ces conditions. Parallèlement, la direction met en place des « indices d'internationalité » pour évaluer ses troupes en fonction de la maîtrise linguistique, de l'expérience à l'étranger et de la disponibilité à accepter un poste à l'international.

Autre chantier, la mise en place d'un système de rémunération transnational. « C'est un projet assez complexe pour que le système soit lisible, notamment à propos du problème des retraites, du positionnement des emplois dans l'organigramme mondial », souligne M. de Virville. « La transparence est

la clef du système si l'on veut attirer les meilleurs. Car si aujourd'hui Renault existe dans la tête des jeunes diplômés français, c'est encore loin d'être le cas des grandes écoles internationales », reconnaît-il.

SYNDICATS DUBITATIFS

Cette internationalisation à tout crin fait grincer des dents les syndicats. « Derrière, il y a l'abandon de toute une culture d'entreprise. Une nouvelle fois, en se positionnant par rapport à l'actionnaire, on veut caser l'identité et l'histoire sociale de Renault », explique Philippe Sanchez, délégué CGT de Renault, qui observe une dérive des profils des nouveaux embauchés : « Maintenant on cherche plus des managers que des techniciens, cette évolution conduit inévitablement à une perte de savoir-faire. » La dernière plaisanterie en vogue dans les couloirs de Billancourt est symptomatique : « Avant, quand je me réveillais la nuit, c'était parce que j'avais peur que ce que je faisais ne marche pas, maintenant c'est parce que j'ai peur que ça ne plaise pas. »

Par ailleurs, faire de la langue un critère intangible de sélection laisse les syndicats dubitatifs. « Ce n'est

pas réellement un obstacle, ce niveau est un seuil de plus en plus courant pour les jeunes qui se présentent sur le marché du travail », relativise M. de Virville. D'autres pensent qu'avec ce type de sélection on risque de passer à côté de compétences techniques. « Cet argument ne correspond pas à la réalité, c'est plus un symptôme de résistance au changement », rétorque M. de Virville. De toute façon, pour ceux qui ont une compétence « rare ou irremplaçable », une formation avant d'être embauché est toujours possible, ajoute-t-il. Pour Emmanuel Couvreur, délégué central CFDT, « il ne faut pas que cela devienne une exclusion. Nous sommes d'accord pour bousculer la termitière, mais de là à en faire une religion... », et ajoute en guise de boutade : « Je ne suis pas sûr que tous les cadres chez Nissan soient tous au Toic 750. »

S. L.

L'initiation d'un cadre français chez Nissan

nouvel venu. Le chef de service a réuni tout le service, debout, pour dire quelques mots et laisser Pierre Loing se présenter. « C'était assez impressionnant. J'ai dit quelques mots en anglais. Certains collègues m'ont demandé si j'avais des enfants. » Les premiers contacts furent tout de même épisodiques. « Heureusement, nous étions trois Français dans la même situation. »

« WELCOME PARTY »

Puis sont venues les premières réunions de travail, la plupart du temps en japonais, seuls les supports de travail étant traduits en anglais. La chance de Pierre Loing a été de se retrouver dans le même service que Nathalie Gigandet, une ancienne du bureau de Renault au Japon, mariée à un Japonais. Mme Gigandet se charge de traduire l'essentiel des réunions à Pierre Loing, mais grâce à des cours accélérés, son japonais s'améliore de jour en jour. « Le vocabulaire technique reprend beaucoup d'anglicismes, on se débrouille assez rapide-

ment. Ce qui m'a surpris en revanche, au cours des réunions, c'est que les débats sont beaucoup plus contradictoires que l'on imagine. Mais une fois la décision prise, elle est appliquée. » Difficile de s'intégrer quand on est un Occidental chez Nissan, où aucun non-Japonais n'avait jusque-là occupé de responsabilités au siège, et que l'on vient de chez Renault. « Cela commence à changer le jour où on vous pose une question en réunion et que vous maîtrisez le sujet. » La « welcome party » aussi a fait évoluer les relations. C'est une tradition dans l'entreprise japonaise : dès les premières semaines, tous les membres d'un même service invitent au restaurant le nouveau venu. « C'est là qu'on s'est découvert les uns les autres, en parlant de nos familles respectives, en s'échangeant les photos de nos enfants. Mes collègues ont découvert que j'avais finalement une existence qui n'était pas tellement différente de la leur. »

Stéphane Lauer

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Ideaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Claude Bébéar, président du directoire d'Axa

« Il nous a paru nécessaire de suspendre toute décision de changement des conditions du contrat de l'Unapei »

Face au tollé provoqué par sa décision de doubler le montant des primes du contrat d'assurance-vie de l'Unapei (Union nationale des associations de

parents et amis de personnes handicapées mentales), l'assureur Axa a décidé de faire machine arrière. L'augmentation des cotisations est sus-

pendue pour l'année 2000, le temps de permettre une négociation entre toutes les parties concernées par la protection des handicapés.

« Après avoir décidé de doubler le montant des primes d'assurance-vie des parents d'enfants handicapés, vous venez, sous la pression, de décider de surseoir à l'augmentation des cotisations du contrat de l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) pour l'année 2000. Pourquoi ce revirement ?

– L'émotion suscitée par la décision d'Axa, acceptée par l'Unapei après plusieurs mois de négociations, d'augmenter les cotisations versées par les parents de certains enfants handicapés, montre que cette mesure, pourtant techniquement justifiée, était psychologiquement inacceptable. Il nous a donc paru nécessaire de suspendre toute décision de changement des conditions du contrat pour l'année 2000. Ceci devrait permettre à toutes les parties concernées par les douloureux problèmes de la protection des handicapés – pouvoirs publics, associations, compagnies d'assurances et mutuelles –, d'examiner en toute sérénité quelles solutions apporter à ce problème qui concerne non seulement les 3 500 assurés auprès d'Axa, mais les centaines de milliers de handicapés en France.

– Mais pourquoi avoir pris une décision d'augmentation des primes aussi brutale ?

– Dès le premier semestre 1999, nous avons alerté l'Unapei sur les graves problèmes posés par le déséquilibre de ce contrat. Pour cesser de perdre de l'argent, une augmentation très importante était nécessaire. L'Unapei a cherché parmi d'autres assureurs ou mutuelles quelqu'un qui serait prêt à prendre la suite d'Axa. Ils n'ont trouvé personne et sont donc revenus vers nous. Les discussions avec l'Unapei ont duré de longs mois. Un protocole d'intention a été signé début octobre 1999, un panel d'adhérents a été consulté le 20 octobre, un accord de méthode a été signé début décembre, un communiqué de presse a alors été diffusé. L'Unapei a pris en charge la communication auprès de ses adhérents, et un dossier d'information complet, préparé conjointement par Axa et l'Unapei, a été

envoyé à tous les parents cotisants. Les négociations ont donc été longues, mais nous avons sous-estimé l'impact de cette décision.

– Pourquoi n'avez-vous pas pris la décision plus tôt de réviser progressivement les conditions du contrat ? Quelles solutions allez-vous proposer pour remédier aux situations de détresse d'un certain nombre de vos clients ?

– Il est certain qu'à partir de 1990 l'UAP aurait dû procéder à une révision annuelle des cotisations parce que le groupe assuré vieillissait et parce qu'un changement dans la réglementation de ces contrats en alourdissait le coût. Pendant les négociations avec Axa, l'Unapei et ses conseillers ont exprimé le choix d'une solution pérenne. D'un commun accord, nous

« Nous devons maintenant contribuer à trouver une solution avec toutes les parties prenantes »

avons privilégié un discours de vérité et une révision unique pour ne plus solliciter les adhérents dans les trois prochaines années. Dans l'immédiat, et compte tenu de notre moratoire, il ne devrait plus y avoir de situation de détresse, d'autant plus qu'un fonds social, alimenté par le contrat, existe pour faire face aux situations difficiles.

– Allez-vous transférer le problème à la solidarité nationale ? Allez-vous faire appel à la profession de l'assurance dans son ensemble ?

– Nous souhaitons qu'au cours de la réunion organisée par Patrick Segal au ministère de la solidarité le 22 février soit abordé non seulement le problème de nos 3 500 assurés, mais celui de tous les handicapés vivant en France. Cela concerne non seulement Axa et l'Unapei mais aussi les pouvoirs

publics, tous les assureurs et mutuelles et les associations de handicapés.

– Cette décision n'illustre-t-elle pas finalement l'incapacité pour un assureur privé de gérer des systèmes de soins, et l'impossibilité de réaliser une réelle solidarité pour un groupe jugé en permanence par ses actionnaires ?

– Non, et pour plusieurs raisons. Et j'insisterai sur une seule. Il faut faire la différence entre ce qui relève de la technique de l'assurance et ce qui relève de la solidarité. La technique de l'assurance, c'est la mutualisation des risques avec des recettes qui doivent être supérieures aux dépenses, qu'il s'agisse d'une mutuelle ou d'une société par actions, comme la réglementation de tous les pays l'exige.

« La solidarité, c'est la couverture par la collectivité des risques qui sont inassurables ou dont le coût de l'assurance est excessif. C'est exactement ce que nous proposons à propos de la gestion d'un système de soins : nous disons qu'à côté d'une mutualisation des

risques de santé qui relève de la technique de l'assurance, il est indispensable de mettre sur pied un pool de solidarité auquel tout le monde doit souscrire. Assurance et solidarité ne sont donc pas inconciliables.

– N'estimez-vous pas avoir fortement dégradé l'image d'Axa en ne gérant pas les conséquences d'une décision aussi brutale que choquante ?

– Seuls ceux qui ne font rien ne font jamais d'erreur. Nous ne pouvons cependant pas reprocher à nos techniciens d'avoir traité le problème comme ils l'ont fait puisqu'ils avaient un accord avec l'Unapei, qui, je vous le rappelle, n'avait trouvé personne d'autre que nous pour traiter ce problème. Nous devons maintenant contribuer à trouver une solution avec toutes les parties prenantes, non seulement pour les 3 500 handicapés que nous assurons, mais pour tous ceux qui sont confrontés à ce problème. »

Propos recueillis par
Pascale Santi

Ruée au Japon sur la console PlayStation 2 de Sony

DES MILLIERS DE JAPONAIS ONT TENTÉ DE SE CONNECTER dans la nuit de jeudi à vendredi pour commander à l'avance la nouvelle console de jeux vidéo PlayStation 2 du groupe japonais Sony et ont complètement paralysé son site Internet pendant deux heures, affirme la société. Sony a commencé à partir de minuit (heure locale) à recueillir les commandes pour la console, qui succédera à l'actuelle PlayStation début mars, et s'est retrouvé submergé par une avalanche de demandes. « Après avoir commencé à recevoir les commandes en ligne, nous avons dénombré 600 000 consultations de la part de 100 000 personnes, ce qui nous a obligés à éteindre le serveur », a indiqué un porte-parole de Sony.

La sortie de la PlayStation 2, sur laquelle repose une bonne part des perspectives d'accroissement de profits de Sony, est attendue samedi 4 mars au Japon. Les marchés asiatiques suivront pendant l'été, mais les Etats-Unis et l'Europe devront patienter jusqu'à l'automne. Equipée de lecteurs aussi bien pour les CD que pour le nouveau format DVD, cette console ambitionne de révolutionner les jeux vidéo grâce à un son et des qualités graphiques proches de ceux d'un film en trois dimensions. Dotée d'un accès à l'Internet, elle possède une unité centrale surpuissante de 128 bits. Sony a vendu dans le monde plus de 60 millions d'unités du premier modèle de PlayStation.

Manifestation

chez ABB Alstom Power

UNE MANIFESTATION ÉTAIT PRÉVUE, VENDREDI 18 FÉVRIER, pour la défense de l'emploi dans la société ABB Alstom Power, le numéro mondial dans le domaine de l'équipement pour la production d'énergie électrique. Depuis sa naissance le 1^{er} juillet 1999, la filiale commune du groupe helvético-suédois ABB et du français Alstom dans les centrales électriques a déjà ramené ses effectifs de 58 000 à 54 000 personnes. Mais les syndicats, et notamment la CGT, dénoncent un projet de restructuration visant à supprimer encore de 10 000 à 12 000 emplois en Europe. Les plans en France devraient être communiqués aux CCE dès avril 2000. Les salariés de tous les sites d'Ile-de-France d'ABB Alstom Power et d'Alstom ainsi que ceux de Lys-lez-Lannoy (Nord) devaient manifester, vendredi 18 février, contre les menaces de licenciements. La direction s'est engagée à recevoir la délégation de salariés qui demandait à être entendue.

Axa a fini par renoncer

FACE AU TOLLÉ provoqué par sa décision de doubler les tarifs des primes d'assurance des parents d'handicapés – qui cotisaient pour assurer une rente à leurs enfants –, Axa a cédé à la pression et a décidé de renoncer aux hausses de primes pour l'année 2000. Après avoir présenté ses excuses aux parents d'enfants handicapés le 16 février, le groupe dirigé par Claude Bébéar fait en quelque sorte son mea culpa (lire ci-dessus).

Des discussions se tiendront comme prévu lors d'un comité de suivi entre Axa et l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales), qui aura lieu lundi 21 février, puis le lendemain au cours d'une table ronde organisée par les pouvoirs publics. Une réunion se tiendra également lundi au Conseil économique et social avec d'autres associations et des personnels de plusieurs compagnies d'assurances.

L'Unapei et l'assureur ont constaté ensemble le déficit du contrat, appelé « rente survie », « déficit dû essentiellement à une sous-tarifcation. Les cotisations perçues sont trop faibles par rapport au coût de la garantie et, surtout, à un vieillissement continu de la population assurée », dont l'âge moyen est de 69 ans, peut-on lire sur le site Internet de l'Unapei. Depuis plusieurs années, l'association tire la sonnette d'alarme auprès des assureurs. En tout cas, la décision aujourd'hui suspendue d'Axa et révélée par *L'Humanité* du 15 février n'en finit pas de faire des

vagues. Nombre de politiques ont suggéré d'interdire toute forme de discrimination pratiquée par les assureurs. Les assureurs ne sont pas actuellement soumis aux obligations imposées par la loi de 1990, qui interdit les discriminations en matière de santé. Ce que plusieurs associations jugent inacceptable.

« CET EXEMPLE EN DIT LONG »

Pour beaucoup d'observateurs, la hausse brutale de ses tarifs décidée, dans un premier temps, par Axa est l'illustration de ce qui pourrait se passer si la gestion des systèmes de soins était confiée à des groupes privés. Les attaques se multiplient à nouveau contre les projets, notamment d'Axa, de création d'une sécurité sociale privée. La CGT a ainsi estimé jeudi 17 février que « cette affaire lamentable montre avec éclat ce qui se passerait si la Sécurité sociale était privatisée ». L'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) souligne que « cet exemple en dit long sur ce que pourrait devenir la Sécurité sociale ouverte au grand marché libéralisé : aux assureurs privés, la couverture santé des clients solvables et rentables, et à la solidarité nationale, une santé à minima pour les plus démunis ». Même écho de Marc Blondel, secrétaire général de FO, qui considère toutefois que la décision d'Axa « est à la fois scandaleuse et malheureusement logique s'agissant d'une compagnie d'assurances privée ».

P. Sa

Le départ de Frédéric Filloux ouvre une nouvelle ère d'incertitudes à « Libération »

Nommé par Serge July en mars 1999, le directeur de la rédaction a présenté sa démission alors que le quotidien, dont la situation financière s'est redressée, prépare un nouveau projet de rénovation de la formule. Son successeur n'a pas été désigné

LE QUOTIDIEN *Libération* s'apprête-t-il à traverser une nouvelle période de turbulences ? Révélatrice d'un malaise interne, la démission du directeur de la rédaction, Frédéric Filloux, nommé le 2 mars 1999 par Serge July, intervient, paradoxalement, alors que les résultats de 1999 traduisent une amélioration de la situation financière (*Le Monde* du 5 février). Ce départ, annoncé jeudi 17 février et effectif dès lundi 21 février, ne semble pas avoir réveillé les vieux démons des crises que le journal a affrontées au cours de son existence mouvementée. Elle intervient toutefois au moment où un projet de rénovation est à l'étude pour relancer la formule et enrayer l'érosion des ventes, notamment en kiosques. D'ores et déjà, le chantier de cette nouvelle version suscite des interrogations et des réticences au sein d'une rédaction sensible aux séquelles de l'échec de « Libé 3 », en 1995.

« Pour aller de l'avant, *Libération* a besoin d'un entraîneur, capable de mobiliser les énergies, de dynamiser les équipes. » En proposant, il y a moins d'un an, Frédéric Filloux, quarante ans, au poste de di-

recteur de la rédaction, Serge July croyait avoir trouvé « un journaliste entrepreneur, manager d'équipes et de projets » incarnant « les vertus innovatrices du journal », selon la note envoyée alors à toute la rédaction. Pour succéder à Laurent Joffrin, reparti au *Nouvel Observateur*, le PDG fondateur de *Libé* avait retenu le profil – atypique – du créateur du cahier multimédia, entré au journal en 1986 au service économique puis ancien correspondant aux Etats-Unis, qui

Une année « historique »

« *Libération* réalise le meilleur résultat de son histoire », écrivait, avec un triomphalisme masquant les difficultés internes, Serge July dans un éditorial présentant les résultats financiers de 1999 (*Le Monde* du 5 février). Pour un chiffre d'affaires de 537,7 millions de francs (+12 %), les bénéfices ont atteint 41,7 millions, soit 17,5 millions de résultat net, grâce essentiellement aux recettes publicitaires (200 millions de francs). La diffusion, elle, est restée stable (169 400 exemplaires).

Pour la première fois depuis le plan social consécutif à l'échec de « Libé 3 », l'entreprise a recommencé à embaucher et à créer des postes, à la suite de la signature de l'accord sur les 35 heures. Une partie des 22,5 postes créés (près de 10 % de l'effectif) devrait être consacrée aux développements du multimédia et du site Internet, dont le chiffre d'affaires devrait passer de 3 à 12 millions de francs.

plus est, parti, le temps d'une éclipse d'un an, dans une agence de publicité (BDDP).

D'emblée, cette décision inattendue a été accueillie avec scepticisme. Soumise, selon les statuts du journal, à la ratification de la rédaction, elle n'a été acquise qu'à 3 voix près (91 pour et 88 contre), avec une vingtaine d'abstentions. Au moment de son départ, certains journalistes reconnaissent que Frédéric Filloux a pâti de cette absence de « légitimité » et « d'état de grâce ».

Face à une rédaction réputée « difficile » fonctionnant à « l'affectif », Frédéric Filloux a éprouvé des difficultés à s'imposer. Après le virage à gauche impulsé par Laurent Joffrin, on lui a reproché des positions éditoriales plutôt « libérales » qui ont désarçonné, tant à l'intérieur que parmi une frange de lecteurs.

Dans un journal où l'essentiel des pouvoirs reste concentré entre les mains du PDG et du directeur de la rédaction, les critiques se sont accumulées contre des méthodes de gestion jugées parfois « brutales », voire « autoritaristes ». Des conflits internes survenus dans plusieurs services (sports, sciences, multimédia) n'ont pas été réglés à temps pour éviter l'accumulation des rancoeurs.

PAS DE CONFLITS MAJEURS

Se refusant à commenter les raisons de son départ du journal, Frédéric Filloux n'invoque pas de « divergences fondamentales, ni de conflits majeurs ». Il préfère évoquer ses projets personnels de création d'entreprise, dans le secteur du multimédia, « dans une

structure plus légère où l'on peut mettre ses idées en pratique ». A son actif, il relève toutefois la mise en chantier de la rénovation du quotidien, appuyée sur un diagnostic de la situation et des études de comportement du lecteur (voir ci-dessous).

Ce projet de transformation existe bel et bien. Conçu par un triumvirat composé de Serge July, du directeur de la rédaction et du graphiste anglais David Hillman, il a été présenté voilà quelques semaines lors d'un séminaire des rédacteurs en chef. Sans être de même ampleur que « Libé 3 », il introduit des modifications majeures (une nouvelle maquette et un journal séparant en deux parties l'actualité et le magazine) susceptibles de modifier les habitudes, voire d'entraîner une restructuration des services.

Certes, il serait difficile de reprocher à Serge July le passage en force qui a ponctué les périodes de crise des changements précédents. Cette fois, le projet devait être discuté et amendé progressivement lors de son examen dans les services. Un coup d'arrêt a été porté à cette démarche lors de la réunion du conseil de surveillance du 2 février. Ce jour-là, les représentants du personnel, mais aussi de l'actionnaire majoritaire Pathé, ont refusé de se prononcer sur le contenu comme sur le calendrier de cette réforme que personne n'ose dénommer « Libé 4 ».

Les motivations de ce refus, résumées dans un texte, sont explicites. Constatant « que plusieurs services sont en pleine décomposition, que les engagements du journal sont brouillés, qu'il n'y a pas de débat sur les valeurs qu'il doit porter et que la rédaction est démobiliisée », le conseil a demandé à la direction de surseoir à ses initiatives. « C'était un signal d'alarme traduisant la peur de se lancer dans l'aventure d'un nouveau big-bang à la manière de *Libé 3* avant de résoudre les difficultés internes », résume un journaliste.

Sans y être directement liée, cette motion de « défiance » a, semble-t-il, accéléré la décision de Frédéric Filloux. Le message, lui, a été reçu. Lors d'une nouvelle réunion du conseil de surveillance, jeudi 17 février, les débats auraient essentiellement porté sur l'organisation de la rédaction et de la hiérarchie sur qui reposent, dans le système actuel, de trop lourdes responsabilités. Une discussion a également été engagée sur les évolutions, les comportements et les attentes du lectorat tant à l'égard du support écrit que d'Internet.

Le départ de Frédéric Filloux ouvre-t-il pour autant une période de crise ? Dans les locaux de la rue Béranger, l'ambiance était, indique-t-on, plutôt « sereine », en

tout cas fort éloignée des algèbres survoltées d'antan où s'affrontaient les clans et s'exprimaient les divisions. Pour certains, la situation actuelle serait même « une chance », dans la mesure où le débat sur l'avenir du journal peut s'engager à l'écart des menaces pesant antérieurement : la crainte de la perte d'indépendance, entérinée depuis la prise de contrôle du groupe Pathé, et la situation financière rétablie.

Reste toutefois un problème de taille avec la nomination d'un nouveau directeur de la rédaction sur lequel Serge July devra s'appuyer pour remobiliser l'équipe. A charge pour lui d'obtenir un témoignage de confiance lors de la

Cinq patrons en quatre ans

Libération cherche son cinquième patron de la rédaction depuis le rachat du journal par Jérôme Seydoux en janvier 1996.

● **Serge July** a cumulé les fonctions de PDG et de directeur de la rédaction jusqu'en juin 1996.

● **Jeanne Villeneuve** a été nommée, le 30 mai 1996, directrice déléguée de la rédaction (sous l'autorité de Serge July) en même temps que directrice générale, mais ce cumul n'a pas été accepté par la rédaction.

● **Laurent Joffrin**, un ancien de *Libé* parti au *Nouvel Observateur*, où il dirigeait la rédaction depuis 1988, est nommé directeur de la rédaction le 18 juin 1996, après avoir refusé le titre de directeur délégué. « Désormais, il s'agit d'une fonction à part entière (...) et de plein droit », écrit Serge July, qui ne conserve que ses fonctions de PDG-directeur de la publication.

● **Frédéric Filloux**, ancien responsable du site Web de *Libération*, succède à Laurent Joffrin, reparti au *Nouvel Observateur* le 15 février 1999. Nommé le 2 mars par Serge July, il n'est confirmé que par un vote serré de la rédaction le 12 mars 1999.

consultation des journalistes, qui bénéficient d'un droit de veto. Dans l'immédiat, le PDG de *Libé* a reporté de quelques jours sa décision. Alors qu'une solution externe semble exclue, plusieurs noms commencent à circuler. Parmi eux, celui d'Antoine de Gaude-mar, responsable des suppléments, revient avec insistance. Bénéficiant de la légitimité « historique », chargé de la conduite du projet de rénovation, il est surtout reconnu pour incarner la recherche d'un « consensus » indispensable dans une rédaction en quête d'apaisement.

Michel Delberghe

« Libé.com » au cœur des interrogations

DANS UN MARCHÉ de la presse nationale plutôt atone, *Libération* s'inquiète de l'érosion de sa diffusion. Certes, selon des estimations provisoires, l'année 1999 se serait achevée dans la stabilité (169 400 exemplaires contre 169 614 en 1998). Ce résultat, somme toute satisfaisant, cache une réelle inquiétude : les ventes par abonnement et par portage ont progressé sans compenser la perte, évaluée à 4 %, des achats en kiosque.

Réalisées en vue de la rénovation de la formule, des études ont mis en valeur la « volatilité » d'un lectorat de plus en plus occasionnel. Sur Paris notamment, la moyenne des ventes (42 000 exemplaires) cache des disparités entre celles du lundi (près de 46 000) et celles du samedi (plus près de 36 000). Pour redresser la barre, la création d'un supplément de fin de semaine ou d'une édition enrichie, un temps envisagée, a finalement été abandonnée.

Ce constat a relancé le débat sur la complémentarité entre le journal et le site Internet, qui propose, en accès libre, la quasi-

totalité des articles du quotidien. En forte hausse, comme le relevait Serge July dans un éditorial du 4 février, la consultation du journal en ligne nuit-elle à la diffusion ? Faute d'études rigoureuses, les avis divergent au sein du journal. Pour certains, le choix de la gratuité entraîne *de facto* une diminution des motivations d'achat et renforce les achats occasionnels. D'autres, au contraire, relèvent que « Libé.com » attire une clientèle nouvelle, notamment de jeunes, largement au-delà des sphères habituelles et notamment à l'étranger.

Ces interrogations ont été soulevées lors du conseil de surveillance du 17 février, d'autant plus qu'elles mettent en jeu des investissements considérables. *Libération* envisage ainsi de créer « plusieurs nouveaux *Libération* », par le biais de sites thématiques avec de nouveaux partenaires. Fuite en avant ou évolution inéluctable ? Cette réflexion est désormais indissociable des projets de rénovation du quotidien.

M. De

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MANNESMANN** : le groupe allemand, en passe d'être racheté par Vodafone AirTouch, a annoncé, jeudi 17 février, l'introduction en Bourse de sa filiale d'ingénierie automobile « dans les semaines qui viennent ».

● **COCA-COLA** : Douglas Daft a été nommé président du numéro un mondial des boissons non alcoolisées jeudi 17 février, avec deux mois d'avance sur le calendrier prévu.

● **CLECIM** : la principale entreprise française d'ingénierie sidérurgique, reprise cet été par le groupe autrichien Voest Alpine (VAI), a annoncé un plan de 175 suppressions d'emplois. 250 personnes ont manifesté jeudi à Saint-Etienne contre ce plan social.

● **ALCATEL** : le groupe français de téléphonie pourrait annoncer dès « la semaine prochaine » l'acquisition pour plus de 6,6 milliards d'euros de son concurrent canadien Newbridge Networks, spécialisé dans les équipements de réseaux et la télévision via les lignes téléphoniques, selon deux quotidiens canadiens.

● **FORD** : le constructeur automobile américain devrait annoncer la suppression de plus de 1 200 emplois à Dagenham, sa principale usine britannique, selon des sources syndicales.

● **EDF** : l'électricien public reconnaît avoir perdu « quatre ou cinq » gros clients depuis l'ouverture du marché à la concurrence, mais en aurait gagné « plus du double à l'étranger en gigawatt-heure », a-t-il annoncé. Bo Kallstrand (51 ans), jusque-là PDG de la filiale suédoise Graning, a été nommé à la direction internationale d'EDF.

SERVICES

● **MICROSOFT** : le numéro un mondial des logiciels a démenti, jeudi, les propos attribués par la chaîne Bloomberg TV à Bill Gates, selon laquelle il serait prêt à ouvrir le code-source des logiciels Windows afin de régler à l'amiable le procès anti-trust dont il est l'objet.

● **ATRAxis** : la filiale informatique de SAirGroup, holding de la compagnie helvétique Swissair, a repris les

activités informatiques de la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways (SAA), pour plus de 660 millions de dollars.

● **LVMH** : le groupe de luxe français a acquis 67 % du capital de Pucci, une petite maison de couture italienne détenue par la famille du fondateur Emilio Pucci.

● **AIR FRANCE** : trois syndicats minoritaires de pilotes d'Air France, Alter (ancien SNPL-Air Inter), le SPAF et le SNPAC, ont appelé jeudi à la grève les 21, 22 et 23 février pour protester contre la décision de la compagnie de se séparer de l'Aéropostale (SEA).

● **AEROSPATIALE-MATRA** : la société a été condamnée devant le conseil des prud'hommes de Paris pour « discrimination syndicale » envers une déléguée CGT qui estimait ne pas avoir bénéficié des mêmes promotions que ses collègues. La société devra notamment payer 50 000 francs à l'employée « à titre de provision sur rappel de salaire ».

● **AIR NEW ZEALAND** : la compagnie aérienne neo-zélandaise a pris le contrôle à 100 % de la compagnie australienne Ansett en rachetant les parts du magnat Rupert Murdoch.

● **KUONI** : la compagnie suisse est devenue le premier voyageur en Inde en rachetant le plus important tour-opérateur de ce pays, Sita World.

FINANCE

● **CITIGROUP** : e-Citi, la filiale Internet du groupe bancaire américain, et la société américaine Commerce One vont lancer un site de commerce en ligne. Citigroup deviendra le premier fournisseur de services financiers sur le portail MarketSite de Commerce One.

● **BFG BANK** : le groupe financier suédois Skandinaviska Enskilda Banken (SEB), qui a racheté la filiale allemande du Crédit lyonnais, pourrait supprimer un emploi sur dix, ont annoncé ses dirigeants, qui tablement surtout sur un développement de la banque sur Internet.

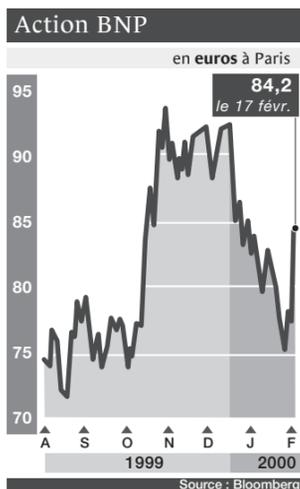
● **ZE PROJECT** : le groupe de services informatiques Sema Group va mettre en œuvre et gérer le système d'information de la « banque sur Internet » lancée par Europ@web, le pôle Internet de Groupe Arnault.

VALEUR DU JOUR

La BNP dopée par les internautes

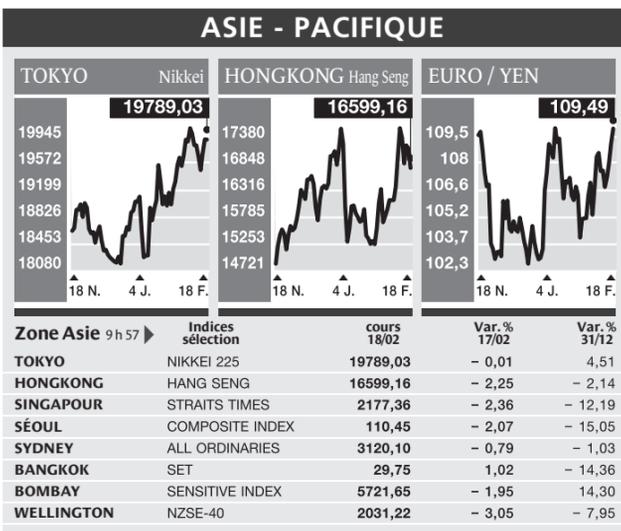
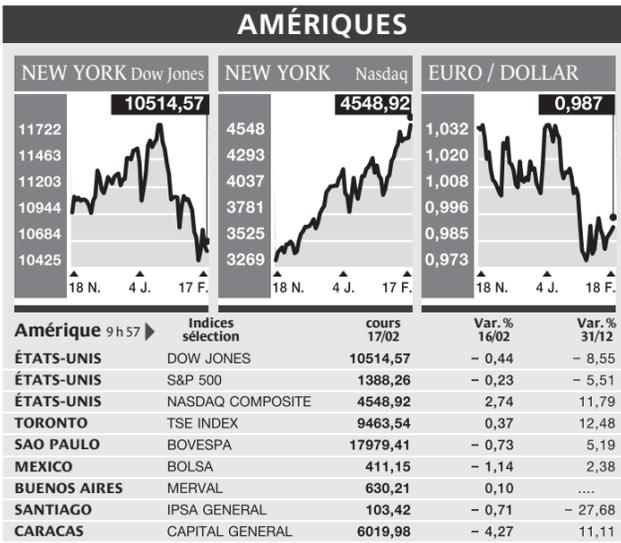
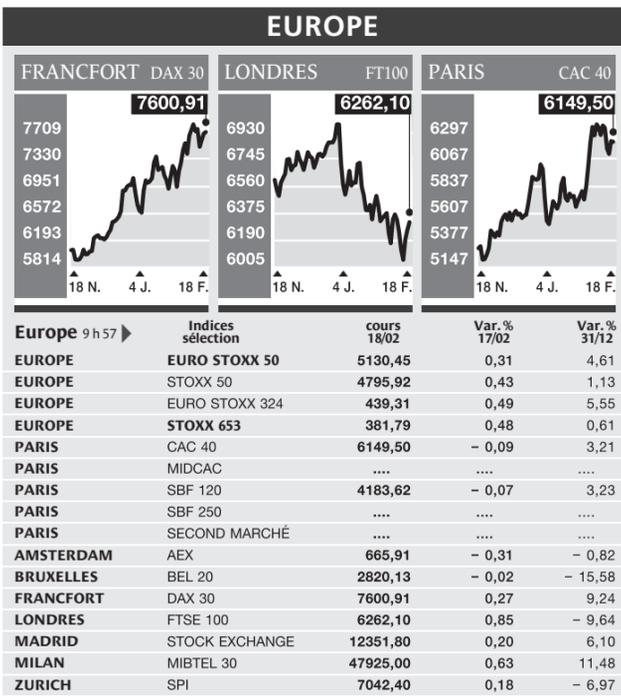
L'ACTION de la Banque nationale de Paris (BNP) a terminé en hausse de 6,18 %, à 84,20 euros, jeudi 17 février, à l'issue d'une séance agitée par des rumeurs évoquant tantôt une possible OPA de la banque allemande Dresdner Bank sur la BNP, tantôt un accord entre la BNP et France Télécom. Le titre a gagné jusqu'à 9,45 % dans la matinée. Un volume important de 4,5 millions d'actions a été échangé, soit 1 % du capital du groupe. Malgré cela, l'action était encore en recul de 8 % depuis le début de l'année. A Francfort, le titre Dresdner a pour sa part perdu 0,88 %, à 50,55 euros.

Les rumeurs ont commencé à se multiplier mercredi 16 février sur Internet, notamment sur le forum de discussions de Boursorama, un site d'information boursière. L'un des internautes affirmait savoir qu'une importante banque allemande avait mandaté Morgan Stanley pour mener une étude sur le coût d'un rapprochement avec la BNP. Il précisait même que l'étude préconisait une offre autour de 185 euros par action ! Les analystes financiers, pourtant, n'y croient pas. L'un d'entre eux a déclaré à l'AFP : « La Dresdner Bank cherche à étendre ses activités de banque de détail. Si elle rachetait la BNP, cela ne renforcerait pas ses positions en Allemagne. » Sur-tout, Dresdner se trouve dans la sphère d'influence de l'assureur Allianz, qui détient environ 21 %



de son capital, tandis que BNP-Paribas est dans celle d'Axa, son actionnaire à hauteur d'environ 8 %. Ces deux géants de l'assurance se livrent à une concurrence trop redoutable pour laisser les deux banques se marier. La perspective d'un accord BNP-France Télécom sur le même type que celui qui vient d'annoncer Commerzbank et Deutsche Telekom, dans l'Internet et le courtage en ligne, a également agité le marché. La BNP a toutefois démenti l'existence de négociations en ce sens avec France Télécom et rappelle simplement qu'il existe déjà des coopérations entre les deux maisons, notamment pour que les clients de la BNP puissent lire le solde de leurs comptes sur leur téléphone mobile.

Sophie Fay



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 0,04 %, à 6 152,37 points, dans les premières transactions, vendredi 18 février. La veille, l'indice CAC 40 avait terminé sur une hausse de 1,8 %, à 5 154,96 points, après trois séances de baisse qui lui avaient fait perdre plus de 3,5 %.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a ouvert en très légère hausse vendredi, gagnant 0,05 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 7 584,39 points. Jeudi, l'indice DAX avait terminé en hausse de 1,2 %, à 7 580,53 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en baisse vendredi, l'indice Footsie des cent principales valeurs perdant 6,5 points à 6 202,8 points, soit 0,10 %. La veille, le marché avait terminé en hausse grâce à un bond spectaculaire de certaines actions, malgré la crainte d'une résurgence de l'inflation en Grande-Bretagne. L'indice Footsie avait clôturé à 6 209,3 points, en hausse de 1,01 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en très légère baisse vendredi, certains investisseurs ayant pris leurs bénéfices juste avant la clôture. L'indice de référence Nikkei a cédé 2,37 points, à 19 789,03 points.

NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse électronique Nasdaq a terminé la séance du jeudi 17 février sur un nouveau record, à 4 548,90 points, avec un gain de 2,74 %. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a de son côté perdu 0,44 %, à 10 514,57 points. Le Standard and Poor's, enfin, a progressé de 0,04 %, à 1 388,25 points. Le Nasdaq a enregistré un nouveau record d'activité en passant le cap des deux milliards de titres échangés. Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, estime que « l'extraordinaire hausse de la Bourse ne peut pas continuer à ce rythme ».

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse en début de matinée, vendredi 18 février. Évaluant à l'inverse des prix, le rendement de l'emprunt à 10 ans en France reculait à 5,71 %.

MONNAIES

LE DOLLAR s'appréciait face au yen à 110,84 yens, vendredi, après que le président de la Fed a fait comprendre aux marchés financiers que la Banque centrale pourrait remonter ses taux d'intérêt pour éviter une surchauffe de l'économie américaine. L'euro restait dans des marges étroites face au billet vert sous les 0,99 dollar, après les bons chiffres de l'économie de la zone euro - notamment le rapport Ifo publié jeudi en Allemagne.

ÉCONOMIE

Alan Greenspan met en garde contre une surchauffe de l'économie américaine

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a mis en garde, jeudi 17 février, les marchés financiers contre les risques de surchauffe que présente la forte expansion de l'économie américaine, aggravés par la flambée des prix du pétrole. L'économie américaine montre « peu de signes de ralentissement appréciables » et les risques « semblent pencher vers la constitution de tensions sur les prix », a ainsi expliqué M. Greenspan dans son témoignage semi-annuel sur les perspectives économiques américaines devant la commission bancaire de la Chambre des représentants. « Les forces profondément positives qui ont conduit l'économie américaine à cette excellence comportent aussi un danger de déséquilibre qui, s'il n'est pas contenu, menace la poursuite de notre prospérité », a déclaré M. Greenspan. (Lire page 28.)

L'indice des prix à la production est resté inchangé en janvier par rapport à décembre, a annoncé jeudi le département du travail. L'indice de base, qui exclut l'alimentation et l'énergie, a baissé de 0,2 % comparativement à décembre. Comparés à janvier 1999, les prix à la production sont en hausse de 2,5 %.

L'indice d'activité de la Réserve fédérale de Philadelphie a progressé à 13,3 points en février contre 9,1 points en janvier. L'indice des prix payés a fortement augmenté pour s'établir à 40 points contre 21,9 en janvier, tandis que celui des prix facturés a progressé à 8,8 points contre 5,2.

ROYAUME-UNI : la Banque d'Angleterre a estimé, jeudi, dans son rapport trimestriel sur l'inflation, qu'elle devrait parvenir à garder les prix sous contrôle tout en soulignant qu'il y avait un risque de dérapage, notamment si la livre venait à se déprécier brutalement. La banque centrale britannique prévoit que le taux annuel d'inflation de référence (hors remboursements de crédits immobiliers) sera d'environ 2,5 % d'ici deux ans, ce qui correspond à l'objectif qui lui est fixé par le gouvernement.

FRANCE : l'excédent commercial en décembre s'est établi à 6 339 millions de francs, ce qui porte à 123,842 milliards l'excédent sur l'ensemble de l'année 1999. L'excédent de novembre a été révisé à 10 496 millions de francs contre

10 446 millions de francs initialement annoncé. (Lire page 28.)

ALLEMAGNE : le climat des affaires s'est de nouveau amélioré en janvier, le baromètre de l'institut de conjoncture munichois Ifo publié jeudi dépassant la barre des 100 points à 100,1 points contre 99,6 points en décembre.

ITALIE : le gouvernement italien a annoncé, jeudi, la création d'une « cellule de surveillance et d'évaluation du marché pétrolier » destinée à suivre l'évolution des prix des carburants en Italie en comparaison des autres pays européens et du cours du pétrole brut. La forte progression des prix des carburants a été le principal facteur de l'accélération de l'inflation italienne depuis juillet 1999. En rythme annuel, l'inflation a atteint 2,2 % en janvier en Italie.

LES COMMANDÉS à l'industrie sont ressorties en hausse de 14 % en novembre 1999 sur un an. Elles ont progressé de 4 % en novembre 1999 par rapport à octobre.

PAYS-BAS : le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement progressé entre novembre et janvier derniers par rapport au dernier trimestre de 1999, s'élevant à 201 000 en données brutes (6,34 %) et à 191 000 en données corrigées des variations saisonnières (1,6 %). En données brutes, 201 000 demandeurs d'emploi ont été recensés aux Pays-Bas entre novembre et janvier derniers, soit 6,34 % de plus qu'au dernier trimestre 1999 (189 000), a indiqué jeudi l'Office central néerlandais des statistiques (CBS).

JAPON : les autorités ont répondu, vendredi 18 février, à l'annonce d'un possible abaissement de la note de la dette intérieure japonaise par l'agence financière Moody's en soulignant que le Japon est parfaitement solvable. « Il n'y a aucun danger pour le remboursement des obligations d'Etat japonaises », a affirmé Taichi Sakaiya, directeur général de l'Agence de planification économique (EPA).

PETROLE : des experts pétroliers ont mis en garde, jeudi, contre une explosion des prix en cas de maintien des quotas de production lors de la réunion ministérielle de l'OPEP, le 27 mars à Vienne. « Si l'OPEP ne décide pas une augmentation de sa production, le prix va dépasser les 30 dollars », a déclaré Leo Drollas, du Centre for Global Energy Studies (CGES), basé à Londres. Le Saoudien Zaki Yamani, directeur du GGES, a estimé que le prix pourrait grimper jusqu'à 40 dollars le baril dans les six prochains mois, ce qui nuirait fortement, selon lui, à l'économie mondiale.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	17/02
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4464
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1565
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,5770
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	35,7390
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5646
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,4409
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0152
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DRACHME GRECQUE.....	333,5500
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS.....	256,0200
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	4,0768

Cours de change croisés						
18/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,90188	0,98775	0,15056	1,60785	0,61542
YEN.....	110,88000	109,49000	16,69000	178,28000	68,24500
EURO.....	1,01240	0,91333	0,15245	1,62805	0,62320
FRANC.....	6,64195	5,99050	6,55957	10,67960	4,08800
LIVRE.....	0,62195	0,56095	0,61425	0,09365	0,38275
FRANC SUISSE.....	1,62490	1,46550	1,60445	0,24455	2,61245

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,25	3,25	5,70	5,98
ALLEMAGNE.....	3,21	3,55	5,60	5,90
GDE-BRETAG.....	5,62	6,07	5,67	4,69
ITALIE.....	3,21	3,50	5,84	6,17
JAPON.....	0,08	0,04	1,85	2,42
ÉTATS-UNIS.....	5,69	5,74	6,57	6,23
SUISSE.....	1,88	2,39	3,77	4,31
PAYS-BAS.....	3,16	3,50	5,76	6,04

Matières premières

En dollars	Cours 17/02	Var.% 16/02
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1848	-0,32
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1645	-0,12
PLOMB 3 MOIS.....	469	-0,85
ÉTAIN 3 MOIS.....	5660	-0,18
ZINC 3 MOIS.....	1121,50	-0,13
NICKEL 3 MOIS.....	9975	+0,20
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	5,29	-0,47
PLATINE A TERME.....	133838,12	+3,39
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	262,50
MAÏS (CHICAGO).....	221,25
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	166,60	-0,12
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	781	+2,23
CAFÉ (LONDRES).....	1650	-4,35
SUCRE BLANC (PARIS).....

Matif

Cours 9h57	Volume 18/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			

VALEURS EUROPÉENNES

● Jeudi 17 février, l'action **BASF** a gagné 5,71 % au lendemain de l'élargissement de ses activités sur Internet. Le groupe allemand a en outre fait connaître son intention d'être coté à New York à partir du 7 juin.

● Le titre du groupe de services financiers britannique **Halifax** a fait un bond de 21,41 % jeudi sur la perspective de la création d'un service d'assurance sur Internet. L'annonce d'une nouvelle banque sur Internet et du doublement de ses investissements dans le commerce en ligne a également bénéficié à **Abbey National**. L'action du deuxième groupe immobilier britannique a gagné 7,21 % jeudi. Abbey a en outre affiché une hausse

de 17 % de son bénéfice en 1999.

● L'action **Novartis** a grimpé de 4,37 % jeudi, après l'annonce d'une hausse inattendue de 11 % de son bénéfice net en 1999.

● Après l'annonce de l'alliance des deux groupes allemands pour la création d'un nouveau portail financier Internet, l'action **Deutsche Telekom** a dû se contenter d'un gain de 2,35 % jeudi, mais celle de la **Commerzbank** a engrangé 7,72 %.

● L'action du groupe néerlandais de logiciels **Baan** a chuté de 14 % jeudi, près de ses plus bas de cinq ans, alors que la Bourse d'Amsterdam a menacé de retirer le titre de son indice des valeurs vedettes à moins que les résultats de Baan ne s'améliorent.

18/02 9h 59

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/02
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	26,82
BASF AG	BE*	47,40 + 1,61
BMW	DE*	27,50 + 10,22
CONTINENTAL AG	DE*	16,50 + 0,92
DAIMLERCHRYSLER	DE*	65,60 + 0,85
FIAT	IT*	33,10 + 1,85
FIAT PRIV.	IT*	16,05 + 0,50
MICHELIN /RM	FR*	35,20
PEUGEOT	FR*	219,90 + 1,24
PIRELLI	IT*	2,65 + 0,38
RENAULT	FR*	43,16 - 2,26
VALEO /RM	FR*	58,40 + 0,69
VOLKSWAGEN	DE*	47 + 2,40
VOLVO -A-	SE	24,19 + 1,47
VOLVO -B-	SE	24,95 + 0,47
▶ DJ E STOXX AUTO P		

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	11,87 + 5,48
ABN AMRO HOLDIN	NL*	20,91 - 0,29
ALL & LEICS	GB	8,33 + 0,98
ALLIED IRISH BA	GB	13,75
ALPHA CREDIT BA	GR	78,55 + 1,31
ARGENTARIA R	ES*	21,97
B PINTO MAYOR R	PT*	23,49
BANK AUSTRIA AG	AT*	46,70 + 0,21
BANK OF IRELAND	GB	9,86
BANK OF PIRAEUS	GR	22,19 - 2,63
BK OF SCOTLAND	GB	9,21 + 4,81
BANKINTER R	ES*	64,95 + 0,15
BANKCLAYS PLC	GB	26,36 + 2,79
BAYR.HYPO-UVER	DE*	60,80 - 0,49
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,25 - 0,12
BCA FIDEURAM	IT*	12,97 - 2,48
BCA INTESA	IT*	3,52 + 1,15
BCA LOMBARDA	IT*	9,63 + 0,73
MONTE PASCHI SI	IT*	3,36 + 1,82
BCA P.BERG-CV	IT*	19,37 + 1,15
BCA P.MILANO	IT*	7,62 + 0,66
B.V.VERONA E.S.	IT*	11,35 - 1,39
BCA ROMA	IT*	1,17 + 0,86
BBVA R	ES*	15,36 + 0,33
ESPIRITO SANTO	PT*	28,07
BCO POPULAR ESP	ES*	...
BCO PORT ATLANT	PT*	4,35
BGP R	PT*	5,56
BIPOP CARIRE	IT*	115 - 3,36
BNL	IT*	3,25 - 2,11
BNP /RM	FR*	83,30 - 1,07
BSCH R	ES*	11,10
CCF /RM	FR*	122,50 + 0,41
CHRISTIANIA BK	NO	5,20
COMIT	IT*	4,52 - 1,74
COMM.BANK OF GR	GR	71,05 + 1,89
COMMERZBANK	DE*	40,20 + 1,01
CREDIT LYONNAIS	FR*	37,04 + 0,73
DEN DANSKE BK	DK	99,91 + 0,54
DEN NORSKE BANK	NO	...
DEUTSCHE BANK N	DE*	80,10 - 0,12
DEKIA	BE*	148,80
DRESDNER BANK N	DE*	50,60 - 0,39
EFG EURO BANK	GR	39,57 + 0,72
ERGO BANK	GR	86,49
ERSTE BANK	AT*	44,01 + 0,02
FOERENINGSSB A	SE	13,64 - 1,68
HALIFAX GROUP	GB	9,65 + 9,39
HSBC HLDG	GB	12,02 - 2,37
IONIAN BK REGS	GR	49,77 + 0,61
KBC BANCSASSURAN	BE*	41,86 + 0,38
LLOYDS TSB	GB	9,89 + 2,70
MERITA	FI*	5,73 + 0,17
NAT BANK GREECE	GR	73,15 - 0,81
NATEXIS BQ POP.	FR*	66 - 1,49
NATL WESTM BK	GB	18,20 + 0,36
NORDIC BALTIK H	SE	5,56 + 1,92
ROLO BANCA 1473	IT*	16,35 - 0,85
ROYAL BK SCOTL	GB	12,47 + 2,54
SAN PAOLO IMI	IT*	13,32 - 0,60
S-E-BANKEN -A-	SE	9,33
STANDARD CHARTE	FR*	12,29 + 1,07
STE GENERAL-A-/	FR*	202,60 - 0,88
SV HANDBK -A-	SE	11,54 + 1,02
SWEDISH MATCH	SE	3,65
USBS REG	CH	262,75 + 2,06
UNICREDITO ITAL	IT*	3,80 + 0,80
UNIDANMARK -A-	DK	60,03 - 0,67
XIOSBANK	GR	21,05 + 0,29
▶ DJ E STOXX BANK P		

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	38,58 + 0,60
ALUSUISSE LON G	CH	731,83 + 0,95
ALUMINIUM GREEC	GR	43,47
ARJO WIGGINS AP	GB	3,18 + 12
ASSIDOMEN AB	SE	15,16 - 0,38
BEKAERT	BE*	45,02 - 0,24
BILLTON	GB	5,12 + 2,96
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	40,40 + 0,25
BUHRMANN NV	NL*	27,88 - 2,86
BUNZL PLC	GB	4,71 + 1,75
CORUS GROUP	GB	2 + 5,13
ELVAL	GR	11,24 + 2,74
ISPAT INTERNATI	NL*	14,85
JOHNSON MATTHEY	GB	12,02 + 0,41
MAYR-MELNHOF KA	AT*	53,25 - 0,65
METSÆ-SERLLO	FI*	9,50 - 1,04
HOLMEN -B-	SE	31,01 - 2,56
OUTOKUMPU OY -A	FI*	13 + 0,39
PECHINEY-A-	FR*	69,45 - 1,14
RAUTARUUKKI K	FI*	5,70
RIO TINTO	GB	18,04 - 1,24
SIDENOR	GR	12,49 - 9,26
SILVER & BARYTE	GR	41,19 + 9,74
SMURFIT JEFFERS	GB	2,61
STORA ENSO -A-	FI*	13,75 + 0,36
STORA ENSO -R-	FI*	13,90 + 1,83
SVENSKA CELLULO	SE	25,01 + 1,18
THYSSEN KRUPP	DE*	27,95 + 0,36
UNION MINIERE	BE*	34,89 - 1,52
UPM-KYMMENE COR	FI*	30,15 - 2,43
USINOR	FR*	16,09 + 1,84
VIOHALCO	GR	29,38 + 0,62
VOEST-ALPINE ST	AT*	33,60 - 0,30
▶ DJ E STOXX BASI P		



PERSIMMON PLC	GB	2,70 + 1,22
PREUSSAG AG	DE*	44,70 + 2,76
RANK GROUP	GB	2,26 + 0,72
SAIRGROUP N	CH	201,97 + 0,93
SAS DANMARK AS	DK	11,15 + 0,12
SEB /RM	FR*	70,20 - 2,50
SODEXHO ALLIANC	FR*	145,60 + 0,07
THE SWATCH GRP	CH	1105,22 - 0,89
THE SWATCH GRP	CH	225,35
WWWUK UNITS	IR*	0,98
WILSON BOWDEN	GB	6,35
WOLFORD AG	AT*	35 + 2,64
▶ DJ E STOXX CYC GO P		

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	120,31 + 0,52
ADECCO N	CH	789,18 - 1,48
ALSTOM	FR*	26,59 + 3,87
ASSA ABLOY-B-	SE	15,74
ASSOC BR PORTS	GB	3,46 - 1,84
ATLAS COPCO -A-	SE	25,53 + 0,69
ATLAS COPCO -B-	SE	24,95 + 0,23
ATTICA ENTR SA	GR	16,64 + 1,83
BAA	GB	6,67 + 6,75
BBA GROUP PLC	GB	5,99
BRISA AUTO-ESTR	PT*	8,06
CAPITA GRP	GB	17,90 - 0,27
CMC	GB	112,54 + 0,27
COOKSON GROUP P	GB	3,49 + 0,47
DAMPSKIBS -A-	DK	10340,57
DAMPSKIBS -B-	DK	11280,62
DAMSKIBS SVEND	DK	16249,46 + 2,54
ELECTROCOMPEN	GB	10,85
EURROTUNNEL /RM	FR*	1,21 + 2,54
FINNLINES	FI*	28 - 0,88
FKI	GB	3,86 - 0,42
FLS IND.B	DK	18,53
GLUHAFEN WIEN	AT*	37,71 + 0,35
GKN	GB	12,59
HALKOR	GR	7,38 - 1,60
HAYS	GB	6,41 - 1,25
HEIDELBERGER DR	DE*	55,75
HUHTAMAEMI VAN	FI*	33
IFIL	IT*	10,45 + 1,75
IMI PLC	GB	3,43 + 1,44
IND.VAERDEN -A-	SE	25,65
ISS INTL SERV-B	DK	78,70 + 0,69
KOEBENHAVN LUFT	DK	75,20
KONE B	FI*	59
LEGRAND /RM	FR*	196,70 - 0,05
LINDE AG	DE*	48 + 1,48
MAN AG	DE*	34,20 - 0,29
METALLGSELLSCH	DE*	19,94 + 1,22
METRA A	FI*	20,37 + 1,85
METSO	FI*	15,20 - 2
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,52 + 2,36
NETCOM -B-	SE	76,83
NKT HOLDING	DK	71,18
OCEAN GROUP	GB	14,66

ÉNERGIE

BG	GB	5,44
BP AMOCO	GB	8,25 - 1,17
BURMAH CASTROL	GB	15,70 - 2,22
CEPSA	ES*	10,29 + 1,58
DORDTSCHE PETRO	NL*	54,40 - 1,81
ENI	IT*	5,33 - 0,56
ENTERPRISE OIL	GB	5,85 + 2,27
LASMO	GB	1,62 + 1,01
OMV AG	AT*	88,44 + 0,50
PETROLEUM GEO-S	NO	16,31
REPSOL	ES*	20,35 - 0,83
ROYAL DUTCH CO	NL*	58,30 - 1,65
SAIPEM	IT*	4
SHELL TRANSP	GB	7,73 + 0,21
TOTAL FINA /RM	FR*	141,80 - 0,77
▶ DJ E STOXX ENGY P		

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	19,10 - 1,34
ALMANIJ	BE*	41,12 + 0,29

Nouvelle Golf V6 4Motion 204 ch.

*Transmission intégrale. Consommation (l/100 km): cycle urbain 15,3; extra-urbain 8,1; mixte 10,8; Co2 (g/km) 259.

ALPHA FINANCE	GR	64,16 - 0,47
AMVESCAP	GB	11,85 - 0,27
BPI R	PT*	3,94
BRITISH LAND CO	GB	5,52
CANARY WHARF GR	GB	5,33
CAPITAL SHOPPING	GB	5,21
CLOSE BROS GRP	GB	17,21 + 3,41
COBEPA	BE*	58,05
COMPART	IT*	1,34 - 0,74
CONSORS DISC-BR	DE*	102 + 2,51
CORP FIN ALBA	ES*	29,98 + 0,60
CS GROUP N	CH	180,15 - 0,52
EURAFRANCE /RM	FR*	480 - 0,62
FORTIS (B)	BE*	27,90 + 0,04
FORTIS (NL)	NL*	28,01 - 0,32
GECINA /RM	FR*	108,90
HAMMERSON	GB	5,02 + 1,64
JNG GROEP	NL*	54,76 + 0,46
KAPITAL HOLDING	DK	37,47 - 0,36
LAND SECURITIES	GB	10,23 - 0,79
LIBERTY INTL	GB	6,63
MEDIOBANCA	IT*	9,56 - 0,21
MEPC PLC	GB	5,23
METROVACESA	ES*	14,99 + 2,53
PROVIDENT FIN	GB	10,23 + 4,13
IMERYS /RM	FR*	41,25
ITALCEMENTI	IT*	9,29 + 1,98
LAFARGE /RM	FR*	81,45 + 0,56
MICHIANIKI REG.	GR	13,79 + 2,45
TARMAC	GB	9,42 + 0,17
PILKINGTON PLC	GB	1,12 - 1,43
RMC GROUP PLC	GB	11,63 + 2,29
SAINT GOBAIN /R	FR*	139,30 - 2,59
SKANSKA -B-	SE	35,21 + 0,83
SUPERFOS	DK	21,49
TAYLOR WOODROW	GB	1,98 + 1,67
TECHNIP /RM	FR*	119 - 0,75
TITAN CEMENT RE	GR	50,37 + 4,28
WIENERB BAUSTOF	AT*	20,33 + 0,84
WILLIAMS	GB	3,90
▶ DJ E STOXX FINS P		

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	4,51 - 0,71
ASSOCIAT BRIT F	GB	4,94
BASS	GB	11,61 + 5,30
BBAG OE BRAU-BE	AT*	40
BRAU-UNION	AT*	43,20 - 0,69
CADBURY SCHWEPP	GB	6,27 + 2,39
CARLSBERG -B-	DK	33,30 + 0,40
CARLSBERG AS -A	DK	31,16
DANISCO	DK	33,30 + 1,22
DANONA /RM	FR*	217 + 1,40
DELTA DAIRY	FR	29,98 + 1,73
DIAGEO	GB	8,20
ELAIS OLEAGINOUS	GR	34,54 + 0,79
ERID.BEGH.SAY /	FR*	90,70 + 0,61
HEINEKEN HOLD.N	NL*	35 + 0,29
HELLENIC BOTTLI	GR	21,59 + 1,12
HELLENIC SUGAR	GR	25,15 + 3,71
KERRY GRP-A	GB	19,49
MONTEDESON	IT*	1,78 - 0,56
NESTLE N	CH	1676,85 + 0,71
KONINKLIJKE NUM	NL*	32,26 - 0,12
PARMALAT	IT*	1,14 - 1,72
PERNOD RICARD /	FR*	51,95 - 0,10
RAISIO GRP -V-	FI*	2,93 + 2,09
SCOTT & NEWCAST	GB	6,37 + 2,35
SOUTH AFRICAN B	GB	8,85 - 1,09
TATE & LYLE	GB	3,90 - 0,83
UNILEVER PLC	GB	4,43 + 6,64
UNILEVER	NL*	48,30 + 2,33
PARTEK	FI*	14 + 5,66
PENINS.orient.S	GB	12,26 - 0,26
PREMIER FARNELL	GB	7,18 + 0,45
RAILTRACK	GB	11,97 + 0,41
RANDSTAD HOLDIN	NL*	37,40 + 0,54
RATIN -A-	DK	110,12

VALEURS FRANÇAISES

L'action Air France s'appréciait de 3,36 %, à 15,71 euros, vendredi 18 février, lors des premières transactions. La compagnie aérienne a vu son résultat d'exploitation chuter de 48 %, à 42 millions d'euros, au troisième trimestre, ce résultat ressortant à 394 millions, contre 272 millions sur neuf mois. Le groupe a expliqué le recul du troisième trimestre de son exercice 1999-2000 par la hausse du prix du pétrole, par la grève des aviateurs pétroliers et par les tempêtes en décembre.

Le titre LVMH reculait de 1,85 %, à 387,7 euros, vendredi matin. Le groupe de luxe a racheté 67 % du capital de la maison de couture italienne Emilio Pucci. LVMH s'apprête également à acquérir la maison de vente aux enchères Tajan, premier commissaire priseur français (lire page 28).

L'action TF 1 s'adjugeait 1,25 %, à 568 euros. La chaîne de télévision a vu sa part d'audience nettement baisser en janvier 2000, par rapport à janvier 1999, passant de 34,9 % à 33,9 %, alors que celles de M 6 et de Canal+ s'effritaient. Vendredi matin, le titre M 6 grimpa de 4,62 %, à 625 euros.

L'action Eramet progressait vendredi matin de 1,79 %, à 54 euros. Le producteur néo-calédonien de nickel SLN, filiale d'Eramet, s'est dit optimiste sur la possibilité de poursuite de l'activité de l'affinerie de Nouméa, en dépit du conflit social qui dure depuis plus de deux semaines.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 FÉVRIER

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 février

France

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP) L., RENAULT (T.P.), etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 17 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Table of New Market stock data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 février

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* Euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP ACTIONS EURO, etc.

Table of Banque Populaire Assset Management data with columns for 'BP NOUVELLE ÉCONOMIE', 'BP OBLIG. EUROPE', 'BP SÉCURITÉ', etc.

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'ÉCUR. 1,2,3... FUTUR', 'ÉCUR. ACT. FUT.D PEA', 'ÉCUR. ACTIONS EUROP.', etc.

Main table of stock market data with multiple columns for company names and their corresponding values in euros and francs, along with percentage changes.

Table of International stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of ABRÉVIATIONS and SYMBOLES with definitions for various market symbols and abbreviations.

Table of DERNIÈRE COLONNE RM (1) with columns for 'Lundi daté euros', '% variation 31/12', 'Mardi daté mercredi', etc.

Advertisement for AOL.fr featuring a large graphic with the text 'SUIVEZ LE CAC40 EN CONTINU' and 'Retrouvez les valeurs du CAC 40 en continu gratuitement sur www.aol.fr'.

Table of CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL data with columns for 'Fonds communs de placements', 'CM OPTION MODÉRATION', 'L.C.F. DE ROTHSCHILD', etc.

Table of CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL data with columns for 'Fonds communs de placements', 'CM OPTION MODÉRATION', 'L.C.F. DE ROTHSCHILD', etc.

Table of SECOND MARCHÉ data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ARKOPHARMA, ASSYSTEM, etc.

Table of CREDIT AGRICOLE data with columns for 'Fonds communs de placements', 'CM OPTION MODÉRATION', 'L.C.F. DE ROTHSCHILD', etc.

Table of CREDIT AGRICOLE data with columns for 'Fonds communs de placements', 'CM OPTION MODÉRATION', 'L.C.F. DE ROTHSCHILD', etc.

Table of LEGAL & GENERAL BANK data with columns for 'Fonds communs de placements', 'CM OPTION MODÉRATION', 'L.C.F. DE ROTHSCHILD', etc.

LÉGENDE * Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Le XV de France rencontre l'Angleterre, samedi 19 février, au Stade de France, à l'occasion de la deuxième journée du Tournoi des six nations. ● APRÈS SA VIC-

TOIRE au pays de Galles (39-3), l'équipe de Bernard Laporte ne cède pas à l'euphorie, perturbée qu'elle est par la blessure de son demi d'ouverture, Christophe Lamaison, les

maux de son remplaçant, Alain Penaud, et d'autres « petits bobos ». ● EN ANGLETERRE, le rugby amateur vit des jours difficiles puisque, selon le *Sunday Times*, quelque 25 000 pra-

tiquants ont arrêté de jouer depuis 1996. ● LE XV D'ITALIE, surprénant vainqueur de l'Ecosse (34-20), lors de la première journée, rencontrera, samedi, le pays de Galles, au Millen-

nium de Cardiff, où les coéquipiers du buteur Diego Dominguez ne se déplacent pas sans ambitions. ● LA TROISIÈME RENCONTRE opposera l'Irlande à l'Ecosse, samedi, à Dublin.

Face à des Anglais gaillards, le XV de France compte sur son mental

Après leur nette victoire au pays de Galles (39-3) lors du premier match du Tournoi des six nations, les rugbymen français s'attendent à livrer un combat très physique face au XV d'Angleterre. « On a de quoi leur faire des misères », assure l'entraîneur, Bernard Laporte

ABDELATIF BENAZZI promet « une entame électrique », et Bernard Laporte envisage « un vrai combat de boxe ». Le langage est viril, mais il ne faudrait pas s'y tromper : les mots du troisième-ligne aile du XV de France et de son entraîneur trahissent tout simplement l'impatience du camp français avant le grand choc annoncé du Tournoi des six nations, qui opposera la France et l'Angleterre, samedi 19 février, au Stade de France. Le 5 février, les deux équipes ont réalisé une démonstration impressionnante, les Français au pays de Galles (39-3) et les Anglais face à l'Irlande (50-18). Depuis, les uns et les autres sont impatientés d'en découdre pour affirmer leur emprise sur le rugby de l'hémisphère Nord. Des deux côtés, joueurs et entraîneurs patientent sur un match « à haute intensité ». « Il va falloir rivaliser physiquement, c'est notre priorité », rappelle Bernard Laporte.

L'entraîneur français se veut rassurant : « On a de quoi leur faire des misères. » Il préfère relativiser les ennuis de santé en série qui touchent ses troupes : « Des petits bobos. » Christophe Lamaison, touché au genou, a pourtant déclaré forfait. Alain Penaud, l'ouvreur du Stade toulousain, devrait profiter de l'occasion pour faire son retour au niveau international après trois ans d'absence, mais, jeudi, il a quitté l'en-

traînement avant la fin pour ménager ses adducteurs. Depuis le début du rassemblement, lundi, Legi Matiu et Abdelatif Benazzi ont ressenti des points de contracture, Raphaël Ibanez a été gêné par un léger traumatisme au cou, Christophe Dominici et David Venditti par des chevilles endolories, Fabien Galthié par ses adducteurs et Richard Dourthe par ses intestins. De fait, la semaine de préparation des Français – le moment où se gagnent les matches, selon tous les entraîneurs – a été placée sous le signe de la récupération.

LES BÉNÉFICES DU MONDIAL

« On commence à être un peu essouffés, ça commence à tirer un peu, mais on s'y attendait », ajoute Christophe Dominici. L'aillier du Stade français ne cache pas son inquiétude : « Sur l'envie, on peut réaliser de grandes choses, mais sur la durée, on va voir. » Dès le lendemain du rendez-vous mondial, les joueurs français s'interrogeaient sur les conséquences d'une saison interminable, marquée par une tournée d'été aux antipodes et une préparation physique longue de trois mois. Beaucoup s'attendaient à « payer la note » pendant l'hiver. Beaucoup, héros de la Coupe du monde ou non, redoutaient une « baisse de forme » pendant le Tournoi des six nations. « Galles-France était mon



Thomas Lombard, au centre. Galles-France était son vingt-sixième match depuis août 1999. « C'est monstrueux », se plaint le nouveau trois-quarts centre français.

vingt-sixième match depuis le mois d'août, c'est monstrueux », se plaint Thomas Lombard, le nouveau trois-quarts centre du XV de France.

La fatigue menacerait. Mais quelle fatigue ? Le 5 février, à Cardiff, les rugbymen français ont écrasé leurs adversaires gallois sur le plan physique. Une mi-temps leur a suffi pour anéantir les sois-disant dragons gallois. « C'est un

peu étonnant, admet Raphaël Ibanez, remplaçant à Cardiff. Les Gallois n'étaient pas dans un grand état de fraîcheur physique. On les voyait peiner pour revenir sur les remises en jeu. » « Ils se sont épuisés sur notre défense imperméable, ajoute Thomas Lombard. Ils reculaient : c'est plus difficile, plus fatigant. Nous aussi nous avons laissé beaucoup de plumes. Mais sur le plan mental, c'est plus facile à en-

caisser quand on fait quelque chose qui fonctionne bien. »

La force mentale. Le secret de la bonne condition physique affichée par les Français pour leur premier match du Tournoi reposerait dans leur état d'esprit. « Dans les matches internationaux, les équipes se valent à peu près, et le paramètre mental est essentiel, c'est souvent là que se fait la différence », poursuit Thomas Lom-

bard. Écarté du XV de France pendant la Coupe du monde, le Parisien a été étonné par les qualités psychologiques du groupe qu'il avait quitté après le désastre du Tournoi 1999 : « Ce qu'ils ont vécu pendant la Coupe du monde leur a apporté une grande sérénité, une force intérieure. Ils avaient été tellement découragés qu'ils se sont un peu renfermés sur eux-mêmes, ils se sont construits une carapace et maintenant ils sont sûrs d'eux. Leur confiance est un moteur pour les autres. »

En dépit de la multiplication des « bobos », Daniel Servais, le préparateur physique de l'équipe de France, ne se montre pas du tout inquiet. Seulement prudent : « Notre domination à Cardiff est peut-être due à une faiblesse momentanée des Gallois. » Selon lui, les internationaux profitent des effets indirects du travail de fond effectué avant la Coupe du monde : « Ils en ont tiré les bénéfices : ils se sont trouvés moyens pendant les matches de qualification, puis ils ont explosé en demi-finales. C'est le propre des grandes équipes. » Il a recommandé à Bernard Laporte d'alléger les entraînements pour ménager les organismes, mais il est optimiste. Il a sans doute entendu Christophe Dominici : « Quand on joue le Tournoi, on se sent bien. »

Eric Collier

Les jours de matches internationaux, le rugby amateur anglais fait relâche, faute de combattants

BRISTOL

de notre envoyé spécial

Le 6 novembre, le jour de la finale de la Coupe du monde de rugby, Ed Morrison était placé le long de la ligne de touche du Millennium Stadium de Cardiff. L'arbitre anglais avait réussi sa Coupe du monde, et l'International Board l'avait désigné pour assister le Sud-Africain Andre Watson. Les directeurs du Tournoi des six nations ont, eux, préféré le laisser au repos. Professionnel, rémunéré par la Fédération anglaise, il peut répartir son temps entre le championnat anglais, quelques matches de Coupe d'Europe et le club qui lui tient le plus à cœur, les Harlequins de Bristol.

C'est là, dans le sud-ouest de l'Angleterre, qu'il avait commencé à jouer au rugby, demi d'ouverture, dès l'âge de dix ans : « On ne jouait que des matches amicaux », se souvient-il. On ne dispute plus aujourd'hui que des matches comptant pour diverses compétitions, et de moins en moins souvent, faute de bataillons : depuis 1996, le nombre de rugbymen anglais a nettement diminué. « Moins 20 % », estime Ed Morrison. « 25 000 rugbymen ont

arrêté de jouer, précise le *Sunday Times* du 6 février, qui évalue la déperdition à 12 %. « La tendance est la même dans toute l'Angleterre », soupire Ed Morrison.

Ce n'est pourtant pas un nostalgique. C'est un homme de terrain, un homme averti. Depuis dix-huit ans, à Bristol, il organise les rencontres, contacte des adversaires, fixe le lieu et l'heure du match, récolte les 3 livres sterling versées par chacun des Harlequins désireux de jouer le samedi. Pendant des années il a œuvré sans difficulté : le sud-ouest de l'Angleterre est une terre de rugby. « Dans des villes comme Gloucester ou Bristol, c'est un sport populaire, ce n'est pas un sport de classe comme à Londres », explique-t-il.

A Bristol (environ 400 000 habitants), quarante clubs cohabitent à l'ombre de l'équipe professionnelle, actuellement septième du championnat. Mais les traditionnels affrontements du week-end tournent parfois à la désolation : à plusieurs reprises, il a fallu annuler des matches au dernier moment, les deux équipes n'étant pas complètes. « Les joueurs sont de moins en moins loyaux à l'égard de leur

club », regrette Ed Morrison. Les uns après les autres, les clubs de Bristol renoncent à former des équipes de jeunes. Les Harlequins, qui pouvaient composer cinq formations il n'y a pas si longtemps, n'en forment plus que trois.

LE CANAPÉ PLUTÔT QUE LE TERRAIN

Certains week-ends, il n'y a ni joueurs ni équipes disponibles. Ed Morrison ne se faisait aucune illusion pour le 19 février, date du match France-Angleterre, le choc du Tournoi des six nations. « Je n'ai trouvé aucune équipe, regrette-t-il. Les gens préfèrent regarder le match à la télévision. » Il dit vrai : les télévisions anglaises se battent pour diffuser les matches du XV de la Rose, et il n'a jamais été plus difficile de trouver des places à Twickenham. Quelque chose échappe à Ed Morrison : « Le rugby, ça se passe sur le terrain, pas sur le canapé ! A mon époque, on jouait les jours de matches internationaux. »

Les performances du XV national pendant la Coupe du monde ont beaucoup déçu les supporters, mais le rugby plaît toujours en Angleterre. Il n'est pas à pro-

prement parler en état de crise. Mais la féderation, alertée par ses hommes de terrain, cherche à comprendre les raisons de cette désaffection, qui, selon Ed Morrison, touche tous les sports d'équipe du royaume. L'arbitre international a son idée sur la question : « Nous vivons dans une société où les gens s'intéressent surtout à eux-mêmes. Aujourd'hui, de nombreux jeunes se lancent plus volontiers dans un sport comme le golf, en plein expansion. »

Il avance également la perte d'influence des écoles, où le rugby n'est plus une priorité, et le nouveau marché des loisirs, où l'offre est de plus en plus diverse. Il regrette aussi les nouveaux règlements, qui ont « changé la culture de ce sport » : « Il n'y a plus de place pour les joueurs trop lourds, trop lents. C'est dommage ! » A quelques détails près, les mêmes arguments se font entendre sur le bord des terrains du sud-ouest de la France, où le rugby des villages connaît une crise d'identité comparable à celle du rugby des amateurs d'Angleterre.

E. C.

Diego Dominguez, principal artisan de la gloire naissante de l'Italie

EN VOILÀ UN qui, à sa manière, boucoule les règles du chauvinisme, étouffe les bouffées nationalistes et expédie loin derrière les lignes de ballon mort les adeptes de la génération « bioman ». Diego Dominguez, rugbman, 57 fôis international avec l'Italie, né en Argentine en 1966 d'une mère italienne, vit à Paris, où il joue avec le Stade français depuis 1997. Ce bonhomme aux boucles châtain est un des gabarits les plus modestes du circuit international (76 kilos, 1,71 m). Inspiré par Hugo Porta, fameux joueur argentin, il n'a pourtant jamais disputé de match sous les couleurs ciel et blanc des Pumas.

Il a quitté son pays natal en 1986, pour rejoindre Milan, à une époque où la cité lombarde disposait d'une des grosses écuries du rugby transalpin, et il a commencé sa carrière internationale en 1991, à l'occasion d'un Italie-France. Avec Massimo Giovanelli, l'ancien capitaine de la Squadra, qui évoluait en troisième ligne, il compte parmi les principaux acteurs du rugby de la péninsule. De son poste d'ouvreur, il a tout vécu de l'aventure vers le Tournoi des six nations. « Massimo et moi, on est comme des

frères, dit-il. En dix ans avec l'équipe d'Italie, nous avons grimpé les marches côte à côte. »

Sous la houlette de Georges Coste, ancien entraîneur du XV d'Italie, que Diego a retrouvé à Paris à la suite du départ de Bernard Laporte, les deux rugbymen ont connu les heures de gloire, celles du milieu des années 90, lorsque le XV d'Italie arrachait une à une les victoires contre les équipes du Tournoi. L'Ecosse, l'Irlande, le pays de Galles et la France, en 1997, alors que celle-ci sortait auréolée d'un grand chelem, ont eu à subir la fougue de cette formation en

quête de reconnaissance. Il s'en fallut de peu pour que, en décembre 1998, cette Italie triomphante ne vienne à bout de l'Angleterre à Twickenham.

RECORD DE POINTS

Puis il y eut cette maudite saison 1999. Faillite et dérouté ont jalonné le parcours des Transalpins en Coupe du monde. En l'espace de six mois, le rugby de la péninsule avait perdu son latin et Diego Dominguez, campé au premier poste de la ligne d'attaque, rongea son frein. On ne pouvait pas imaginer pire condition pour se lancer à l'as-

saut d'un des monuments du sport européen : le Tournoi des cinq nations, devenues six pour l'occasion.

Samedi 5 février, le stade Flaminio de Rome accueillait l'événement. Et, ce jour-là, l'Italie étrille l'Ecosse. « C'est une date historique pour le sport italien. Cette victoire nous a fait gagner des années pour la promotion du rugby dans ce pays », s'enthousiasme Diego Dominguez. 34-20 pour la Squadra face au vainqueur de l'édition 1999 de l'épreuve. 29 points inscrits par Diego Dominguez, qui, de son pied droit, a amélioré le record des points marqués en un seul match du Tournoi par un même joueur. C'est que, à Paris comme à Rome, ce coup de pied d'artiste vaut de l'or.

Venu jouer dans la capitale française à l'initiative de Bernard Laporte, qui bâtissait de pièces importées l'équipe qui sera championne de France en 1998, Diego Dominguez a trouvé un club et une ville à sa mesure. A l'issue du Tournoi des six nations, il mettra un terme à sa carrière internationale, mais jouera encore quelque temps sous les couleurs bleu et rouge du club parisien.

Samedi, sur le coup de 15 heures, il entrera sur la pelouse du Stade du Millennium de Cardiff pour affronter le pays de Galles, mais sans son « frère » Massimo Giovanelli, absent pour cause de blessure. « Notre objectif est de continuer sur notre lancée », assure-t-il. Une deuxième victoire pour le deuxième match de l'Italie dans le Tournoi renoué : voilà bien un exploit qui renforcerait le crédit du rugby vis-à-vis des tifosi et doterait un peu plus encore la légende de Diego Dominguez.

Yves Bordenave

DANIEL CREMIEUX
SOLDES
-50%
SUR DES CENTAINES D'ARTICLES
6, bd. Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01.42.66.54.50

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)
club
OUVERT
TOUS LES JOURS
79
MÊME AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube
SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

Ambiances feutrées

Très utilisé à des fins industrielles, le feutre se retrouve aujourd'hui dans la maison où il apporte une note chaleureuse et douillette. Son large champ d'application inspire de nombreux jeunes créateurs

BELLE RENCONTRE pour un projet qui ne fait probablement que commencer. Entre le jeune créateur Philippe Teste et l'industriel Le Feutre SA, il y a eu séduction mutuelle, rencontres informelles puis discussions sérieuses autour d'un partenariat. Les choses ne se sont pas faites en un jour. Du côté de Philippe Teste, il a fallu convaincre. « Pour quelqu'un qui débite du feutre au kilomètre, dit-il, se lancer à part entière dans une aventure de création ne va pas forcément de soi. » Grâce à beaucoup de ténacité et à un dossier détaillé, le designer est parvenu à l'emporter.

En novembre 1999, Le Feutre SA donnait son accord pour financer les prototypes de la collection de

« Le feutre est une matière qui a beaucoup de personnalité. Il rassemble plusieurs contrastes : dense et souple, moelleux et lourd »

Philippe Teste, ainsi que sa présentation au Salon Maison et objet qui a eu lieu au mois de janvier à Villepinte. « Pour moi, l'expérience a été passionnante, souligne le créateur. Je suis arrivé avec mes dessins à l'usine de feutre de Mouzon où, durant un mois et demi, j'ai travaillé avec des équipes qui m'ont beaucoup appris sur la matière. C'est là que j'ai découvert tout ce qu'on pouvait faire avec le feutre. Au fond, j'étais venu avec des objets théoriques et l'entreprise, en apportant son savoir-faire, les a fait évoluer jusqu'à leur réalisation. »

En France, où les designers se plaignent (souvent à raison) de l'inertie des industriels face à la création, cet échange a valeur de symbole. Le résultat est encourageant. Il a en tout cas donné naissance à une série d'objets qu'on aimerait voir arriver sur le marché : tapis en dalles composable selon les besoins et les envies, set de table qui reprend la technique du gaufrage, chauffeuse avec base en bois et coussins, caisse à jouets repliable comme une fleur, cache-pot aux formes pliées (façon couture), vide-poche réalisé sur moulage à chapeau, rideaux lourds à la

raideur délicatement rompue par un joli mouvement de vagues... Avec cette collection, Philippe Teste a voulu couvrir les principaux besoins que l'on peut avoir chez soi (s'asseoir, se coucher, ranger, moduler la lumière du jour...).

Star de cette collection, le feutre s'est volontiers plié aux différents exercices auxquels on a voulu le soumettre. « C'est un matériau qui, par ses différences de densité, d'épaisseur, offre une infinité de possibilités, précise Philippe Teste. Il peut se tenir seul, se plier, se mettre en volume. Il permet une vraie facilité de mise en œuvre, avec un minimum d'intervention. Enfin, il peut être utilisé à la fois comme structure et comme revêtement. » En témoigne son rocking-chair, à l'assise incurvée, et au dossier dont les plis ont été travaillés comme une sculpture.

Ce large champ d'application inspire de nombreux jeunes créateurs sensibles, de surcroît, au détournement des matériaux. Utilisé à des fins industrielles (aéronautique, nucléaire, automobile...), ce matériau se retrouve aujourd'hui dans la maison, où mobilier et accessoires de décoration en feutre apportent leur note chaleureuse et douillette. Comme l'ont découvert, avant nous, les pays scandinaves, l'Allemagne, la Belgique ou encore le Canada... il sait se fondre aux usages et à l'esthétique d'un intérieur. Avec discrétion, il sait adoucir une ambiance. Et apporter à un meuble ou un objet ce petit supplément d'âme que lui accordent volontiers les créateurs. Parce que, disent-ils, le feutre, « c'est aussi très agréable au toucher ».

Anne Chédeville le sait bien, qui a poussé la démarche jusqu'à réaliser des doudous pour adultes. Deux petits bonshommes en flanelle, Mister Quiet et Mister Tonic, respectivement rembourrés de lavande (aux vertus purifiantes et calmantes) et de safran (aphrodisiaque et tonique). Pour cette jeune créatrice, le feutre s'est imposé comme une évidence. « Il s'adaptait bien aux produits que je voulais faire, précise-t-elle. Recyclable, noble et naturel, il collait à l'usage que je voulais en faire. » Un usage poétique. A l'image de cette petite boîte à musique, de ce coussin aux ailes amovibles (dernier-né de la collection) ou encore de cette lampe aux allures de gentil compagnon, nommée « mon copain Léon », au corps en feutre et à la tête en globe bien rond.

Après le plastique, le gazon artificiel... Rizlane Lazrak et Céline Gerst - Des vertes et des pas mûres - se sont intéressés au feutre avec lequel elles ont habillé la table (sets et ronds de serviette) et le bureau avec un sous-main, un plumier et un bloc courrier. Un porte-revues et une lampe découpée en marguerite, avec en son centre une ampoule apparente, à suspendre ou à poser, complètent une collection qui se veut chaleureuse... « comme une peluche ».

Le feutre, Lili Latifi, l'a toujours eu dans un coin de sa tête. Originaire d'Iran, « où, face aux tapis persans qui sont d'une grande valeur, les tapis en feutre représentent le bas du bas de l'échelle », cette jeune créatrice textile, qui aime détourner la matière et « envisager le textile dans l'espace », ne pouvait y échapper. Elle s'est emparée du feutre pour créer des sets de table perforés, des ronds de serviette et des cadres, taillés dans l'épaisseur. « Le feutre est une matière qui a beaucoup de personnalité, qui ne ressemble à aucune autre, assure-t-elle. Il rassemble plusieurs contrastes : dense et souple,

moelleux et lourd. J'apprécie son côté insonore. »

Lili Latifi souhaite aujourd'hui aller plus loin. En créant des panneaux qui intégreraient le matériau dans l'espace. « Avec le feutre, on est dans l'idée du volume. Il est en 3D, tout de suite. C'est une fibre textile mais, en même temps, il peut se travailler comme le bois ou la pierre... On peut le tailler, le modeler, le sculpter... Une réflexion qui cache bien des promesses. Elle a, en tout cas, le mérite de nous laisser penser que le feutre possède les capacités nécessaires. Celles-là mêmes qui lui permettront de dépasser le simple phénomène de mode.

Véronique Cauhapé



R. GRANDADA

Rocking-chair de Philippe Teste, où le feutre est, à la fois, revêtement et structure. Prototype réalisé pour le Salon Maison et objet (janvier 2000).

Lampe (60 watts), « Mon copain Léon », en flanelle rouge et grise, avec poche à secret cousue sur le ventre, d'Anne Chédeville. 565 F (86,13 €) pièce.

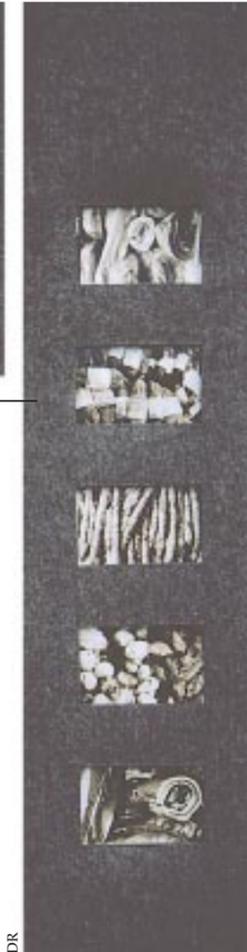


DR

Porte-revues « Edito », Des vertes et des pas mûres (Rizlane Lazrak et Céline Gerst). 990 F (150,92 €) en feutre gris, 1 290 F (196,65 €) en feutre blanc.



Porte-photos en feutre épais perforé, de Lili Latifi. A gauche : 550 F (83,84 €), à droite : 690 F (105,18 €).



DR

Plus de quarante créateurs autour d'un matériau

UNE EXPOSITION entièrement consacrée au feutre a lieu du mardi 22 février au mardi 14 mars, faubourg Saint-Antoine, à Paris. Elle rassemble les créations d'une quarantaine d'artistes qui ont, au cours des dix dernières années, utilisé ce matériau dans les domaines de la mode et de la maison.

Côté décoration, Frédérique Morel présente ses premières pièces mobilières en feutre, datant du début des années 90 ; Dominique Torrent, ses tapis en kit (carreaux et rectangles munis d'anti-dérapant, que l'on compose selon sa volonté) et ceux où elle associe le feutre à d'autres matériaux comme le Plexiglas ou la toile métallique. Egalement présents, d'autres adeptes du feutre, comme Robert Le Héros, Anne Chédeville, Des vertes et des pas mûres, Lili Latifi, Laurent Nicolas et Elodie Descoubes, Pierre Caze-

nove, Mozaïk... Côté mode, Miller et Bertaux doivent dévoiler l'utilisation du feutre dans leur collection hiver 2001. Nicola Edeler et Stéphanie Blondeau vont présenter leurs vêtements issus de cette matière ; Dominique Bernard, une des tenues réalisées pour le carnaval de Venise ; Agatha Ruiz de la Prada, les robes créées en hommage à Chilida...

Un espace doit aussi être consacré à la technique du feutre. Et à son histoire - grâce au Musée du feutre de Mouzon - pour rappeler l'usage qu'en ont fait des artistes tels que Beuys, Robert Morris, Gaetano Pesce...

★ Espace Christine Phal, 42-44, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris. Ouvert tous les jours, dimanche compris, de 13 à 19 heures. Entrée gratuite.

Le robot méthodique nettoie seul la maison

« IL EST plus intelligent qu'un être humain », estime James Dyson. Arguments à l'appui, « quand vous vous servez d'un aspirateur, il vous arrive très souvent de passer deux fois au même endroit et d'oublier des portions complètes. Le DC06, lui, sait exactement où il va, où il est déjà allé et ce qu'il lui reste à faire. » Inventeur d'une technologie - le Dual Cyclone - qui a bouleversé l'univers des aspirateurs en les débarrassant de leurs sacs (Le Monde du 13 mai 1996), l'Anglais James Dyson pouvait encore surprendre. La preuve : son DC06, qui devrait définitivement libérer l'homme et la femme de la corvée des sols. Une avancée non négligeable.

Petit robot de 9,2 kilos, à l'aspect familier et rassurant - il reprend les codes couleur (gris et jaune) et les formes rondes du DC05, l'aspirateur-traîneur de Dyson -, ce nouvel appareil a l'« esprit » économe, efficace et méthodique. Un petit miracle assuré par les trois ordinateurs intégrés et les cinquante dispositifs sensoriels dont il est équipé et qui lui permettent, chaque quart de seconde, de détecter l'environnement dans lequel il évolue.

Il peut ainsi accomplir de façon

autonome (sans programmation) sa tâche de nettoyage, selon une trajectoire imposée et toujours identique : un mouvement en spirale, qui le conduit de l'extérieur jusqu'au centre de la pièce. Sans jamais dévier de sa course, il contourne les obstacles et s'arrête automatiquement si un intrus, un chien ou un enfant s'approche trop près. Les roues, qui disposent chacune d'un moteur indépendant, assurent une manœuvre précise et serrée, même autour des petits objets.

« SIGNAL ÉMOTIF »

Une programmation à deux vitesses (l'une rapide, l'autre modérée), des roues lisses et une tête articulée qui s'adaptent à tous les sols, un flexible attachable qui autorise une utilisation manuelle pour les marches et les surfaces difficilement accessibles, des batteries rechargeables en un peu plus d'une heure... viennent parfaire le portrait de ce robot-aspirateur, dont une des qualités est aussi de ne rien cacher. Grâce à son « signal émotif », le DC06 tient en effet au courant de tous ses faits et gestes. Son témoin est au bleu, le robot progresse normalement dans son travail ; au vert, il

contourne un obstacle ; au rouge, il se sent menacé (par un animal ou un enfant).

Le DC06 bénéficie évidemment de la même technique, d'aspiration et de centrifugation, que les aspirateurs classiques de Dyson. Un système qui conduit la poussière dans une cuve transparente - et non plus un sac - démontable et lavable, dès qu'elle est pleine. Une innovation qui n'a plus besoin de faire ses preuves.

Il a fallu deux ans et demi aux ingénieurs pour mettre au point cet aspirateur-robot, qui, selon James Dyson, « devrait changer les habitudes du consommateur et les encourager à une utilisation plus fréquente de leur appareil. En attendant des amis, par exemple, votre DC06 pourra donner un petit coup de propre à votre maison pendant que vous vous préparez. » L'argument semble convaincre. Le

DC06 bénéficie d'une liste de commandes bien remplie (600 aux Etats-Unis), via Internet, avant même son lancement sur le marché, prévu en avril-mai.

V. Ca.

★ Site Internet : www.dyson.com. Pour connaître les points de vente Dyson, contacter le service consommateurs. Tél. : 01-56-69-79-89. Son prix : 25 000 F (3 811,23 €).



DR

BRADERIE

mettez

Paris

AUTOMNE-HIVER 99

- 50 %

jusqu'au 25 Février

12, Blvd Malesherbes - PARIS 8^e - Tél. 01.42.65.33.76

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Rebondissement de la polémique sur les peintures du mont Bégo

Un nouveau rapport d'expert n'exclut pas une dégradation volontaire

Estimant que des « peintures » découvertes par elle dans une grotte avaient été effacées, Emilia Masson, chargée de recherches au Collège de

France, avait déposé une plainte contre X... pour dégradations volontaires. A la suite d'une manipulation informatique, celle-ci fut classée, puis finale-

ment relancée. Sans se prononcer sur le résultat des analyses, la nouvelle expertise met en cause la manière dont les prélèvements ont été réalisés.

UN NOUVEL ÉLÉMENT vient de faire rebondir la polémique qui oppose, depuis sept ans, deux archéologues autour de l'interprétation des gravures et des éventuelles peintures rupestres du mont Bégo (Alpes-Maritimes). Réalisé à la demande du parquet de Nice, un rapport d'expert contredit partiellement une première étude donnant raison à l'une des deux parties.

Étudié depuis la fin du XIX^e siècle, ce site est sans doute l'un des ensembles préhistoriques les plus riches de France. Près de 100 000 gravures datant de plus de 3 500 ans ont été répertoriées dans les vallées entourant le mont Bégo, qui culmine à 2 872 mètres, dans le massif du Mercantour, à 80 kilomètres au nord de Nice. Attribuées à des populations de la fin de l'âge du cuivre (chalcolithique) et du début de l'âge du bronze, elles représentent des armes (poignards, hallebardes), des figures géométriques ou humaines.

Henry de Lumley, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris – dont l'équipe effectuait, depuis 1967, un relevé exhaustif des motifs (qui sont répartis sur plus de 1 700 hectares) –, y voit « un sanctuaire organisé (...), un ensemble culturel (...) qui évoque les mythes de ces populations ». Emilia Masson, chargée de recherches à l'Institut d'études sémitiques du Collège de France, va plus loin en estimant qu'il s'agit là d'un « berceau de la pensée religieuse européenne ».

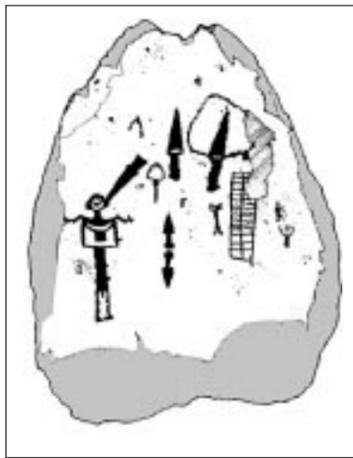
Un dialogue impossible

« Une gravure ne doit pas être considérée de manière isolée. C'est un message qui parle en fonction de son emplacement. Moi, je commence par m'intéresser à la cathédrale avant d'étudier les fresques qu'elle contient », lance Emilia Masson. « Pourquoi pas ? Au départ, tout le monde trouvait que cet éclairage différent, venant d'une spécialiste de l'histoire des religions, était une bonne chose. Mais Emilia Masson y va un peu fort et, de temps en temps, dérape de manière trop évidente », explique un chercheur qui connaît bien les deux protagonistes et a soutenu la démarche de Mme Masson. Un autre, plus sévère, évoque son « imagination poétique ». De son côté, Henry de Lumley réagit de manière visiblement très passionnelle, tolère mal ce qu'il considère comme une intrusion sur un site où il travaille depuis plus de trente ans. La querelle a pris un tour violent, les arguments ne sont pas toujours strictement scientifiques. Le dialogue scientifique semble désormais impossible.

Cette épigraphiste, spécialiste des Hittites (civilisation anatolienne contemporaine des gravures du mont Bégo) et historienne des religions, a découvert le mont Bégo en 1991, à l'invitation d'Henry de Lumley. En 1993, elle publie une interprétation plus globale et, surtout, plus spectaculaire de ce sanctuaire de plein air, reliant la disposition générale des gravures à celle des caractéristiques naturelles des lieux. Elle y distingue un « chemin processionnel » ainsi qu'un massif pyramidal portant une structure naturelle figurant un gigantesque visage humain stylisé. Au pied de ce massif, elle découvre une faille d'où part un réseau souterrain. Elle croit détecter au fond de la faille, à l'entrée de ce réseau



COLL. MUSÉE DE L'HOMME / H. DE LUMLEY



Détail de la pierre gravée dite « Le Chef de tribu », datant de plus de 3 500 ans, découverte dans la vallée des Merveilles, et le relevé de la stèle entière. Ci-dessous, relevé d'une figure anthropomorphe, dite « Le Sorcier ». Le site du mont Bégo comporte des dizaines de milliers de gravures de l'âge du bronze (relevés d'Henry de Lumley).

souterrain, des gravures et des peintures qui l'amènent à estimer être en présence du cœur de l'ensemble culturel que constitue le site.

Pour Henry de Lumley, « ces affirmations ne reposent sur aucun critère objectif et scientifique » et ne sont fondées que sur les « facultés de visionnaire » d'Emilia Masson. En janvier 1997, il publie, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, une note, consignée par quatorze autres chercheurs, affirmant que, « dans l'état actuel des recherches, aucune observation géologique, chimique ou biologique, aucune découverte archéologique » ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une « grotte sacrée ». L'article cite éga-



qués par Emilia Masson et plusieurs autres témoins, ayant disparu presque entièrement fin août 1995, la chercheuse a déposé, en septembre 1996, une plainte contre X... pour dégradation de vestiges historiques. Elle n'a pas obtenu en 1997 le renouvellement de son autorisation de prospection.

« ORIGINE ARTIFICIELLE »

Alors que, d'un point de vue scientifique, tout semblait réglé, un rebondissement vient de survenir côté juridique. Interrogé en janvier 1997 par Emilia Masson sur la suite donnée à sa plainte, Philippe Dorcet, alors substitut du procureur de Nice, s'aperçoit que cette dernière a été classée à la suite d'une « manipulation informatique » apparemment frauduleuse. « J'ignore si Emilia Masson a raison ou tort sur le fond, mais elle a été traitée de manière injuste », commente-t-il. Il relance donc l'affaire, ordonne une expertise judiciaire, qui est confiée à Pierre Campmajo, archéologue, responsable de la mission Protection des gravures rupestres au parc naturel régional Cerdagne-Capcir-Haut-Confient.

Dans un rapport de vingt pages, ce dernier signale l'existence d'une « gravure qui semble, effectivement, artificielle et faite de main d'homme ». Il conclut, surtout, que « la disparition de matière ocre entre le 15 et le 30 août 1995 semble bien effective » et estime que cette disparition est « d'origine artificielle ». Sans se prononcer sur la composition – lichen ou peinture – de cette « matière ocre », il déplore les conditions dans lesquelles les



prélèvements ont été faits. Ces derniers « auraient dû être effectués par des spécialistes neutres et les analyses faites au moins par deux laboratoires indépendants, disposant du même matériel, et les résultats publiés », écrit-il. Aujourd'hui, ces analyses peuvent encore être effectuées, mais cela ne change rien au problème des dégradations. Sans ces nouvelles analyses, ajoute-t-il, toutes les publications faites à ce sujet resteront à tout jamais douteuses. »

Henry de Lumley reste formel : « Nous avons effectué les analyses, il s'agit de lichens. Il n'y a jamais eu de peintures à cet endroit. » Jean Clottes maintient, lui aussi, les observations qu'il avait faites fin 1996. « De toute manière, précise-t-il, sur ces roches exposées aux intempéries à 2 600 mètres d'altitude, l'érosion est trop forte pour que des peintures ou même des gravures d'époque préhistorique aient pu subsister jusqu'à aujourd'hui. »

Emilia Masson espère néanmoins que les conclusions du rapport de Pierre Campmajo seront prises en compte par les responsables de la Commission interrégionale de recherche archéologique du Sud-Est, qui doivent, fin février, se prononcer sur sa demande de renouvellement d'autorisation de prospection au mont Bégo. Mais le doute n'est pas levé pour autant : faute d'éléments susceptibles d'identifier l'auteur des dégradations, la plainte d'Emilia Masson a été de nouveau classée sans suite – à la régulière, cette fois.

Jean-Paul Dufour

Coup d'arrêt provisoire à certains essais de thérapie génique aux Etats-Unis

Une enquête a révélé un grave laxisme

A LA SUITE de la mort d'un jeune patient au cours d'un essai de thérapie génique dans le service du professeur James Wilson (université de Pennsylvanie), un des pionniers de ce mode de traitement, une enquête menée par les pouvoirs publics américains a éclairé les causes du drame et jeté une lumière crue sur le laxisme qui prévaut trop souvent dans ces essais. Dès le mois d'octobre 1999, la Food and Drug Administration (FDA), en charge de la surveillance des essais cliniques, avait fait arrêter tous les essais de thérapie génique de l'université de Pennsylvanie ainsi que deux essais de l'entreprise Schering Plough qui utilisaient, eux aussi, l'adénovirus pour transporter des gènes directement dans le foie afin d'y traiter des processus cancéreux.

Jesse Gelsing, dix-huit ans, est mort le 17 septembre à l'Institut de thérapie génique de l'université de Pennsylvanie à Philadelphie, quatre jours après avoir reçu une dose très élevée de virus vecteurs du gène de l'ornithine transcarbamylase ou OTC, une enzyme du foie impliquée dans le métabolisme de l'ammoniaque. Il faisait partie d'un groupe de dix-huit malades déficients chez lesquels différentes doses thérapeutiques étaient testées ; avec un autre malade, qui n'a pas été affecté, il a reçu la dose la plus élevée de virus, plusieurs milliards de particules, directement dans l'artère hépatique. Une réponse extrêmement violente a entraîné rapidement une fièvre élevée, une insuffisance hépatique majeure suivie de la défaillance des principaux organes et la mort. Des voix se font entendre aujourd'hui pour dire que l'adénovirus est directement responsable de l'insuffisance hépatique et qu'il n'aurait pas dû être utilisé chez ce malade dont le foie était en mauvais état.

RÈGLES VIOLÉES

Mais l'enquête a montré toute une série de dysfonctionnements qui jettent le doute sur le sérieux avec lequel les essais de thérapie génique sont entrepris aux Etats-Unis, le pays où elle est née et où l'on a fait jusqu'à aujourd'hui le plus grand nombre d'essais cliniques. Tout d'abord ce jeune homme n'aurait jamais dû être enrôlé dans l'essai : il n'en avait pas besoin car son insuffisance en OTC n'était que partielle et il vivait normalement grâce à un régime et quelques médicaments. Par ailleurs, son foie n'était pas en assez bon état pour supporter de recevoir directement une dose massive de virus.

Selon une information récente du New York Times, ni lui ni son père n'avaient signé la déclaration de consentement éclairé approuvée pour cet essai par la FDA qui précisait que des sages, soumis au même traitement, étaient morts. Le père du jeune homme s'aperçoit aujourd'hui qu'ils n'avaient été suffisamment avertis du danger. Jesse participait à l'essai, bien qu'il n'en eût pas besoin, parce que cet essai ne pouvait être entrepris d'emblée chez les bébés at-

teints de forme grave de la maladie et qui en étaient les vrais destinataires ; et son père, plein de confiance dans l'équipe médicale, l'y encourageait. Il n'avait jamais entendu dire qu'aucun essai de thérapie génique n'avait encore réussi.

Les chercheurs n'ont pas été en faute seulement envers le malade et sa famille. Les représentants de la FDA ont vite dénoncé le fait qu'ils avaient violé les règles en ne l'avertissant pas immédiatement des complications déjà survenues chez deux autres malades, longtemps avant le drame actuel.

SEPT MALADES DÉCÉDÉS

Cette agence est chargée de recueillir toutes les informations concernant les effets secondaires et complications observés à l'occasion de nouveaux traitements. Elle est tenue par la loi de les garder secrètes jusqu'à ce que le traitement ait reçu une approbation définitive, aussi, pour éviter ce secret en ce qui concerne la thérapie génique, les Instituts nationaux de la santé (NIH) ont mis en place un Conseil de l'ADN recombinant, connu sous le nom de RAC, chargé de superviser toute recherche en thérapie génique et de rendre publiques les informations qu'il reçoit. Mais le RAC a perdu beaucoup de son autorité il y a quatre ans lorsqu'il a été réorganisé et les chercheurs ont rapidement pris l'habitude de référer directement à la FDA.

On apprend aujourd'hui que sept malades sont morts au cours d'essais de thérapie génique et que ces cas n'ont jamais été rapportés au RAC. Les chercheurs impliqués soutiennent que ces malades sont morts du fait de leur maladie initiale et non de l'essai thérapeutique. Enfin, on a appris récemment que, au cours de 93 essais de thérapie génique utilisant l'adénovirus comme vecteur de gène, des complications sont survenues 691 fois et seules 39 d'entre elles ont été notifiées au RAC, soit 5 %.

Cette affaire laisse un profond malaise car elle met en lumière le rôle dangereux de l'argent de la biotechnologie. La plupart des chercheurs et médecins travaillant à l'université sur la thérapie génique ont des liens financiers avec les entreprises de biotechnologie. Lancer un essai thérapeutique est indispensable pour garder sa valeur en Bourse et recueillir des fonds. De très nombreux essais sont ainsi entrepris sans que toutes les conditions de succès soient réunies et les formulaires de consentement éclairé qui doivent prévenir des dangers sont falsifiés.

Il ne faudrait pas pour autant que cette recherche soit arrêtée car, après dix années d'insuccès, les nouvelles d'une première réussite à l'hôpital Necker à Paris commencent à circuler (Le Monde du 30 janvier) : la guérison par thérapie génique d'enfants atteints d'un déficit immunitaire congénital sévère.

Elisabeth Bursaux

SOHO couronné « le plus grand chasseur de comètes de l'histoire »

LE SATELLITE astronomique SOHO, que les agences spatiales européenne (ESA) et américaine (NASA) avaient lancé en décembre 1995 en direction du Soleil pour « faire la lumière » sur les profondeurs de notre étoile, vient de se voir décerner le titre de « plus grand chasseur de comètes de l'histoire ». L'engin, qui a profondément enrichi les connaissances que l'on avait du globe solaire, a en effet découvert plus de cent de ces boules de glace qui frôlent le Soleil avant de repartir dans l'espace ou qui, passant trop près, s'y brûlent les ailes et disparaissent à jamais dans les couches chaudes de notre étoile.

L'instrument de SOHO (Solar and Heliospheric Observatory) qui a permis ces découvertes, Lasco (Large Angle and Spectrometric Coronagraph), est un dispositif qui, à l'origine, a pour mission d'observer sans être ébloui l'espace – jusqu'à vingt millions de kilomètres – autour du Soleil et de surveiller les rejets de matières solaires suscep-

tibles, entre autres, d'atteindre notre environnement. Le disque brillant du Soleil étant ainsi masqué, les équipes de Soho ont pu, sur les clichés pris par le satellite, découvrir la trace de comètes qui subliment une partie de leur enveloppe de glace à l'approche de l'étoile.

LE CENTIÈME KAMIKAZE

Ces chasseurs ne les ont pas toutes directement découvertes. Mais comme les images de Lasco sont proposées gratuitement sur Internet, cela a permis à des astronomes du monde entier, amateurs ou professionnels, de détecter sur les photos des astres cométaires qui étaient plus difficilement visibles. Ainsi, le découvreur de la centième comète de SOHO (SOHO-100), Kazimieras Cernis, de l'Institut de physique théorique et d'astronomie de Vilnius (Lituanie), raconte que sur les clichés « aucune queue n'était visible » et que c'est « en voyant l'objet se déplacer régulièrement dans le ciel

sur six clichés successifs » qu'il fut convaincu qu'il s'agissait bien d'une comète.

Au-delà de cette formidable moisson, le satellite américano-européen a pu mettre en évidence le fort nombre de ces astres qui jouent les kamikazes et, après un ultime éclat, plongent dans le Soleil. Quatre-vingt-douze pour cent des comètes détectées par Soho n'ont pas survécu à leur passage. La plupart appartiennent à une famille de comètes connue sous le nom de comètes de Kreutz. Elles seraient des fragments provenant de la dislocation d'une très grande comète, « peut-être celle qui a été aperçue par l'astronome grec Ephorus en 372 avant J.-C. », avance Brian Marsden, du Centre d'astrophysique de Cambridge (Massachusetts). Mais SOHO a pu aussi, avec l'instrument Swan (Whole-Sky Liman Alpha Mapper) étudier de manière systématique les émissions de vapeur d'eau produites par les comètes.

Ces données, qui ont permis de montrer que la comète Wirtanen produisait plus de 20 000 tonnes de vapeur d'eau par jour, intéressent au plus haut point les responsables de l'ESA qui s'étaient déjà illustrés avec la comète de Halley (mission Giotto) et qui ont prévu de lancer en 2003 vers Wirtanen la sonde Rosetta. Mais elles intéressent également les scientifiques qui, par exemple, étudient la comète Hale-Bopp, qui vomit 20 millions de tonnes de vapeur d'eau par jour, ainsi que les équipes de la NASA et de la Cornell University. Celles-ci viennent en effet d'engager le développement pour 158 millions de dollars (autant d'euros) de la mission Contour (Comet Nucleus Tour) qui devrait être lancée en juillet 2002. Au menu de cette sonde : la comète Encke (novembre 2003) ; Schwassmann-Wachmann-3 (juin 2006) ; Arrest (2008) et peut-être Hale-Bopp.

Jean-François Augereau

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de février

HOMME/FEMME :

La marche vers l'égalité

Les progrès à venir dans la vie politique ne doivent pas cacher les nombreuses inégalités économiques et sociales encore existantes.

CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE 1999

Toutes les dates et les faits marquants d'une année riche en actualité.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
18 F - 2,74 €

Très nuageux avec des averses

SAMEDI. Une dépression est située sur l'Allemagne et dirige un flux de nord-ouest sur la France avec de l'air instable sur une moitié nord du pays. Un front froid s'évacue en Méditerranée, avec des reliefs restant bouchés. Les chutes de neige resteront assez fortes sur l'ensemble des massifs, même à basse altitude le matin sur les Alpes. Le risque d'avalanche est fort sur les Alpes du Nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera très nuageux sur les côtes de la Manche, avec des averses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront, avec des averses le matin. Il fera 8 à 10 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages seront nombreux, avec des averses, surtout l'après-midi. Il fera 6 à 9 degrés aux meilleurs moments de la journée.

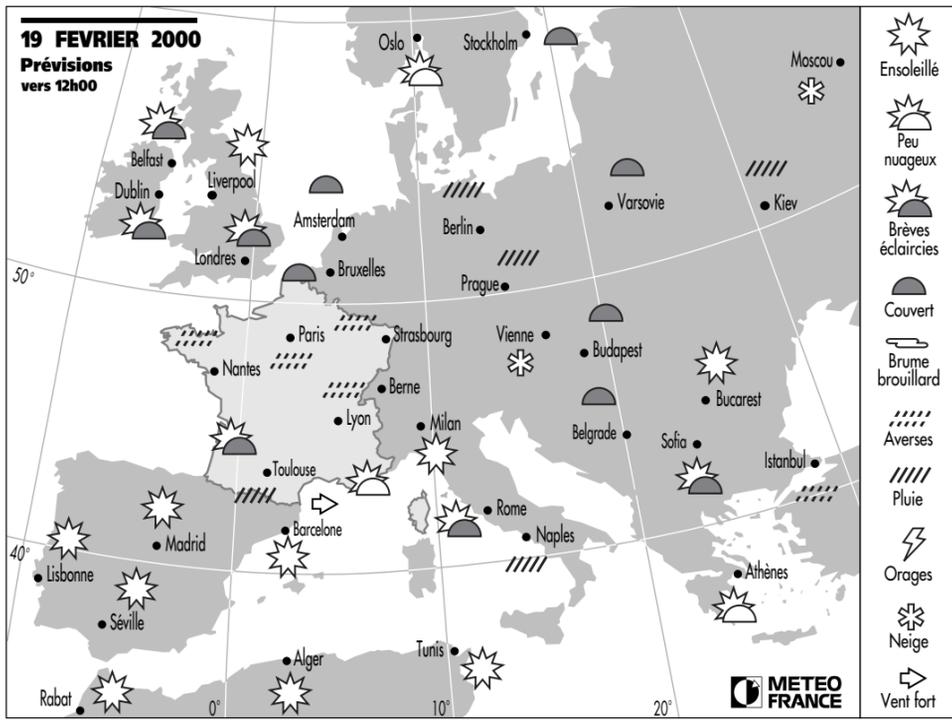
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages resteront nombreux,

avec des averses de pluie ou de neige sur le relief. Les températures avoisineront 7 ou 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur les Pyrénées, le temps restera maussade, avec des chutes de neige au-dessus de 1500 mètres. Ailleurs, les pluies ou les averses du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi. Il fera 9 à 12 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, les averses du matin laisseront place aux éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le ciel restera couvert, avec des chutes de neige au-dessus de 600 mètres, plus marquées sur les Alpes du Nord. Il fera 8 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel sera très nuageux sur la Corse, avec de la pluie ou des averses, surtout sur l'Ouest. Ailleurs, les ondées du matin laisseront place à de belles éclaircies, avec du vent d'ouest à nord-ouest soufflant à 100 km/h en rafales. Il fera de 14 à 16 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Caen 9°C

Colombo 30°C

ensoleillé
Peu nuageux
Brèves éclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

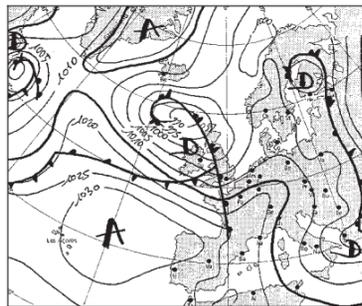
ebokers.com
aujourd'hui ici, demain là-bas

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 2000

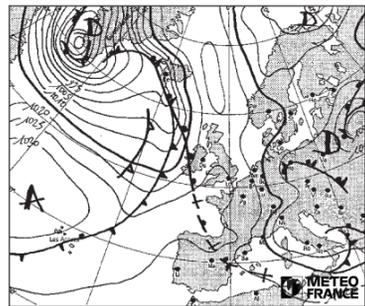
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : enssoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	8/14 N	NANCY	4/6 P
BIARRITZ	9/12 P	NANTES	6/11 N
BORDEAUX	9/12 N	NICE	8/16 N
BOURGES	5/8 P	PARIS	4/8 P
BREST	7/10 P	PAU	8/10 P
CAEN	5/7 P	PERPIGNAN	10/15 N
CHERBOURG	5/9 P	RENNES	6/10 P
CLERMONT-F.	6/9 *	ST-ETIENNE	5/8 *
DIJON	4/8 P	STRASBOURG	4/8 P
GRENOBLE	1/7 *	TOULOUSE	9/12 P
LILLE	3/6 P	TOURS	5/9 P
LIMOGES	5/7 P	FRANCFORT	5/7 P
LYON	6/9 P	GENEVE	3/8 P
MARSEILLE	9/15 N	FORT-DE-FR.	22/27 C
		HELFINKI	5/15 N
		NOUMEA	23/27 P
		ISTANBUL	4/7 P

PAPEETE	25/31 S	KIEV	1/4 P	VENISE	1/7 S	LE CAIRE	11/18 S
POINTE-A-PIT.	21/27 S	LISBONNE	11/17 S	VIENNE	-2/6 *	NAIROBI	17/31 C
ST-DENIS-RE.	25/28 S	LIVERPOOL	3/8 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/25 C
		LONDRES	2/8 N	BRASILIA	20/25 P	RABAT	10/18 S
		LUXEMBOURG	2/4 P	BUENOS AIR.	21/32 C	TUNIS	11/20 S
		MADRID	5/18 S	CARACAS	22/26 S		
		MILAN	2/13 S	CHICAGO	-5/-2 C	ASIE-Océanie	
		MOSCOU	-1/3 *	LIMA	19/24 S	BANGKOK	23/34 S
		MUNICH	2/6 P	LOS ANGELES	12/18 S	BEYROUTH	12/19 P
		NAPLES	6/15 P	MEXICO	8/24 S	DJAKARTA	26/28 C
		OSLO	-8/-3 S	MONTREAL	-12/-7 S	DUBAI	18/24 S
		PARIS	9/18 S	NEW YORK	1/7 S	HANOI	19/25 C
		PRAGUE	1/4 P	SAN FRANCISCO	8/16 S	HONGKONG	19/23 S
		ROME	6/16 N	SANTIAGO/CHI	11/29 S	JERUSALEM	10/18 N
		SEVILLE	10/23 S	TORONTO	-10/-6 S	NEW DEHLI	6/22 S
		SOFIA	-3/3 N	WASHINGTON	2/17 S	PEKIN	-4/3 S
		ST-PETERSB.	-4/-2 N	AFRIQUE		SEOUL	-5/4 S
		STOCKHOLM	-5/1 C	ALGER	7/21 S	SINGAPOUR	25/30 S
		TENERIFE	9/15 S	DAKAR	19/26 S	SYDNEY	19/27 S
		VARSOVIE	-3/4 C	KINSHASA	21/29 S	TOKYO	2/9 C



Situation le 18 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 20 février à 0 heure TU

Le chimpanzé peut-il avoir la bosse des mathématiques ?

INCROYABLE mais vrai : un individu âgé de vingt-trois ans a appris à reconnaître les chiffres arabes de zéro à neuf, à les associer à des quantités et à les ordonner correctement ! Tout enfant de cinq ans, certes, est capable d'en faire autant. Si l'information fait l'objet d'une publication dans la revue *Nature* (daté du 6 janvier), c'est que l'individu en question, bien que son génome soit semblable au nôtre dans l'ahurissante proportion de 98,5 %, n'est pas un primate humain. Ai est une femelle chimpanzé, qui vit depuis sa tendre enfance au Japon, à l'Institut de primatologie de l'université de Kyoto.

Il y a quinze ans déjà, Tetsuro Matsuzawa lui avait appris à attribuer le nombre correct à des ensembles comportant jusqu'à six objets différents. Depuis, Ai a beaucoup progressé. Elle sait maintenant distinguer certains idéogrammes, ainsi que la plupart des lettres de l'alphabet latin. Et elle compte jusqu'à neuf. De quoi ranimer le passionnant débat que

suscita il y a un siècle l'apparition de plusieurs animaux « savants », et que l'éthologie moderne a revisité depuis lors : les espèces les plus évoluées peuvent-elles avoir la bosse des maths ?

L'étude de l'intelligence animale connut une longue traversée du désert après la désillusion suscitée par Hans le malin. Dans les années 1900, ce cheval était devenu célèbre en Allemagne pour son aptitude à résoudre des problèmes d'arithmétique. Jusqu'à ce que le psychologue Oskar Pfungst, en 1908, découvre le pot aux roses : quand le nombre de ses coups de sabot correspondait à la bonne réponse, l'animal percevait l'infime (et involontaire) mouvement de tête de son maître... Malin, oui, mais plus doué pour le langage du corps que pour celui des chiffres.

Vint l'école « béhavioriste », et avec elle des décennies de désintérêt pour la pensée animale. Cette théorie, fondée par le psychologue américain John Watson, stipulait que l'apprentissage animal se fait de façon automatique, sans qu'aucune compréhension - ni donc intelligence - soit nécessaire. Aujourd'hui, tous les experts continuent de savoir que les sa-

vantes constructions effectuées pour leurs nids par les oiseaux et les insectes répondent à des comportements innés. Mais ils admettent à nouveau que de nombreuses espèces ont des capacités de raisonnement élémentaire, d'abstraction et de planification. A commencer par notre plus proche cousin anthropoïde.

Dans les années 60, les primatologues américains Ann et David Premack entreprirent ainsi d'étudier les capacités de langage sym-

bolique des chimpanzés. Reconnaisance des couleurs, des formes et des tailles, sens des proportions, jugement par analogies : l'une d'entre eux, prénommée Sarah, fit preuve de réelles aptitudes mentales. Saurait-elle pour autant compter ? Pour le vérifier, les Premack firent appel à un test simple, conçu par le psychologue Jean Piaget pour étudier le développement du jeune enfant. Son principe : on présente à celui-ci une rangée de boutons largement es-

pacés sur une ligne, puis on rapproche les boutons pour former une rangée plus courte. Jusqu'à un certain âge, l'enfant est alors persuadé que le nombre de boutons a diminué. Sarah ferait-elle de même ?

DE ZÉRO A NEUF

L'expérience tourna court. « Notre chimpanzé s'avéra incapable de juger si deux rangées de boutons étaient identiques ou différentes », écrivirent les chercheurs. « Etant incapable d'apprécier le nombre de boutons au stade initial du test, comment aurait-elle pu juger d'une transformation que nous aurions introduite ? » Leur singe, pourtant, était capable d'apprécier correctement de petites quantités d'objets, de les associer trois par trois, voire quatre par quatre. Mais il en faut bien plus pour véritablement compter. Et pour avoir une réelle notion de ce qu'est un nombre.

« L'homme, comme probablement un grand nombre d'animaux, est capable, en voyant un petit groupe d'objets, d'évaluer leur nombre sans vraiment les dénombrer. N'importe quel enfant vous le dira : trois, ça ressemble à trois. Lorsqu'un bambin ou un perroquet

utilise l'étiquette "trois" pour décrire une série d'objets, l'information n'est peut-être pas plus chiffrée que lorsqu'il prononce le mot "vache" pour désigner le ruminant correspondant. Il ne s'agit que d'un nom et rien de plus », remarque Hank Davis, spécialiste canadien de la cognition animale (*La Recherche*, juillet-août 1995). Mais cette évaluation perceptuelle, contrairement à la numération, a ses limites. Pour de nombreux chercheurs, la stratégie la plus simple n'est plus valable au-delà du chiffre sept. Huit, estiment les plus généreux.

Ai, capable de se débrouiller avec des chiffres allant de zéro à neuf, aurait-elle donc atteint le cap de la numération formelle ? Peut-être. Car la femelle chimpanzé de Kyoto ne se contente pas d'ordonner les chiffres de zéro à neuf : elle sait aussi retrouver de mémoire une séquence apprise d'au moins cinq chiffres. « Comme les enfants d'âge préscolaire, sinon mieux », précisent ses protecteurs japonais. Ils le reconnaissent toutefois volontiers : Ai est l'élément le plus doué de toute sa colonie. Une matheuse, à n'en pas douter.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 043

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Ouvre la discussion. - II. Bon épargnant mais très mauvais gestionnaire. Bon en toutes circonstances. - III. A donné du relief à la Marseillaise. Bon tuyau sous le capot. - IV. Liquide. Recherche européenne. - V. De belles dimensions. De l'autre côté de la Manche, pour faire les courses. - VI. Le plus gros s'appelle le gros. Nota n'importe comment. - VII. Mauvais fond. Série limitée qui

offre beaucoup de possibilités. - VIII. En France. Que l'on a dès le départ. Article. - IX. Camp qui a laissé de mauvais souvenirs. Fait la séparation. - X. Une fois de plus. Répare les dégâts après la tempête. - XI. Accessoires pour l'été.

VERTICALEMENT

1. Aime jouer en plein air. - 2. Tout leur travail est fait à l'œil. - 3. Moins il en porte, mieux il se porte. Dada, poète et sculpteur. - 4. Ville

italienne. Personnel. - 5. Sur la portée. Trouve toutes les raisons pour se plaindre. - 6. Donne le choix. Préparer le bébé. - 7. Sortie en force. Personnel. Pour redoubler. - 8. Sorti des urnes. Un grand du Bordelais. - 9. Est toujours là. Relève-plat. - 10. Quart de tour. Sans problème. - 11. Surprises.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 042

HORIZONTALEMENT

I. Description. - II. Epure. Gamay. - III. Birème. Si. - IV. Op. Auto-stop. - V. Rhéteur. Euh. - VI. Dahu. Dés. Io. - VII. En. Rhésus. - VIII. Mitée. Tréma. - IX. EEE. Vie. Ran. - X. Lieu. Calé. - XI. Testatrices.

VERTICALEMENT

1. Débordement. - 2. Epiphanie. - 3. Sûr. Eh. Tels. - 4. Créature. It. - 5. Remue. Hévéa. - 6. Etude. IUT. - 7. Pg. Oreste. - 8. Tass. Sur. Ci. - 9. Imité. Sérac. - 10. Oa. Oui. Mâle. - 11. Nymphomanes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La cité de Carcassonne



CLASSÉE au patrimoine mondial de l'Unesco depuis décembre 1997, la cité de Carcassonne fait l'objet d'un timbre-poste à 3 F (0,46 euro) mis en vente générale lundi 6 mars. Un premier timbre consacré à Carcassonne, dessiné par Chapelain-Midy, est paru en 1938, surchargé d'une nouvelle valeur, en 1941, pour cause de changement de tarif.

Lieu d'échanges fortifié, identifié dès le VII^e siècle avant J.-C., le site de Carcasac, devenu citadelle militaire, connaît à travers l'histoire de nombreux assauts : par les Wisigoths (436), les Sarrasins (725), Simon de Montfort (1209)... Après une période

d'abandon, Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, et Viollet-le-Duc restaurèrent Carcassonne (1853-1879).

Le timbre, au format horizontal 76 x 22 mm, dessiné par Christian Broutin, qui représente les fortifications de la citadelle au soleil couchant, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente. Sa vente anti-

cipée se déroulera à Carcassonne les 3, 4 et 5 mars, à la salle Joë-Bousquet, 41, rue Aimé-Ramond.

P. J.

★ Souvenirs philatéliques : Jean Fabre, Groupe philatélique carcassonnais, 6, allée des Asphodèles, 11090 Carcassonne.

EN FILIGRANE

■ **Mäkinen timbré.** Un feuillet de deux timbres à 3,50 marks sera émis en Finlande le 3 mars en l'honneur de Tommi Mäkinen, quadruple champion du monde de rallye automobile (en 1996, 1997,

1998 et 1999). Le copilote de Mäkinen, Risto Mannisenmäki, apparaît aussi sur ce feuillet tiré à 2,5 millions d'exemplaires.

■ **Prêts-à-poster bradés.** Le Service philatélique de La Poste (18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15) brade certains prêts-à-poster pour toute commande passée avant le 29 février. Les réductions atteignent 20 %, 30 % et même 40 %. L'enveloppe pré-timbrée « Coupe du monde de rugby », par exemple, étant proposée à 6 F au lieu de 10 F. Ces soldes, qui traduisent une certaine mévente des PAP commémoratifs pour

cause de prix prohibitif, concernent une quarantaine de produits.

■ **Ventes.** L'hôtel des ventes de Rennes accueille une vente aux enchères de timbres, documents et cartes postales, mardi 22 février à 14 heures (expert A. Rebolout, assisté de B. Gallon pour les cartes postales, tél. : 02-99-79-27-02). Parmi plus de 400 lots, noter un ensemble de plis de Loire-Atlantique comprenant des marques postales des XVIII^e et XIX^e siècles et des autographes de Camille Desmoulins (estimation 15 000/18 000 F) ou Bonaparte (4 000/6 000 F).

REPORTAGE Le 16 janvier, le Chili s'est choisi un nouveau président de la République, le socialiste Ricardo Lagos, à la tête de la Concertation démocratique, alliance de

centre-gauche. ● LA COMMUNAUTÉ artistique chilienne s'est fortement engagée dans la campagne électorale, soucieuse de faire élire un interlocuteur plus sensible à ses

préoccupations après dix années de transition démocratique fragile. ● ARTISTES et intellectuels ne sont pourtant pas totalement rassurés sur la volonté réformatrice de la

nouvelle équipe gouvernementale en matière de culture, un chapitre qui n'était pas un enjeu majeur de l'élection. ● PROFESSEUR à l'Université catholique de Santiago, histo-

rienne du théâtre, Maria de La Luz Hortado éclaire dans un entretien au Monde le contexte de la vie artistique chilienne de l'après-guerre à aujourd'hui.

Les espoirs et les doutes de la scène artistique de Santiago

Après l'élection du socialiste Ricardo Lagos à la présidence de la République, les artistes chiliens s'interrogent sur la volonté et la capacité réformatrices d'une équipe gouvernementale sous haute surveillance de la droite et des milieux d'affaires

SANTIAGO

de notre envoyé spécial

Sur la route qui mène de Valparaíso à Santiago, c'est comme si la campagne pour l'élection présidentielle, jouée le 16 janvier, n'était pas terminée. Presque chaque propriété agricole, chaque halte où les voyageurs peuvent se restaurer porte encore fièrement les couleurs de son favori. A gauche, le portrait de Ricardo Lagos, chef de la Concertation démocratique ; à droite, celui de Joaquín Lavín, candidat de droite soutenu par les milieux d'affaires. Dans la capitale, sur les murs, les façades, aux fenêtres de nombreux logements, le même affrontement continue. Si le Chili s'est donné un président socialiste, quelque vingt-six ans après le renversement de l'Unité populaire de Salvador Allende, chacun se demande ici quelles sont les chances de la nouvelle équipe gouvernementale, constituée en janvier.

La communauté artistique, massivement investie dans le processus électoral, n'a eu de cesse, depuis la restauration de la démocratie, de populariser les thèses des partis de gauche. Reçue, dès le lendemain de son élection, par le président Lagos, elle attend beaucoup du nouveau pouvoir, dans lequel elle voudrait pouvoir se reconnaître. Car bien peu de choses ont changé depuis la fin de la dictature. Certes, chacun, poète, peintre, acteur ou musicien, peut désormais travailler dans une liberté presque totale, à condition de ne compter que sur ses propres forces : les subventions n'ont été que très parcimonieuses et le mécénat est balbutiant. Une femme incarne l'espoir d'un soutien renforcé à la vie culturelle. Elle appartient à ce qu'on appelle ici le Commando Lagos, noyau de militants et de responsables de la Concertation. Nivia Palma est directrice du Fondart, qui dispense les rares subsides publics à destination des artistes. Hélas ! aux derniers jours de janvier, il était impossible de la rencontrer. Comme le confiait abruptement une proche de la directrice du Fondart, « la nouvelle équipe est à ce jour incapable de présenter un projet culturel ».

L'UNIVERSITÉ EST INQUIÈTE

Depuis la fin de la dictature, la communauté artistique s'est réorganisée autour de son pôle traditionnel : l'Université. Mais celle-ci a beaucoup évolué. Avant la dictature, les études étaient gratuites ; ce n'est plus le cas, et le nouveau président ne s'est pas engagé à modifier radicalement un système éducatif coûteux et discriminatoire. Avant la dictature, les deux principales universités du pays, l'Université du Chili, laïque, et l'Université catholique, dispo-



Antonio Saura, « Portrait imaginaire de Felipe II » (1973), acrylique sur papier (65 x 50 cm).

saient chacune d'une chaîne de télévision. Aujourd'hui, ces deux institutions, qui ont, de tradition, fait office de « ministère de la culture » face à un Etat défaillant, n'ont plus droit à l'antenne, celle-ci étant partagée entre un pôle mixte public-privé conservateur, la Télévision nationale, et un pôle privé dominé par la Copesa, éditeur de journaux, de revues et diffuseur proche des grands groupes économiques. Or les universités sont, depuis la deuxième guerre mondiale, les principaux lieux de création artistique au Chili, favorisant l'éclosion et la production des talents dans toutes les disciplines (lire l'entretien ci-dessous).

Aujourd'hui, l'Université est in-

quiète. José Pineda, directeur du département théâtre de l'Université du Chili, voudrait croire en ses chances : « Nous considérons l'université comme le laboratoire de la démocratie. Les dirigeants de notre département sont élus, les programmes sont mis en place en collaboration avec les professeurs et les élèves... Nous venons de vivre dix ans de démocratie surveillée. Il faut être très attentif. On ne reviendra pas trente ans en arrière et à la gratuité des études universitaires, mais la nouvelle équipe s'est engagée à reconstruire une grande Université laïque d'Etat et à augmenter l'aide publique. Nous verrons bien. » Cet optimisme mesuré ne trouve guère d'écho dans la voix de Raúl Osorio,

metteur en scène, l'une des figures marquantes de la scène chilienne : sous la dictature, il a mené un atelier de recherche théâtrale devenu mythique, *Tres marías y una rosa*, avec des femmes des bidonvilles au chômage. « Ces dix dernières années, explique-t-il, le gouvernement de droite s'est ingénié à ne pas provoquer de rupture. De nombreuses lois proposées par les démocrates ont été abandonnées, les réformes constitutionnelles repoussées. Le pays est aujourd'hui apparemment calme, mais traversé de graves tensions souterraines. La Concertation a adouci son discours à un point tel que la droite a paru plus réformatrice. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de

créer des associations d'artistes et d'intellectuels pour faire pression sur le nouveau président, afin qu'il nous aide à organiser la vie culturelle. »

« PÉRIODE DE COMPLAISANCE »

Un constat que partage Juan Radrigán, ancien ouvrier des filatures, auteur autodidacte, qui a produit plus de onze pièces sous la dictature avec sa compagnie, le Teatro popular El Telón (« le rideau ») : « Le théâtre est le seul lieu où ceux qui le faisaient et ceux qui le regardaient avaient une âme de vainqueur face à la dictature. Beaucoup de romanciers ont été vraiment lâches et ont gardé leurs textes dans leurs tiroirs. D'autres sont partis qui n'étaient même pas sur les listes noires des militaires. Moi, j'appartenais au MIR, le Mouvement de la gauche révolutionnaire. J'ai beaucoup attendu un changement à la fin de la dictature, mais il n'y a pas eu. Les militaires sont toujours en place. Il n'y a pas ici de leader de pensée, aucune figure publique fé-

pendant et après la dictature, qui se bat pour un statut des artistes. Je préfère évidemment Lagos au ministre Lavín. Mais la création est peut-être beaucoup plus forte en période de plus grande adversité. Beaucoup de choses faites pendant la dictature sont indépassables. En période de complaisance, l'esprit devient paresseux. » Jaime Lorca, Juan Carlos Zagal et Laura Pizarro, du collectif La Troppa – il a triomphé à Avignon en 1999 avec *Gemeos*, adaptation du *Grand Cahier*, d'Agota Krystof –, partagent les mêmes préoccupations : « Les lois chiliennes actuelles ont été faites contre les artistes et ont voulu nous priver de tout moyen de subsistance. C'est pourquoi il faut maintenir une pression maximum sur les nouveaux élus pour qu'ils les changent. L'association des metteurs en scène chiliens est mobilisée pour que l'équipe Lagos tienne ses promesses. »

« EMPÊCHER L'OUBLI »

Rodrigo Pérez, cofondateur du Teatro La Memoria, metteur en scène, acteur et professeur à l'Université du Chili, était membre du Parti socialiste (marxiste) sous la dictature. A l'âge de dix-neuf ans, il a été emprisonné une semaine, sans subir de torture. Lors des dernières élections, il a soutenu Gladys Marin, candidate du Parti communiste, afin de défendre une certaine idée d'un Chili soucieux de son histoire : « La mémoire est le sujet des sujets chez les artistes et les intellectuels. Le grand sport du Chili, c'est l'oubli. La gauche chilienne est divisée en deux camps, celui de la dignité, qui croit au changement, et celui de la violence, qui pense que tout changement pacifique est impossible. Notre responsabilité d'artistes est d'empêcher l'oubli en racontant des histoires vraies. Les discours officiels sont vides de sens. Il n'y a ici aucune nécessité biologique d'art. Mais les artistes constituent pourtant le poumon de la société : leur travail, apparemment marginal, est gigantesque pour reconstituer la mémoire de notre pays. »

A quelques jours de la prestation de serment de Ricardo Lagos, la communauté artistique est donc mobilisée. De sa vigilance et de sa capacité d'entraînement dépendra, pour une part, le succès de l'ère nouvelle qui s'ouvre à Santiago.

O. S.

Maria de la Luz Hortado, professeur à l'Université catholique de Santiago

« Les universités chiliennes ont permis l'éclosion d'un débat intellectuel »

« Certains artistes disent que le Chili n'a jamais eu vraiment une veine artistique. Pourtant, les universités semblent avoir joué un rôle capital dans la création d'une vie culturelle et intellectuelle dans le pays. »

– C'est effectivement dans les différents départements d'enseignement artistique des universités que s'est inventé l'essentiel de l'art contemporain. Tous les maîtres d'aujourd'hui sont nés de leurs aînés de l'après-guerre, une époque de révolte et d'invention de nouveaux langages dans la tradition de la bohème de Santiago, surgie à la fin des années 10. Une avant-garde, liée aux autres disciplines artistiques, est apparue autour du Théâtre expérimental de l'Université du Chili, créé en 1941, et du Théâtre d'essai, né en 1943 dans le département architecture de l'Université catholique. Ils ont

permis l'éclosion d'une élite culturelle et d'un débat intellectuel en phase avec les réalités sociales et politiques. Car leurs productions, sur le modèle du TNP de Jean Vilar, ont tourné, jusqu'au début des années 70 et l'avènement de la dictature, dans tout le pays.

– Le régime de Pinochet a-t-il tué toute velléité de création ?

– La junte a nommé des militaires à la tête des universités. A l'Université du Chili, 90 % des professeurs ont été renvoyés. A l'Université catholique, l'Eglise a servi de médiateur, mais elle a subi d'énormes changements. Toutes les relations sociales hors des établissements ont été interdites. Cette situation a provoqué un exode massif de nombreux artistes et intellectuels vers les pays proches, comme le Venezuela ou le Costa Rica, et surtout vers la vieille Europe. En conscience,

beaucoup auront fait le choix de rester au pays et d'entrer en résistance. Comme souvent dans l'histoire politique et celle des arts, le théâtre est devenu le lieu le plus affirmé du combat contre la dictature. Dès 1975 sont apparus, clandestinement, des petits groupes indépendants qui ont d'emblée entrepris de critiquer la junte. On a assisté à la mise en place de la dialectique propre à toutes les dictatures : si la censure n'existait pas officiellement, l'autocensure la remplaçait avantageusement. Tout un jeu de métaphores dramatiques et scéniques a surgi, dont le public comprenait les clés mais qui n'était pas ouvertement attaquant par les militaires. Parallèlement s'est installé un théâtre pseudo-commercial de divertissement. Le meilleur indice culturel de répression d'un peuple n'est pas le nombre de pièces poli-

tiques mais celui des vaudevilles et des pièces légères qu'on lui inflige...

– Comment le retour à la démocratie s'est-il effectué ?

– Des le milieu des années 80 ont commencé d'importantes manifestations de protestation. Beaucoup d'exilés sont revenus et une presse d'opposition a commencé de paraître. Les journaux, revues et radios étaient paradoxalement beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. Une nouvelle génération qui n'avait pas connu l'Unité populaire a émergé, dissidente de la dissidence. Poésie, corps, sexualité ont pris le pas sur l'engagement. Les acteurs sont devenus, à la fin de la dictature, le visage de la nouvelle démocratie. »

Propos recueillis par Olivier Schmitt

Geoffrey Oryema

En concert
La Cigale
11 mars

afun disco-les

Télérama, France Presse, Libération, L'U, T-S, FOND, M

FONDATION DE SOUTIEN GUYARD MARTEL AD

subventionnés par le Ministère de la Culture

Des « Mix » de Pierre Henry allant de l'intimiste au cataclysmique

Un coffret de quatre CD inaugure une édition de seize volumes des œuvres du compositeur

LE COFFRET (Mix. 011 à 014) réunissant les quatre premiers volumes de l'édition Pierre Henry (qui en comptera seize) s'ouvre avec une œuvre récente qui porte bien la marque du compositeur. Inédite en CD, *Une tour de Babel* (1999) combine d'emblée (« Prologues ») contorsions charnelles, agitations métalliques et plaintes obsédantes en traitant les migrations sonores comme des mouvements de foule. Foule laborieuse (l'activité cadentielle de « Briques et bitumes »), échantillonnée (les croisements d'individualités de « Mouvança »), rebelle (le crescendo d'« Elévation/Ascension »), accablée (les collages de « Transe »), dispersée (l'animation électronique de « Faille ») et enfin apaisée (l'équilibre terminal de « Démolition »).

Moins personnel, l'hymne footballistique *Tokyo 2002* montre les limites du compositeur quand il fait mine de s'inspirer de ses descendants technos. Toutefois, ces 5 min 38 de remue-ménage en *ré* n'altèrent en rien la valeur d'un ensemble discographique qui s'impose dans la vaste dimension de l'épopée.

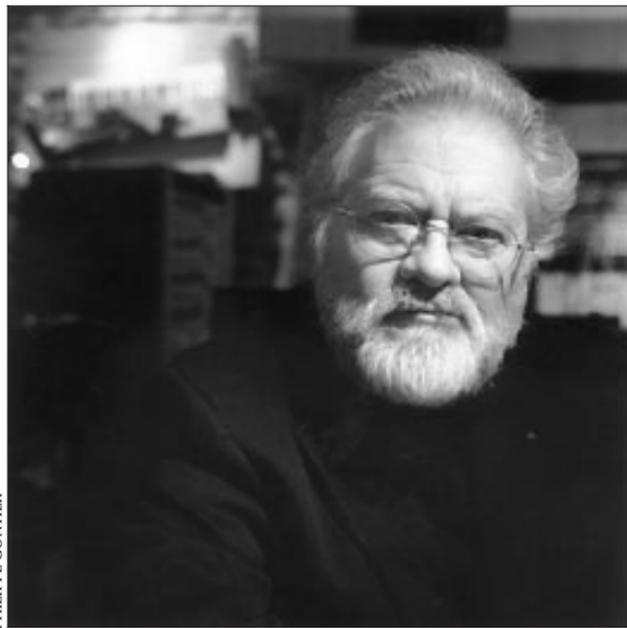
Apocalypse de Jean (1968) en constitue l'indiscutable fleuron. Cet « oratorio électronique », d'une durée d'1 h 41 min, déplace constamment l'auditeur, à la vitesse du son, de l'ère primitive (évoquée par exemple par des trompes immémoriales) à la sphère futuriste (les cavaliers débarquant comme une légion d'extra-terrestres), avec des inflexions qui vont de l'intimiste au cataclysmique. L'éclairage minutieux de la voix (de Jean Négroni, qui invite à suivre l'œuvre comme une veillée), son accompagnement (valorisant ou parasitaire) et sa projection (simple ou démultipliée) relèvent aussi d'un art qui allie maîtrise et truculence. Les images, tableaux naturalistes (d'épouvante pour « Les âmes crient ») ou scènes surréalistes (de vertige dans « Encensoir-tonnerre »), pointent alors le meilleur de l'électroacoustique dans une expression accessible à tous.

Quoique couronnée de succès en son temps, la *Messe de Liverpool* (1967) évolue dans un registre beaucoup plus expérimental. Désarticulation du texte et priorité à l'instant définissent, en effet, une

trajectoire musicale plus plastique que sémantique. Cependant, le fondement vécu (intensité des acclamations enregistrées) des sons et leur alignement dans une perspective sacrée (obtenue avec des manipulations spatiales qui n'ont rien à envier à l'illusionnisme pratiqué aujourd'hui à l'aide de l'ordinateur !) confèrent à cette *Messe* le caractère d'un rite avec « Kyrie » qui crépite, « Gloria » qui carillonne, « Credo » qui mousse (dans une sorte de réactualisation électronique du *recto tono* grégorien), « Sanctus » qui s'envole, « Agnus dei » qui bourdonne et « Communion » qui prolifère (avec une qualité de déphasage minimaliste en avance de près de dix ans sur *Music for 18 instruments*, de Steve Reich).

FUSION INOPÉRANTE

Livrée en complément, la *Fantaisie Messe pour le temps présent* (1967/97) sent, en revanche, l'artifice. La fusion des jerks originaux (extraits de la célèbre *Messe pour le temps présent* signée avec Michel Colombier) et des remix très années 90 (concoctés par Pierre Henry et par le D.J. William Orbit) se



PHILIPPE GONTIER

Pierre Henry. Son « Apocalypse de Jean » (1968) déplace l'auditeur de l'ère primitive à la sphère futuriste.

règle inopérante et induit une écoute très « datée » des uns et des autres.

Le dernier CD est consacré à une œuvre unique, *Granulométrie* (1967), qui apparente la voix à une « forge folle » – comme l'écrit joliment Anne Rey dans la notice – d'où sortent quantité de sons immédiatement régulés par une virtuosité conjuguant gourmandise et frénésie. Coups de glottes cavernueuses, rythmes de castagnettes labiales, flux de souffles zéayants défilent ainsi dans des plages de type pop art qui ne se si-

tuent pas très loin des recherches phonétiques entreprises à la même époque par Luciano Berio dans la *Sequenza III* pour voix féminine. Par son débit haletant qui donne à l'ensemble (21 min 56 s) la même nature urgente qu'au détail, *Granulométrie* paraît emblématique d'un principe de création propre à Pierre Henry.

Pierre Gervasoni

★ *Mix Pierre Henry 01 0. Coffret de 4 CD (dont un double) Philips 464 403-2. Distribué par Universal.*

SÉLECTION DISQUES

LEGENDA AUREA

Laudes des saints au Trecento italien La Reverdie

Le culte des saints connu dès le XIII^e siècle un essor exceptionnel. L'un des principaux responsables en est un dominicain génois, Iacopo da Varazze (v. 1228-1298), qui donna dans sa *Légende dorée* le modèle de l'hagiographie, où le merveilleux et le légendaire priment sur l'histoire attestée. La Reverdie revisite aujourd'hui le répertoire de ces chants de louanges tirés du recueil de Jacques de Voragine (l'excellente notice du CD ne donne jamais l'équivalence « française », seule répertoriée dans nos dictionnaires) et conservés à Cortona et Florence. Sorte d'homélies en vers et en musique, ces récits édifians qui parlent de piété, de martyres et de miracles retrouvent ici une vie somptueuse. Jouant du contraste entre le caractère de chaque pièce, les musiciens de La Reverdie campent ainsi François et Dominique, Agnès et Antoine, Pierre et Madeleine, mais aussi la cohorte des saints, des apôtres et le Saint Esprit. En trouvant dans l'instrumentarium la traduction idéale de l'intention textuelle (à mi-parcours des dix « stations », saluons le délicieux « *novel canto* » instrumental *Sia laudato San Vito*).

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Arcana A 304.

FRANZ JOSEF HAYDN

Harmoniesse - Cantate « Qual dubbio ormai » - Te Deum Hob XXIIIc : 1

Eva Mei (soprano), Elisabeth von Magnus (contralto), Herbert Lippert (té-

nor), Oliver Widmer (basse), Arnold Schoenberg Chor, Concentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction).

Jeu du grand écart. Complété par deux œuvres de jeunesse composées aux premiers temps de Haydn au service des princes Esterházy, l'*Harmoniesse* (1802) est la dernière grande composition du musicien. Entre l'esthétique héritée du XVIII^e siècle et celle qu'illustreront Beethoven et Schubert, voire Berlioz au XIX^e, la pièce, qui doit son nom à l'importance accordée aux vents de l'orchestre, a été fort bien servie au disque. Harnoncourt réussit cependant le tour de force de concilier une interprétation classique, lumineuse, d'une impeccable clarté, et une vision plus novatrice, ample, déchirée. Ph.-J. C.

★ 1 CD Teldec « Das Alte Werk » 3983-21474-2.

THE J. B.'S REUNION

Bring the Funk on Down

Ils sont pratiquement tous là, longtemps anonymes dans les orchestres de James Brown, proclamé parrain de la soul, membres des King's Men, Famous Flames ou The J. B.'s... Soit une vingtaine de musiciens qui passent en revue tous les codes du rhythm'n'blues, de la soul et du funk des années 60 et 70, dont ils sont, dans la plupart des cas, les inventeurs. On croiera donc ici les trompettistes Richard « Kush » Griffith et Joseph Davis, les saxophonistes St. Clair Pinckney (mort le 11 février 1999), Pee Wee Ellis et Maceo Parker, le tromboniste Fred Wesley, l'organiste Bobby Bird, le bassiste Bootsy Collins, les batteurs

John « Jabo » Starks et Clyde Stubblefield, le percussionniste Johnny Criggs et quelques membres des formations plus récentes de Brown ou de ses anciens musiciens. En quatorze thèmes qui tiennent surtout du prétexte pour des solos mordants sur des rythmiques chaloupées, sans prétention ou désir d'épater, les J. B.'s, en artisans valeureux, perpétuent le genre comme si de rien n'était, non pas comme si le temps s'était arrêté, mais dans un monde parallèle qui n'a pas encore connu le disco, le rap, la new soul et tous leurs dérivés.

Sylvain Siclier
★ 1 CD P. Vine Records-Zyx Music 20534-2. Distribué par Zyx France.

INCREDIBLE

Sound of Gilles Peterson

On doit à Gilles Peterson, personnage-clé de la *club culture* britannique, la création d'Acid Jazz et Talkin' Loud, deux labels discographiques aux partis pris visionnaires. Mais ce sont sans doute les activités de DJ de cet Anglais d'origine normande qui ont le plus marqué une génération. Dans la seconde moitié des années 80, dans une Grande-Bretagne « extasiée » par l'acid house, ce fan de hip-hop a convaincu les danseurs que le jazz, les rythmes latinos et le funk des années 70 pouvaient fournir leur lot de grooves sudatoires et se fondre dans l'excitation générée par l'électronique. Toujours actif comme entrepreneur et en pointe derrière ses platines, Peterson a fourni à la série de compilations *Incredible* (qui a récemment publié un *Sound of Goldie*) un set éclectique et sensuel. Le temps d'un double CD d'une intelligence jubilatoire, la culture encyclopédique du DJ invite à croiser

rhythm'n'blues séminal (Willis Jackson), jazz (Pharoah Sanders), rap (A Tribe Called Quest), triphop (DJ Vadim), salsa (Fania All-Stars), fête brésilienne (Luiz Arruda Paez), house (Lenny Fontana)...

Stéphane Davet
★ 2 CD Incredible INC9 CD. Distribués par Sony.

COLETTE MAGNY

Blues

Morte en juin 1997, Colette Magny avait fait son entrée sur la scène publique avec *Melocoton*, un blues à la française qui se classe en 1963 aux premiers rangs du top de Salut les Copains. Mais Colette Magny, chanteuse à la voix grave et noire, revient très vite à ses premières amours : la liberté du jazz, de la parole conquise. Magny était une chanteuse engagée. Elle publia *Nous sommes le pouvoir* en 1968 (« trois chansons-enquêtes auprès des travailleurs dans les entreprises »), puis chercha à transmettre les idées des Black Panthers américains, notamment avec les musiciens du Free Jazz Workshop. Féminisme, défense de la démocratie au Chili, aucun des combats de la gauche avant son arrivée au pouvoir ne lui étaient étrangers. En 1982, la chanteuse revient à Cole Porter, Bessie Smith, aux chants traditionnels américains (*The House of The Rising Sun*), mais aussi à Verlaine, dont elle interprète *Prison*, mis en musique par Gabriel Fauré. Anne-Marie Fijal l'accompagne au piano, Patrice Caratini et Henri Texier sont à la contrebasse, Maurice Vander au piano, Claude Barthélémy à la guitare, Dominique Mahut aux percussions... En vertu de cette extrême musicalité, les quelques traces de vieillissement observées du socialisme en marche aux stock-options – de l'eau a coulé sous

les ponts – seront immédiatement oubliés au profit de nos retrouvailles avec un album qu'on aurait craint de voir se perdre, faute de réédition.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Le Chant du Monde LDX 77 4776. Distribué par Harmonia Mundi.

JOAO GILBERTO

Joao voz e violao

Caetano Veloso, qui a récemment donné des concerts avec Joao Gilberto, le plus secret, le plus velouté, et peut-être le plus fou des chanteurs brésiliens, a personnellement veillé à la réalisation de cet album « *voix et guitare* » du prince de la bossa-nova. En ce cas, de sobriété extrême, il s'est fait gardien du temple. Les dix chansons présentées à la façon classique du chanteur – costume, chemise blanche, col ouvert – sont donc loin des riches orchestrations de Joao, l'album précédent, conçu par l'arrangeur américain Clare Fisher, et où se trouvait notamment une splendide version (en français) de *Que reste-t-il de nos amours ?* de Charles Trenet. Interprète, Joao Gilberto a très peu composé. Il recrée ici des classiques de la bossa (*Desafinado*, *Chega de Saudade*, du pur Tom Jobim), des chansons de Caetano Veloso (*Coração Vagabundo*) ou de Gilberto Gil (*Eu vim da Bahia*), qui comme lui sont Bahianais, de la samba classique, mais aussi *Eclipse*, d'Ernesto Lecuona, gloire de la musique cubaine d'avant la Révolution. Aucun bouleversement donc, de la rigueur sans doute, du velours à l'évidence, *Joao Voz e Violao* est intimiste jusqu'au dévouement, la voix est en retrait, mais quel jeu de guitare !

V. Mo.
★ 1 CD Verve 546132. Distribué par Universal.

DÉPÊCHES

■ **ROCK** : Mirwais, ancien guitariste et compositeur de *Taxi Girl* et de *Juliette* et les *Indépendants*, sortira début mars un album solo, intitulé *Production*, sur le label Naïve. De tonalité très électronique, ce disque sera précédé d'un single, *Disco Science*, qui contiendra des remixes de Giorgio Moroder, l'un des inventeurs du disco. Autre bonus en forme de conte de fée, Madonna a chanté sur un titre (*Paradise*) de *Production* avant de demander au Français de lui écrire et de coproduire six titres (!) devant figurer sur son propre prochain album.

■ **INDUSTRIES MUSICALES** : le classement des ventes d'albums pop aux Etats-Unis publié par l'hebdomadaire américain *Billboard* pour la semaine du 19 février donne gagnant *My Own Prison* de Creed, talonné par *Romanza* de l'Italien Andrea Bocelli. Sixième, *Dark Side of the Moon* de Pink Floyd bat le record de durée avec 194 semaines de présence au classement, loin devant *Legend* de Bob Marley, présent depuis 555 semaines.

■ **LIVRE** : *Librio Musique*, publiée dans sa collection musicale déjà forte d'une dizaine de titres, un livre d'Olivier Nuc consacré à Jimi Hendrix. Ouvrage de vulgarisation vendu au prix de 10 francs, destiné à ceux qui ne connaîtraient encore rien d'un des plus célèbres guitaristes du XX^e siècle, le livre, écrit par un journaliste spécialisé, collaborateur de « aden », supplément hebdomadaire du *Monde*, a été préfacé par Ben Harper.

MADAGASCAR

Pays Masikoro - L'accordéon

Les accordéons que l'on entend ici grisent et envoient. On ne résiste pas longtemps à leur chant tournant, à l'emprise de leurs motifs joués en boucle. C'est de musique de transe qu'il s'agit. Assurément. Elle s'épanouit, familière et indispensable dans les cérémonies d'exorcisme, de circoncision, dans les rites funéraires en pays masikoro, situé au sud-ouest de Madagascar. Cette musique accompagne aussi les moments de fête et puis les chants d'amour dans cette région. Comme ceux qu'interprète, en faisant souffler son accordéon fatigué, le troubadour quinquagénaire Michel Gaston, figure centrale de cet enregistrement axé sur les différents styles de l'accordéon masikoro. Personnage truculent (« *à travers ses chants, j'ai beaucoup de succès auprès des femmes* », peut-on lire dans le livret), accompagné au hoche *kantsa*, il chante d'une voix rauque, parfois parlée, intégrant rires, sifflements, cris et autres jeux vocaux. L'accordéon, arrivé à Madagascar à la fin du XIX^e siècle en pays masikoro, se joue aussi en duo, à l'instar de celui formé par Remaniny et Retovony, deux jeunes musiciens (24 et 25 ans) rythmant la musique en faisant claquer le soufflet de leur instrument. Les claquements qui insufflent l'énergie, fouettent le sang, ce sont aussi parfois ceux des mains, frappées l'une contre l'autre, ou bien encore contre les peaux du tambour langoro.

Patrick Labesse
★ 1 CD OCORA C 560149. Distribué par Harmonia Mundi.



La 25^e cérémonie des César et ses coulisses en direct le 19/02.

En exclusivité, discussion avec les acteurs et les lauréats à partir du 18/02.

WWW.CANALPLUS.FR

John Cox privilégie le divertissement chez Britten

L'orchestration débordante de trouvailles est d'une virtuosité rare, compte tenu de la modestie de l'effectif instrumental, pour cet opéra du compositeur anglais

THE BEGGAR'S OPERA, de Benjamin Britten. Avec Anne Collins (Miss Peachum), Alan Ewing (Mister Peachum), Anne Dawson (Polly), Gordon Wilson (Macheath), Francis Egerton (Filch), Alan Opie (Lockit), Catrin Wyn Davies (Lucy), Susannah Self (Miss Trape), Orchestre symphonique de Mulhouse, Stewart Bedford (direction), John Cox (mise en scène), Giles Cadle (décors et costumes). Prochaines représentations à l'Opéra de Strasbourg, les 26 et 29 février, 1^{er}, 3 et 4 mars, à 20 heures ; le 27 février à 15 heures. Tél. : 03-88-75-48-23.

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Créé à Cambridge en 1948, *L'Opéra des gueux* de Benjamin Britten comme *L'Opéra de Quat'Sous* de Kurt Weill, son aîné de vingt ans, prend sa source dans un *Ballad Opera* parodique de John Gay et Christopher Pepusch dont la popularité ne s'est guère démentie, outre-Manche, depuis 1728. Il y a loin pourtant du succès mondial de la transposition germanique, qui n'a presque rien conservé des musiques d'origine, à la carrière modeste de la partition de Britten, infiniment plus fidèle sans être une simple restauration.

C'est que les mélodies de Weill, gravées dans toutes les mémoires, et leur accompagnement, gentiment canaille, possèdent cette simplicité feinte qui frappe par son évidence. Britten, à l'inverse, s'est

livré à un important travail de re-composition. Considérant la soixantaine d'airs populaires ou imités des opéras italiens en vogue, rassemblés par Christopher Pepusch, comme un fil d'Ariane, il a tissé tout autour des harmonisations ou des contreponts d'une grande richesse d'invention. L'orchestration, aussi variée que débordante de trouvailles, est d'une virtuosité rare compte tenu de la modestie de l'effectif instrumental.

Il y a bien des moments où l'on aimerait que l'harmonie soit davantage la servante de la mélodie au lieu de lui faire, parfois, presque rendre gorge. Mais Britten avait pour cela de sérieuses raisons : destinant sa partition à des voix lyriques et non à des comédiens-chanteurs, comme Kurt Weill, il a voulu restituer, par des distorsions entre le plateau et la fosse, l'âpreté des premières représentations en accord avec la crudité exceptionnelle du livret comme avec les témoignages iconographiques qui nous sont parvenus.

POUVOIR DE DÉNONCIATION

Au bout du compte, tandis que *L'Opéra de Quat'Sous*, dont la vertu contestataire s'est émoussée, peut devenir un produit de pure consommation, *The Beggar's Opera* de Britten, moins euphonique, conserve intact son pouvoir de dénonciation des corruptions ouvertes ou cachées. Sans prétention didactique, pourtant, car il s'agit bien d'un divertissement. D'ailleurs, la nouvelle production de l'Opéra du Rhin, situant l'action de

nos jours, sur quelques chantiers londoniens squattés, pétillante d'allusions à l'actualité, de gags mémorables, d'idées saugrenues ou profondes. Ainsi le Capitaine Macheath tombant du ciel ou y remontant porté par le crochet d'une grue, puis l'ouverture sur-réaliste d'un conteneur frigorifique garni de « british beef », où il manque d'être exécuté à la fin, avant la réconciliation générale placée sous le signe de l'Union européenne.... Mais on ne quitte pas la salle l'esprit léger en fredonnant une mélodie devenue un standard de jazz, l'impression est un peu plus profonde.

Auteur, avec David Hockney, de la plus fameuse production du *Rake's Progress* d'Igor Stravinsky, John Cox a trouvé en Giles Cadle un complice à sa mesure pour renvoyer au public français l'image qu'il se fait de l'Angleterre. Dans le détail, il y a autant à voir qu'à entendre.

La distribution, essentiellement britannique, est à son affaire vocalement - et scéniquement, avec cette présence qui rend crédible des personnages à la limite de la caricature. Les solistes de l'Orchestre symphonique de Mulhouse et les choristes se dépassent, visiblement stimulés par Stewart Bedford, un expert qui a dirigé la plupart des œuvres de Britten, dont il fut l'un des collaborateurs privilégiés, et dont il perpétue l'esprit.

Gérard Condé

Picasso, le journalisme et le Parti

Une exposition fait le point sur son engagement et ses rapports avec le PCF

PICASSO ET LA PRESSE. Musée Picasso, château Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Du mardi au dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 19 mars.

Picasso a aussi dessiné pour les journaux. Ce n'est qu'une très petite partie de son œuvre, mais elle suffit à nourrir une exposition très instructive. Pour une raison simple : Picasso n'a pas dessiné dans n'importe quels journaux, à leur demande, quand l'occasion se présentait. En 1901 et 1902, il a publié quelques rares croquis satiriques qui traitent par la dérision les tactiques grâce auxquelles les courtisanes attirent le client, un coup d'œil, un mouvement de jupe, un effet de maquillage. Son style est alors à mi-chemin entre Lautrec et Steinlen d'un côté, le Picasso de la prochaine période bleue de l'autre : croquis secs, cernes durs, rictus expressionnistes et, par-dessus, des sympathies pour l'anarchisme qui valent à l'artiste d'être surveillé par la police espagnole à Barcelone et par la Sûreté quand il s'établit à Paris.

Puis, plus rien, jusqu'en 1944, jusqu'à *L'Homme au moulin* et au *Jeune Homme de l'insurrection de Paris* parus dans *L'Humanité* en octobre, que suivent trois couvertures pour *L'Eternelle Revue*, qui fut créée durant l'occupation par Paul Eluard. Le style est celui de Picasso à cette période, un dessin très fluide et très synthétique qui indique les axes des formes et la direction des mouvements en peu de traits. Par sa sobriété, il se prête à la reproduction. Par son immédiateté, il convient à la



MUSÉE PICASSO ANTIBES

« Staline à ta santé » (novembre 1949).

publication. Par sa vigueur, il célèbre l'esprit de la Résistance. Le 5 octobre 1944, Picasso a annoncé son adhésion au PCF : presse et politique vont de pair.

Il en est ainsi jusqu'à la fin, jusqu'à la dernière couverture donnée en octobre 1967 au *Patriote-Côte d'Azur*, quotidien régional communiste devenu hebdomadaire pour cause de faiblesse financière structurelle. A aucun moment, la participation de Picasso à un journal ne peut se séparer de ses convictions politiques. Il n'y publie pas pour le plaisir de publier, mais pour protester contre ce qui l'indigne ou pour aider un organe de presse en gonflant ses ventes par le prestige de son nom. Dans les *Lettres françaises* et *L'Humanité-Dimanche*, il proteste contre la guerre d'Indochine et l'exécution des époux Rosenberg,

de même que, dans ses tableaux, il dénonce les massacres de Corée. Il y célèbre le dixième anniversaire de la libération d'Auschwitz d'un dessin terrible d'intensité, en janvier 1955.

Deux ans auparavant, les *Lettres françaises* ont publié à la une son portrait de Staline, quelques jours après la mort de ce dernier. L'histoire est connue : une partie du comité central saute sur l'occasion pour affirmer son rigorisme en matière de réalisme socialiste et Aragon se livre à une pitoyable séance d'autoflagellation publique, abandonnant, avec une parfaite lâcheté, Picasso aux critiques de militants - télégués - qui se disent outragés par un dessin point assez ressemblant à leurs yeux. Plutôt qu'un vieux tyran bouffi, Picasso avait en effet dessiné un jeune héros, et cette idéalisation, qui aurait dû plaire cependant, lui fut cruellement reprochée.

ROI BOUFFON

Contrairement à ce que l'on a longtemps affirmé, il ne cessa pas pour autant d'aider la presse du Parti, d'*Europe* à *Nouvelle Critique*, avec une prédilection toute particulière pour le *Patriote* et son rédacteur en chef Georges Tabaraud. En 1951, puis, chaque année, de 1958 à 1967, il lui offrit un dessin pour le carnaval de Nice, un visage de roi bouffon, hilare, coiffé des gretots du fou. Ce jour-là, le tirage du *Patriote* atteignait son sommet annuel, d'autant que Picasso signait aussi en public un tirage sur beau papier de la couverture, dont la vente contribuait à renflouer les caisses du journal.

Dans un long entretien publié dans le catalogue, Georges Tabaraud raconte ses rapports avec l'artiste, la visite de Maurice Thorez à La Californie, celle du président Truman, les doutes suscités par l'intervention de l'armée rouge en Hongrie et, évidemment, les débats autour du réalisme socialiste, dont Picasso ne dissimulait pas combien il lui faisait horreur. De ces événements il tire cette conclusion : « L'important pour moi fut de m'apercevoir pendant ces quasi trente années, qui furent le sel de ma vie, qu'il n'y eut jamais divorce entre l'engagement pictural et l'engagement politique. »

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Exposition Andreas Feininger
La maison Robert-Doisneau, à Gentilly (Val-de-Marne) accueille jusqu'au 9 avril une exposition consacrée à des photos d'Andreas Feininger, réalisées entre 1928 et 1988. Né à Paris en 1906, il étudia l'architecture au Bauhaus, à Weimar, où son père, le peintre Lyonel Feininger, enseigna. A partir de 1929, il travaille comme architecte et commence à publier ses photos. Il participe cette année-là à l'une des plus importantes expositions photographiques de l'entre-deux-guerres, « Film und Foto », à Stuttgart. Il explore les techniques (solarisation, photogrammes) et expérimente tous les sujets (nus, paysages, portraits...) en privilégiant deux thèmes apparemment contradictoires : la vie urbaine et la nature. Emigré à New York en 1929 après avoir vécu à Paris et à Stockholm, il travaille à partir de 1941 à *Life Magazine*, pour lequel il réalisera quatre cents reportages. Sa première rétrospective aura lieu en 1976 à New York à l'International Center of Photography. Andreas Feininger est décédé en février 1999 à New York.

Maison Robert-Doisneau, 1, rue de la Division-du-Général-Leclerc, 94 Gentilly. Jusqu'au 9 avril. Tél. : 01-47-40-88-33. Entrée : 10 F.

HIVERNALES

La 22^e édition des Hivernales ne manque pas d'horizon. A l'échelle européenne, Amélie Grand, toujours ambitieuse pour la danse

contemporaine, fait d'Avignon une plaque tournante pour neuf compagnies originaires de huit villes labellisées « Villes européennes de la culture en l'an 2000 ». Sous le titre générique « Trans Danse Europe 2000 », défilent Monica Francia, de Bologne, Michèle Noiret, de Bruxelles, Lemka Ottova, de Prague, Sara Jonsdottir, de Reykjavik... Ce programme alléchant sera ensuite accueilli dans les huit villes partenaires du projet.

Bureau du festival, Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons, 84 Avignon. Du 19 au 27 février. Tél. : 04-90-27-66-55. De 80 F à 120 F.

Koffi Olomidé

Rien n'est trop grand pour Koffi Olomidé, le roi de la rumba et du soukous, son dérivé énergique. Après l'Olympia et le Zénith, le crooner le plus adulé, le sèmeur d'ambiance préféré du continent africain et de sa diaspora s'attaque à Bercy. Tous les « koffiphiles » (terme employé par la star congolaise pour désigner ses fans) seront là. Les convaincus depuis toujours, anonymes ou célèbres (comme Passi, figure de la scène rap française, qui a samplé l'un de ses titres, l'a convié dans l'aventure Bisso Na Bisso et le rejoindra, entre autres invités, pour une visite amicale sur scène), et ceux qui vont le devenir quand ils auront assisté au show ravageur de cet efficace *entertainer*.

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9^e. M^o Porte-de-Bercy. Le 19, 23 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 183 F à 238 F.

(Publicité)

→ 23 FÉV - 25 MARS 2000

Fanfaires

UN SPECTACLE DE GEORGES LAVAUDANT

avec BOUZID ALLAM, GILLES ARBONA, HERVÉ BRIAUX, CHRISTIANE COHENDY, PHILIPPE MORIER-GENOUD, SYLVIE ORCIER, ANNIE PERRET, PATRICK PINEAU, AMBRA SENATORE

→ 01 44 41 36 36

Hydrocapitales France Inter

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Sankofa
de Haïle Gerima, avec Oyafunmike Ogunlano, Mutabaruka, Alexandra Duah, Nick Medley, Reginald Carter. Ghanéen, 1995 (2 h).
VO : Images d'ailleurs, 5^e (01-45-87-18-09).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Christophe Loyer
LE Credac, Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 19 février au 5 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Travaux et Publics
de Roland Shôn, mise en scène de l'auteur, avec Cécile Brunel, Aurélie de Cazanove, Roland Shôn, Jean-Paul Viot. Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12^e. M^o Porte-Dorée. Du 19 février au 19 mars. Du lundi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 18 h 30 ; relâche le mardi. Tél. : 01-42-09-81-36. 50 F et 70 F.

« Faire bleu »
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur, avec Olivier Perrier, Monique Brun et Sandrine Tindilière. Studio des Fédérés, 03 Hérisson. Le 19, 20 h 30. Tournée en Auvergne jusqu'au 27 mai. Tél. : 04-70-03-86-18. 40 F et 60 F.

Loin d'Hagondange
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur, avec Olivier Perrier, Monique Brun et Sandrine Tindilière. Studio des Fédérés, 03 Hérisson. Le 20, 17 heures. Tournée en Auvergne jusqu'au 27 mai. Tél. : 04-70-03-86-18. 40 F et 60 F.

Quatuor Artémis

Schubert : *Quartette à cordes D 703 « Quartettsatz », Sonate D 960*. Lutoslavski : *Quatuor à cordes*. Boris Pergamenschikow (violoncelle).
Bouffes du Nord, 37, bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La-Chapelle. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.

Philippe Forcioli

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 19, 21 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 130 F.

Nuit du Compas 2000

Sweet Micky, Skah Shah, D'Zine, Symtem Band...
Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00.

Soirée Urban Planet

DJ Krust, DJ Miss Ficiel et percussions africaines.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 18, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Soirée « Musiques et images »

Pierre Bastien, Pierrick Sorin, DJ Low. Centre Georges-Pompidou, plateau Baubourg, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. 40 F et 60 F.

RÉSERVATIONS

Fanfaires

Écrit et mis en scène par Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Christiane Cohendy, Patrick Pineau.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Du 23 février au 25 mars. Tél. : 01-44-41-36-00. De 30 F à 180 F.

Théâtres
d'Olivier Py, mise en scène Michel Raschine, avec Philippe Demarle, Yves Ferry, Marief Guittier.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. Du 24 février au 25 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Serge Hureau
interprète Rimbaud et Verlaine.
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. Du 24 février au 19 mars. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.

La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène Jacques Lassalle.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. Du 24 février au 9 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

BOX
MAN

www.boxman.fr

MUSE

Showbiz

105 F

Prix TTC, valable jusqu'au 15/03/00, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

GALERIE MAURICE GARNIER

BERNARD BUFFET

La mort

6, av. Matignon - 75008 PARIS - Février-mars 2000

VENDREDI 18 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Tai Chi Chuan, l'art du mouvement. Forum
- 22.00 Peine capitale, la justice sans appel. Forum
- 23.00 Paul Bowles, « Mémoires d'un nomade ». Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Henry Rollins ; Sigourney Weaver ; Sandrine Kiberlain. Canal +
- 20.50 Les Enfants de la télé. Invités : Clotilde Courau ; Alexandra Kazan ; Bernard Tapie ; Stomy Bugsy ; Patrick Bosso. TF 1
- 20.55 Thalassa. Blanc corail. France 3
- 21.00 Recto verso. Philippe Séguin. Paris Première
- 22.00 Faut pas rêver. Namibie : Le défilé des Héros. France : Café-librairie. Pologne : Les canuts de Varsovie. France 3
- 22.45 Bouillon de culture. Médecine du corps, médecine de l'âme. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Le Dilemme de la tortue. Arte
- 20.45 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. Odysée
- 22.00 Dynastie rouge. [2/3]. Histoire
- 22.15 Grand format. Gay et pas froid aux yeux. Arte
- 23.45 Le Musée d'Orsay. [4/6]. L'art nouveau. Histoire

Le Monde
TELEVISION

PLANÈTE

20.30 **Missile**
En 1987, Frederick Wiseman a installé sa caméra dans la base militaire aérienne de Vandenberg, en Californie. Pendant quatorze semaines, le cinéaste a suivi la formation des candidats aux postes de lanceurs de missiles intercontinentaux Minuteman. Fidèle à sa méthode, il observe le quotidien. Son but : montrer à quel point il est facile d'enseigner à des gens de détruire le monde.

SPORTS EN DIRECT

- 1.00 Voile. Coupe de l'America. Finale. A Auckland. Paris Première

DANSE

- 19.30 L'Homme, la Femme et George. Chorégraphie de Michel Kelemenis. Musique de George Gershwin. Muzzik
- 23.25 Notre-Dame de Paris. Chorégraphie de Roland Petit. Musique. M. Jarre. Le Corps de ballet de l'Opéra de Paris. Paris Première

MUSIQUE

- 19.25 Bach. *Suite pour violoncelle seul*. Avec Peter Wispelwey, violoncelle. Mezzo
- 22.25 Fedosseïev dirige... *Roméo et Juliette*, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
- 22.45 Eric Clapton & Friends. Birmingham 1986. Canal Jimmy
- 23.00 Gala de Berlin 98. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo
- 0.30 Gershwin. *Un Américain à Paris*. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

VARIÉTÉS

- 22.15 Le Plus Grand Cabaret du monde. TV 5
- 23.45 Souvenir. Numéro un, Joe Dassin. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 20.30 Bouillabaisse. Annette Mangaard. Festival
- 20.40 Kidnappé 26. Vern Gillum. O. RTL 9
- 20.45 Devenir belle-mère. Dagmar Hirtz. Arte
- 20.50 Le Protocole Windsor 2. George Mihalka. O. M 6
- 20.55 Staline. Ivan Passer [2/2]. TMC
- 21.35 L'Âge de cristal. Robert Day. 13^{ème} RUE
- 22.10 L'Été des hennetons. Philippe Venault. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.10 Scénarios sur la drogue. *Drugstore*. Marion Vernoux. Arte
- 0.30 Scénarios sur la drogue. *Papa Was a Rolling Stone*. Jean Bocheux. France 2
- 0.35 Histoires courtes. *La Tartine*. Nathan Miller. *Pour la vie*. Catherine Berstein. France 2
- 1.00 Scénarios sur la drogue. *T'en as ?* Antoine de Caunes. TF 1

SÉRIES

- 20.55 Nestor Burma. Sortie des artistes. France 2
- 22.20 Le Dammé. It's a Helluve Life (v.o.). O. Série Club
- 2.05 Friends. The One Where Joey Loses His Insurance (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 14.05 **Le Roman de Mildred Pierce** ■ ■ ■
Michael Curtiz (EU, 1945, N., 105 min). Ciné Classics
- 14.45 **Les Fugitifs** ■ ■ ■
Francis Veber (France, 1986, 90 min). Cinéstar 2
- 18.15 **Guerre et Paix** ■ ■ ■
Serge Bondartchouk [2/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire

- 21.15 **Le Plaisir** ■ ■ ■ ■
Max Ophüls. Avec Jean Galland, Claude Dauphin (France, 1951, N., 100 min). Cinétoile
- 21.50 **The Secret of Convict Lake** ■ ■ ■
Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
- 22.35 **Les Fugitifs** ■ ■ ■
Francis Veber (France, 1986, 90 min). Cinéstar 1
- 22.45 **Les Liens du souvenir** ■ ■ ■
Diane Keaton (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 3
- 22.50 **Les Chevaliers teutoniques** ■ ■ ■
Aleksander Ford (Pologne, 1960, 160 min) O. Canal + Vert
- 22.50 **Crying Freeman** ■ ■ ■ ■
Christophe Gans (Fr - Can., 1995, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 22.55 **Casablanca** ■ ■ ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Cinétoile
- 23.15 **Le Lit conjugal** ■ ■ ■ ■
Marco Ferreri (Fr - It., 1963, N., 90 min). Ciné Classics
- 23.20 **Pulp Fiction** ■ ■ ■ ■
Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 150 min). TSR

- 0.05 **Le Patient anglais** ■ ■ ■ ■
Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 155 min) O. Cinéstar 1
- 0.35 **Razzia sur la chnouf** ■ ■ ■ ■
Henri Decoin (France, 1954, N., 105 min). Cinéfaz
- 3.00 **Cinq pièces faciles** ■ ■ ■ ■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1970, v.o., 95 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Les Enfants de la télé.
- 23.10 Sans aucun doute. Arnaques, scandales et coups fourrés.
- 1.00 Scénarios sur la drogue. T'en as ? Antoine de Caunes.

FRANCE 2

- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Nestor Burma. Sortie des artistes.
- 22.35 Un livre, des livres.
- 22.40 Bouche à oreille.
- 22.45 Bouillon de culture. Médecine du corps, médecine de l'âme.
- 0.05 Journal, Météo.
- 0.30 Scénarios sur la drogue. *Papa Was a Rolling Stone*. Jean Bocheux.

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.47 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la. Spéciale Juniors.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. Blanc corail.
- 22.00 Faut pas rêver. Namibie : Le défilé des Héros. France : Café-librairie. Pologne : Les canuts de Varsovie.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.25 La Lune dans le caniveau ■ ■ ■ ■
Film. Jean-Jacques Beineix.
- 1.55 3 x + net.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.14 Lascars. O.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 La Guerre des fées ■ ■ ■ ■
Film. Michael Ritchie. O.
- 22.25 Pluie d'enfer ■ ■ ■ ■
Film. Mikael Salomon. O.
- 0.00 A couteaux tirés ■ ■ ■ ■
Film. Lee Tamahori (v.o.). O.
- 1.55 Spin City. Carnet de bal. O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Le Dilemme de la tortue.
- 20.45 Devenir belle-mère. Téléfilm. Dagmar Hirtz.
- 22.10 Scénarios sur la drogue. *Drugstore*. Marion Vernoux.
- 22.15 Grand format. Gay et pas froid aux yeux. Centenaire du mouvement homosexuel.
- 23.50 Le jour où le silence est mort ■ ■ ■ ■
Film. Paolo Agazzi (v.o.).
- 1.40 Le Dessous des cartes.

M 6

- 18.30 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nouou d'enfer.
- 20.38 Météo du week-end.
- 20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
- 20.50 Le Protocole Windsor 2. Téléfilm. George Mihalka. O.
- 22.40 X-Files l'intégrale. Journal de mort. La prière des morts. O.
- 0.20 Le Joker. Sous le soleil de Rio.
- 1.18 Météo des neiges.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue.
- 21.30 Fiction 30. [4/4].
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Orphée Studio.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Reinbert De Leeuw ; Œuvres de Liszt, Busoni, Dusapin, Stravinsky.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz Club.
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Dvorak. 20.40 L'Angleterre et l'Italie. Œuvres de Monteverdi, Corelli, Purcell, etc.
- 22.40 West Side Story. Par le Chœur et l'Orchestre Leonard Bernstein.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Dvorak. 20.40 L'Angleterre et l'Italie. Œuvres de Monteverdi, Corelli, Purcell, etc.
- 22.40 West Side Story. Par le Chœur et l'Orchestre Leonard Bernstein.

SAMEDI 19 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Notre temps. Invitée : Sylviane Agazinski. LCI
- 21.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. Forum
- 22.00 Napoléon, mythe ou héros ? Forum

MAGAZINES

- 14.15 Bouillon de culture. Médecine du corps, médecine de l'âme. TV 5
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.00 Paris modes. Prêt-à-porter Femmes automne-hiver 2000/2001 à New York. Paris Première
- 18.15 Des racines et des ailes. Spécial 15^e anniversaire des Restos du cœur. La deuxième vie. Hôtel social. Les bénévoles du cœur. TV 5
- 18.55 Union libre. Invité : Smaïn. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. La renaissance des carnivals. Arte
- 20.00 Passeport pour la danse. Roméo et Juliette avec Florence Clerc. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

- 20.25 Le Club. Avec Rémi Waterhouse. Ciné Classics
- 20.35 Planète animal. Monty Roberts, celui qui murmure à l'oreille des chevaux. TMC
- 21.05 Thalassa. A la fortune du pot. TV 5
- 21.30 Planète Terre. L'homme technologique [8/8]. TMC
- 21.50 Métropolis. Emmanuel Carrère. Le « Vu » de Lucien Vogel. Visite privée à l'Hermitage. Arte
- 22.10 Ciné-Cinécourts n° 100. Festival de Clermont-Ferrand. Ciné Cinémas
- 23.10 Strip-tease. C'est le must. La faute à Rousseau. France 3
- 23.25 Tout le monde en parle. Invités : Amina ; Sophie Duez ; Maxime Gremetz ; Andriana Karembeu ; Virginie Ledoyen ; Marco Simone ; Nicolas Sirkis. France 2
- 23.45 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Pompidou, le 28 mars 1966 [1/2]. Histoire
- 0.15 La Route. Invités : Yolaine de la Bigne ; Jacques Salomé. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Mumia Abu-Jamal, victime de la « justice » américaine. Planète
- 17.15 Le Nouveau Cinéma allemand. Margarethe von Trotta. Ciné Cinémas
- 18.05 Sur la terre des dinosaures. La fin d'une dynastie. TSR

Le Monde
TELEVISION

CANAL+

19.25 **Des filles, des garçons, et des films**
Avant la retransmission (à 20.30 en direct et en clair) de la vingt-cinquième cérémonie des Césars, Canal+ propose un documentaire de Jérôme Gaza sur la jeune génération du cinéma français. On y voit Marie Gillain mutine, Benoît Magimel appliqué, Natacha Régnier à vif et quelques autres. Des instantanés saisis en marge des plateaux de tournage.

- 18.10 Envoyé spécial en enfer. [1/4]. Mission à Beyrouth. Planète
- 19.25 25^e nuit des Césars. Des filles, des garçons et des films. Canal +
- 19.40 Hollywood et ses Oscars. [3/9]. 1939, une grande année. Ciné Classics
- 20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Elizabeth George et Linley/Havers. Arte
- 20.45 L'Aventure humaine. Shangri-La. La route du paradis. Arte
- 21.00 Le Musée d'Orsay. [6/6]. Vers le XX^e siècle. Histoire
- 21.40 The Surfer's Journal, vagues de légende. Malibu. Canal Jimmy
- 22.00 L'Aventure photographique. [5 et 6/10]. Les photo-reporters. La photo de mode. Histoire
- 22.20 L'Histoire du monde. La Terre en question. Odysée
- 22.45 Panoramas du monde. Le Maroc. Odysée

- 0.05 A l'école vétérinaire. [5/5]. TMC
- 0.20 Un siècle d'écrivains. Pierre Drieu La Rochelle. France 3
- 0.20 Music Planet. Compay Segundo. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 13.15 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2^e manche). Eurosport
- 14.00 Biathlon. Championnats du monde. 10 km sprint messieurs. Eurosport
- 14.30 Ski. Coupe du monde. Descente dames (2^e manche). Eurosport
- 15.00 Rugby. Tournoi des six nations : France - Angleterre. France 2
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. Lyon - Bastia. France 3
- 1.00 Voile. Coupe de l'America. Finale. Paris Première

DANSE

- 21.00 Casse-Noisette. Ballet. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique de Tchaïkovski. Par le corps de ballet de la Deutsche Staatsoper de Berlin. La Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboim. Muzzik
- 0.30 Coppélia. Ballet. Chorégraphie d'Oleg Vinogradov. Musique de Delibes. Par les ballets du Kirov. L'Orchestre et les Chœurs du Théâtre Mariinski, dir. A. Viliumanis. Mezzo

MUSIQUE

- 17.50 « Dichterliebe » de Schumann. Avec Olaf Bär, baryton ; Geoffroy Parsons, piano. Mezzo
- 18.30 Gala de Berlin 98. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo

FRANCE 3

- 23.25 **La Lune dans le caniveau** ■ ■ ■ ■
Après le succès abusif de *Divya*, Jean-Jacques Beineix tourna son deuxième film avec un gros budget. L'univers désespéré du roman de David Goodis devient une sorte de cauchemar esthétique avec éclairages très travaillés. Cette tentative de nouveau « réalisme poétique » fut très mal reçue au Festival de Cannes 1983. Ce fut injuste. Beineix a réussi la création d'un entre-deux-mondes.
- 20.00 « Un Américain à Paris », de Gershwin. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
- 21.00 Fidélio. Mise en scène de David Pountney. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur de l'Académie russe et le Bregenz Festival Choir, dir. Ulf Schirmer. Mezzo
- 23.00 Beethoven. Avec Henryk Szeryng, violon. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Hans Zender. Mezzo
- 0.15 Certains Leeb jazz à Nice. TF 1

VARIÉTÉS

- 20.55 Nuit magique aux grands enfants. France 2

TÉLÉFILMS

- 18.00 Catherine de Médicis. Yves-André Hubert [2/2]. Festival
- 20.35 Dans le sillon d'Hitler. John Mackenzie. Ciné Cinémas
- 20.50 Délivrez-moi de l'enfer. Bill L. Norton [1 et 2/2]. Téva
- 22.05 Premier de cordée. Edouard Hiersmans et P.-A. Niroz [1 et 2/2]. Festival
- 22.50 Natascha. Susanne Zanke. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 21.45 Scénarios pour la drogue. La Purée. Seb et Simon Lelouch. Arte
- 0.15 Scénarios pour la drogue. Chiende de vie. Henri-Paul Korchia. O. France 3
- 1.15 Scénarios pour la drogue. La Faute au vent. E. Bercot. TF 1
- 1.50 Scénarios pour la drogue. Jour de manque. Jean-Teddy Philippe. O. France 2

SÉRIES

- 20.00 Ally McBeal. Love's Illusion (v.o.). Téva
- 20.50 Columbo. Meurtre en deux temps. Un seul suffira. TF 1
- 20.50 Le Caméléon. [2/2]. Donoterase. M 6
- 21.45 Buffy contre les vampires. La boîte de Gavrock. O. M 6
- 22.20 New York District. Tombent les filles. Un mort encombrant. L'indifférence tue. Pour la vie. 13^{ème} RUE
- 22.40 Profilier. Le culte du feu. O. M 6
- 23.40 Oz. A toutes jambes (v.o.). O. Série Club
- 0.50 Total Recall 2070. Justice virtuelle. O. Canal +

FRANCE 3

0.20 **Un siècle d'écrivains**
Antoine de Gaudemar et Michel Follin dressent un portrait sans complaisance de l'écrivain collaborateur Pierre Drieu la Rochelle, admiratif de Nietzsche, antisémite, partisan de Doriot. Le documentaire commence avec des images du film de Louis Malle, *Le Feu follet* (1964), adapté du roman éponyme où se devine l'obsession de l'auteur pour le suicide. Il mit fin à ses jours en 1945.

FILMS

- 13.00 **Le Lit conjugal** ■ ■ ■ ■
Marco Ferreri (Fr - It., 1963, N., 95 min). Ciné Classics
- 13.15 **Blood and Wine** ■ ■ ■ ■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 13.20 **Quand Harry rencontre Sally** ■ ■ ■ ■
Rob Reiner (Etats-Unis, 1989, 100 min). Cinéstar 2

- 14.35 **L'Enigme du lac noir** ■ ■ ■ ■
Michael Gordon. Avec Glenn Ford, Gene Tierney (Etats-Unis, 1951, N., 80 min). Ciné Classics
- 16.00 **L'Ennemi public n° 1** ■ ■ ■ ■
Henri Verneuil (France, 1953, N., 100 min). Ciné Classics
- 23.00 **Le Roman de Mildred Pierce** ■ ■ ■ ■
Michael Curtiz (EU, 1945, N., v.o., 115 min). Ciné Classics
- 23.00 **Joe's Apartment** ■ ■ ■ ■
John Payson (Etats-Unis, 1996, v.o., 80 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.10 **Le Patient anglais** ■ ■ ■ ■
Anthony Minghella (EU, 1996, v.o., 130 min) O. Cinéstar 2
- 23.15 **La Ronde** ■ ■ ■ ■
Max Ophüls (France, 1950, N., 90 min). Cinétoile
- 23.40 **Trauma** ■ ■ ■ ■
Dario Argento (EU - It., 1993, 100 min). TSR

- 0.20 **L'Héritage de la haine** ■ ■ ■ ■
James Foley (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3

- 0.45 **New York-Miami** ■ ■ ■ ■
Frank Capra. Avec Claudette Colbert, Clark Gable (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 1.15 **Mariage à l'italienne** ■ ■ ■ ■
Vittorio De Sica (Italie, 1964, v.o., 100 min) O. Arte
- 1.20 **Othello** ■ ■ ■ ■
Oliver Parker (Grande-Bretagne, 1995, 120 min) O. Cinéstar 2
- 1.35 **La vie est dure, nous aussi** ■ ■ ■ ■
Charles Castellà (France, 1998, 95 min) O. Canal +
- 2.00 **Le Voyage fantastique** ■ ■ ■ ■
Richard Fleischer (EU, 1966, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
- 2.10 **Le Monocle noir** ■ ■ ■ ■
Georges Lautner (France, 1961, N., 95 min). Ciné Classics
- 2.30 **Blancs cassés** ■ ■ ■ ■
Philippe Venault (France, 1988, 105 min). Cinéstar 1

- 0.45 **New York-Miami** ■ ■ ■ ■
Frank Capra. Avec Claudette Colbert, Clark Gable (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 1.15 **Mariage à l'italienne** ■ ■ ■ ■
Vittorio De Sica (Italie, 1964, v.o., 100 min) O. Arte
- 1.20 **Othello** ■ ■ ■ ■
Oliver Parker (Grande-Bretagne, 1995, 120 min) O. Cinéstar 2
- 1.35 **La vie est dure, nous aussi** ■ ■ ■ ■
Charles Castellà (France, 1998, 95 min) O. Canal +
- 2.00 **Le Voyage fantastique** ■ ■ ■ ■
Richard Fleischer (EU, 1966, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
- 2.10 **Le Monocle noir** ■ ■ ■ ■
Georges Lautner (France, 1961, N., 95 min). Ciné Classics
- 2.30 **Blancs cassés** ■ ■ ■ ■
Philippe Venault (France, 1988, 105 min). Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 MacGyver.
- 14.50 Alerte à Malibu.
- 15.45 Un tandem de choc.
- 16.40 Dingue de toi.
- 17.15 Hercule.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.03 Etre heureux comme... 19.05 Beverly Hills.
- 20.00 Journal, Voile, Météo.
- 20.48 Trafic infos.
- 20.50 Columbo. Meurtre en deux temps. Un seul suffira.
- 0.15 Certains Leeb jazz à Nice.
- 1.15 Scénarios pour la drogue.

FRANCE 2

- 13.45 Savoir plus santé.
- 14.35 Samedi sport. Rugby, Tiercé.
- 18.55 Union libre.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Image du jour, Météo.
- 20.55 Nuit magique aux grands enfants.
- 23.25 Tout le monde en parle. 1.30 Journal, Météo.
- 1.50 Scénarios sur la drogue.

FRANCE 3

- 14.35 Les Pieds sur l'herbe.
- 15.05 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.14 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information.
- 20.05 Troisième mi-temps.
- 20.40 Football. Coupe de la ligue. Lyon - Bastia.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.10 Strip-tease.
- 0.15 Scénarios sur la drogue.
- 0.20 Un siècle d'écrivains. Pierre Drieu La Rochelle.
- 1.10 Eteignez vos portables.

CANAL +

- 14.05 **Un courrier explosif**. Téléfilm. Brad Turner O.
- 15.45 **Basket NBA**.
- En clair jusqu'à 20.30
- 16.59 Entre chien et chat.
- 17.00 A la une.
- 17.25 Décode pas Bunny.
- 17.55 Vision d'Escalowne [23/26].
- 18.20 Les Renés.
- 18.45 Flash infos.
- 18.50 T.V. +.
- 19.25 25^e nuit des Césars. 19.25 Des filles, des garçons et des films. 20.25 César 2000 : Les enjeux. 20.30 La 25^e Cérémonie des Césars. 23.00 La Vie rêvée des anges ■ ■ ■ ■
Film. Erick Zanca O.
- 0.50 **Total Recall 2070** O.
- 1.35 **La vie est dure, nous aussi** ■ ■ ■ ■
Film. Charles Castellà O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- ⊗ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Harcèlement

par Pierre Georges

MAINTENANT cela devient franchement amusant. Dans l'affaire, l'Affaire qui, dans un fracas d'armures effrayant, oppose les troupes coalisées du Monde, réputées austères et pisse-froid, aux corps francs des Guignols, empire du rire et de la dérision, voici que ces dernières ont dénoncé l'utilisation par l'adversaire d'une arme redoutable, inédite et interdite par les conventions humanitaires et professionnelles : « Le harcèlement journalistique ».

L'accusation est grave. Et Alain de Greef, patron des programmes de Canal+, l'a soutenue vaillamment dans son communiqué : si Bruno Gaccio, auteur des Guignols, a pu, un instant, être, citons son patron, « grossier, stupide, ridicule et assez gogo pour se faire piéger », c'est parce qu'il fut, pauvre garçon, victime d'une odieuse, d'une abominable, d'une terroriste pratique. Notre consœur, Sylvie Kerviel, l'aurait passé contre son gré aux questions. Et même à la Question. Dans le cadre de ses activités professionnelles, coupables, inavouables et inadmissibles qui consiste à enquêter vraiment sur le sujet sur lequel elle enquête, la journaliste se serait ainsi livrée audit « harcèlement journalistique ».

Affeux, affreux, affreux ! D'où cet admirable reconstitution des faits, opérée par Alain de Greef : « Ce qui s'est passé, ce n'est pas trois minutes de harcèlement sexuel d'une journaliste par un humoriste beauf, mais une heure un quart de harcèlement journalistique d'un auteur qui ne veut pas donner d'interview ». Enfin, la vérité, dans toute sa crudité et sa férocité. Si Bruno Gaccio a pu être odieux et grossier avec une jeune femme du Monde, c'est qu'elle

l'avait provoqué, en portant, comme qui dirait, une métaphorique mini-jupe journalistique !

Comment vouliez-vous qu'il ne l'agresse pas ! Si les journalistes-femmes posaient moins de questions, cela n'arriverait pas. On rigole, bien sûr, encore que ce soit très curieusement, en matière d'agressions sexuelles, la ligne de défense habituelle de gens autrement coupables que le malheureux Bruno Gaccio, qu'on finirait par consoler de cette explication étrange : il y a eu provocation de la victime, monsieur le Président !

Tout cela mérite considération et même réflexion. La preuve, notre confrère de Libération, Pierre Marcelle, y a réfléchi longuement. Il est parvenu à la conclusion définitive, quoique assez usuelle en la matière, que les choses en cette « affaire ténébreuse » ne sont pas aussi claires que cela. Il ne sait plus trop, pauvre. Il s'en pose des questions, lui aussi, et plein de questions. Il est troublé. Ah ! comme il aimerait « que les choses fussent aussi simples et claires, avec anges et démons aussi évidemment identifiables que dans un communiqué des Chiennes de garde ! Mais ça ne marche pas. »

Trop de réflexion tue la réflexion ! Les seules choses simples et claires que l'on veuille retenir, maintenant, de cette affaire, c'est : 1) qu'elle a assez duré ; 2) que Bruno Gaccio a dérapé, ce qui n'enlève rien à son talent ni au plaisir de voir les Guignols ; 3) que lesdits Guignols devraient apprendre aussi à subir parfois le feu, eux qui tirent sur tout ce qui bouge ; 4) qu'un simple mot d'excuses parfois vaut mieux que filandreuse plaidoirie.

Fin du conflit entre Publicis et True North

LE LONG CONTENTIEUX entre le groupe publicitaire français Publicis et l'américain True North, qui se poursuivait devant les tribunaux depuis le divorce des deux associés en 1997, vient de trouver sa conclusion définitive. Saisie par True North Communications Inc., la London Court of International Arbitration a rendu, lundi 15 février, une décision favorable à Publicis, déboutant l'américain d'une demande de dommages et intérêts évaluée à 106 millions de dollars (presque autant d'euros).

Le groupe de communication de Chicago estimait avoir été lésé, fin décembre 1998, lors de la fusion de la filiale Publicis Communication, dont il détenait 26,5 %, avec Publicis SA, où il se retrouvait avec 8,83 % des parts (qu'il revendrait en juin 1999). Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, « se réjouit » de cette décision du tribunal arbitral « aussi claire que définitive », qui « confirme que Publicis a respecté ses engagements ».

LVMH va acquérir l'étude du commissaire-priseur Tajan

LVMH s'appête à acquérir l'étude du commissaire-priseur Jacques Tajan, première maison française de vente aux enchères, a indiqué, vendredi 18 février, le géant français du luxe. Ce contrôle résulte « d'un accord conclu avec la famille Tajan », indique un communiqué de LVMH, sans que soit précisé le montant de la transaction.

L'étude Tajan – soixante salariés et « un réseau de quarante experts » – organise plus de cent cinquante ventes par an à Paris, où elle possède un espace d'exposition de 2 500 mètres, à Monte-Carlo et à Genève. LVMH, qui contrôle artprice.com, un site de consultation des résultats de ventes sur le Net, avait acheté, en novembre 1999, la maison britannique Phillips, troisième entreprise mondiale de ventes aux enchères derrière Christie's et Sotheby's. Cette opération, estime LVMH, va permettre à Phillips d'entrer sur le marché français et aux clients de l'étude Tajan d'avoir accès au marché international. Bernard Arnault, président de LVMH, acquiert Tajan alors que François Pinault, propriétaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute, détient Christie's depuis 1998. Jacques Tajan est, pour sa part, mis en examen pour « subornation de témoin et abus de confiance aggravé » et pour « faux en écriture publique » dans l'affaire de la succession du sculpteur Giacometti.

DIAPÊCHE

■ **POLICE** : une enquête de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été ouverte sur des brutalités policières dont aurait été victime, lundi 31 janvier à Roubaix (Nord), une Zaïroise de trente-quatre ans. Cornélie Chappuis aurait été injuriée et battue au commissariat, où elle avait été emmenée à la suite d'une dispute avec son mari. Après avoir été remise en liberté, Cornélie Chappuis s'était rendue auprès de son médecin traitant, qui avait constaté plusieurs hématomes sur le corps de sa patiente.

Le président de la Fed s'inquiète du trop grand dynamisme de l'économie américaine

Pour Alan Greenspan, « l'extraordinaire hausse de la Bourse ne peut pas continuer »

LES BOURSIERS font-ils encore attention aux déclarations d'Alan Greenspan ? Malgré la tonalité alarmiste de l'intervention du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui, s'exprimant jeudi 17 février devant la Chambre des représentants, a jugé que « l'extraordinaire hausse de la Bourse ne peut pas continuer à ce rythme », la plupart des places financières ont terminé en hausse. Si l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a perdu 0,44 %, à 10 514,57 points, l'indice Nasdaq, qui regroupe la plupart des valeurs de la « nouvelle économie », a terminé sur un nouveau record historique, à 4 548,87 points, après une progression sur la séance de 121,22 points (soit 2,74 %).

En Europe, les places boursières ont terminé en hausse : à Paris le CAC 40 a bondi de 1,80 %, le DAX de Francfort de 1,20 %, et le Footsie de Londres a gagné 1 %. Sur les marchés obligataires, le rendement de l'obligation à trente ans aux Etats-

Unis, qui évolue à l'inverse du prix, s'est détendu à 6,212 %, contre 6,265 % mercredi. Enfin, sur le marché des changes, l'euro restait, jeudi, sous la barre de 0,99 dollar, à 0,9876 dollar, contre 0,9863 dollar mercredi soir.

« Les marchés d'actions et d'obligations n'ont pas compris le message ou bien n'y ont pas prêté suffisamment d'attention », a estimé Henri Willmore, économiste en chef pour les Etats-Unis de Barclays Capital, à New York. « C'est inquiétant », commente Roland Gagnon, stratège de CDC Bourse. « Greenspan n'a plus d'effet, le marché considérant la moindre faiblesse comme une opportunité d'achat », a-t-il ajouté.

TENSIONS INFLATIONNISTES

Pourtant, le président de la Fed a laissé entendre que la vigueur de la croissance américaine pourrait nécessiter un relèvement des taux d'intérêt lors de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire, le 21 mars. Il a signalé

que l'économie montrait « peu de signes de ralentissement appréciables » et que les risques « semblaient pencher vers la constitution de tensions inflationnistes ». L'inflation est à présent principalement alimentée par la remontée des cours des matières premières. « Je suis inquiet de l'évolution des cours du pétrole », a déclaré M. Greenspan, en raison surtout du « niveau exceptionnellement bas des stocks commerciaux ». Sous l'effet de l'accord sur la réduction de la production des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétroles (OPEP), le prix du baril de brut a triplé en un an pour franchir, lundi, la barre des 30 dollars.

L'institut d'émission pourrait être contraint d'effectuer un tour de vis monétaire pour calmer les risques de surchauffe. « Les forces profondément positives qui ont conduit l'économie américaine à cette excellence comportent aussi un danger de déséquilibre qui, s'il n'est pas contenu, menace la poursuite de notre prospérité. »

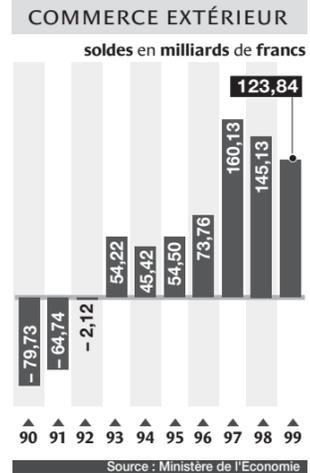
La banque centrale a enfin lancé un avertissement aux marchés financiers en indiquant qu'elle restera « vigilante au fait que les taux d'intérêt réels n'ont pas encore assez monté pour ramener la croissance de la demande en ligne avec l'offre potentielle ». Après un relèvement d'un quart de point des taux d'intérêt le 2 février, à 5,75 %, les économistes s'attendent à de nouveaux gestes de la Fed. Ceux de Merrill Lynch prévoient deux mouvements de hausse au premier semestre. De même, les analystes de la banque Dresdner Kleinwort Benson estiment que la banque centrale va relever ses taux d'un quart de point en mars, puis en mai. « D'ici là, l'économie devrait montrer des signes de ralentissement. Dans le cas contraire, la Fed pourrait opter pour un unique resserrement des taux d'intérêt de 0,50 % cet été », expliquent ces spécialistes.

Joël Morio
et Cécile Prudhomme

La France réalise un excédent commercial de 124 milliards de francs en 1999

LE COMMERCE extérieur français s'est maintenu à un bon niveau en 1999 : selon les chiffres publiés par les douanes, vendredi 18 février, il a dégagé un excédent de 124 milliards de francs (18,9 milliards d'euros). Certes, en 1998, il avait fait mieux, avec un solde positif de 145 milliards de francs. Mais l'alourdissement de la facture énergétique, dont le déficit s'est accru de 13,4 milliards, et la contraction de l'excédent militaire ont pesé sur les performances françaises. De même que la forte chute de la demande des pays émergents. Ce qui « confirme le caractère largement structurel de notre excédent », considère François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

En juin, le ministère de l'économie tablait sur un excédent bien inférieur, de seulement 100 milliards de francs. Le commerce extérieur français illustre la sortie du « trou d'air », cette période de ralentissement économique qui a fait suite aux turbulences financières internationales en Asie, en Russie et en Amérique latine, dès le deuxième trimestre de l'année. Le très net recul des échanges du début d'année a été suivi d'une reprise généralisée. La



valeur totale des grands contrats enregistrés en 1999 a atteint le niveau de 182 milliards de francs : inférieur de 18 % au record de 1998, ce chiffre atteste d'une diminution des commandes en provenance d'Asie.

La part de marché en valeur de la France, dans le commerce mondial, a légèrement reculé l'an dernier, de

5,4 % à 5,3 %. Mais l'augmentation du cours du pétrole et l'appréciation du dollar ont largement concouru à cette évolution : mécaniquement, le poids du pétrole dans le commerce mondial s'est accru, de 4 % à 5,6 %, alors que l'importance des échanges de l'Europe non libellés en dollars reculait. Par ailleurs, la reprise asiatique a relativement moins profité à la France, peu présente dans cette région, qu'à certains pays asiatiques comme la Chine ou la Corée du Sud ou qu'aux Etats-Unis.

TAUX DE CHANGE FAVORABLES

Dans ce contexte, Bercy estime que « la position compétitive de la France s'est améliorée tant vis-à-vis de ses principaux partenaires de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) que des pays émergents » ; elle a « retrouvé des niveaux de compétitivité proches de ceux d'avant la crise asiatique ». La France a bénéficié d'un environnement de change favorable : son taux de change par rapport à 42 pays, pris pour référence par Bercy, a été, en 1999, inférieur de 0,6 % à ce qu'il était en 1998. Un différentiel d'inflation de 2,1 % favorable à la France est venu renforcer

l'effet de cette dépréciation : le taux de change effectif de la France vis-à-vis de ces 42 pays s'est en fait déprécié en termes réels de 2,7 %. Ce qui a intégralement compensé la précédente amélioration de la période août 1997 - octobre 1998. Par ailleurs, la croissance modérée des salaires lui a permis d'enregistrer une hausse de son coût salarial unitaire inférieure à celle de ses principaux partenaires de l'OCDE.

Les perspectives 2000 sont bonnes. M. Huwart table sur « une accélération du commerce mondial, qui pourrait progresser en volume et en moyenne annuelle d'environ 10 %, rythme connu en 1997, qui fut une année exceptionnelle en termes de commerce mondial ». La reprise des commandes d'Airbus en provenance de l'Asie devrait également être favorable à la France. Seul bémol, « notre déficit énergétique devrait s'alourdir » et « pourrait augmenter d'environ 30 milliards de francs en 2000, sous une hypothèse de travail d'un prix du baril à 22,50 dollars en moyenne », estime M. Huwart. Et plus évidemment si les cours restent au niveau actuel de 30 dollars.

Virginie Malingre

« Vache folle » : les experts français recommandent de renforcer la sécurité des produits sanguins

DANS un rapport encore confidentiel qui doit être remis au secrétariat d'Etat à la santé, un groupe d'experts de la sécurité sanitaire recommande au gouvernement de prendre de nouvelles mesures de prévention afin de réduire les risques de transmission, par voie transfusionnelle, de l'agent de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie de la « vache folle ») et de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ).

Après la démonstration de la transmission par voie alimentaire de cet agent infectieux, la principale question de santé publique porte sur les possibles risques de contaminations interhumaines via l'usage thérapeutique des produits dérivés du sang. Si aucune donnée scientifique ne permet encore d'affirmer de manière indiscutable que ce type de transmission est avéré, rien, à l'inverse, ne permet de soutenir que ce risque ne doit pas, désormais, être envisagé.

La question de la transmission de l'agent de la MCJ par les dérivés sanguins est officiellement posée depuis le 17 août 1999, lorsque la Food and Drug Administration américaine a pris la décision d'exclure définitivement du don du sang toutes les personnes ayant séjourné plus de six mois au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 (Le Monde du 19 et du 20 août 1999). Cette mesure, fondée sur l'hypothèse que ces personnes doivent être considérées comme pouvant être contaminées par l'agent de

l'ESB et, à ce titre, infectieuses, entrera en application le 17 avril. Les autorités sanitaires canadiennes ont pris une décision similaire (avec, pour le Québec, une exclusion à partir d'un séjour d'un mois seulement) et, selon les experts français, « s'interrogeraient sur l'exclusion des donneurs ayant séjourné en France... ».

EXCLURE CERTAINS DONNEURS ?

À la demande de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) et de l'Agence française du sang, le groupe de vingt-neuf experts français s'est réuni à quatre reprises sur ce thème depuis le 14 avril 1999. Au vu de l'ensemble des données scientifiques disponibles concernant les agents transmissibles non conventionnels et des résultats d'enquêtes

menées auprès des donneurs de sang français, ils formulent une série de recommandations sur les mesures de prévention qu'il convient, selon eux, de prendre face à ce nouveau risque infectieux.

Intitulé « Révision des mesures de réduction du risque de transmission des encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles », leur rapport de 32 pages comporte une analyse très documentée des bénéfices et des risques que comporterait, en France, l'exclusion définitive du don de sang des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996. Les experts estiment, à l'unanimité, qu'une telle mesure « ne réduirait qu'à la marge l'exposition globale des donneurs à l'agent de l'ESB et n'aurait, par conséquent, qu'une efficacité limitée dans la réduction du risque potentiel de

transmission de l'agent de la nouvelle forme de MCJ par les produits sanguins ». Une enquête conduite auprès de plus de 17 000 donneurs dans dix établissements transfusionnels démontre qu'une mesure d'exclusion prise sur la base d'un séjour dans les îles Britanniques réduirait de 35 % le nombre des personnes donnant habituellement leur sang. Les experts estiment, d'autre part, que cette mesure imposerait d'augmenter de 170 % le nombre des dons issus de nouveaux donneurs, ce qui augmenterait notamment le risque de transmission des virus du sida et de l'hépatite C par voie transfusionnelle.

Les experts rappellent par ailleurs que « la source majeure d'exposition des donneurs de sang serait la consommation en France de produits bovins importés de Grande-Bretagne plutôt que leurs séjours dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996 ». Dans ce contexte, ils estiment nécessaire de prendre de nouvelles dispositions techniques de sécurisation pour réduire l'infectiosité des produits thérapeutiques dérivés du sang, telle l'extension des procédés de déleucocytation et de nanofiltration du plasma. Enfin, dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait, contre leur avis, de mettre en place une exclusion de certains donneurs, les experts soulignent la nécessité de demander « une analyse des conséquences éthiques et sociales d'une telle mesure ».

La FNSEA critique le ministre de l'agriculture

Le ministère de l'agriculture a indiqué, jeudi 17 février, que la vache malade repérée le 9 février dans un abattoir du Morbihan par les services vétérinaires de ce département n'était pas atteinte de la maladie de la « vache folle ». L'information a été communiquée au vu des résultats des examens effectués post mortem par le laboratoire spécialisé de Lyon après une polémique qui avait opposé les services vétérinaires, les milieux agricoles et les responsables de l'abattoir concerné (Le Monde des 15 et 18 février).

Dans un communiqué publié le 17 février, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'indigne que « l'agriculture ait été une nouvelle fois livrée en pâture et les agriculteurs suspectés de fraudes et turpitudes ». La FNSEA dénonce « la précipitation de fonctionnaires imprudents et inconscients... qui ont outrepassé leur rôle » et estime que « dans l'adversité les agriculteurs n'ont même pas pu compter sur le soutien de leur ministre de tutelle, qui ne les a pas défendus ».

Jean-Yves Nau